هكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13876 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine VENDREDI 8 SEPTEMBRE 1989

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Malgré des pertes sur ses deux ailes

Le parti au pouvoir en Afrique du Sud garde la majorité absolue

Les résultats provisoires des élections législatives du 6 septembre confirment le demi-échec du Parti national (PN) au pouvoir en Afrique du Sud. Il conserve la majorité absolue mais perd une trentaine de sièges au profit des conservateurs et des démocrates. La grève, décidée par les syndicats noirs et les mouvements anti-apartheid pour protester contre ces élections auxquelles ils ne participaient pas, a été très largement suivie.

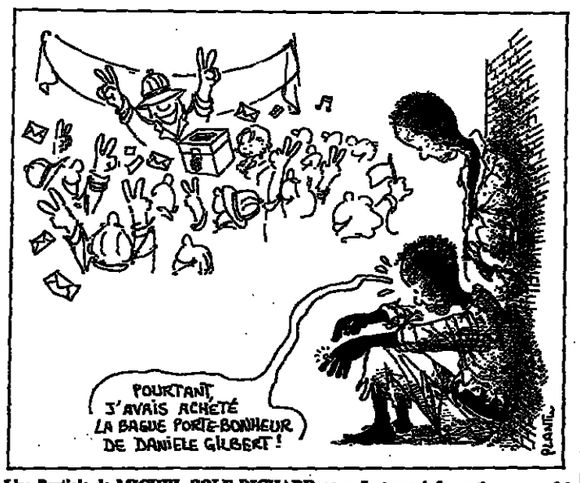

Lire l'article de MICHEL BOLE-RICHARD page 5 et nos informations page 36

Quelles réformes ?

Pour les vingt-six millions de Noirs qui représentent les trois quarts de la population sud-africaine, les élections législatives du 6 septembre auront été un non-événement, puisqu'ils y ont assisté en spectateurs. La grève générale qui a été massivement suivie le jour du scrutin a, néanmoins, montré qu'ils n'entendaient pas rester sans réaction face à un déni de justice.

Comme prévu, le pouvoir ne change pas de mains. Les mêmes mains blanches, celles du Parti national (PN) aux affaires depuis 1948, année d'entrée en vigueur du système de l'apartheid. La formation que dirige M. Frederik De Klerk, chef de l'Etat par intérim, conserve la majorité absolue, singulièrement réduite, cependant, puisqu'elle perd des sièges sur sa droite au profit des conservateurs, dénonciateurs virulents du « péril noir », et sur sa gauche en faveur des démocrates, adversaires déclarés de la ségrégation raciale. Placé au centre de l'échiquier politique, le PN avait entretenu le flou sur son programme de réformes alors que les enjeux de cette consultation appelaient, de sa part, des réponses claires.

Depuis qu'il occupe le devant de la scène, M. De Klerk n'a pas été avare de propos inédits sur les sujets brûlants, n'hésitant pas à préconiser « la fin de la domination blanche ». Hélas, dans sa bouche, les mots n'ont pas la même signification que dans celle des nationalistes noirs. Ce politicien madré se garde bien, pour le moment, de lever les ambiguïtés de son discours. Mais sa démarche, moins dogmatique que celle de son prédécesseur, M. Pieter Botha, lui vaut, auprès de ses interlocuteurs occidentaux, voire africains, une attention un peu intriguée.

Comprenant les menaces que comporterait le maintien du « statu quo », l'équipe au pouvoir devrait maintenant tenter d'amorcer un dialogue avec des représentants qualifiés de la communauté noire. Posée comme un préalable, la libération de Nelson Mandela, chef historique du Congrès national africain (ANC), paraît inéluctable. Pour autant, M. De Klerk a déjà dit son refus de discuter avec ceux qui prônent le recours à la violence. Mais les militants de l'ANC ne sont plus très loin de penser que la victoire contre l'apartheid n'est pas au bout du fusil.

M. De Klerk et les siens ne devraient pas avoir grand mal à supprimer les mesquineries de l'apartheid au quotidien. C'est une autre affaire que de préparer le partage du pouvoir avec la majorité noire en veillant à garantir les droits des minorités blanche, métisse et indienne.

La crise économique et le désengagement soviétique dans la région aidant, le régime de Pretoria se montre, aujourd'hui, plus perméable aux conseils venus de l'extérieur. D'aucuns pensent donc qu'il serait sage d'exploiter ses bonnes dispositions même si elles sont dictées par la nécessité. Le traiter indéfiniment en pestiféré n'est peut-être pas la meilleure manière de l'engager sur le chemin encore mal balisé des réformes radicales qui permettront à tous les Sud-Africains de se sentir à l'aise chez eux, solidaires d'un même destin.

M 0147 - 09080 - 4,50 F
3790147006500 09080

Les suites du mouvement dans la gendarmerie

M. Rocard décide d'améliorer la condition des militaires

Le premier ministre a annoncé, jeudi matin 7 septembre, à l'Ecole militaire, que son gouvernement présentera prochainement un plan de revalorisation de la condition des cadres dans les armées et la gendarmerie, dont il a souligné, à cette occasion, les « sujétions » professionnelles importantes. Le ministre de la défense devait être entendu, dans l'après-midi, sur cette question par les députés membres de la commission de la défense.

Des « sous-offs » désenchantés

Dans la haute hiérarchie des armées, on montre du doigt la gendarmerie. C'est par elle, dit-on, que le scandale est arrivé. Avec ses lettres anonymes écrites à tous les vents, elle aurait fait preuve d'un bien piètre esprit de discipline militaire, dont on doutait déjà qu'elle fût pourvue.

Le nouveau directeur général de la gendarmerie a entendu ce reproche de la bouche même des chefs d'état-major dans les armées, censés être ses partenaires.

Accusée de n'avoir pas su tenir sa langue, la gendarmerie n'est pas pour autant la seule « gangrénée ». Elle peut répliquer que c'est en réalité l'ensemble de la corporation des sous-officiers, toutes origines confondues, qui, par contagion, manifeste aujourd'hui sa soif de considération.

Pourtant, des responsables avaient tiré la sonnette d'alarme, bien avant juillet, lorsque les premiers signes publics d'un prurit épistolaire chez les gendarmes ont laissé froid M. Jean-Pierre Chevènement.

A l'automne 1988, déjà, le directeur général de la gendarmerie, M. Régis Mourier, limogé depuis, avait averti les membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite et nos informations page 14.)

La CFDT et le « pacte de croissance »
Le « oui mais » de M. Kaspar
PAGE 28

Désarmement en Europe
Les Occidentaux souhaitent accélérer la discussion sur les armes conventionnelles
PAGE 4

Elections aux Pays-Bas
Vers une coalition de centre-gauche
PAGE 3

La villa de M. Ibrahim Souss
La grogne des voisins
PAGE 14

Cinéma américain
Les « majors » et les petits
PAGE 23

Le sommaire complet se trouve page 36

Un entretien avec un ancien conseiller de M. Zhao Ziyang

Le diagnostic d'un exilé chinois

Arrivé récemment en France, où il a l'intention de s'installer (le Monde *du 6 septembre), M. Chen Yizhi est la personnalité chinoise la plus haut placée à avoir fui son pays après les massacres de la place Tiananmen. Proche collaborateur de l'ex-secrétaire général du PCC Zhao Ziyang – limogé en juin, – il a été depuis 1979 successivement responsable de la réforme rurale, urbaine et politique. Ses connaissances des arcanes de la vie politique et de la situation économique chinoises fournissent sur les récents événements une lumière nouvelle.*

M. Chen est convaincu que la chute de M. Zhao était préparée de longue date par *« les vieux conservateurs, les privilégiés du régime, ceux qui ont étudié en URSS dans les années 50 et ceux qui ont fait carrière en dénonçant les autres »*, qui avaient déjà demandé à l'automne dernier son limogeage à M. Deng Xiaoping et qui se sont systématiquement opposés à la politique de réforme de M. Deng *« depuis 1982 »*.

« Le mouvement étudiant du printemps dernier, explique M. Chen, *n'a été qu'un prétexte ; s'il n'avait pas eu lieu, Zhao aurait été renversé pour un autre motif. Ils voulaient mettre un terme à dix années de réformes. »*

« Zhao était convaincu qu'une économie planifiée de type stalinien ne pouvait marcher en Chine et qu'il lui fallait une économie de marché (...). Il a autorisé l'émission d'actions aux ouvriers, ce qui l'a fait accuser de capitalisme. Il voulait séparer les pouvoirs du gouvernement et ceux du parti. Les vieux conservateurs mettaient au contraire en avant la planification et pensaient que cette séparation des pouvoirs allait détruire leur pouvoir. »

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde LIVRES

La mort de Georges Simenon

- « Je le croyais invincible », par Alain Demouzon.
- « La dernière carte de visite », par Gérard Mordillat.
- Un admirateur inattendu : John Cowper Powys.
- Anne-Marie Garat prend son envol ; Le livre monstre de Serge Doubrovsky ; Les allées-venues de Vassilis Alexakis ; La grande saga de Jean Vautrin.
- Un entretien avec M. Claude Cherki, nouveau patron des Editions du Seuil.
- La philosophie, par Roger-Pol Droit : Ne pas oublier Palante.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Un inédit de Georges Perec.
- La chronique de Nicole Zand : Luba Jurgenson.

Pages 15 à 22

Pascal QUIGNARD

Les escaliers de Chambord
roman

"L'admirable, chez Quignard, est dans la liberté de l'écrivain parvenu à la complète maîtrise de ses moyens." *Angelo Rinaldi/L'Express*

GALLIMARD nrf

Vingt et une compagnies dénoncent l'incohérence du trafic aérien

Les « bouchons » du ciel européen

Les compagnies européennes en ont assez de voir leurs avions retardés par les incohérences des systèmes nationaux de contrôle du trafic aérien. Leur association (AEA) a publié, le 6 septembre, à Bruxelles, un Livre blanc demandant aux gouvernements, à la Commission, au conseil des ministres et au Parlement de la CEE, de mettre en chantier une réforme qui devrait déboucher, en 1991, sur la création d'un seul organisme de contrôle du trafic à l'échelle du continent.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La situation n'était déjà pas brillante en 1988, puisque les vingt et une compagnies membres de l'Association of European Airlines (AEA) ont perdu, l'an dernier, 330 000 heures en raison des retards imputables au contrôle aérien et que 20 % de leurs vols sont arrivés à destination avec au moins 15 minutes de retard. Cette perturbation s'est encore aggravée en juin et en juillet derniers, et elle a atteint 30 % des vols réguliers.

Les compagnies incriminent la parcellisation des systèmes nationaux de contrôle aérien, qui, selon elles, est devenue un obstacle au développement du trafic. *« En Europe,* souligne M. Karl-Heinz Neuémeister, secrétaire général de l'AEA, *nous dénombrons vingt-deux systèmes nationaux utilisant quarante-deux centres de contrôle en route avec des niveaux d'équipements et de performances tellement différents qu'ils sont incompatibles... »*

Par comparaison, l'espace aérien américain, qui est deux foix plus vaste que les vingt-deux Etats européens concernés, est géré par un système unique, fort de vingt-deux centres seulement. Autrement dit, pour une même distance, un avion effectuant la liaison Chicago-Boston parlera à trois « aiguilleurs du ciel » et un avion effectuant la liaison Francfort-Madrid à sept.

La division de l'Europe de l'air se fait aussi sentir dans l'incapacité où se trouvent les ordinateurs de dialoguer entre eux pour gérer le trafic : les contrôleurs des différents pays sont obligés d'utiliser le téléphone pour se transmettre les avions. Si les pays du Nord acceptent de réduire l'intervalle entre deux avions à 5 milles nautiques, la France et le Portugal exigent 10 milles, l'Espagne 15 milles, l'Italie 30 milles et la Grèce 60 milles. Cela varie en fonction de la qualité de la couverture radar.

Chaque pays a réglementé à sa manière l'espace aérien supérieur. Pour les Pays-Bas, celui-ci commence à 30 000 pieds (10 000 m), pour la RFA à 24 500 pieds (8 100 m) et pour la France à 19 500 pieds (6 500 m). Les appareils montent et descendent en gaspillant du carburant au gré des réglementations.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 29.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1,600 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

Débats

CULTURE

L'orthographe, la langue et le pays

par JEAN-PIERRE COLIGNON (*)

UNE fois de plus, une réforme de l'orthographe française est à l'ordre du jour, prônée par des enseignants notamment, et évidemment soutenue par des fabricants d'ordinateurs et autres produits informatisés.

Les réactions des Français consultés lors de sondages n'aident pas à clarifier le problème : si une large majorité des personnes interrogées admettent que la langue française a une orthographe compliquée, difficile, une majorité d'ampleur égale considère que cette complexité fait partie du « génie » du français... Et les concours d'orthographe sont populaires.

On constate, aussi, que les usagers souhaitent être guidés, veulent qu'on leur indique une seule orthographe. Accepter des doubles graphies, multiplier les tolérances orthographiques qu'on avaliserait ici et qu'on refuserait là, tout cela constitue le type même des mauvaises « bonnes idées »...

L'affaire du « niveau »

Aux enseignants qui désirent une réforme de l'orthographe s'opposent un bon nombre de leurs collègues qui défendent en bloc l'orthographe actuelle, au nom de l'« *effort nécessaire* », de l'« *apprentissage de la rigueur et de la précision* ». Le courrier reçu au *Monde* reflète aussi cette prise de position-là.

Même si les difficultés des instituteurs et des professeurs sont réelles et méritent attention et réflexion, certains communiqués rédigés par des enseignants, où ces derniers s'avouaient littéralement impuissants à enseigner l'orthographe, nous ont pourtant scandalisé, car témoignant d'un fâcheux état d'esprit « munichois » qui en bien des circonstances n'a que trop tendance à se manifester en France. Il s'agissait là de propos excessifs, donc à négliger...

On ne voit pas pourquoi, *a priori*, les enseignants d'aujourd'hui seraient d'une compétence inférieure à celle de leurs prédécesseurs, ni pourquoi les élèves de 1989 seraient de moindre intelligence que les écoliers d'autres générations !... Faut-il voir là l'influence de l'affligeante carence orthographique des textes paraissant sur les écrans de télévision (titres de l'actualité, sous-titrage de films, etc.) et des dialogues à l'écriture quasi phonétique (par jeu... et aussi par souci de consommer moins de temps, donc de dépenser moins) des minitélistes ?

En revanche, il faut certainement expliquer ces lacunes orthographiques par une culture générale médiocre : non, « *le niveau ne monte pas* » – en particulier en ce qui concerne la connaissance de la langue, – du moins pas celui de la grande masse, et Frédéric Gaussen est dans le vrai, pensons-nous, lorsqu'il écrit : « *S'il y a un problème de niveau, il ne se pose pas pour l'élite* (1). » S'il était vrai que ce fameux « niveau » général « montait », parlerait-on de l'illettrisme croissant des Français ?... Témoignent de ce que nous affirmons ici les tests effectués par des enseignants et portant sur la connaissance du vocabulaire de base. A nos yeux, cette régression de la culture générale est *la première question fondamentale* dont il conviendrait de débattre.

Deuxième question essentielle : la complexité de l'orthographe française entraîne-t-elle une désaffection importante d'éventuels apprenants étrangers, voire un déclin de la langue française ? Ce déclin ne découlerait-il pas plutôt de l'affaiblissement du rôle politique et économique de la France ? Auquel cas, les responsabilités se situeraient en partie à un tout autre niveau.

Il semblerait, aussi, que les moyens mis à la disposition des différents centres et bureaux culturels français à l'étranger aient parfois été ridicules, et de ce fait employés de courtelinesque façon... Sur les chaînes publiques de télévision – dont le devoir est de participer à l'instruction de la jeunesse, – on attend toujours des émissions et des jeux intelligents de vulgarisation non pontifiante, portant sur tous les aspects de la langue française, voire de la francophonie en son ensemble.

Troisième question : n'y a-t-il pas, en fait, un problème de pédagogie de l'orthographe ? Il y a certes énormément d'exceptions, d'incohérences (dont un certain nombre de discordances qui ne sont qu'en apparence des aberrations), mais on doit surtout faire ressortir aux yeux des scolaires les indéniables constantes orthographiques du français, que ce soit en orthographe d'usage ou en orthographe grammaticale...

Quatrième question, à laquelle les enseignants sont en principe les mieux placés pour répondre : une simplification de l'orthographe est-elle absolument nécessaire, notamment pour consacrer plus de temps à d'autres aspects de la langue (acquisition du vocabulaire, en priorité) ou à d'autres disciplines ? La réponse argumentée et objective à cette question aiderait sans nul doute à se forger une opinion raisonnée, et raisonnable.

Dépassionner

Un examen froid, dépassionné, de la situation actuelle oblige à constater que le français, au fil des dernières décennies, a perdu de son importance en tant que langue des organisations internationales, en tant que langue d'élaboration et de diffusion des produits de l'économie, de la science et des techniques (entre autres, en informatique), et, encore, comme langue d'élaboration et de diffusion des produits audiovisuels.

Ce recul est-il dû exclusivement à un manque de moyens matériels, à un manque de volonté politique, d'imagination et de combativité ? N'a-t-on pas – ici comme en d'autres domaines – englouti dans de dispendieux « coups » de prestige médiatisés des fonds qui eussent été mieux employés à la propagation du français dans le monde (ce qui n'aurait pu que servir les intérêts politiques et économiques du pays) ? Si oui, une réforme de l'orthographe ne suffirait pas à enrayer ce déplorable processus...

S'il s'avérait que la difficulté d'apprentissage du français est incontestablement à l'origine du déclin de notre langue dans le monde, il faudrait en déduire qu'il serait alors irréaliste de vouloir à la fois que le français fût parlé et écrit par de plus en plus de gens et souhaiter conserver l'orthographe actuelle. Comme on ne peut fermer les yeux sur ce déclin, il faudrait envisager non une « réforme », sans doute, car une forte majorité des personnes interrogées par sondages sont opposées à un bouleversement brutal qui exigerait une longue période d'adaptation (et entraînerait pour l'Etat – et pour les éditeurs d'ouvrages scolaires et de dictionnaires – de considérables dépenses qui ne s'imposent pas vraiment par les temps qui courent et dont les Français feraient les frais), mais une « *harmonisation simplificatrice* ».

Cette « simplification » modérée, qui pourrait assurément recevoir l'approbation de tout le monde – à l'exception, il ne faut pas rêver, des adeptes de l'immobilisme crispé et des tenants d'une réforme illimitée outrancière, – devrait porter sur des harmonisations et unifications concernant les accents (*cône/conique, rebelle/rébellion...*), les traits d'union (*un tête-à-tête/en tête à tête, un raz de marée/un rez-de-chaussée...*), les consonnes simples ou doubles (*enrubanner/rubaner, traditionnel/traditionaliste...*).

Seul le pouvoir politique peut décider et mener une réforme de l'orthographe, après avoir pris l'avis des différents milieux les plus compétents et les plus concernés. Aujourd'hui, les opinions paraissent évoluer en ce sens au sein du gouvernement de M. Rocard, si l'on en croit les dernières déclarations du premier ministre et celles de M. Jospin à « L'heure de vérité ».

Mais il nous semble bien que, d'une part, la réelle complexité de l'orthographe française n'est pas la seule cause de l'affaiblissement de notre langue dans le monde, et que – appliqué à l'Hexagone – ce débat ne devrait pas occulter le non moins réel appauvrissement du vocabulaire moyen connu parfaitement par les scolaires en général, qui ne fait que refléter le fossé croissant s'installant entre une élite très brillante et une masse populaire de moins en moins cultivée, instruite. Des deux problèmes, le premier n'est pas forcément, selon nous, le plus préoccupant dans l'immédiat. Les deux, en tout cas, exigent de la volonté, de l'énergie, du dynamisme... et des moyens.

(*) Chef du service de la correction du journal *le Monde*, membre du jury national des Championnats d'orthographe.

(1) *Le Monde* du 7 janvier.

EQUIPEMENT

Vaincre les Alpes... par le TGV

par HAROUN TAZIEFF

LA technologie française, lorsqu'elle le veut, peut être la meilleure du monde. Mais la myopie intellectuelle est mauvaise conseillère, qui engendre frilosité et parcimonie, lesquelles interdisent l'audace que tout projet d'envergure exige.

Je redoute que ne soit victime de cette myopie l'avance que la France a naguère prise grâce au génie des concepteurs et des réalisateurs du TGV. Depuis plusieurs mois, en effet, je retrouve cet esprit parcimonieux dans les réunions, parfois internationales, où l'on discute de la future liaison transalpine par voie ferrée à grande vitesse. Les projets proposés, défendus chacun par une ville ou un département différent, n'envisagent cette liaison qu'à vitesse, en vérité, moyenne : chacun de ces itinéraires en effet serpentera au fond des vallées dont l'inévitable étroitesse impose des tracés trop tortueux et des pentes trop fortes pour les vitesses qui autorisent l'appellation TGV.

Le problème à résoudre est tout d'abord d'ordre technique et, ensuite, d'ordre économique, c'est-à-dire politique. Technique pour commencer : pour mériter son appellation, le TGV doit désormais rouler entre 250 et 350 km/h, ce qui exige, d'une part une voie à rayon de courbure suffisamment long pour que tourner n'oblige pas à ralentir, d'autre part des pentes très peu marquées : environ 2 % au plus pour les trains de voyageurs, la moitié pour ceux de marchandises. Soit deux conditions *sine qua non* qu'interdisent les fonds de vallée comme les itinéraires à flanc de montagne.

Décideurs timorés

C'est pourquoi les projets par Chambéry et la Maurienne, Grenoble et le Grésivaudan, ou Genève et la vallée de l'Arve concernent non pas le TGV authentique, mais un prétendu TGV, semblable à ceux qui se traînent de Lyon vers Nice, Marseille ou Béziers, et de Dijon vers Genève... La seule façon de traverser un pays montagneux à 250 km/h de moyenne horaire ou plus est de le faire sous terre. Seul le tunnel, subhorizontal et sans courbes (ou avec des courbes larges à l'extrême), permet les vitesses des trains actuels, celles des TGV de demain.

Aspect économique ensuite. Depuis que je défends cette idée d'un tunnel long d'une centaine de kilomètres, soit je rencontre un accord assez enthousiaste, soit je me heurte à deux réactions négatives. La première répond à l'effroi d'avoir à investir dans le tunnel deux, voire près de trois fois plus d'argent que pour un pseudo-TGV « de vallées ». La seconde s'effraie, elle, de la longueur de ce tunnel. Sans d'ailleurs que les responsables y aient réfléchi : la longueur du RER sous le Grand Paris tout comme celle du métro leur auraient sinon démontré que ces 100 kilomètres n'ont rien d'excessif.

Ce manque d'audace pose, comme condition au choix d'un projet, la récupération aussi rapide que possible des fonds investis. Or cet investissement initial, quelle qu'en soit l'importance, sera, avec le TGV transalpin, remboursé très vite et rentable très tôt.

Pour plusieurs raisons. La première est la différence énorme entre le coût de l'entretien des voies en tunnel et celui des voies à l'air libre : celles-ci, et particulièrement en montagne, sont continuellement agressées par les variations de température, les alternances de gel et de dégel, les pluies, le ruissellement des eaux, les coulées de boue, les tassements de remblais, les glissements de terrain, les coulées de neige, les chutes de pierres, les dégringolades de blocs... Plus la vitesse du train est élevée, plus est redoutable l'impact de chacun de ces dangers potentiels, du simple affaissement de ballast ou du caillou s'abattant sur le pare-brise de la motrice aux événements de grande envergure.

Gain de temps et d'argent

Alors que, sous terre, la température est quasi invariable et aucune des agressions incessantes ou sporadiques qui à l'extérieur menacent la voie ferrée ne se manifeste. Même pas les tremblements de terre, ainsi que je l'avais découvert en 1960 au Chili, à l'occasion du plus puissant séisme de ce siècle, 8,7 degrés Richter.

Outre le trafic normal des passagers, de plus en plus important à mesure que se construira l'Europe, le trafic des marchandises croîtra en fonction de cette construction même. Le futur TGV transalpin n'atteindra dès lors sa signification entière qu'à la condition qu'entre les trains de voyageurs s'en intercalent d'autres, à grande vitesse authentique évidemment, pour marchandises et pour véhicules automobiles, voitures dites de tourisme aussi bien que poids lourds en charge.

Car la rapidité du franchissement de la barrière alpine signifiera, tant pour les conducteurs et les passagers des voitures que pour les chauffeurs de poids lourds et pour les marchandises qu'ils transportent, un tel gain de temps – et donc d'argent – qu'ils n'hésiteront pas à charger leur véhicule sur les TGV spécialement construits à cet effet pour le récupérer moins d'une heure plus tard, une fois les Alpes franchies.

L'importance politique d'une liaison TGV entre l'Europe et ses deux péninsules, l'italique et l'ibérique, est étroitement liée à son économie. Isolés par les Alpes et les Pyrénées, obligés à des transports de marchandises lents et coûteux aussi longtemps que des trains à grande vitesse ne les relieront pas à l'Europe, l'Italie, l'Espagne et le Portugal seront ainsi désenclavés et à même de s'intégrer beaucoup plus aisément et beaucoup plus harmonieusement aux « plats pays » septentrionaux. Cela d'autant qu'un réseau européen de trains à grande vitesse sera incessamment développé sur le continent. Sur le continent et non sur la seule « petite » Europe des Douze, mais de l'Atlantique à l'Oural : Gorbatchev, entre autres, le souhaite.

Un mot sur le parcours que je propose, lequel me semble le plus justifié au point de vue de l'économie, en ce qui concerne tant le gros œuvre que la desserte des régions concernées. Il se séparerait de la future bretelle TGV qui va contourner Lyon pour rejoindre Valence, soit à hauteur de Beaurepaire, afin de profiter des terrains SNCF de l'ancienne ligne Saint-Rambert-Rives, soit après la future gare de Lyon-Satolas. Elle passerait sous le massif pré-alpin de la Chartreuse par un tunnel d'une quinzaine de kilomètres, desservirait une gare TGV dans la vallée du Grésivaudan, à Lumbin par exemple, connectée avec Chambéry d'un côté et Grenoble de l'autre, et pénétrerait aussitôt sous les Grandes Alpes pour n'en émerger qu'à une centaine de kilomètres plus à l'est du côté de Suze.

Pour conclure, j'ajouterai, en tant que président de la section française de l'association internationale Mountain Wilderness pour la protection de la montagne, qu'une ligne TGV en tunnel respectera incomparablement mieux les paysages, la flore et la faune qu'une voie à ciel ouvert.

MARXISME

Gorbatchev laïque

par JEAN-JACQUES KIRKYACHARIAN (*)

COMME l'ont montré plusieurs articles du *Monde*, la question d'une redéfinition de la laïcité est à l'ordre du jour ; c'est même une question cruciale pour notre époque, marquée par l'affrontement parfois violent, toujours dangereux, des convictions et des cultures. Je crois utile de mettre en relief une idée et d'en proposer une illustration.

La laïcité sur laquelle a vécu notre République depuis un siècle était à la fois négative et trompeuse ; elle ne se définissait que par soustraction de ce qui était tenu pour socialement inessentiel ; c'était une sorte de loi Le Chapelier pour l'idéologie.

Prétention trompeuse, car cette soustraction laissait place à une forme bien déterminée de spiritualisme, cette sorte de kantisme que Lagneau a fort bien exprimée, et qui, convenablement affadi, s'épanouit dans les livres de morale du pasteur Wagner (qui a précédé Alain dans l'idéalisme *sui generis* des écoles normales).

∴

Or, ce dont notre monde a besoin, c'est d'une idée positive de la laïcité ; les différences ethniques, culturelles, religieuses, les convictions idéologiques, les appartenances ou solidarités communautaires, ne doivent pas rester à la porte de notre vie commune. Elles sont essentielles à cette vie, et la multiplicité, mieux, l'affrontement de ces différences est essentiel à la vie de chacune d'elles : sans la confrontation, elles sont en effet condamnées à s'étioler dans le radotage des piétés de conservation.

J'affirme que notre cher abbé Grégoire avait vu là-dessus fort juste et fort loin. Mais ma proposition d'illustration concerne le communisme. Je crois que ce que Gorbatchev et ses amis s'efforcent de réaliser – y parviendront-ils ? je n'en sais rien, – c'est le passage d'une société non laïque à une société laïque, et que cela n'est nullement en contradiction avec le marxisme, bien au contraire. Car ce qui a été représenté, assumé, vécu, imposé comme marxisme, c'est surtout une sorte d'idéologie subjective, au lieu de ce rationalisme exigeant que pratiquaient Marx et Lénine ; si le marxisme ne trouve pas sa place dans une rationalité moderne, donc laïque, il est condamné à réinventer ses perversions.

∴

Pour des raisons un peu différentes historiquement, cette asphyxie hors de l'air tonique des confrontations mène à la mort l'appareil du PCF. Je dis l'appareil non par mépris démagogique, mais pour une raison objective : c'est surtout à ce niveau que la confrontation s'annule, à travers les filtres, les protections, les médiations complaisantes qui sont censées rattacher l'appareil à la vie réelle (ce schéma vaut bien sûr pour d'autres, suivez mon regard).

Disons que le système de formation des cadres communistes ne fait pratiquement aucune place à la confrontation idéologique. C'est pourquoi il condamne ceux qui ne vivent spirituellement que par lui à l'inefficacité radicale des orgueilleuses solitudes.

On aura compris que ces exemples ont pour moi une importance autre que pédagogique. La laïcité d'aujourd'hui – si nous parvenons à lui donner vie – n'est pas consensus mou sur des valeurs imprécises ; elle doit être réflexion critique, au risque de la difficulté qu'incarnent les autres.

(*) Professeur de philosophie à Grenoble.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1989

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Télex MONDPUB 206 136 F

Tél. : (1) 42-47-97-27 Télex MONDPAR 650572 F Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐

6 mois ☐

9 mois ☐

1 an ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

921 MON03

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

POLOGNE : après de difficiles tractations

M. Mazowiecki présente la liste de son gouvernement aux élus de Solidarité

VARSOVIE
De notre envoyée spéciale

Les meilleures choses ont une fin, et, après l'excitation des premières séances de pluralisme parlementaire, après le suspense de la nomination d'un premier ministre de Solidarité, après les parties de bras de fer entre partenaires de la nouvelle coalition, les députés polonais – et surtout, semble-t-il, leurs électeurs – aimeraient bien maintenant qu'on se mette enfin à gouverner ce pays où le dollar gagne à présent mille zlotis par jour au marché noir (1) et où le prix du pain peut varier, à trente kilomètres de distance, de 250 à 750 zlotys.

Mais pour gouverner il faut un gouvernement, et ce qui paraît une banale évidence ailleurs relève déjà du tour de force dans la Pologne de l'inédit. La liste que devait présenter jeudi soir 7 septembre le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, au groupe parlementaire de Solidarité (OKP) réuni à huis clos, est le fruit de trois semaines de laborieuses tractations entre les quatre principales forces politiques du pays, Solidarité, le Parti communiste (POUP) et les deux anciens alliés du POUP devenus alliés de Solidarité, le Parti paysan unifié (ZSL) et le Parti démocratique (SD).

La difficulté de ces manœuvres laisse imaginer ce que sera la tâche quotidienne de coordonner un gouvernement dont le chef ne tient pas tous les leviers essentiels, puisque les ministères de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères et probablement des transports resteront aux mains des communistes.

Selon les déductions que l'on peut faire à partir des informations apportées ces derniers jours par les différents partenaires de la coalition gouvernementale, le POUP aurait dans le gouvernement Mazowiecki quatre portefeuilles, le ZSL quatre, le SD trois et Solidarité le reste, c'est-à-dire vraisemblablement sept. Chaque formation disposerait en outre d'un poste de vice-premier ministre. La répartition des postes de vice-ministres et de directeurs des importants offices centraux, comme celui de la planification par exemple, pourrait permettre de compenser tel ou tel déséquilibre.

Le ZSL affirme avoir obtenu les ministères de l'agriculture, de la justice, de la santé et de l'environnement ; le SD, ceux du commerce intérieur et de la technologie, le troisième étant encore mercredi « *en discussion* ». Réuni toute la journée au siège du comité central du POUP, le groupe parlementaire communiste n'a laissé filtrer pour sa part aucune révélation et devait se réunir de nouveau jeudi pour entendre les ministres désignés membres du POUP.

La télévision a annoncé mercredi soir que M. Mazowiecki avait reçu le général Kiszczak auquel il a proposé de conserver le ministère de l'intérieur. Il n'est donc pas exclu que trois membres importants du précédent gouvernement communiste se retrouvent aux mêmes postes, dans celui-ci : le général Kiszczak, le général Siwicki, ministre de la défense, et le chef de la diplomatie polonaise, M. Tadeusz Olechowski. M. Jacek Kuron, l'un des ténors de la gauche de Solidarité, aurait pour sa part accepté de devenir ministre du travail. Alors que la dernière rubrique en vogue dans la presse polonaise est de demander aux personnalités les plus diverses d'imaginer le gouvernement idéal, certains noms circulent avec insistance dans les milieux politiques, comme celui de M. Aleksander Hall, représentant d'un courant de droite libérale, ou ceux des économistes d'opposition Witold Trzeciakowski et Aleksander Paszynski, de l'économiste réformiste du POUP Wladyslaw Baka ou encore du journaliste d'opposition Marcin Krol.

Mauvaise humeur

M. Mazowiecki ne devait en tout cas pas avoir la tâche facile jeudi soir devant le groupe parlementaire de Solidarité, qui a manifesté ces derniers jours une certaine mauvaise humeur. En partie à cause de la lenteur de la formation du gouvernement et en partie pour en avoir été tenu à l'écart. « *Pourquoi ce processus prend-il des allures de conspiration ?* » demandait mardi, lors d'une réunion de l'OKP, le député Ryszard Bugaj. « *Que dois-je dire à mes électeurs,* renchérissait un autre, *que je ne sais rien de plus que les journaux ?* » Certains élus ont vivement regretté que le ministère de la justice ne soit pas attribué à une pesonnalité de Solidarité, d'autres que l'on envisage de garder comme vice-premier ministre représentant le ZSL M. Olesiak, « *déjà compromis à ce poste dans le précédent gouvernement* ».

Mais la plus grande bouffée de mécontentement est venue de Solidarité rurale, dont le chef, M. Jozef Slisz, trouve tout à fait injuste que l'agriculture soit laissée au ZSL. « *Si Solidarité rurale n'obtient pas un poste de vice-premier ministre et plusieurs postes de vice-ministre, elle n'acceptera rien* », a-t-il dit. « *On nous a proposé l'environnement, j'ai refusé. Nous voterons pour le nouveau gouvernement mais en nous plaçant en dehors.* » Dans une intervention très remarquée, M. Jacek Kuron a appuyé la revendication d'un poste de vice-premier ministre pour Solidarité rurale mais a demandé aux députés de comprendre que la formation du gouvernement relevait du premier ministre et non pas du groupe parlementaire. « *Si nous ne soutenons pas ce gouvernement, il périra* », a-t-il averti.

Après trois jours de passage en commissions parlementaires, la liste du gouvernement de M. Mazowiecki devrait donc être raisonnablement adoptée par les députés mardi prochain. Elle a déjà en tout cas reçu l'approbation de M. Lech Walesa qui, avant son départ pour Bonn, s'en est entretenu lundi soir avec M. Mazowiecki qu'il a « *plaint et encouragé* ». Les deux hommes sont bien sur la même longueur d'onde, indique-t-on dans leur entourage, et les dernières déclarations de Lech Walesa sur la participation des communistes au gouvernement visaient surtout à remettre à sa place son vieil ennemi Rakowski, le chef du POUP, qui avait manifesté au cours du week-end un triomphalisme bien mal venu.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Le dollar qui vaut environ 1 000 zlotys au taux officiel est passé de 4 000 zlotys en juin à 10 000 zlotys mardi et à 11 000 zlotis mercredi au marché noir.

URSS

L'ancien premier ministre ouzbek est condamné à neuf ans de camp pour corruption

Moscou. – L'ancien premier ministre d'Ouzbékistan (Asie centrale soviétique), M. Normankhanmadi Khoudaïberdiev, a été condamné, mercredi 6 septembre à Moscou, à neuf ans de camp de travail à régime sévère pour avoir reçu et distribué des pots-de-vin. La télévision a rendu public dans son bulletin d'informations du soir le verdict de la Cour suprême d'URSS.

Interviewé par la télévision après le verdict, l'ancien dirigeant ouzbek a déclaré qu'il comptait faire appel « *pour rétablir son honneur perdu* ». Le procureur avait réclamé douze ans d'emprisonnement, alors que la défense avait demandé l'acquittement, dénonçant « *de graves violations du code de procédure criminelle pendant l'instruction* ».

Manifestation à Bakou

M. Khoudaïberdiev, soixante et un ans, avait été « *libéré de ses fonctions* » en novembre 1984, puis exclu du Parti communiste ouzbek en 1986. Il était impliqué dans une énorme affaire de faux en écritures dans sa République qui consistait pour des dirigeants locaux à truquer les chiffres de la récolte du coton. Elle a abouti à la condamnation en décembre dernier du gendre de Léonid Brejnev, Youri Tchourbanov, à douze ans d'emprisonnement.

A Bakou, plus de cent mille personnes ont de nouveau manifesté mercredi soir et exprimé leur volonté de poursuivre la grève entamée lundi dans tout l'Azerbaïdjan contre le séparatisme arménien du Haut-Karabakh. Les manifestants demandent maintenant la venue sur place de M. Mikhaïl Gorbatchev ou de l'un de ses proches adjoints.

« *Si Gorbatchev ou Nikolaï Ryjkov, le premier ministre, ou à la rigueur Loukianov* [NDLR : Anatoli Loukianov, le vice-président du Soviet suprême] *ne viennent pas, nous n'arrêterons pas la grève et nous demanderons à quitter l'URSS* », a menacé sous les ovations M. Ekhebar Mamedov, un professeur d'histoire de l'université.

M. Muslim Mamedov, le premier secrétaire du parti de Bakou, a pris la parole pour déclamer en vers sa fidélité à l'Azerbaïdjan, mais, en raison des sifflets de la foule, il n'a pu poursuivre.

Le responsable des chemins de fer d'Azerbaïdjan, M. Elbruz Abdouaiev, a cherché ensuite à sensibiliser les grévistes sur les conséquences économiques de leur mouvement. « *C'est terrible, 39 000 wagons de marchandises sont bloqués en Azerbaïdjan* », a-t-il lancé, ce qui a suffi pour que la foule se laisse aller à des applaudissements de joie. Il a lui aussi renoncé à s'exprimer.

Les renforts de troupes spéciales du ministère de l'intérieur, arrivés ces derniers jours à Bakou, étaient tenus en réserve, installés discrètement dans des bâtiments aux alentours du lieu de rassemblement.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Dénonciation d'une « braderie du socialisme » en Pologne et en Hongrie

L'hebdomadaire idéologique du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), *Tribuna*, a publié, mercredi 6 septembre, une virulente attaque contre les « forces antisocialistes » à l'œuvre, selon lui, en Pologne et en Hongrie.

Après s'en être pris la semaine précédente au courant « révisionniste » en URSS (*le Monde* du 5 septembre), dans le cadre d'une série sur « *la lutte idéologique et la restructuration* », *Tribuna* estime que, « *en Pologne et en Hongrie, il ne s'agit pas à l'heure actuelle (...) d'une restructuration ou d'un renouveau du socialisme, mais d'un recul, d'une braderie du socialisme provoqués, d'une part, par des pressions extérieures, d'autre part, par l'opportunisme* ».

« *Solidarité est clairement de droite et antisocialiste. Il vise la destruction des forces marxistes-léninistes, y compris le Parti communiste polonais, et il soutient les forces antisocialistes en Tchécoslovaquie et ailleurs* », écrit l'auteur de l'article, M. Vladimir Petrak. Celui-ci prend soin de formuler ces appréciations à titre personnel, mais les observateurs soulignent qu'elles n'ont pu être publiées qu'avec l'aval des autorités supérieures du PCT.

L'auteur ajoute que « *la restructuration en Tchécoslovaquie et les processus similaires en RDA (...) témoignent au contraire d'attitudes réalistes et de processus qui se déroulent dans un solide cadre idéologique, sans folies politiques* ». – (*AFP.*)

PAYS-BAS : vainqueurs des élections législatives

Les chrétiens-démocrates de M. Ruud Lubbers pourraient former une coalition avec les socialistes

LA HAYE
de notre correspondant

Conformément aux pronostics, M. Ruud Lubbers, premier ministre sortant, a remporté les élections législatives anticipées du mercredi 6 septembre. Son Parti chrétien-démocrate (CDA) conserve ses 54 sièges à la Chambre et reste la première force politique des Pays-Bas. Selon toute probabilité, M. Lubbers sera donc appelé à diriger le futur gouvernement néerlandais.

Son principal concurrent, M. Wim Kok, n'est pas parvenu à hisser le Parti du travail (PVDA, socialiste) à la hauteur du CDA. Il cède même du terrain et ne compte plus que 49 sièges, contre 52 dans la précédente assemblée. M. Kok a cependant un motif de satisfaction : la coalition majoritaire que le CDA et le Parti libéral (VVD) formaient depuis 1982 sort affaiblie du scrutin.

Responsables de la crise qui avait amené le gouvernement à démissionner le 2 mai dernier, les libéraux perdent cinq de leurs vingt-sept députés. Ce recul entraîne automatiquement celui de la majorité parlementaire de centre droit : le CDA et le VVD ne détiennent plus ensemble que 76 des 150 sièges de la Chambre.

Dans ces conditions, la reconduction de la coalition sortante est incertaine, et on spécule à La Haye sur la possibilité d'une coalition de centre gauche associant les chrétiens-démocrates et les socialistes. Le parti Démocratie 66 (D'66), la plus petite des quatre « grandes » formations politiques néerlandaises, pourrait également en faire partie.

Avec douze députés (plus trois), le D'66 est salué comme le grand vainqueur du scrutin. Celui-ci se caractérise d'ailleurs par un véritable renouveau des petits partis qui donnent des couleurs à l'arc-en-ciel politique néerlandais. A gauche, l'alliance formée par les communistes, les pacifistes, les radicaux et les évangélistes s'est révélée électoralement payante : avec six sièges, elle double sa représentation parlementaire. A droite, les députés confessionnels conservateurs (SGP, RPF et GPV) ne sont plus cinq, mais six.

« La Hollande aux Hollandais »

Toutefois, la sensation de ces législatives vient sans conteste de l'élection de M. Jan Janmaat, dirigeant du Centre des démocrates. Une dénomination passe-partout sous laquelle se dissimule un parti raciste dont le programme tient en un slogan : « *La Hollande aux Hollandais.* » M. Janmaat avait été élu une première fois en 1982, avant de perdre son siège quatre ans plus tard. Il l'a reconquis en dépit du boycottage des médias. L'annonce du retour sur le devant de la scène du Centre des démocrates a fait dire à M. Lubbers : « *C'est la déconvenue du jour.* »

Inattendue, l'élection de M. Janmaat n'était pourtant pas imprévisible. Lors du scrutin européen du 15 juin, la liste du Centre des démocrates avait recueilli 0,8 % des suffrages. On avait alors calculé qu'il suffisait à M. Janmaat d'égaler ce score, le 6 septembre, pour redevenir député.

Au demeurant, les élections européennes avaient bien préfiguré les résultats enregistrés mercredi par l'ensemble des partis. En juin, le CDA s'était déjà imposé comme le favori des Néerlandais. La réédition de ce succès est à mettre au crédit personnel de M. Lubbers, qui s'impose de plus en plus comme la figure politique marquante des Pays-Bas des années 80-90, à l'instar du socialiste Willem Dress, premier ministre de 1948 à 1958. Nommé pour la première fois chef du gouvernement en 1982, M. Lubbers avait battu un record de précocité : il avait quarante-trois ans. Au cours de son probable troisième mandat consécutif, il battra un record de longévité politique. Mais il a annoncé, mercredi, qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession en 1994.

Avec qui M. Lubbers envisage-t-il de gouverner jusque-là ? Désireux de « *parler avec tous les partis* » afin de constituer « *un gouvernement fort* », le premier ministre n'écarte aucune hypothèse. La reine Beatrix doit nommer un « *informateur* » chargé d'examiner les différentes possibilités de coalition. Le Parti libéral (VVD) pourrait bien lui faciliter la tâche en renonçant à s'associer une nouvelle fois au Parti chrétien-démocrate. En effet, le rapport de forces entre les deux formations ne cesse de se déséquilibrer. Après avoir perdu neuf sièges aux élections de 1986, le VVD vient de subir un nouveau revers. Des voix s'élèvent en son sein pour estimer qu'une « *cure d'opposition* » permettrait au parti de se dégager de l'influence visiblement étouffante du CDA.

Recentrage

Un tel choix renforcerait les chances, qui ne sont pas minces, d'une coalition entre les chrétiens-démocrates et les socialistes. « *Il y a des différences entre nous : la campagne électorale les a accentuées, et il convient maintenant de les aplanir* », a déclaré à ce propos M. Lubbers, tandis que le chef de file du PVDA, M. Kok, disait son parti « *prêt à prendre ses responsabilités* ».

Pour le PVDA, les élections se suivent et n'en finissent pas d'être paradoxales. Il y a trois ans, il avait gagné cinq sièges mais n'était pas entré au gouvernement. Cette année, il perd trois sièges mais pourrait revenir aux affaires après douze ans d'absence. Cette situation s'explique autant par la fragilité de la majorité sortante que par la stratégie de renouvellement et de recentrage menée sous la houlette de M. Wim Kok. Son moindre mérite n'aura pas été de faire apparaître son parti comme un partenaire possible pour le CDA. Mais la manœuvre a aussi laissé des traces. Les trois sièges perdus sont dus à des transferts de voix qui se sont reportées, à gauche, sur l'alliance des petits partis radicaux et, à droite, sur le CDA ainsi que sur le centre des démocrates. L'électorat socialiste des quartiers populaires de Rotterdam, notamment, a fait le bonheur de M. Janmaat dans cette ville.

Le PVDA a aussi peu profité du fait que huit cent mille jeunes Néerlandais votaient pour la première fois : il n'aurait recueilli que 24,5 % de leurs voix, alors que 32 % seraient allées au CDA. Les électeurs « débutants » auraient aussi fait largement confiance au parti Démocratie 66. C'est au moins l'un des éléments avancés par M. Hans Van Mierlo, la figure de proue du D'66, pour justifier sa spectaculaire progression.

Seul véritable tribun du Parlement de La Haye, M. Van Mierlo réussit l'exploit, à soixante ans passés et après cinq campagnes électorales, d'être toujours un agitateur d'idées. Lui et son parti ont certainement bénéficié de la bataille Lubbers-Kok. Par son esprit d'analyse, son sens politique et ses positions médianes, M. Van Mierlo jouera certainement un rôle important dans les négociations qui vont s'engager pour la formation d'un gouvernement de centre gauche aux Pays-Bas.

CHRISTIAN CHARTIER.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le congrès du TUC

Les syndicats s'adaptent lentement aux nouvelles réalités

LONDRES
de notre correspondant

Le pays qui a créé les syndicats, au siècle dernier, est aussi celui qui, *depuis dix ans, au moins à l'Ouest*, s'est doté de la législation la plus contraignante à leur égard. Les entreprises disposent en effet, grâce à Mme Thatcher, d'un arsenal juridique impressionnant qui leur permet d'obliger les syndicats à tenir des scrutins à bulletin secret avant de pouvoir déclencher une grève. Les pénalités financières en cas de non-observation de cette règle, qui peuvent aller jusqu'à la saisie des avoirs du syndicat, sont particulièrement dissuasives.

Le congrès annuel de la confédération des syndicats britanniques, le TUC, condamne rituellement cette législation. Mais il se trouve cette année en contradiction avec le Parti travailliste, qui s'apprête à accepter, au nom du réalisme, l'essentiel de la législation antisyndicale de la décennie écoulée. Cette controverse a pour toile de fond la volonté du leader travailliste, M. Neil Kinnock, de *prendre davantage ses distances* avec le TUC, qui reste pourtant le « banquier » de son parti.

Les congressistes du TUC, réunis à Blackpool, ont voté à l'unanimité, mardi 5 septembre, une motion invi*tant les travaillistes, s'ils revenaient* au pouvoir, à mettre à l'abri d'une éventuelle saisie judiciaire les fonds des syndicats – qu'il aient, ou non, consulté leurs adhérents, par bulletin secret, sur l'opportunité d'une grève.

L'idée européenne

Il ne s'agit que d'une partie des textes que les conservateurs ont fait adopter depuis dix ans, mais le public, favorable dans sa majorité à cette limitation essentielle du pouvoir syndical, en retient surtout l'idée que les syndicats, à la différence de M. Kinnock, n'ont toujours pas accepté l'esprit de cette législation elle-même. Le dirigeant travailliste a aussitôt essayé de limiter les dégâts en affirmant que la motion votée mardi « *n'était pas incompatible* » avec la nouvelle ligne suivie par son parti.

Cette affaire a dominé le congrès du TUC, qui s'achève vendredi 8 septembre. Elle a peut-être masqué l'évolution réelle de cette institution qui, plus lentement sans doute que le Parti travailliste, essaye de s'adapter aux changements intervenus dans la société britannique depuis dix ans.

L'image traditionnelle du TUC *est celle d'une réunion d'hommes* mûrs, plutôt corpulents, enveloppés d'un nuage permanent de fumée. Le congrès a élu sept femmes supplémentaires à son conseil général, ce qui porte à quinze (sur cinquante-trois membres) le nombre de femmes que compte cet organisme dirigeant. Un tiers des syndiqués, en Grande-Bretagne, sont des femmes.

Le TUC a également confirmé sa conversion à l'idée européenne, qui avait été proclamée solennellement lors du précédent congrès, en septembre 1988, lorsque M. Jacques Delors avait été invité à s'exprimer, ce qui avait déclenché la colère de Mme Thatcher. Les contacts se sont multipliés avec les syndicats du continent, même si l'échéance de 1992 continue à inquiéter souvent les adhérents de base.

Après des années de déclin et d'humiliantes défaites face à Mme Thatcher, le mouvement syndical a paru, ces derniers mois, en voie de rétablissement. Les grèves de la BBC, des chemins de fer et du métro ont toutes abouti à des augmentations de salaires que les patrons de ces services publics avaient rejetées, au départ, comme totalement irréalistes.

Le creux de la vague est-il atteint ? Le TUC comptait 12,2 millions d'adhérents en 1979. Il n'en a plus que 8,7 millions. Alors que le nombre des salariés n'a cessé d'augmenter depuis 1983, celui des syndiqués a continué de diminuer. Le plus grave pour le mouvement syndical est qu'il paraît toujours incapable de recruter dans les nouvelles entreprises, généralement de taille moyenne, qui se sont créées dans la sphère des services au cours des années quatre-vingt.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA

Deux chrétiens-démocrates mis en cause dans des affaires d'espionnage

Le président de la commission parlementaire chargée des services de sûreté de la Chambre des députés de Berlin-Ouest a démissionné, mercredi 6 septembre, après avoir été mis en cause dans des affaires d'espionnage par le magazine *Stern*.

Selon *Stern*, une enquête du contre-espionnage ouest-allemand a révélé que M. Klaus Franke (CDU) avait eu des contacts avec la Stasi (police secrète est-allemande). Il aurait été lié d'amitié pendant vingt ans avec un sergent des services secrets soviétiques à Bonn, M. Heinz Suetterlin, qui était l'amant d'une secrétaire du ministère des affaires étrangères ouest-allemand et a fui la RFA en 1967.

La démission de M. Franke intervient quelques jours après la mise en cause, également par la presse, de l'ancien responsable des services de sûreté de Berlin-Ouest, M. Heinrich Lummer, actuellement député au Bundestag.

Le *Stern* et le *Spiegel* ont accusé M. Lummer, chrétien-démocrate, d'avoir eu des contacts avec les services secrets est-allemands dans les années 70 et 80, notamment avec une jeune Berlinoise de l'Est vraisemblablement membre de la Stasi.

Un porte-parole de la Chambre des députés a indiqué, sans plus d'explications, que M. Franke avait démissionné alors que la commission parlementaire qu'il présidait devait se saisir, jeudi, de l'affaire Lummer. Les deux hommes sont considérés comme des tenants de l'aile droite du parti du chancelier Helmut Kohl. – *(AFP.)*

Chaque année depuis 1967, nous obtenons
80 à 90 % de reçus dans les classes prépa
MEDECINE PHARMACIE
● Une année de préparation scientifique intensive d'octobre à juin pour les bacheliers D et C
● Également groupes spéciaux de recyclage scientifique pour bacheliers littéraires
CEPES
La première préparation de France depuis 1967
57, rue Charles Laffitte
92200 NEUILLY SUR SEINE
47 45 09 19 - 47 22 94 94

Diplomatie

La reprise des négociations de Vienne

Les Occidentaux restent décidés à parvenir « avant un an » à un accord de désarmement conventionnel en Europe

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Noble cause que celle du désarmement. A Vienne, où les délégués des pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie se sont retrouvés jeudi 7 septembre pour la troisième session des négociations sur la réduction des armes conventionnelles, on donne volontiers dans les propos lénifiants, on se félicite des bonnes dispositions dont ont fait preuve jusqu'ici les partenaires. Il ne viendrait à l'idée de personne d'évoquer spontanément les quelques problèmes ou inconvénients induits par cette belle entreprise au service de la paix.

« *Vous vouliez du désarmement, en voilà* », avait dit en quelque sorte le président Bush en mai dernier, lors du sommet de l'OTAN, en formulant quelques audacieuses propositions témoignant de sa volonté de jouer le jeu du désarmement conventionnel tambour battant. On veut rester sur cette lancée : côté occidental, on veille à ne pas l'enrayer en se livrant *publiquement et prématurément* à des ratiocinations bassement intéressées. Le moment n'est venu ni pour les Etats européens de s'inquiéter ouvertement de l'avenir de leur industrie d'armement, ni pour les *militaires de faire part de leurs états* états d'âme à la perspective de devoir, bientôt peut-être, envoyer à la casse une part non négligeable de leurs jouets préférés. Le moment n'est pas jugé opportun non plus pour s'interroger à voix haute sur la révision d'une doctrine de défense occidentale qui, si tout va bien dans les négociations, en sortira mise à mal. Il n'est même de bon ton pour personne de s'adonner publiquement à des études prospectives de l'économie du désarmement, ni de spéculer sur la répartition de son coût entre alliés (il faudrait pour détruire un char deux cents heures de travail) ou sur les dividendes futurs.

Silence, on désarme : telle semble donc être la consigne dans le camp occidental. « *Il y a des questions dont il vaut mieux ne pas s'occuper trop tôt* », dit M. Ledogar, chef de la délégation américaine, qui doit céder sa place dans quelques jours à M. James Woolsey. L'idée, en effet partagée apparemment par tous les membres de l'OTAN, est qu'il faut se concentrer pour le moment sur l'essentiel, à savoir obtenir un accord de désarmement avec les Soviétiques, et que, pour tout le reste, on s'arrangera entre alliés.

Divergences transatlantiques

L'un des aspects les plus animés de cette cuisine interne devrait être, une fois conclu l'accord avec le pacte de Varsovie sur la définition et les montants globaux pour chaque alliance des matériels à réduire, la répartition de ces réductions entre pays alliés. D'intéressantes discussions devraient alors avoir lieu sur des thèmes comme « je détruis des chars pour deux, mais je garde mes hélicoptères », *ou bien « j'ai de meilleures* raisons que le voisin de ne pas toucher à mon aviation ». On en n'est pas là, mais d'âpres marchandages sont en perspective, auprès desquels les discussions qui se sont déroulées *ces dernières semaines au quartier* général de l'OTAN à Bruxelles ne sont sans doute encore que de courtoises conversations de salon.

Pour répondre aux vœux des Américains, ces discussions auraient dû *permettre aux alliés de déposer ce* jeudi sur la table des négociations à Vienne un nouvel ensemble de propositions, dernier élément du projet occidental de traité relatif au contrôle. Finalement, ils n'en déposeront qu'une partie, celle qui prévoit

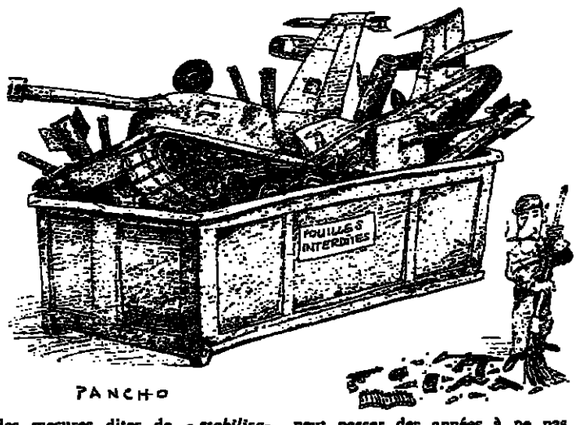

des mesures dites de « *stabilisation* », c'est-à-dire les contraintes à imposer aux activités militaires (notification des manœuvres, etc. Ils ne sont parvenus à s'entendre dans le *délai souhaité* par les Américains ni sur les procédures d'échange d'information, ni sur les mesures de « *non-contournement* », ni sur celles de vérification, toutes choses pour les*quelles ils annoncent leurs propositions* pour le courant du mois de septembre.

On aurait certes mauvaise grâce à reprocher aux Occidentaux ce retard, puisque, en fait toutes les propositions sur la table à Vienne émanent d'eux et qu'eux seuls à ce jour donnent son rythme à la négociation. Mais cet épisode montre que si l'objectif global n'est contesté par personne, on rencontre des difficultés à mesure que l'on quitte les sphères de la haute diplomatie et qu'on se rapproche des mesures d'application concrètes. En l'occurrence, il est apparu à Bruxelles, et ce n'est pas très surprenant, que les pays *situés hors de la zone de réduction* (Etats-Unis et Canada) n'ont pas exactement les mêmes intérêts que leurs alliés européens. Les Américains tiennent fermement au principe selon lequel ne peut faire l'objet de réduction, de comptage, de vérification, que ce qui est situé en Europe entre l'Atlantique et l'Oural. Quand les Européens demandent que soit incluse dans le traité une clause répressive de non-contournement pour éviter une concentration au-delà de l'Oural de forces soviétiques qui pourraient être rapidement déplacées, les Etats-Unis rechignent, car ils redoutent qu'en échange Moscou ne réclame un droit de regard sur leur force navale, par exemple.

A l'inverse – et c'est à ce stade la principale difficulté au sein de l'OTAN, – les Américains proposeraient volontiers des mesures de vérification en Europe beaucoup plus draconiennes que celles que les Européens sont prêts à accepter, notamment une clause concernant la production d'armements qui soumettrait les industries concernées à un contrôle de ce qui est destiné à l'exportation ou au déploiement en Europe. Une perspective qui, évidemment, n'enthousiasme guère les pays producteurs européens, auxquels le désarmement en lui-même pose déjà un certain problème. On a beau se dire en effet que plus on réduira le volume des armements, plus on sera incité à moderniser les matériels restants, il est clair que la compétition n'en deviendra que plus âpre, que les plus performants seront les gagnants et que les Etats-Unis partent assez bien placés. Mais, encore une fois, le désarmement est généralement considéré comme un bien en soi, et la conjoncture actuellement comme une chance à ne pas gâcher par des comptes d'apothicaire. C'est donc sur le front Est-Ouest que se livre, en rangs serrés, le combat essentiel. L'objectif principal, pour les six semaines de négociations qui commencent, est de parvenir à un accord avec les Soviétiques sur la définition des catégories d'armements concernées.

Bien que le pacte de Varsovie n'ait pas encore officiellement répondu aux dernières propositions américaines, on sait déjà que la négociation sera ardue sur l'aviation et sur les effectifs. Les Occidentaux souhaitaient au départ cantonner les discussions aux moyens terrestres d'attaque et renvoyer à plus tard une négociation qu'ils disaient être com*plexe sur les forces aériennes. Ils ne* voulaient pas aborder la question des effectifs, l'échec d'une précédente négociation ayant montré que l'on peut passer des années à ne pas s'entendre sur le fait de savoir s'il faut comptabiliser ou non parmi l'effectif les gendarmes ou les gardes-frontières, par exemple.

La spectaculaire volte-face du président américain, qui a proposé tout à coup, en mai, un plafonnement pour les avions de combat à 15 % au-dessous du niveau actuel de l'OTAN et une limitation à deux cent soixante-quinze mille hommes des troupes américaines et soviétiques stationnées en Europe, a visiblement pris de court les Soviétiques, qui se sont retirés sur des positions de repli. Ils veulent à présent exclure du champ de la négociation une partie de leur défense aérienne, les intercepteurs stratégiques, dont ils évaluent le nombre à mille huit cents. Les Occidentaux ne sont évidemment pas prêts à conclure un accord qui instaurerait une parité dans le domaine des armements terrestres mais maintiendrait une supériorité aérienne du pacte de Varsovie, même si le chef de la délégation soviétique jure ses grands dieux que les intercepteurs stratégiques ne seraient d'aucune utilité dans un combat aérien. La négociation, vraisemblablement très technique, promet d'être difficile sur ce point.

Elle le sera encore plus sans doute, car elle est plus politique, sur la question des effectifs. L'URSS n'accepte pas à ce stade que ne soient limités que les effectifs de GI stationnés en Europe et pas les autres (ceux de la Grande-Bretagne, de la France, du Canada, des Pays-Bas, stationnés hors de leur territoire national). « *Il n'y a pas de logique dans cette proposition*, dit l'ambassadeur soviétique, *son seul sens, c'est que l'OTAN veut garder une supériorité.* » A quoi les Occidentaux répondent que la seule logique de Moscou dans l'affaire est de disloquer plus sûrement le dispositif allié en Allemagne, que, pour leur part, ils ne veulent pas se relancer dans d'interminables débats sur les effectifs et qu'ils ne sont prêts à concéder ces réductions de troupes américaines avec une contrepartie sur les troupes soviétiques que parce qu'elles sont facilement vérifiables. A quoi l'on pourrait ajouter que cette proposition du président Bush rencontre tout à fait opportunément les désirs d'une partie du Congrès américain. Le calendrier qu'avait suggéré M. Bush (six *mois à un an pour conclure un* accord, deux à trois ans pour l'appliquer) est-il plausible ? « *Il est audacieux, mais nous relevons le défi* », dit l'ambassadeur soviétique, et il affirme que si le pacte de Varsovie n'a pour l'instant présenté aucune proposition formelle à Vienne, c'est « *pour ne pas réduire sa flexibilité dans la négociation* ».

Il y a bien sûr d'autres raisons. L'Union soviétique a sans doute un besoin urgent d'alléger son budget de défense, et donc son dispositif militaire. Mais peut-être pas, malgré tout, au rythme d'enfer proposé par les Américains, et qui signifierait, pour elle, entre autres, la destruction, en trois ans, de 40 000 chars et la démobilisation, c'est-à-dire la reconversion, de plusieurs centaines de milliers d'hommes. L'URSS a besoin aussi de moderniser son armée, et elle a déjà commencé, mais sans doute pas non plus à une telle allure. Enfin, elle se réserve sans doute aussi de choisir elle-même le moment le plus opportun pour relancer son idée fixe : le désarmement nucléaire tactique, au moyen soit du blocage, soit du déblocage des négociations conventionnelles.

Du côté occidental, l'administration américaine a tout intérêt à maintenir la pression. M. George Bush a trop bien mesuré le bénéfice qu'il a tiré, sur les plans intérieur et extérieur, de son initiative de mai dernier pour paraître lâcher prise en chemin. Les Allemands, en raison notamment de l'échéance électorale de la fin 1990, sont encore plus pressés, beaucoup plus qu'aucun autre des alliés. M. Mitterrand, pour sa part, avait qualifié de « *raisonnable* » le calendrier proposé par le président américain, mais pas pour autant de contraignant. La France, en tout cas, se garde bien de monter en première ligne dans cette négociation. Elle joue le jeu, souscrit à l'objectif global et aux propositions chiffrées de M. George Bush, y compris sur l'aviation. Mais le président de la République a immédiatement pris remarques en annonçant qu'il n'accepterait aucune réduction pouvant avoir une incidence sur la force française de dissuasion. Il faudra jouer très serré, au moment de la répartition des coupes entre alliés, et faire valoir au mieux l'intérêt que l'Alliance en général peut tirer du statut particulier de la France pour préserver les capacités aériennes, et encore plus pour les accroître.

CLAIRE TRÉAN.

Silence, on désarme. Décidés à maintenir le rythme rapide que M. Bush avait donné en mai à la négociation, les Occidentaux renvoient à plus tard les difficiles ajustements auxquels va les conduire un éventuel désarmement en Europe.

Le sommet de Belgrade

Les non-alignés feraient le silence sur la présence syrienne au Liban

Le neuvième sommet des pays non alignés devait se terminer jeudi 7 septembre dans la soirée à Belgrade par l'adoption de plusieurs documents politiques et économiques sur les conflits régionaux, le terrorisme, le trafic de drogues, la dette, l'environnement, etc.

Dès mercredi soir, le comité politique avait mis au point le projet de résolution sur un des thèmes les plus controversés, le Liban. Ce texte, apprend-on de bonne source, se félicite de la décision du comité tripartite arabe (Algérie, Arabie saoudite et Maroc) de se réunir à Djeddah pour envisager la reprise de sa mission de médiation et apporte son soutien aux décisions du sommet arabe de Casablanca de juin dernier. En même temps, et tout en réclamant le retrait immédiat des forces israéliennes du Liban, il ne fait pas mention de la présence des forces syriennes dans ce pays, malgré les efforts de plusieurs délégations arabes qui auraient souhaité que l'on fasse référence au retrait de toutes les forces étrangères.

Dans la journée de mercredi, M. Khaddam, vice-président syrien, avait dénoncé en réunion plénière le « *régime confessionnel* » instauré au Liban par la France et accusé la « *clique militaire* » (le gouvernement du général Aoun) de bénéficier d'une aide militaire qu'il a chiffrée à un milliard de dollars.

Une passe d'armes a opposé mercredi le Pakistan et le président *afghan Najibullah, qui avait rejeté* sur Islamabad la responsabilité de la poursuite de la guerre en Afghanistan et l'avait accusé de mener une « *agression armée directe* » contre son pays pour y imposer « *une solution militaire* ». Usant du droit de réponse, Mme Nusrat Bhutto, ministre du gouvernement pakistanais que préside sa fille Benazir Bhutto, a affirmé que ces accusations étaient destinées à « *camoufler le rejet total du régime de Kaboul par le peuple afghan* » et jugé « *inacceptable que la tribune du sommet soit utilisée par le chef de ce régime pour traîner le Pakistan dans la boue* ».

Plusieurs chefs de délégation ont quitté Belgrade dès mercredi, sans attendre la fin du sommet. Le colonel Kadhafi s'était éclipsé plus mystérieusement, laissant courir le bruit de son arrivée imminente en Autriche. Il a finalement regagné Tripoli, pendant que des responsables autrichiens l'attendaient en vain, pendant plusieurs heures, à l'aéroport de Vienne. – *(AFP.)*

● **Xavier Lemire serait libéré au début d'octobre.** – Le Français Xavier Lemire, capturé le 14 août en Afghanistan, sera libéré « *dans une vingtaine de jours, c'est-à-dire au début du mois d'octobre* », a déclaré, mercredi 6 septembre, à l'AFP à Belgrade, le porte-parole de la délégation afghane au sommet des non-alignés, Mohammad Amani.

formidable chez NEUBAUER
Prix spéciaux
sur les derniers modèles 89
205 GTI 115 et 130 CV, VD, Gris Graphite. — 205 Roland-Garros. — 309 Diesel SRD et XAD, Blanc, Graphite, Magnum. — 309 Diesel Société, Beige. — 309 XS, Rouge. — 405 Break GR, 7 CV, Rouge Plaisir. — 405 GR (1,9 l) 7 et 9 CV. — 405 MI16, Magnum, Bois. — 405 SRI, Noire. — 405 SR, intégrale (× 4), Argent.

toujours plus avec la griffe
NEUBAUER
PEUGEOT
*en fonction des options choisies, sur présentation de cette annonce
8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Asie

CHINE

Un entretien avec un ancien conseiller de M. Zhao Ziyang

(Suite de la première page.)

Ainsi, raconte M. Chen, M. Li Peng, le premier ministre, a-t-il profité d'un voyage de M. Zhao en Corée du Nord pour organiser le 24 avril une réunion du parti sur un rapport préparé depuis des semaines par le maire de Pékin, pour dénoncer l'attitude du secrétaire général et les revendications des étudiants, présentant ces derniers comme des fanteurs de troubles décidés à chasser les vieux du pouvoir. Les conservateurs ont alors fait le siège de M. Deng pour qu'il réprime le mouvement et chasse M. Zhao.

« Au début, les étudiants étaient calmes », dit M. Chen, qui soutient leurs *« aspirations patriotiques »*. *« Mais*, poursuit-il, *chaque fois qu'ils voulaient évacuer la place Tiananmen, Li Peng les a provoqués. Ainsi, après le discours de Zhao le 4 mai, presque tous avaient repris les cours. Alors Li Peng convoqua les responsables des universités pour dénoncer les atteintes à l'ordre public et le caractère illégal des manifestations. Peu après, les étudiants redescendaient dans la rue et entamaient leur grève de la faim. »*

Le principal responsable de ce qu'il considère comme une sorte de coup d'Etat d'*« une toute petite minorité au pouvoir qui s'opposait au peuple »*, tandis que *« 70 % des responsables au niveau ministériel et 80 % des hauts cadres soutenaient les étudiants avant la loi martiale »* n'est pas, pour M. Chen, M. Li Peng. En dépit de sa présence au premier plan des conservateurs, il n'est qu'un *« prête-nom »*, *« manipulé par ce stratège qu'est* [le vice-premier ministre] *Yao Yilin, qui contrôle l'économie. Les instigateurs sont MM. Li Xiannian et Chen Yun »*, anciens membres du bureau politique. C'est ce dernier, octogénaire, tassé dans sa chaise roulante, *« qui porte la responsabilité de cette tragédie »*.

« J'ai peur d'être tué »

S'il est si dur contre MM. Li, Yao et Chen, l'ancien adjoint de M. Zhao Ziyang se montre plus compréhensif à l'égard de M. Deng : *« C'est un homme plein de contradictions*, affirme-t-il. *Il est sincèrement favorable aux réformes économiques et politiques, mais à condition qu'on ne touche pas à la position dominante du parti, où il a fait toute sa carrière. Derrière lui on trouve les vieux dirigeants ; il ne peut pas les offenser, sinon ce serait dangereux pour lui. Il a donc sacrifié Zhao pour se sauver lui-même. C'est aussi pourquoi il a fait venir des responsables de province, moins influencés par les conservateurs, comme Jiang Zemin* [le nouveau secrétaire général du PCC] *de Shanghaï et Li Ruihan de Tianjin. Deng est désormais marqué d'infamie pour l'éternité, alors que Zhao est devenu un héros de tragédie. »*

M. Chen, comme d'autres dissidents, espère que les contradictions entre les nouveaux maîtres de la Chine ne pourront que les affaiblir, à un moment où ils sont confrontés à la résistance passive de la population urbaine et à une situation économique qu'il juge plus sérieuse même que la crise politique. Et pourtant, la répression *« est pire que la révolution culturelle »*. De nombreux réformistes ont été arrêtés, battus ou torturés, exilés à la campagne, de même que des membres de leur famille. En ce qui le concerne, *« j'ai enregistré cent heures de témoignages sur bande magnétique et j'en ai déposé des copies dans six pays car j'ai peur d'être enlevé ou tué par les gens de Li Peng »*.

Le taux d'inflation (28 % au cours du premier semestre, 35 % à Pékin), le mécontentement des paysans dont les récoltes ne sont plus payées en argent mais *« à moitié avec des bons »*, l'incapacité de résoudre les problèmes de base alors que les réformes sont bloquées et leurs promoteurs pourchassés, lui font penser que *« la situation du gouvernement est très difficile. Il aura du mal à durer deux ou trois ans. Nous ne sommes plus à une époque barbare, on ne peut plus nous contrôler seulement par la force, ça ne peut pas continuer longtemps ainsi »*.

Communiste depuis trente ans, M. Chen a désormais perdu sa foi et ses illusions. Elles avaient pourtant survécu à la révolution culturelle pendant laquelle, dit-il les larmes aux yeux, *« j'ai été emprisonné pour avoir écrit une lettre à Mao Zedong, mon oncle et mon père ont été battus à mort, ma fiancé s'est suicidée et ma grand-mère est morte de douleur »*. *« Le massacre du 4 juin a véritablement changé l'histoire de la Chine car il a enterré les résultats de dix ans de réforme ; et les vieux conservateurs ont enterré le parti. Tous ceux qui croyaient en lui l'on abandonné parce qu'il va à contre-courant de l'histoire et ne peut plus représenter le peuple. »*

Le PCC peut-il se réformer ? *« Il est contre le peuple et ses revendications raisonnables. Je ne crois pas que la plupart des membres du parti soient mauvais, ils veulent aussi la réforme économique et la démocratisation, mais ils ne peuvent pas s'exprimer dans ce système. » « Pas plus que la Chine ni la Yougoslavie après quarante ans de socialisme, ni la Hongrie trente ans après 1956, ni la Pologne n'ont réussi à convaincre les gens de travailler pour l'économie de l'Etat. L'URSS non plus ; et si Gorbatchev n'y arrive pas, il échouera à son tour. »*

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

● **L'ancien ministre chinois de la culture invité par M. Jack Lang.** — Le ministre français de la culture, M. Jack Lang, s'est déclaré *« peiné »* de l'éviction de son homologue chinois, M. Wang Meng (*le Monde* du 6 septembre) et l'a invité à *« venir se reposer en France dès qu'il le souhaitera »*. D'autre part, les dirigeants de Pékin ont rendu le 5 septembre un hommage posthume à Zhou Yang, l'ancienne bête noire des intellectuels chinois, surnommé *« le Jdanov chinois »*, décédé le 31 juillet dernier à l'âge de quatre-vingt-un ans et qualifié de *« remarquable dirigeant communiste sur le front de la culture »*. — *(Reuter, AFP.)*

● **TAIWAN : défection d'un pilote chinois.** — Un pilote de l'armée de l'air chinoise a fait défection mercredi 6 septembre, a annoncé le ministère de la défense taïwanais. Le lieutenant Jiang Wenhao a posé son Mig-19 sur l'île nationaliste de Quemoy, au large des côtes de la province méridionale du Fujian. La précédente défection remontait à novembre 1987. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD : les élections (blanches)

La courte victoire de M. De Klerk

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le Parti national (PN) au pouvoir a conservé de justesse la majorité absolue au sein de la Chambre blanche. Il perd, en effet, une trentaine de sièges et subit ainsi son plus important échec électoral depuis son accession au pouvoir en 1948. Il semble même, dans l'attente des résultats complets, qu'il n'atteindra pas la moitié des suffrages exprimés. Ce qui n'a pas empêché le président par intérim, M. Frederik De Klerk, de parler de *« victoire fantastique »* et de se déclarer satisfait du *« mandat clair »* donné pour *« le renouveau et la réforme »*.

Certes, le PN a limité les dégâts sur sa droite qui progresse beaucoup moins que prévu. Les conservateurs de M. Andries Treurnicht vont pratiquement doubler leurs députés, passant de vingt-deux à une quarantaine. Ils vont rester le premier parti d'opposition, statut qu'ils avaient conquis lors des élections de mai 1987 au détriment du Parti fédéral progressiste (PFP), mais leur gain en voix s'est relativement tassé.

Il semble bien que les partisans d'un retour à l'apartheid d'antan ont désormais fait le plein de leur clientèle. Ils ne sont pas parvenus à devancer les nationalistes dans la province la plus importante, celle du Transvaal, tout en s'implantant dans celle de l'Etat libre d'Orange, traditionnellement conservateur.

L'opposition libérale, représentée par le Parti démocrate, a, pour sa part, effacé son échec de 1987. Cette formation, créée en avril dernier, à partir du PFP, a gagné une douzaine de sièges, passant de 21 à au moins 33, un chiffre sans précédent. Ses trois chefs, MM. Zach De Beer, Denis Worrall et Wynand Malan, ont facilement été élus. Ils ne sont, cependant, pas suffisamment nombreux, pour peser sur une assemblée dominée par les nationalistes et les conservateurs. Ces derniers, à eux seuls, représentent près de 80 % des suffrages exprimés. Ils totalisent plus de 130 députés sur 166.

Abstentions indienne et métisse

Les élections aux chambres indienne et métisse, qui, pour la première fois, ont eu lieu le même jour que les élections réservées aux Blancs, sont passées largement au second plan. A la chambre des représentants (métis), le *« Labour party »* du pasteur Allan Hendrickse conserve largement le contrôle avec 73 députés sur 80, soit une perte de trois sièges seulement. En revanche, il n'y aura pas de majorité définie à la chambre des délégués (indiens). L'ancien leader, aujourd'hui contesté en raison d'affaires de corruption, M. Amichand Rajbanssi, a été réélu, mais son parti est devancé par une autre formation, *« Solidarity »*.

La participation à ces deux élections a été faible, comme ce fut le cas en août 1984, lors du premier scrutin qui avait abouti à l'établissement de ces assemblées ségrégguées, produits de la réforme constitutionnelle de 1983. Le pourcentage de votants n'est pas encore connu, mais il serait inférieur à 20 % chez les métis et légèrement supérieur à ce chiffre pour les Indiens.

Chez les Blancs, malgré une longue campagne électorale, les remous politiques provoqués par la démission, le 14 août, du président Pieter Botha et l'accession au pouvoir d'un nouveau leader en la personne de M. Frederik De Klerk, la participation a été pratiquement identique au scrutin de mai 1987, soit 69 %. Les experts s'attendaient à un chiffre record.

Le scrutin du 6 septembre n'apportera donc pas de bouleversements politiques importants. Le paysage électoral a été légèrement modifié, mais il reste relativement stable. Néanmoins, le PN a reçu un avertissement sévère. M. De Klerk estime, pour sa part, qu'il s'agit *« d'une victoire de la réforme, d'une réforme ordonnée par le maintien de la loi et de l'ordre »*. Le chef de l'Etat a calculé, en forçant un peu la dose, que 75 % de l'électorat sont en faveur du changement en additionnant les voix démocrates qui ne partagent pourtant pas les vues du pouvoir.

Heurts violents

M. De Klerk, qui est donc sûr de devenir officiellement président le 14 septembre, a déclaré qu'il avait désormais les coudées franches pour mettre en application le plan d'action de cinq ans adopté par le Parti lors de son congrès de Pretoria, fin juin. *« J'exercerai mon mandat sans regarder par-dessus mon épaule droite ou mon épaule gauche »*, a-t-il affirmé.

Le PN a limité les dégâts, et, malgré sa faible majorité, peut se maintenir au pouvoir pendant encore de longues années, surtout si le redécoupage électoral, dont on parle depuis longtemps, permet de réduire la menace conservatrice qui, en fait, est la seule sérieuse, du moins à long terme.

Tous les partis ont, bien évidemment, exprimé leur satisfaction à l'annonce des résultats. La communauté noire a, elle aussi, d'une certaine façon, gagné. Tout au long de la campagne, elle est parvenue à faire entendre sa voix et a montré qu'il fallait compter de plus en plus avec elle en réussissant à faire part de sa désapprobation par un large mouvement de grève mercredi. Selon la Confédération des syndicats noirs (COSATU), trois millions de personnes sont restées dans les *townships*, paralysant, à des degrés divers, la vie économique du pays. Pour la COSATU, il s'agit de la plus importante journée d'action jamais organisée.

Celle-ci a été émaillée de nombreux incidents qui, toutefois, n'ont pas perturbé le déroulement du scrutin. Des heurts violents se sont produits dans les cités métisses de la périphérie du Cap. La police a tiré sur les manifestants qui avaient édifié des barricades. Selon un premier bilan, non confirmé par la police, il y aurait au moins quatre morts. Mais celui-ci pourrait être beaucoup plus lourd. Plusieurs sources font état d'une centaine de blessés.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Proche-Orient

LIBAN

Beyrouth accueille avec circonspection la réactivation du triumvirat arabe

BEYROUTH
de notre correspondant

Le triumvirat arabe Maroc-Algérie-Arabie saoudite en charge de l'affaire libanaise a annoncé à partir d'Alger la reprise de ses activités le 13 septembre par une réunion à Djeddah au niveau des ministres des affaires étrangères. Il les avait interrompues au début d'août. Le 13 septembre, cela fera exactement six mois que l'actuelle phase de la guerre du Liban — la plus dure en plus de quatorze ans — aura commencé. Il restera encore deux mois et demi avant la fin de la mission de six mois confiée, fin mai, au triumvirat.

Le communiqué d'Alger précise que le triumvirat, *« répond à l'appel pressant des instances libanaises, arabes et internationales »* et que les trois ministres procéderont à une *« évaluation »* de la situation qu'ils soumettront à leurs chefs d'Etat. Ceux-ci décideront en dernière analyse. Le ministre marocain des affaires étrangères, M. Filali, a précisé : *« Des changements dans les données du conflit permettent quelque optimisme. »*

A Beyrouth, on attend cependant de voir pour croire, tant on y est échaudé par l'expérience. On note qu'en apparence du moins le différend subsiste puisque le triumvirat n'a pas renié son rapport mettant en accusation la Syrie, alors que Damas continue à se référer uniquement à la résolution de Casablanca, ignorant ledit rapport qui en est, pourtant, l'émanation. Le vice-président syrien, M. Khaddam, vient encore de le faire au sommet des non-alignés de Belgrade. Alors que — nouvelle cause de raidissement et d'escalade potentiels à Beyrouth — M. Baz, conseiller du président égyptien, affirmait que la résolution de Belgrade sur le Liban mentionnera le retrait des *« forces étrangères »*, ce que la Syrie récuse toujours violemment car ces forces incluent les siennes au même titre que l'armée israélienne.

De plus, à supposer qu'un cessez-le-feu intervienne à la faveur du retour en scène du triumvirat, le problème du blocus du réduit chrétien demeurera entier, et l'on ne voit pas comment il serait réglé. Certaines sources à Beyrouth envisagent un acte unilatéral — ou prétendument tel — de Damas. Mais dans leur majorité les observateurs se montrent sceptiques. Aussi, c'est la circonspection qui y est de mise, plutôt que l'euphorie ou même l'optimisme.

En précisant que *« les diplomates américains ne reviendront sans doute pas à Beyrouth avant plusieurs mois »*, un haut responsable du département d'Etat, qui a requis l'anonymat, a, en tout cas, indiqué que l'on ne s'attend pas, à Washington, à une solution prochaine de la phase actuelle de la crise libanaise.

La fermeture de l'ambassade des Etats-Unis au Liban consécutive à l'évacuation, mercredi, par hélicoptères, de la poignée de trente diplomates et fonctionnaires qui s'y trouvaient encore, a été justifiée à Washington par le conflit avec le premier ministre en secteur chrétien, le général Aoun.

Washington et le général Aoun

Celui-ci a fourni le prétexte en soulignant, notamment, dans le cadre de sa virulente critique de la politique des Etats-Unis, que ceux-ci ne comprennent que le langage des otages. *« Nous pourrions nous aussi en prendre dix ou vingt »*, a-t-il dit. Washington a manifestement fait semblant de le prendre au mot et, son ambassade ayant été assiégée par les manifestants du camp chrétien, de craindre que se renouvellent les avanies subies par ses diplomates en Iran en 1979. Il est évident que Beyrouth (Est) n'est pas Téhéran. Mais Washington a fait *« comme si »*, ce qui lui donnait l'occasion de prendre encore plus de distance à l'égard de l'affaire libanaise pour laquelle les Etats-Unis n'ont cessé de manifester, au cours des six derniers mois, leur désintérêt.

« Nous regrettons d'avoir eu à évacuer l'ambassade et nous regrettons les actions du général Aoun et de ses partisans qui ont rendu cela nécessaire. (...) Les Etats-Unis n'abandonnent cependant pas le Liban », a souligné le porte-parole du département d'Etat.

Le général Aoun a répliqué en se déclarant *« peu surpris »* par le départ de *« nos hôtes américains »*. *« Je dis « hôtes », car l'ambassadeur américain n'avait pas cru bon de présenter ses lettres de créance à mon gouvernement. (...) Son comportement reflète la politique du département d'Etat à l'égard de cette région libérée de la présence syrienne. (...) Je pense que le peuple, le Congrès et le Sénat américain n'appuient pas la politique de leur administration soutenant la mainmise de la Syrie sur le Liban. »*

LUCIEN GEORGE.

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE
ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements
sur minitel 24 heures sur 24
7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

Publicité
TAREK AZIZ :
« NOTRE CONTENTIEUX AVEC LA FRANCE... »
Le chef de la diplomatie irakienne révèle aussi, dans une longue interview, les dessous des différends de Bagdad avec Moscou, Washington et Damas. Il définit les priorités de son pays.
Dans le numéro de septembre d'Arabies
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14

Nous ne faisons que passer.

Quel que soit le projet que vous avez en tête, vous aurez sûrement des décisions à prendre. Et les décisions se présentent presque toujours comme une croisée de chemins où l'on hésite sur celui qu'il faut prendre. Or l'EIMU vous donnera une vue panoramique de 360° sur le bureau et ses alentours.

Venus de tous les coins du globe, les exposants rivalisent d'originalité: c'est à qui présentera l'idée la plus innovatrice.

Les lignes de tendance sont déjà projetées au-delà des années 90: le bureau qui rejoint la nouvelle écologie du lieu de travail; dans cet habitat de demain on impose, à côté des vieux principes de la géométrie d'Euclide, les plus récentes règles du respect de la sécurité et des facteurs ergonomiques.

Mais ce n'est pas tout: cette année, l'EIMU est une réalité plus stimulante et plus articulée qui considère le bureau comme un centre de vie et non plus seulement de production et de travail. Toutes les thématiques les plus actuelles de la qualité de la vie au bureau y trouveront leur place.

Pour les experts, des manifestations hautement sophistiquées et spécialisées: les prix décernés par le jury international de l'Office Design Competition.

Une journée à l'EIMU vous fera découvrir le bureau sous son meilleur jour: le jury international du Forum Office Design sélectionnera les produits exposés afin de souligner les tendances les plus innovatrices de l'industrial design.

Alors si vous avez pour une vision à 360° vous ... les bénéfices à l'EIMU ...

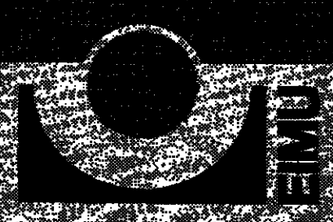

EXPOSITION INTERNATIONALE BIENNALE DES MEUBLES DE BUREAU

Corso Magenta, 56 - 20123 Milano - Italia - Tel. 02/48.69.361 - Télex 334391 - Telefax 02/48.19.336

Promue complètement par le Salon du Meuble Italien et par le SMAU

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

La lutte contre le trafic de drogue

Après l'annonce du plan américain

M. Bush se dit « encouragé » par la réponse des pays occidentaux

Le président George Bush, soulignant la nécessité d'une coopération internationale contre la drogue, a jugé mercredi 6 septembre *« très encourageante »* la *« réponse unie »* des pays occidentaux, notamment en ce qui concerne l'assistance à la Colombie, aux prises avec les trafiquants de cocaïne.

M. Bush, qui donnait une conférence de presse consacrée à la stratégie anti-drogue qu'il avait exposée la veille au soir, a d'autre part réaffirmé que les Etats-Unis ne prendraient pas unilatéralement la décision d'une action militaire dans les pays producteurs d'Amérique latine. Mais, a-t-il ajouté, *« en cas de requête, nous jetterons un regard nouveau sur cette question »*. M. Bush avait promis mardi l'assistance, y compris militaire, des Etats-Unis à tout pays étranger qui en ferait la demande.

A ce propos, une rencontre au sommet entre les dirigeants des Etats-Unis et des pays latino-américains affectés par le trafic de la drogue se tiendra probablement à l'automne, a indiqué mercredi le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Ajoutant que ce sommet, qui visera à adopter une stratégie commune contre les trafiquants de drogue, réunirait *« au moins »* la Colombie, la Bolivie et le Pérou, M. Fitzwater n'a indiqué ni lieu ni date pour cette rencontre.

Qualifiant par ailleurs, une nouvelle fois, le président colombien Virgilio Barco d'*« homme très courageux »* pour son offensive contre les *« lâches »* des cartels colombiens de la drogue, M. Bush a souligné que les Etats-Unis continuaient d'encourager leurs alliés à engager une coopération internationale pour aider Bogota, comme l'ont fait les Etats-Unis.

Le président américain a précisé avoir discuté de cette question par téléphone mardi avec le premier ministre britannique Margaret Thatcher et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, qui tous deux se sont montrés « enthousiastes ».

Le chancelier Kohl envisageait pour sa part de proposer la création d'une *« police européenne chargée de lutter contre le trafic de stupéfiants »*, comme devait l'indiquer le porte-parole du gouvernement, M. Hans Klein, lors d'une conférence de presse.

Quant au premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, il avait indiqué, la semaine dernière, que le Canada était disposé à *« faire plus pour la Colombie »*.

De son côté, le président français, François Mitterrand, a exprimé *« son soutien et son entière solidarité »* au président colombien Virgilio Barco dans une lettre rendue publique mercredi. M. Mitterrand lui propose en outre une *« assistance technique et juridique »* de la France, qui pourrait se concrétiser par l'envoi *d'« une mission de spécialistes »*, si cela lui paraît *« souhaitable »*.

Enfin, rendant hommage à *« l'action courageuse et résolue »* du président colombien, M. Mitterrand fait part de son intention de *« prolonger »* dans le cadre de sa présidence de la CEE les orientations prises, à Paris, lors du dernier sommet des pays industrialisés sur la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue.

A cet égard, l'Elysée a annoncé mercredi, qu'une réunion d'experts du « G7 » (le groupe des sept pays les plus industrialisés) aurait lieu la semaine prochaine à Paris pour étudier *« l'adaptation des systèmes juridiques et le renforcement de l'entraide judiciaire multilatérale »* nécessaires à une telle action. Parallèlement, la présidente de la Mission française de lutte contre la toxicomanie (MILT), Mme Catherine Trautmann, a exprimé mercredi ses réserves à propos du « plan Bush ». Dans un communiqué, la responsable de la lutte contre la toxicomanie en France estime que ce plan *« présente une orientation répressive qui n'est pas nouvelle et qui n'a toujours pas fait les preuves de son efficacité »*.

« On attend de connaître le contenu réel de cette politique de prévention et de savoir s'il comporte des dispositions destinées à s'attaquer à ce qui, dans la société américaine, favorise et génère la demande de drogues », ajoute Mme Trautmann.

Paradoxalement, c'est en tout cas aux Etats-Unis que la stratégie anti-drogue à long terme dévoilée par le président George Bush n'a pas déclenché l'enthousiasme dont elle aurait besoin pour être réellement couronnée de succès. Comme le rappelait le *Washington Post* de mercredi, l'enveloppe financière de 7,9 milliards de dollars annoncée par M. Bush pour lutter contre le trafic en 1990 ne représente que 717 millions de dollars de plus que ce qui était déjà prévu. Les responsables locaux craignent que ce ne soit pas assez, et ils partagent cette opinion avec les démocrates, majoritaires au Congrès, qui ont relancé le débat sur la fiscalité, affirmant que de nouveaux impôts seront nécessaires.

Les représentants de l'association des maires des Etats-Unis soulignaient ainsi au lendemain du discours présidentiel que les fonds supplémentaires n'allaient pas vraiment faire la différence. Lorsque ces fonds *« auront été ventilés dans cinquante Etats et dix mille agglomérations, ils représenteront des cacahuètes »*, a déclaré M. Thomas Cochran, directeur exécutif de l'association.

Quant au sénateur démocrate Joseph Biden (Delaware), président de la commission sénatoriale des affaires judiciaires, il a estimé que les Etats-Unis *« avaient besoin d'un nouveau jour J. et pas d'un nouveau Vietnam, une guerre bon marché destinée à s'enliser »*.

Les démocrates *« ne s'opposent pas à ce plan, ils ne veulent que le renforcer »*, a-t-il dit, appelant à un triplement des crédits des forces de police et proposant la mise sur pied d'une unité d'intervention spéciale destinée à *« s'attaquer aux seigneurs de la drogue là où ils vivent »*. – *(AFP, Reuter.)*

● **ÉTATS-UNIS : un gros bonnet du trafic d'héroïne reconnu coupable.** – Un tribunal de Philadelphie (Pennsylvanie) a reconnu Francesco Gambino coupable, le 6 septembre, pour son rôle dans un réseau sicilien qui a importé de l'héroïne aux Etats-Unis entre 1984 et 1988. Francesco Gambino et ses quatre coïnculpés risquent une peine de trente ans de détention. L'avocat de Francesco Gambino affirme que ce dernier a été à tort apparenté à Carlo Gambino, ancien parrain de la mafia new-yorkaise. – *(AFP.)*

● **Un fonctionnaire tué au cours d'une enquête.** – Un agent des services d'immigration et de naturalisation (INS) a été tué et un autre blessé, le 6 septembre, à Fresno (Californie). Ils s'apprêtaient à entrer en contact avec des immigrants qui seraient impliqués dans un trafic de drogue. Le rendez-vous s'est terminé par un échange de coups de feu. Quatre personnes ont été arrêtées. – *(AFP.)*

Le « trésorier » du cartel de Medellin a été extradé par le gouvernement colombien

Le premier « narco extradable » a été expédié aux Etats-Unis. Un avion militaire a conduit Eduardo Martinez Romero, le « laveur » de dollars du cartel de Medellin, dans une prison d'Atlanta, en Géorgie.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Les journalistes qui avaient fait le guet toute la journée du 5 septembre devant la prison où était enfermé le trafiquant ont tout juste aperçu un mouvement inhabituel mercredi soir, dans le pénitencier. Martinez Romero, capturé au début de la grande rafle parmi les grands de la Mafia, a été embarqué clandestinement, comme l'avait été il y a trois ans, Carlos Lehder, l'un des « capos » les plus connus et le dernier « extradable » livré à la justice des Etats-Unis.

Chacun se demande maintenant ce qui va se passer. La Mafia a, en effet, promis de tuer dix juges pour chacun des siens qui serait extradé. On devrait savoir très vite si elle est en mesure de concrétiser ses menaces ou si, comme certains le pensent, elle a – en partie du moins – bluffé. Le gouvernement du président Barco a, en tout cas, marqué un point dans la lutte déclenchée au lendemain de l'assassinat du sénateur Galan, le candidat libéral, favori à l'élection présidentielle de l'an prochain.

On disait le gouvernement divisé au sujet des extraditions. On redoutait que l'abondant arsenal juridique colombien ne permette des atermoiements et ne favorise les accusés. Finalement, le président s'en est tenu à la procédure sommaire adoptée par décret le 18 août et s'est débarrassé d'un prisonnier qui, s'il avait été traduit devant une cour colombienne, aurait soumis ses juges au chantage meurtrier de la Mafia.

Ce n'est pas la seule preuve de fermeté gouvernementale donnée mercredi. Un nouveau décret a été adopté, qui prévoit de remplacer les maires par des militaires, dans les régions les plus troublées. La mesure semble aller de soi, étant donné que le pays vit en état de siège et que la guerre a été déclarée aux « narcos ». Mais si elle est appliquée, comme on le prévoit, dans des zones tenues pour des fiefs de la Mafia, elle permettra d'accentuer la pression sur les « capos » en cavale.

L'une des premières villes dont la militarisation est prévue est Puerto-Boyaca, dans le Moyen-Magdalena, qui affronte de nombreux groupes d'autodéfense, c'est-à-dire des milices armées, œuvrant avec l'appui – ou pour le compte – des trafiquants de drogue. Puerto-Boyaca, qui se proclame la capitale de la lutte antisubversive, avait échappé jusqu'à présent aux rafles et aux perquisitions de l'armée en raison des liens entre les milices, la Mafia et les régiments en garnison dans la région.

Enfin, pour la première fois, la tête des deux principaux parrains, Pablo Escobar et Rodriguez Gacha, a été mise à prix. La télévision a commencé, mercredi, à présenter la photo des deux hommes en disant qu'une récompense de 100 millions de pesos (1,5 million de francs) serait accordée à qui donnerait des informations sur ces deux *« délinquants »*. Le gouvernement semble tirer la leçon des techniques mises au point dans d'autres pays pour venir à bout du terrorisme. *« Il reste à perfectionner nos services de renseignements »*, dit M. Cesar Turbay, chef du Parti libéral (gouvernemental) et ancien président. *Il reste aussi à accentuer la prise de conscience de notre population. »*

M. Turbay se porte garant de la fermeté gouvernementale : *« Pas question de négocier avec la Mafia »*, dit-il. Et cet homme, connu pour ses rapports tendus avec la guérilla, explique : *« On peut négocier avec des hommes qui prennent le maquis pour défendre des idées, pas avec des gens qui se battent pour de l'argent. »*

M. Turbay, qui pense être une cible de choix pour les sicaires, car il a été, en 1979, le cosignataire du traité d'extradition avec les Etats-Unis, se dit prêt à risquer sa vie pour *« la défense de l'Etat colombien »*. Il n'a pas changé ses habitudes de travail, et c'est au siège du Parti libéral, faiblement protégé, qu'il reçoit ses visiteurs. Il dit que le président Barco a pris le même risque. *« Si le gouvernement ne cède pas, si la classe dirigeante tient bon,* ajoute-t-il, *nous gagnerons la guerre contre les narco-trafiquants. Ce sera long. Il y aura du sang versé, mais nous y arriverons. »*

Epuration de l'armée et de la police

A l'égal de certains observateurs, M. Turbay fonde son optimisme sur l'évolution de l'opinion publique et sur les efforts consentis pour épurer la police et assainir l'armée. Indice, selon lui, que la population est dressée, dans sa majorité, contre les « narcos » : le fait que *« les hommes politiques partisans d'un dialogue avec eux n'osent plus le dire publiquement »*.

L'ancien président reconnaît que la police était infiltrée par la Mafia. Mais les têtes, ces derniers mois, sont tombées : 1 700 officiers ont été exclus d'une institution qui compte 90 000 membres. Le premier destitué a été son directeur, le général Medina Sanchez, compromis avec les « narcos ». Il a été remplacé par un « pur et dur », le général Gomez Padilla.

Quant à l'armée, elle se serait rendu compte que ses liens, dans certaines régions, avec les « paramilitaires » (nom donné aux milices armées travaillant avec la Mafia) la compromettaient, et la décision aurait été prise au plus haut niveau, de réagir contre une telle situation.

M. Turbay accueille comme une *« grande nouveauté »* la décision du président Bush de réprimer la consommation de drogue aux Etats-Unis. De nombreux hommes politiques se prononcent dans le même sens. La thèse défendue jusqu'à présent en Colombie était que la guerre contre les cartels ne servait à rien si le même effort n'était pas fait, dans les pays revendeurs de drogue, pour réduire et réprimer la consommation.

Café amer

Le plan Bush comble, apparemment, un vide qui offrait des arguments de choix aux défenseurs de la « souveraineté » colombienne et aux adversaires des Etats-Unis. M. Mario Arango, conseiller municipal de Medellin, auteur de plusieurs ouvrages sur la Mafia de la cocaïne, était l'un de ceux qui parlaient de la « double morale » des Américains, à propos de la lutte contre la drogue. Ceux-ci nous demandent de pourchasser nos parrains, dit-il en substance, alors qu'ils ont souvent passé des accords secrets, voire accordé des amnisties à leurs propres mafiosi. Ils s'en prennent aux pays producteurs ou aux trafiquants de cocaïne, mais se sont montrés singulièrement complaisants avec ceux, comme l'Iran du chah, la Turquie, certains pays d'Asie, qui exportaient de l'héroïne parce que c'étaient des alliés privilégiés.

Les pressions de Washington sont jugées ici diversement. Certains Colombiens considèrent les programmes de coopération dans la lutte antidrogue comme une nouvelle forme de tutelle sur leur pays. Ils estiment que M. Virgilio Barco, président pro-américain s'il en est, est soumis, dans ce domaine, aux desiderata des Etats-Unis et *« ne mène pas une politique colombienne »*. En quoi pourrait consister une telle politique ? Les explications deviennent plus floues.

A l'inverse, l'aide promise par le plan Bush aux trois pays andins producteurs ou trafiquants de cocaïne paraît bien maigre à certains analystes : *« 90 millions de dollars pour la Colombie, alors que l'enveloppe globale du plan est de 8 milliards, c'est peu pour nous qui sommes dans le cyclone »*, dit M. Juan Carlos Pastrana, directeur du quotidien *la Prensa*. *« C'est surtout très peu en regard du sang versé chez nous pour lutter contre les narco-trafiquants »*, et M. Pastrana de remarquer que ce que les Etats-Unis donnent d'une main ils le reprennent de l'autre au quintuple. En rompant, en effet, les accords sur le café, qui attribuaient à la Colombie des quotas et soutenaient ses prix, les Etats-Unis vont *« gagner 500 millions de dollars à nos dépens grâce à la libération du marché »*.

CHARLES VANHECKE.

IRAN

Plus de 900 trafiquants ont été pendus depuis le début de l'année

Téhéran (AFP). – Huit cent soixante trafiquants de drogue ont été arrêtés en Iran au cours des deux dernières semaines et plus de 2 tonnes de drogue ont été saisies, a rapporté, mercredi 6 septembre, la presse de Téhéran.

Citant un responsable iranien de la lutte antistupéfiants sans préciser son nom, la presse indique, en outre, que depuis le 21 juillet, date de l'expiration de l'ultimatum à l'encontre du million drogués recensés officiellement dans le pays, plus de 250 000 intoxiqués ont été *« repérés »* et 120 000 *« fichés »* auprès des Gardiens de la révolution islamique.

La responsable iranien a ajouté que *« 55 000 droqués devaient être placés dans des camps de travaux forcés pour leur désintoxication ; quelque 19 000 ont déjà été appréhendés et placés dans ces camps »*.

Une loi concernant la lutte contre la drogue et adoptée le 21 janvier qualifie de *« délit »* l'accoutumance à toute sorte de stupéfiants et prévoit que *« toute personne accusée aux termes de cette loi sera placée pour une période de six mois dans un camp de travail pour suivre une désintoxication obligatoire »*. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, quelque 901 personnes inculpées de trafic ont été pendues, 230 réseaux démantelés, plusieurs centaines de trafiquants, dont 150 Afghans, appréhendés, et plus de 35 tonnes de drogue saisies par les forces de l'ordre.

Par ailleurs, toujours selon la presse, l'Iran a décidé de miner une région frontalière située à l'est de la province du Sistan-Balouchistan, à l'ouest de la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan, pour *« empêcher l'entrée illégale des caravanes de trafic de stupéfiants »*.

Les autorités iraniennes déclareront à partir du 5 octobre *« zone interdite »* cette bande frontalière, longue de quelque 150 kilomètres et d'une profondeur de 5 kilomètres, où les forces de l'ordre tireront sans sommation sur toute personne ou tout véhicule.

A Paris

Une « grande campagne » de prévention

Les services de la mairie de Paris et le rectorat lancent une campagne de prévention contre la drogue dans les collèges et les lycées parisiens.

Le maire de Paris, M. Chirac, en présentant cette « grande campagne » a déclaré qu'il estime *« impératif que le gouvernement français réactive, dans le cadre de la présidence de la Communauté, la coopération européenne dans ce domaine »*. L'Hôtel de Ville craint que *« le renforcement de la répression aux Etats-Unis et une certaine saturation du marché américain »* ne *« réorientent le trafic de stupéfiants vers l'Europe »*.

Le maire de Paris a aussi adressé un télégramme au président Georges Bush pour soutenir sa lutte contre la toxicomanie.

Politique

Approuvé par le président de la République

M. Rocard a bon espoir que le débat interne au PS sera maîtrisé

Dans une interview à l'hebdomadaire *le Point* daté 4 septembre, M. Michel Rocard affirmait que tout ce qu'il entendait venant du PS, à propos de sa politique, relevait de « *la phosphorescence normale d'un parti dont le pire serait qu'il devienne un parti de godillots* ». Pourtant, le jour même de la parution de cet entretien, le premier ministre, interrogé par RMC, rappelait avec une certaine sécheresse aux socialistes que, « *quand on fait sauter la caisse, on perd (...) les élections* ». Deux jours plus tard, M. Rocard avait recours, en conseil des ministres, à une procédure rare et solennelle de rappel des impératifs de la solidarité gouvernementale.

Que s'était-il donc passé entre-temps ? En quelques jours, s'étaient réunies les diverses universités d'été du PS. Or le cru 89 de celles-ci s'est révélé particulièrement corsé : quelques ministres brocardés par les stagiaires, un rocardien se voyant dénier par des contestataires le titre de « *camarade* », et surtout un floriège de « *petites phrases* » et autres considérations définitives de la part de ministres apparemment peu soucieux de cohérence et de solidarité gouvernementale. Sans compter, pour faire bon poids, quelques polémiques qui n'en finissent pas entre secrétaires d'Etat, par exemple le désaccord public et persistant de MM. André Laignel et Robert Chapuis (l'un mitterrandiste, l'autre rocardien) à propos du crédit-formation.

Bref, à la fin de la semaine dernière, la cacophonie ministérielle, la multiplication des critiques publiques de M. Rocard par des membres de son gouvernement, avaient pris une telle ampleur que le premier ministre – qui affirmait au *Point* qu'il taillait sa route « *sans états d'âme* » – finissait néanmoins par s'émouvoir de cette « *phosphorescence* ».

Encore faut-il distinguer péchés *mortels et défaillances vénielles*. Ainsi, en dépit du retentissement de celle-ci, M. Rocard n'en voudrait-il pas vraiment à M. Lionel Jospin pour sa polémique avec son collègue de la poste et des télécommunications, M. Paul Quilès, à propos de l'avenir des PTT. A en croire l'entourage du premier ministre, M. Jospin s'est racheté de sa faute par ses explications, lundi 4, à « L'heure de vérité » d'Antenne 2. En outre, en y mettant de la bonne volonté, on peut considérer qu'il s'agissait de la critique d'un rapport proposant des orientations, non de celle d'une décision gouvernementale.

D'autres ministres, en revanche, ont, aux yeux de Matignon, bel et bien franchi la « *ligne jaune* » pendant ce week-end de folie. Il s'agit de ceux qui, de Risoul à Loctudy, en passant par Orange, ne se sont pas privés d'expliquer tout le mal qu'ils pensent de l'action de leur premier ministre. Même si l'entourage de celui-ci se refuse pudiquement à donner des noms, il apparaît clairement qu'est visé, par exemple, M. Michel Delebarre, qui a eu la bonne idée de découvrir un « *déficit social* » dans la politique de M. Rocard. M. Jean-Pierre Chevènement, surtout, était dans la ligne de mire de Matignon, qui n'a visiblement pas digéré que le ministre de la défense appelle suavement son chef de gouvernement à fermer la « *parenthèse libérale* ».

Même « Dieu », sur ses hauteurs, a perçu les échos de ce qui devenait plus que des chamailleries, et s'en est ému. Selon certaines sources, M. François Mitterrand aurait lui-même appelé M. Jospin, après sa « sortie » sur le rapport Prévot, pour lui suggérer de « *trouver autre chose* » pour exister face à MM. Rocard et Fabius. Le ministre de l'éducation en a pris bonne note, en affirmant, lundi sur Antenne 2, que les socialistes doivent « *maîtriser* » leurs débats.

De même M. Pierre Bérégovoy, qui n'est jamais pris en défaut de discordance de vues avec l'Elysée, a-t-il, vendredi 1er septembre à Risoul, pris soin de « verrouiller » le débat sur le projet de budget 1990.

Enfin, M. Mitterrand a lui-même apporté son « *approbation* » – terme officiel employé par le porte-parole du gouvernement, M. Louis Le Pensec – à la mise en garde de M. Rocard mercredi en conseil des ministres. Curieusement, certains ministres ont entendu M. Mitterrand affirmer avec netteté qu'il serait, effectivement, souhaitable que le gouvernement manifeste un peu plus d'« *harmonie* » interne, tandis que quelques-uns de ceux qui étaient directement visés ne se souviennent plus très bien, ont mal entendu, ou n'ont pas pris de notes...

Encore Matignon estime-t-il que le rappel à l'ordre de M. Rocard était mesuré – « *soft* », en langage rocardien – pour prendre en compte une amélioration du « *climat* » en début de semaine. Si la météo politique au sein de la majorité était restée ce qu'elle était pendant la fin de la semaine, l'intervention du premier ministre, aurait, dit-on, été bien plus « *hard* ».

Matignon veut maintenant espérer que l'incident est clos et que les diverses remontrances de M. Rocard tiendront lieu de « *solde de tout compte* » : le premier ministre, en quelques jours, est censé avoir diffusé les messages nécessaires. Lundi, sur RMC, en direction des socialistes, mercredi, dans un lieu adéquat – au conseil – en direction des ministres. Et si le chef du gouvernement est plus ferme avec les ministres qu'avec les militants, c'est que, s'il ne veut pas faire régner la « *discipline* » dans le fonctionnement de la démocratie – comme il l'a dit à RMC, – cette bienveillance ne s'étend pas aux ministres de la République.

Que lesdits ministres obtempèrent ou non dans les jours à venir, que les militants et les dirigeants socialistes, hors du gouvernement, acceptent ou non de tempérer leur grogne, trois conclusions s'imposent. Première conclusion : une nouvelle fois, M. Mitterrand a apporté son soutien public à M. Rocard. L'attitude du président de la République avait pu, ces jours derniers, paraître ambigue, puisque certains de ses proches étaient au premier rang des pourfendeurs de M. Rocard. Le jeu ayant quelque peu dégénéré, le président a sonné la fin de la récréation. Reste à savoir si, par son silence, ou par quelques petites phrases, il ne lâchera pas de nouveau, dans quelque temps, la bride à ses poulains, pour harceler un premier ministre qui, dans *le Point*, préférait parler de « *solidarité* » avec le chef de l'Etat plutôt que de « *complicité* ».

Deuxième conclusion : par plusieurs aspects, M. Rocard a innové dans la gestion des affaires. Il y a échoué dans un domaine auquel il attachait une importance particulière : le « *respect de la cohérence gouvernementale* », comme il le disait lui-même dans le *vade-mecum* envoyé à ses ministres, *via* le *Journal officiel*, en mai 1988.

M. Rocard a eu beau solenniser le « *gouverner autrement* », il n'a guère fait mieux que M. Pierre Mauroy : en avril 1982, le maire de Lille avait dû rappeler M. Robert Badinter et Gaston Defferre, qui polémiquaient publiquement, aux nécessités de la solidarité gouvernementale. Un peu plus d'un an après son arrivée à l'Hôtel Matignon, M. Rocard, lui aussi, doit remettre de l'ordre dans la boutique.

Troisième conclusion : le premier ministre continue, à l'évidence, d'être le bien-aimé des sondages et le vilain petit canard socialiste. Depuis qu'il est à son poste, la guérilla socialiste contre lui n'a jamais vraiment cessé. L'approche du congrès ne suffit pas à expliquer la persistance et l'extraordinaire dureté – notamment dans les rangs de Socialisme et République – de certaines des attaques qu'il subit.

Heureusement pour lui, il n'est pas, pour le moment, confronté à une crise grave dans le pays. Vu la manière dont il est traité en période relativement calme, vu l'impitoyable résolution qui pousse certains dirigeants socialistes à se démarquer de lui en permanence, on n'ose imaginer la pluie de fer et de mitraille qui s'abattra sans doute sur son bastion au cas, par exemple, où l'explosion sociale, redoutée par certains, attendue par d'autres, viendrait à se produire.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● M. Poperen (PS) : « *Liberté d'esprit.* » – Après la mise en garde de M. Michel Rocard à ses ministres, M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a jugé, jeudi 7 septembre sur RTL, que les socialistes doivent néanmoins « *mener le grand débat préparatoire au congrès du PS* » et qu'« *il faut que chacun puisse exprimer ses propositions, ses analyses, en toute liberté d'esprit* ».

Le projet de budget pour 1990

Les dirigeants socialistes regrettent l'absence de perspective de réforme fiscale

Le bureau exécutif du Parti socialiste a discuté, mercredi 6 septembre, du projet de budget pour 1990 (1). M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il s'agit d'un « *bon budget* », dont la progression des dépenses est supérieure à celle de cette année, mais correspond à celle du produit intérieur brut. M. Strauss-Kahn a observé que les *priorités retenues sont* celles qui avaient été définies par M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle et que, sur le logement social, le gouvernement a tenu compte des demandes formulées au cours des derniers mois par les socialistes.

Au chapitre des recettes, en revanche, le président de la commission des finances de l'Assemblée a regretté l'absence de « *perspective de réforme fiscale à moyen terme* ». Il a regretté aussi que la décision de diminuer le taux de TVA sur les automobiles (*le Monde* du 7 septembre) ait été prise par le gouvernement sans consulter le Parlement ni le PS. M. Strauss-Kahn redoute que cette mesure ne favorise les importations, l'industrie française de l'*automobile tournant actuellement* au maximum de ses capacités.

La baisse envisagée de l'impôt sur les sociétés a été critiquée par M. Strauss-Kahn et, aussi, par MM. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, et Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée. M. Strauss-Kahn a observé que la baisse de l'impôt sur les sociétés n'avait jamais, à elle seule, favorisé les investissements. Il s'est demandé si la France ne risque pas d'être entraînée dans une sorte de *dumping* européen.

Les responsables socialistes estiment nécessaire un « *signal* » en direction des entreprises, mais ils se demandent si, plutôt que de diminuer l'impôt sur les sociétés, il ne conviendrait pas de jouer sur l'amortissement, sur les crédits d'impôts en faveur de la recherche ou de la formation, ou bien encore sur l'assiette de l'impôt, en privilégiant les entreprises industrielles, qui investissent, plutôt que les services. M. Emmanuelli, commentant le plafonnement de la taxe d'habitation, qui est à ses yeux une bonne mesure, a regretté que le gouvernement ne se soit pas intéressé à la taxe professionnelle, qui, selon lui, « *mérite d'être réétudiée* », et dont la réforme pourrait constituer une incitation à l'investissement et à l'embauche.

La création d'une nouvelle tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) a été considérée par les dirigeants socialistes comme une mesure symbolique de portée limitée (elle ne rapporterait à l'Etat que 100 millions de francs). M. Strauss-Kahn estime qu'il aurait été préférable de s'attaquer réellement au problème de la fiscalité du patrimoine à travers les droits de succession.

MM. Jean-Paul Planchou et Pierre Guidoni, animateurs du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, ont formulé, quant à eux, une critique plus radicale de la politique économique du gouvernement, se demandant si elle est assez dynamique et assez réductrice des inégalités. M. Guidoni a reproché au gouvernement de parler de « *contraintes européennes* », alors qu'il faudrait avoir une « *politique européenne* ».

M. Gérard Fuchs, rocardien, a affirmé, au contraire, que le projet de budget est « *satisfaisant* » au regard de la réduction des inégalités et de la fidélité aux engagements de mai 1988. Il a observé que la baisse de la TVA est une nécessité imposée par la construction du marché unique européen, tandis que la suppression de la TVA sur les médicaments, mesure positive pour le budget de la Sécurité sociale, devrait donner lieu à une discussion avec la Commission de Bruxelles. Quant à l'ISF, selon M. Fuchs, les problèmes qu'il pose renvoient au débat qui avait précédé sa création, l'an dernier, et qui avait porté sur l'équilibre entre le taux et l'assiette de cet impôt.

Le bureau exécutif continuera, la semaine prochaine, à discuter de l'impôt sur les sociétés, avant d'envisager, en liaison avec les députés, le dépôt éventuel d'amendements, une fois le projet de budget adopté par le conseil des ministres et déposé à l'Assemblée.

P. J.

(1) Cette discussion a eu lieu en l'absence du ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, contrairement à ce qui avait été indiqué par certains dirigeants du PS (*le Monde* du 7 septembre). M. Bérégovoy avait présenté son projet au bureau exécutif le 30 août.

Le financement des partis

M. Mermaz : l'amnistie, c'est fini

Les dirigeants socialistes paraissent avoir renoncé à faire voter par le Parlement une amnistie des hommes politiques compromis dans un financement illégal des partis et des campagnes électorales. Cette disposition figurait pourtant dans le projet de loi approuvé par le conseil des ministres et déposé, à la fin du mois de juin, sur le bureau de l'Assemblée nationale, contrairement à ce qu'a indiqué M. Lionel Jospin lors de « L'heure de vérité ». *Seulement maintenant chacun semble* être convaincu que vouloir, à tout prix, faire voter une telle amnistie ne pourrait qu'empêcher l'approbation du reste du projet et conduire le gouvernement « *dans le mur* ».

M. Jospin et M. Laurent Fabius ont déjà expliqué publiquement que l'amnistie n'était pas l'essentiel de la *réforme du financement des partis* et des campagnes électorales (*le Monde* du 7 septembre). M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste au Palais-Bourbon, considère lui aussi que l'oubli des délits est « *out* », et M. Pierre Mauroy affirme qu'il n'est pas demandeur, alors que le groupe et le parti avaient tenté d'obtenir, au forcing, une telle décision dès le printemps.

Bien décidé à inscrire le projet à l'ordre du jour de cette session, l'hôtel Matignon ne peut être que satisfait de cette évolution des dirigeants du PS.

Toutes les analyses, au moins celles exprimées publiquement, vont donc dans le même sens. Toutefois aucune décision n'a été clairement prise, ce dossier n'ayant même pas été abordé lors du déjeuner de mercredi des « éléphants » du PS à l'hôtel Matignon. Les socialistes, il est vrai, ont tellement varié sur cette affaire...

Les élections sénatoriales dans les Bouches-du-Rhône

M. Vigouroux et le PS présenteront chacun une liste

Le bureau exécutif du Parti socialiste a pris acte, mercredi 6 septembre, du refus par M. Robert Vigouroux des termes de l'accord qui lui avait été proposé pour établir une liste commune en vue des élections sénatoriales dans les Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 7 septembre). En conséquence, les dirigeants socialistes ont adopté les quatre premiers noms de la liste que présentera le PS concurremment à celle que conduira le maire de Marseille (les noms des trois autres candidats socialistes devaient être connus jeudi).

La liste du PS sera conduite par M. Louis Philibert, président du conseil général, dont le choix comme chef de file a fait l'unanimité des membres du bureau exécutif. M. Philibert est suivi, dans l'ordre, par MM. Jacques Siffre, maire d'Istres, Jean-François Picheral, maire d'Aix-en-Provence, et Charles Bonifay, sénateur sortant. Ces trois candidats et l'ordre dans lequel ils sont présentés ont été proposés par M. Pierre Mauroy et adoptés à la majorité de quinze voix pour et six voix contre, avec dix abstentions.

En effet, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a critiqué le fait qu'aucun des cinq sénateurs socialistes sortants ne soit en position d'être réélu. M. Mermaz défendait principalement la cause de M. Bastien Leccia, un conventionnel, ami de François Mitterrand, qui soutient le président de l'Assemblée nationale dans la préparation du congrès du PS. Aussi M. Mermaz s'est-il abstenu. Les représentants de Socialisme et République, le courant de M. Jean-Pierre Chevènement, hostiles à la direction fédérale du PS des Bouches-du-Rhône, se sont, eux aussi, abstenus, de même que Mme Marie-Noëlle Lienemann, qui critique l'absence de consultation des militants.

Les rocardiens, qui souhaitaient que M. Bonifay fût en position d'être réélu, ont voté contre la proposition de M. Mauroy. Faute d'accord avec M. Vigouroux, en effet, le PS ne peut espérer au mieux que deux sièges, tandis que deux sièges, voire trois, iraient au maire de Marseille et à ses amis, deux autres à la droite et un au PCF, qui pourrait ainsi conserver un groupe de quinze membres au Sénat.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde sans visa

La préparation du congrès PS

M. Delors rejoint M. Mermaz

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a affirmé, mercredi 6 septembre, au cours d'une conférence de presse, que « *le socialisme est un humanisme* », c'est-à-dire « *tout le contraire de l'économisme* ». M. Mermaz a ironisé sur la notion de « *caisse* », évoquée par M. Michel Rocard, se demandant notamment « *si c'est une notion socialiste* ». M. Mermaz a annoncé que la contribution dont il a pris l'initiative pourrait devenir une motion lors du congrès socialiste de Rennes, en mars 1990, « *si l'on ne parvient pas à rassembler* ».

Cette contribution est soutenue par le président de la commission européenne, M. Jacques Delors, par trois membres du gouvernement : MM. Pierre Joxe et André Laignel, Mme Véronique Neiertz, et par une soixantaine de responsables socialistes venant de quarante-cinq départements, dont le président du groupe sénatorial, M. Claude Estier, et M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense.

Le texte subira encore « *un dernier coup de peigne* » d'ici à la fin du mois, a indiqué M. Mermaz.

Selon ce dernier, « *il y a plusieurs politiques possibles, il y a des alternatives* », et il est encore temps, notamment, « *d'infléchir le budget* » et de lutter « *contre les inégalités et contre la précarité* ». Relatant la correspondance d'une femme expliquant que son fils, smicard dans la région parisienne, ne disposait que de « *18 francs par jour pour manger* », M. Mermaz a déclaré : « *Le socialisme, ce n'est pas d'accepter cela* ad vitam aeternam *au nom des grands équilibres.* » « *La succession de François Mitterrand n'est pas ouverte. Nous ne la laisserons pas ouvrir prématurément* », a en outre déclaré M. Mermaz.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, le mercredi 6 septembre 1989. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué dont nous publions les extraits suivants :

● **ENDETTEMENT DES PARTICULIERS**

(*Le Monde* du 7 septembre.)

● **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres un décret soumettant à contrôle les produits énergétiques visés à l'article premier de la loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie.

La France demeure un pays pauvre en ressources énergétiques et vulnérable dans ses approvisionnements extérieurs. 95 % de sa consommation de produits pétroliers proviennent d'importations.

La loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie prévoit une procédure de répartition administrative des ressources énergétiques en cas de crise d'approvisionnement.

Le présent décret reconduit pour quatre ans cette procédure. Il impose aux distributeurs de produits énergétiques la tenue d'une comptabilité particulière afin de constituer les bases d'une répartition en cas de crise.

● **COMMISSION NATIONALE D'ÉVALUATION DU RMI**

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan a présenté au conseil des ministres un décret sur la commission nationale d'évaluation du RMI.

La loi du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion a prévu la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des résultats obtenus dans ce domaine au regard des objectifs inscrits dans la loi.

Le dispositif retenu est propre à garantir l'indépendance de l'instance chargée de l'évaluation, la compétence de ses membres et la transparence de ses méthodes et travaux. La commission nationale d'évaluation du revenu minimum d'insertion sera composée de neuf personnalités qualifiées nommées par le premier ministre.

La commission remettra au gouvernement, au plus tard le 31 janvier 1992, un rapport d'évaluation. Le gouvernement le transmettra au Parlement assorti de ses observations.

La commission aura accès aux informations détenues par les administrations de l'Etat. Elle sera libre de les compléter en procédant à des auditions et en faisant réaliser des études d'évaluation par des personnes de son choix.

Elle sera officiellement installée par le premier ministre le 14 septembre 1989 (*le Monde* du 7 septembre.)

● **RENTRÉE SCOLAIRE 1989**

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a présenté au conseil des ministres une communication sur la rentrée scolaire.

● **BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE**

Le ministre délégué chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la saison touristique.

La forte croissance du nombre des visiteurs étrangers se traduit par un excédent d'environ 27 milliards de francs du poste voyages de la balance des paiements pour les huit premiers mois de 1989, soit une progression de 60 % par rapport à la période correspondante de 1988. Cette amélioration, obtenue grâce à la très vive poussée des recettes en devises, alors même que nos dépenses à l'étranger continuent de progresser de 11 % à 12 % par an, permet de confirmer que le solde positif de la balance des paiements du tourisme dépassera amplement 30 milliards de francs pour l'ensemble de l'année. On note également une augmentation du taux de départ en vacances des Français.

Ces remarquables résultats sont dus pour une part au renforcement des actions de promotion de la France à l'étranger décidé par le gouvernement en 1988 et aux manifestations organisées à l'occasion du Bicentenaire. Ils traduisent aussi l'amélioration de la compétitivité de nos prix, le dynamisme des collectivités locales et des investisseurs privés ainsi que l'adaptation progressive, à la fois qualitative et quantitative, de l'offre de la France en matière de tourisme.

∴

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget a informé le conseil des ministres que le projet de loi de finances pour 1990 comportera diverses mesures fiscales nouvelles liées notamment à la nécessité d'une harmonisation communautaire de notre fiscalité directe (*le Monde* du 7 septembre.)

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le 4 septembre, il s'est passé quelque chose chez les concessionnaires Apple, et ce n'est pas n'importe quoi. Vous ne serez pas déçu.

Apple Centers :

(06) Nice : MCS • (13) Marseille : Joy Informatique • (38) Meylan : Alpha Systèmes • (67) Strasbourg : Cilec • (75) Paris : (1er, 4e) International Computer, (8e) Platinum SA, (13e) Polygone Informatique, (15e) Micro Valley, (16e) Bruno Rives et Associés •

Concessionnaires agréés grands comptes :

(01) Ferney Voltaire : CIP • (06) Cannes : Sivea Ciphoco. Nice : Groupe Infocentre. Valbonne : Bruno Rives et Associés • (13) Aix-en-Provence : MIC. Marseille : Elp Informatique, Mediatec, Provence System, Sivea Micromag • (30) Nîmes : Baille Informatique • (31) Ramonville St-Agne : Action Informatique, TBI. Toulouse : Soubiron • (33) Bordeaux : MID. Mérignac : Alpha Systèmes • (35) Rennes : Delta Informatique • (38) Meylan : Asystel. St-Martin le Vinoux : Gamma Informatique • (42) St-Etienne : Détrois • (44) Nantes : Espace Informatique • (45) St-Jean de la Ruelle : Informatic-45 • (57) Terville : Microservice 57 • (59) Lille : MBDC, Sivea. Villeneuve d'Ascq : Asystel Nord, CMG Nord Picardie • (63) Clermont-Ferrand : Areste Informatique, Neyrial Informatique • (64) Pau : Protocoles • (69) Lyon : (3e) Alpha Systèmes, BIMP, Computerland (5e) Cegid Informatique ; (6e) Icone Informatique, MID ; (7e) Asystel ; (9e) CMG • (73) Chambéry : Silicone 74 • (74) Annecy : Silicone 74. Annemasse : Silicone 74 • (75) Paris : (8e) KA, Octet Systa, Sivea SA ; (9e) Acce Microshops, Computerland Lafayette ; (10e) Infinit ; (11e) MID ; (12e) ACSI ; (15e) GTI ; (16e) Compugec, Galilée Informatique ; (17e) Sivea Open Computer ; (20e) Top Info • (77) Melun : Eole • (78) La Celle St-Cloud : ABC Informatique. Montigny-le-Bretonneux : Atlas • (83) Toulon : Computerland • (91) Les Ulis : CMG • (92) Bagneux : Computerland. Courbevoie : Sligos. Issy-les-Moulineaux : AFGI, IEF Le Plessis Robinson : Ista SA. Levallois-Perret : A+, Editek. Meudon la Forêt : Delphy Technologies. Montrouge : Asystel Assurances, Asystel Banques, Asystel Distribution, Asystel Industries 1, Asystel Industries 2, Asystel Services, Davico Système • Paris-La Défense : L.S.I. Sligos. Puteaux : CSI Diffusion • (93) Pantin : ADN Informatique • (94) Ivry-sur-Seine : Key Data Ile-de-France. Rungis : Scor Assistance. Saint-Maur : Sofigo.

Concessionnaires agréés :

(01) Bourg en Bresse : Domica • (02) St-Quentin : Cognet. Soissons : A2 Informatique • (03) Moulins : Moulins Micro SARL. Vichy : 03 Informatique • (06) Cagnes/Mer : Micro Cagnes Informatique. Le Cannet : Onde Maritime. Nice : Sivea Ciphoco. Sorbonne Informatique. Vallauris : Agena SIS • (07) St-Péray : ECA Electronique • (10) Pont Ste-Marie : Bureau Express/Eppe. Troyes : Eppe • (11) Narbonne : Série Informatique • (12) Rodez : Soberim • (13) Aix en Provence : Sivea Informatique. Arles : Micro-Megas. Marseille : Computerland Provence, Eprom, International Computer • (14) Caen : Caen Micro Informatique. Hérouville : Sicorfe-Normandie. Le Tronquay : Normandie Informatique • (16) Angoulême : Lhomme • (17) La Rochelle : Satti. Puilboreau La Rochelle : Computerland La Rochelle. Royan : Micro-Media • (18) Bourges : CIEE. Dactyl-Buro du Centre • (20) Ajaccio : MIC Corse. Bastia : MIC • (21) Dijon : OMG-Agena, Settem • (22) St-Brieuc : Delta Informatique • (24) Bergerac : Micro Cyrano Informatique. Périgueux : Maison Parinet • (25) Besançon : OMG-Agena. Montbéliard : Micro Alpha Soft • (26) Montélimar : Centauri Informatique. Valence : Open Informatique, Orma • (28) Chartres : 4I. Dreux : AIO • (29) Brest : Delta Informatique • (30) Alès : BEA • (31) Labège : Avenir Informatique. Toulouse : Asystel Midi Pyrénées, Bureaumatique, Castela, OCB. Toulouse Ramonville : Computerland • (33) Bordeaux : B 33 Conseil, Boutisoft Informatique, Ordi-2000. Mérignac : Asystel Aquitaine, Action Informatique • (34) Montpellier : Computerland Montpellier, Détrois, Sivea Aldec Info. Pérols Montpellier : Agena Cebis • (35) Cesson Sevigne : X Matic. Rennes : Computerland ODI • (37) Tours : Poly-Soft, Selectron • (38) Gières : Alma. Grenoble : ARD Informatique, DOM Alpes, Microstore. Meylan : ANTEN-A • (39) Dôle : Germond. Lons-le-Saulnier : Perono Mécanographe • (40) St-Paul-les-Dax : PLI • (42) Roanne : Cogid, Data System Design. St-Etienne : Ronzy • (43) Le Puy : Détrois et Fournel • (44) Nantes : Agid, La Microtec. MID Ouest Atlantique, Sivea, Sovi. St-Nazaire : Firadec • (45) Orléans : AMC • (47) Agen : CII Informatique • (49) Angers : Antoine Informatique, Informatique Service. Cholet : Burotica • (51) Châlons/Marne : Univers Informatique. Epernay : Magenta Gestion. Reims : A Puissance 2, Chanzy Ordinateurs • (53) Laval : Slad Informatique • (54) Nancy : Agena Serec, Cebea, Informatique VO, Pack Evolution, RMI/LTA • (55) Verdun : Pôles • (56) Lorient : Computerland ODI, Micromag. Vannes : l'Ordi Ouest • (57) Metz : Cebea Obbo, CSE • (59) Lille : Mip's Micro Informatique. Maubeuge : ESA. Marcq-en-Barœul : DM et Associés. Valenciennes : Magiciel. Villeneuve d'Ascq : Nova Script • (60) Beauvais : Robert Ledoux Diffusion Bureautique. Creil : Robert Ledoux Diffusion Bureautique. Compiègne : A2 Informatique • (61) Alençon : BIA • (62) Arras : Sicorfe. Boulogne-sur-Mer : Méga Plus • (63) Clermont-Ferrand : Computerland Clermont-3F • (65) Tarbes : Bigorre Bureau • (66) Perpignan : Série Informatique • (67) Lingolsheim : CIE. Strasbourg : Asystel Elektra, Binary Informatique, Sivea • (68) Colmar : EIB Cebea. Mulhouse : Muci SA • (69) Lyon : (3e) Guy Colin SA ; (6e) RDDI. Sivea Open Computer ; (7e) JCR. Venissieux : CLE Informatique • (71) Châlon-sur-Saône : Sogemo SA Espace Micro • (72) Le Mans : ASCI • (73) Albertville : AMIS. Chambéry : Infograal • (74) Annecy : Sigea. Annemasse : IFI SA. St Pierre-en-Faucigny : la Boutique d'ICS. Salanches : La Diligence • (75) Paris : (2e) Compose Tel ; (4e) Digitco SARL ; (5e) Berty Pixel Plus, La Règle à Calcul ; (6e) Imagol ; (7e) Next Computer France ; (8e) Asapcom Intersis ; (9e) La Règle à Calcul ; (11e) Cape II ; (12e) ZH Computer ; (15e) Hifi Madison, HDM Informatique, Intercad ; (16e) Top Data ; (17e) Welcome Technologie • (76) Dieppe : Electrodom. Le Havre : Agena Normandie, ALO. Rouen : Agena Normandie, ALO, Guezouli Informatique, Sivea Octet • (77) Melun : Epsilon Informatique • (78) Arnouville-les-Mantes : LCI. Vélizy : BPS Informatique. Versailles : Micro-78 Info Triangle, Microform • (80) Amiens : Axone, Burotec, Logic • (82) Montauban : TIB • (83) Fréjus : SIA Le Ligure, Sotei Micro. Ollioules : CAP Informatique. Toulon la Valette : SIA • (84) Avignon : Ordinasud • (85) La Roche-sur-Yon : Sovi. Les Sables d'Olonne : Idées Informatiques • (86) Poitiers : Liste Informatique • (87) Limoges : Action Informatique, Macorbur, SDAI • (88) Chantraine : Cediseco. Epinal : Agena Serec. St-Dié : Micro Informatique-88 SARL • (89) Auxerre : Bourgogne Bureau Service. Sens : Stop Informatique • (91) Evry : Anglade et Cie, S'print. Les Ulis : Euromac. Orsay : Micro Informatique-91. Paray Vieille Poste : Datex • (92) Boulogne-Billancourt : Computerland Link SA, Micro Plus, Minigraphe Micro Informatique, Olig. Bourg-la-Reine : ISF. La Défense : Starcom. Meudon la Forêt : Graftek. Montrouge : Serap Micro Informatique. Neuilly-sur-Seine : Sivea Open Computer • (94) Arcueil : Silic'on Informatique. Charenton-le-Pont : Deltamatic. Maisons Alfort : ISF. Villejuif : Computer Bench • (95) Argenteuil : Micro Hexa. Gonesse : Micro Key. Pontoise : ACM • (98) Monaco : Microtek.

Pour connaître l'adresse exacte ou le numéro de téléphone de votre concessionnaire Apple, tapez 3614 code Apple ou contactez les agences commerciales Apple : Apple Lyon - Tél : 78.65.33.33 ; Apple Metz - Tél : 87.76.34.34 ; Apple Toulouse - Tél : 61.41.60.00 ; Apple Vélizy - Tél : (1) 46.30.23.20.

Apple, le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc

Apple

Politique

Les dissensions au sein de l'UDF

M. Giscard d'Estaing se propose de rencontrer MM. Léotard et Méhaignerie

Ni M. François Léotard ni M. Pierre Méhaignerie n'ont assisté au bureau politique de l'UDF, convoqué mercredi soir 6 septembre, par M. Valéry Giscard d'Estaing *(le Monde* du 7 septembre). Le président du Parti républicain et le président du CDS avaient, par lettre individuelle, expliqué les motifs de leur absence qui tiennent au positionnement politique de la confédération et à son organisation interne.

En l'absence des deux « poids lourds » de l'UDF, le bureau politique a évoqué ces deux lettres et M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il recevrait très prochainement les deux signataires. Le président de l'UDF souhaite demander à l'un et à l'autre de confirmer par écrit leurs propositions précises.

Ces entretiens bilatéraux permettront-ils de décanter la situation ? La prochaine réunion du bureau a été fixée au 27 septembre, soit après les journées parlementaires de Vichy, où doit être, entre autres sujets, traitée la question de la succession de M. Jean-Claude Gaudin à la tête du groupe UDF de l'Assemblée nationale, succession à laquelle postule M. Léotard. Ce dernier se voit pris à partie par *la Lettre de la Nation* du 6 septembre. L'organe du RPR lui reproche de *« se tromper d'adversaire »* en lançant *« un appel aux parlementaires de l'UDF pour constituer une sorte de front anti-RPR »*.

Le maire de Fréjus avait écrit une lettre à ses collègues députés UDF pour les mettre en garde contre un *statu quo* de l'opposition qui *« consisterait [...] à accepter une situation qui ferait du RPR le véritable arbitre d'une opposition qui semblerait alors désireuse de le rester »*.

D'ores et déjà, les « petits » partis de l'UDF dont les représentants siégeaient au bureau politique de mercredi ont confirmé leur attachement à la formule actuelle, selon eux équilibrée, qui leur donne autant de poids que le PR ou le CDS dans l'organisation interne de l'UDF.

Autre sujet abordé par le bureau politique : l'intergroupe RPR-UDF-UDC de l'Assemblée nationale. L'instance dirigeante de l'UDF a chargé M. Jean-Claude Gaudin, actuel président du groupe UDF de l'Assemblée nationale mais candidat aux sénatoriales du 24 septembre dans les Bouches-du-Rhône, de *« préparer les propositions de règles de fonctionnement de l'intergroupe que l'UDF fera à ses partenaires »*. Le bureau a émis le souhait que cet intergroupe *« soit en mesure de travailler dès le début de la prochaine session parlementaire »*, qui s'ouvre le 2 octobre.

A. Ch.

Les « rénovateurs » veulent se donner « le temps de la réflexion »

Les « rénovateurs » de l'opposition ont tenu, mercredi 6 septembre, à l'Assemblée nationale, leur réunion de rentrée. Sur les quelque soixante députés et sénateurs du RPR, de l'UDF et de l'UDC qui se sont ainsi regroupés au printemps dernier, une trentaine étaient présents. Ils ont décidé de se réunir le 4 octobre, après la rentrée parlementaire et après les journées d'études de leurs groupes respectifs, pour étudier le projet de budget pour 1990, sur lequel ils sont décidés à prendre une position commune *« qui ne sera pas forcément celle des groupes »* auxquels ils appartiennent, à précisé M. Jean Bousquet, député UDF du Gard.

M. Michel Barnier, député RPR de Savoie, a ajouté que figureraient aussi à l'ordre du jour de leurs travaux *« le poids de la fiscalité, le poids de l'Etat, les problèmes dans la gendarmerie et dans l'armée, la situation en Pologne, en Hongrie et au Liban »*, tous sujets sur lesquels ils sont résolus à prendre des positions communes.

M. Barnier a indiqué que les rénovateurs *« n'avaient pas changé depuis leur convention de Lyon en juin dernier »*. Toutefois, il a ajouté : *« Pour ne pas renouveler les mêmes erreurs de précipitation que pendant le printemps, nous prendrons le temps de la réflexion, de l'approfondissement de nos idées et, surtout, nous allons donner la priorité au débat de fond. »*

A. P.

Dans le mensuel « Globe »

Les propos antisémites de M. Claude Autant-Lara député européen (FN)

Le mensuel *Globe* publie, dans son numéro de septembre, une interview, réalisée par téléphone, du cinéaste Claude Autant-Lara, élu au Parlement européen sur la liste du Front national conduite par M. Jean-Marie Le Pen en juin dernier, dans laquelle le doyen de cette Assemblée – M. Autant-Lara a quatre-vingt-huit ans – attaque violemment notamment Mme Simone Veil. M. Autant-Lara, a-t-on appris jeudi 7 septembre à Bruxelles, a donné sa démission de cette Assemblée, dans une lettre datée du 4 septembre.

« Vous pensez qu'elle se sert du fait qu'elle a été internée dans les camps de concentration pour... », interroge *Globe* en conclusion de la conversation. M. Autant-Lara interrompt son interlocuteur : *« Oh ! Elle joue de la mandoline avec ça*, dit-il. *Mais elle en est revenue, hein ? Et elle se porte bien... Bon, alors quand on me parle de génocide, je dis : en tout cas, ils ont raté la mère Veil ! »*

« Je suis au FN, explique M. Autant-Lara, *car c'est malheureusement le seul parti qui fasse un peu de travail de défense de la France, de la francité et de la culture nationale... La gauche actuelle étant dominée par la juiverie cinématographique internationale, par le cosmopolitisme et par l'internationalisme »*. Comme *Globe* lui demande s'il est *« pour le révisionnisme »*, il répond : *« Oui, évidemment. Quand on regarde les choses d'un peu près, on voit bien qu'on est bourré d'histoires, de mensonges... Auschwitz... Le génocide, on n'en sait trop rien. Le prétendu génocide... Personne ne parle du génocide des Indiens par les Américains. N'est pas génocide qui veut ! »*

M. Autant-Lara est-il antisémite ? *« Je suis antisémite*, déclare-t-il à Globe, *quand ils se conduisent mal et philosémite quand ils se conduisent bien. Malheureusement, il n'y en a pas beaucoup qui se conduisent bien. »* Y a-t-il des juifs qu'il admire ? *« Ceux qui se bornent à être des interprètes musicaux ou quelquefois au théâtre. Ce sont des gens que j'estime »*, ajoute-t-il avant de préciser : *« Il n'est pas tellement créateur, le juif. »*

L'œuvre la plus récente de M. Autant-Lara est le discours inaugural de la session du Parlement européen prononcé en sa qualité de doyen d'âge et largement boycotté par les députés *(le Monde* des 26 et 27 juillet. Dans un entretien avec le mensuel d'extrême-droite, *Le Choc du mois*, en janvier 1988, le cinéaste avait déjà abordé, avec la même finesse, les questions évoquées dans *Globe*.

Premier à réagir, M. François Léotard, a exprimé, mercredi 6 septembre, *« la honte que ressentent tous les démocrates de toutes les confessions et de toutes les philosophies devant les propos inqualifiables de M. Claude Autant-Lara »*. Le président du PR estime que *« s'ils ont été réellement tenus*, [ces propos] *exigent des sanctions pénales immédiates et la mise à l'écart de tous ceux qui y feraient référence en les approuvant »*. M. Léotard ajoute que *« le Parlement européen doit être saisi très rapidement d'une demande de levée d'immunité de M. Claude Autant-Lara »*.

[A l'évidence, M. Autant-Lara est devenu un vieil homme indigne. Ses propos, que l'âge ne saurait excuser, justifient totalement la réaction de M. François Léotard exigeant des poursuites pénales. – J.-M. C.

(Lire page 36 les autres réactions.)

JOURNÉES

Le 2

PROSPECTIVES

LYON

Les 18 et 19 octobre 1989

ESPACE TÊTE D'OR
103, bd de Stalingrad
69100 Lyon-Villeurbanne

Renseignements :
48.06.56.67 - Paris
78.37.91.19 - Lyon

LE MONDE ORGANISE LES 2 EMES JOURNEES PROSPECTIVES

Le 18 octobre au matin quatre cents dirigeants d'entreprises et professionnels des ressources humaines viendront débattre de la gestion des hommes autour du thème "Capital Humain et Efficacité Industrielle".

Les 18 et 19 octobre plusieurs milliers de cadres, jeunes diplômés et étudiants construiront leur stratégie de carrière avec des entreprises, des cabinets de conseil en recrutement, des universitaires.

Communication

Diffusée par satellite

FINSAT lance une chaîne à péage d'informations financières

Les professionnels de la finance disposeront, fin septembre, d'un réseau audiovisuel européen de diffusion par satellite d'informations financières brutes, en temps réel. La société FINSAT, Finance et Satellite, créée en 1986, s'est donné pour objectif de permettre aux financiers d'assister, en direct, sur un écran de télévision, aux événements-clés qui se dérouleront dans les différentes capitales européennes. La société a également conclu avec le réseau américain International Research Network (IRN) des accords exclusifs d'échanges de programmes. Plus de cent firmes de Wall Street sont abonnées à IRN.

Finsat proposera, *via* le satellite français Télécom 1A, deux catégories de programmes, à l'image d'une chaîne de télévision : deux fois par jour, des bulletins d'informations de cinq à dix minutes sous forme de flashes en anglais et en français fonctionnant en continu pendant une heure. Entre 8 h 30 et 9 h 30, il sera question des marchés américains et asiatiques et, lors d'une deuxième tranche horaire, 14 h 30-15 h 30, seront abordées les performances des différents marchés boursiers européens.

Entre ces deux tranches horaires, sont programmées des émissions de trois types réalisées par chaque pays : la transmission de réunions d'analystes financiers ; les présentations vidéo de sociétés cotées dans le cadre d'une augmentation de capital, d'une conférence de presse, d'un film institutionnel ; la diffusion de conférences d'investissements. FINSAT prévoit trois à quatre heures d'émission par jour pour commencer. Le programme est donné au début sous forme de flashes. Pour recevoir FINSAT, chaque établissement financier devra s'équiper d'une antenne parabolique et s'abonner (200 000 francs par an avec un tarif dégressif en fonction des postes de réception). Le cryptage des émissions implique l'installation d'un décodeur de la famille MAC garantissant la confidentialité des informations, explique l'un des promoteurs du projet, M. Gérard Lefebvre.

Le capital de FINSAT est contrôlé à hauteur de 41,5 % par les trois créateurs : M. Bruno Chauvat, qui est depuis avril 1988, le président-directeur général, M. Boris Slulzinger, cofondateur, qui est administrateur et directeur général de la société, M. Gérard Lefebvre, directeur du développement à la Compagnie luxembourgeoise de télévision, intervient, quant à lui, à titre privé comme actionnaire et administrateur de la société. Le groupe Expansion détient 36 % par l'intermédiaire de la DAFSA, le groupe luxembourgeois SATCOM Investment 12,5 % et un groupe international dont le nom ne peut être révélé 10 %.

Le rendez-vous est pris pour fin septembre ; dans un premier temps, huit pays européens bénéficieront des services FINSAT : Belgique, France, Grande-Bretagne, le grand-duché de Luxembourg, Italie, RFA, Pays-Bas, Suisse, ainsi que les Etats-Unis sur le réseau IRN.

La grille de rentrée de RTL

La preuve par 9

« C'est précisément parce qu'une équipe gagne qu'il faut la changer. » M. Philippe Labro, qui dirige les programmes de RTL depuis maintenant quatre ans, a le sens du paradoxe. Celui de la nuance aussi. Si les mots d'ordre pour la rentrée 1989-1990 sont bien *« Avancer, transformer, rénover »*, il précise : *« Rénover en conservant »*. On joue sur les mots, et pourtant, à la voir de plus près, c'est vrai, la grille de la « première radio de France » (1) est certainement l'une des plus novatrices de ces dernières années. Neuve, à l'image du « grand studio » tout nouveau, tout beau, que la station vient d'inaugurer et qui accueille la majeure partie des émissions produites en public.

Au socle RTL (Philippe Alexandre, Philippe Bouvard, Patrick Sabatier, Fabrice, Anne-Marie Peysson) viennent s'ajouter (*« Neuf pour faire neuf »*). Quatre nouveautés pour l'information, cinq pour les programmes. De 18 h 30 à 19 heures, Jean-Pierre Defrain animera « Controverse », carrefour d'opinions entre un invité et les auditeurs sur un sujet d'actualité. Le *Mea culpa* des hommes politiques, lancé au mois d'août par Béatrice Hadjaje, se poursuivra les lundis à 7 h 20 et sera étendu aux décideurs dans leur ensemble. Jean-Pierre Coffe, « M. Consommation » sur Canal +, deviendra rue Bayard, chaque vendredi à 8 h 25, « M. Qualité de la vie ». Enfin Bernard Guetta, correspondant du *Monde* à Moscou, et Jérôme Godefroy, correspondant de RTL à Washington, dialogueront d'Est en Ouest dans « Place Rouge-Maison Blanche », chaque samedi à 8 h 45.

Pour les programmes, l'arrivée de Jean-Pierre Foucault, qui abandonne RMC, constitue, bien entendu, l'événement de la rentrée (en revanche, point de Dechavanne, dont il était question avant les vacances). Retour remarqué également du vieux routier des ondes Max Meynier (le dimanche à 19 h 30 avec « Ça c'est passé un dimanche »). Les soirées, en semaine, de 19 heures à minuit, seront comblées par un « Espace musical » animé par Nagui et Francis Zegut. Quant aux nouvelles têtes, elles ont pour noms Yolaine de la Bigne, déjà remarquée sur France-Info, qui présentera les « Saisons du cinéma » (*« Tout ce que vous avez voulu savoir sur le cinéma... »*) chaque samedi à 15 h 30, et Alain Duault, chroniqueur à *l'Événement du jeudi* et à FR 3, qui prend en charge la musique classique.

« Le bilan de santé de RTL est excellent », dit Philippe Labro. Parmi les signes extérieurs de prospérité de la station, on notera l'acquisition récente d'un second immeuble rue Bayard et le développement de son réseau FM, qui dessert actuellement trente-six agglomérations (Rouen est la dernière-née) et qui, en améliorant considérablement le confort d'écoute, offre à la chaîne, selon elle, *« un potentiel de plus de six millions d'auditeurs »*.

J.-M. Dy.

(1) Selon le dernier sondage Médiamétrie, RTL détient près de 21 % de parts d'audience, soit plus qu'Europe 1 et Franco-Inter réunies.

Nouveau quotidien économique

« Le Temps de la finance » paraîtra fin octobre

Dans le domaine des quotidiens économiques et financiers, la France reste à la traîne. Alors que le *Financial Times* britannique vend chaque jour 285 000 exemplaires – dont 190 000 pour le seul Royaume-Uni –, alors que les deux grands quotidiens économiques italiens – *Il Sole-24 Ore* avec 270 000 exemplaires et *Italia Oggi* avec 112 000 – affichent chaque jour leur santé, le quarté des quotidiens spécialisés français, en dépit de leurs efforts, totalise une vente de 147 000 exemplaires quotidiens (1). Un cinquième larron, *le Temps de la finance*, tentera le 23 octobre de s'inscrire dans ce secteur encore en friche.

Lancé par le groupe NCM, présidé par M. Nicolas Miguet, ce nouveau quotidien comprendra deux cahiers (l'un consacré aux événements économiques, l'autre, intitulé « Monnaie et Marchés », aux cotations et aux analyses financières) imprimés en grand format sur pages saumon par l'Imprimerie de la presse-société nouvelle (IPSN).

Le Temps de la finance sera tiré à 125 000 exemplaires. Le journal espère vendre 15 000 exemplaires au numéro et gagner 85 000 abonnés en trois ans. M. Miguet s'est fixé cet objectif ambitieux en se servant de deux atouts : un prix de vente (3 francs) inférieur à la moyenne de celui des autres quotidiens économiques et financiers et une sélection des abonnés potentiels choisis dans des fichiers spécialisés. Ces élus bénéficieront d'un abonnement gratuit de six mois, au bout duquel le fondateur du *Temps de la finance* espère qu'ils souscriront un abonnement payant. *« Selon les enquêtes IPSOS, il existe en France 1 million de cadres actifs, nous sommes convaincus que 15% d'entre eux achèteront un quotidien de qualité à bas prix »*, assure M. Miguet.

La rédaction sera assurée par une trentaine de journalistes et plusieurs correspondants. L'accent sera mis, en ce domaine, sur les nouvelles capitales économiques (San-Francisco, Bruxelles, Barcelone, Milan, etc.) et sur les Bourses régionales françaises. A Paris, une mise en vente de 10 000 exemplaires est prévue dans l'après-midi tandis que 25 000 exemplaires seront mis en kiosque, le matin, dans la capitale et en province.

L'investissement représente 100 millions de francs sur trois ans, facilité par une récente augmentation de capital du groupe NCM à laquelle ont souscrit ses actionnaires (le GAN, la BNP, les AGF, etc.). Cette augmentation devrait aussi bénéficier à d'autres titres du groupe : l'hebdomadaire *Business Bourse*, le mensuel *Vous et votre argent* et *le Quotidien de 89*, devenu bimensuel depuis la mi-juillet.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) *Les Echos* vendent 78 880 exemplaires en moyenne ; *la Tribune de l'Expansion*, 37 249 ; *la Cote Desfossés*, 24 121 (chiffres OJD 1988, diffusion payée) et *l'Agefi*, environ 7 000 exemplaires.

Après M. Valenti, Mme Carla Hills reçue par M. Jack Lang

Les pressions américaines contre les quotas audiovisuels

Apaisement sur le cinéma, mais toujours divergences sur la télévision : la rencontre, mardi 5 septembre, entre M. Jack Valenti, le représentant des « majors », les grandes sociétés de communication d'Hollywood, et M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a permis d'oublier la polémique née du refus de visa opposé par les Américains au cinéaste français Elie Chouraqui (*le Monde* daté du 27-28 août). *« C'était une erreur bureaucratique, qui nous amène à réfléchir »*, plaide M. Valenti. *« En nous revoyant en octobre, nous essaierons d'enterrer définitivement la hache de guerre sur ce thème »*, renchérit M. Lang.

Les deux interlocuteurs – ils se voient régulièrememnt depuis sept ans – sont aussi convenus de chercher les moyens d'augmenter la diffusion, aux Etats-Unis, de films français doublés. M. Valenti va ainsi tenter de convaincre les réseaux câblés ou les salles de cinéma de son pays d'être plus réceptifs aux films étrangers.

En revanche, le ministre et le président de la MPAA (Motion Picture Association of America) ont toujours des vues divergentes sur la directive européenne en matière de télévision et sur la question des quotas de programme. Le Français plaide pour une Europe *« accueillante aux artistes et aux créateurs »*, mais sachant traiter un bien culturel différemment d'un autre bien. L'Américain, lui, est *« opposé aux quotas ou restrictions de toute nature, quel qu'en soit le motif »*.

Preuve supplémentaire de l'importance qu'accordent les Etats-Unis à cette question des quotas : Mme Carla Hills, représentant spécial pour le commerce international du président américain, sera reçue lundi 11 septembre par M. Lang. Dans une interview récente (*le Monde* du 3 juin 1989), Mme Hills (dont les attributions couvrent l'ensemble du commerce, des voitures à l'agro-alimentaire) plaçait les problèmes audiovisuels au premier rang de ses préoccupations en Europe.

M.-C. I.

EN BREF

● **En Italie, le groupe Ferruzzi prend 9,6 % du holding de Rizzoli (Fiat).** – Le groupe industriel italien Ferruzzi, présidé par M. Paul Gardini, a acquis le 6 septembre 9,6 % du capital de Gemina, filiale du groupe Fiat de M. Gianni Agnelli, à la faveur d'une augmentation de capital réservée. Gemina contrôle 77,6 % de Rizzoli-Corriere della sera, le numéro deux de l'édition italienne après Mondadori. Rizzoli-Corriere della sera édite notamment les quotidiens *la Stampa* et le *Corriere della Sera*. Avec le groupe Ferruzzi – qui possède depuis un an le quotidien économique *Italia Oggi* – Gemina accueille un nouvel actionnaire de référence. Rizzoli-Corriere della Sera et la branche presse d'Hachette sont liés par des participations croisées depuis l'été 1987.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission de chiffres concernant la vente du *Figaro* s'est glissée dans l'article qui lui était consacré *(le Monde* du 7 septembre). La diffusion totale du *Figaro* (exemplaires payés et gratuits, France et étranger) est de 432 225 exemplaires en 1988, en baisse de 0,29 % par rapport à la diffusion totale de 1987. La diffusion payée (France et étranger) en 1988 est de 415 939 exemplaires, en baisse de 1,46 % par rapport à 1987 (chiffres de l'Office de justification de la diffusion, OJD).

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

NOUVELLE SIERRA TWIN CAM. LA PUISSANCE DEVIENT PLAISIR.

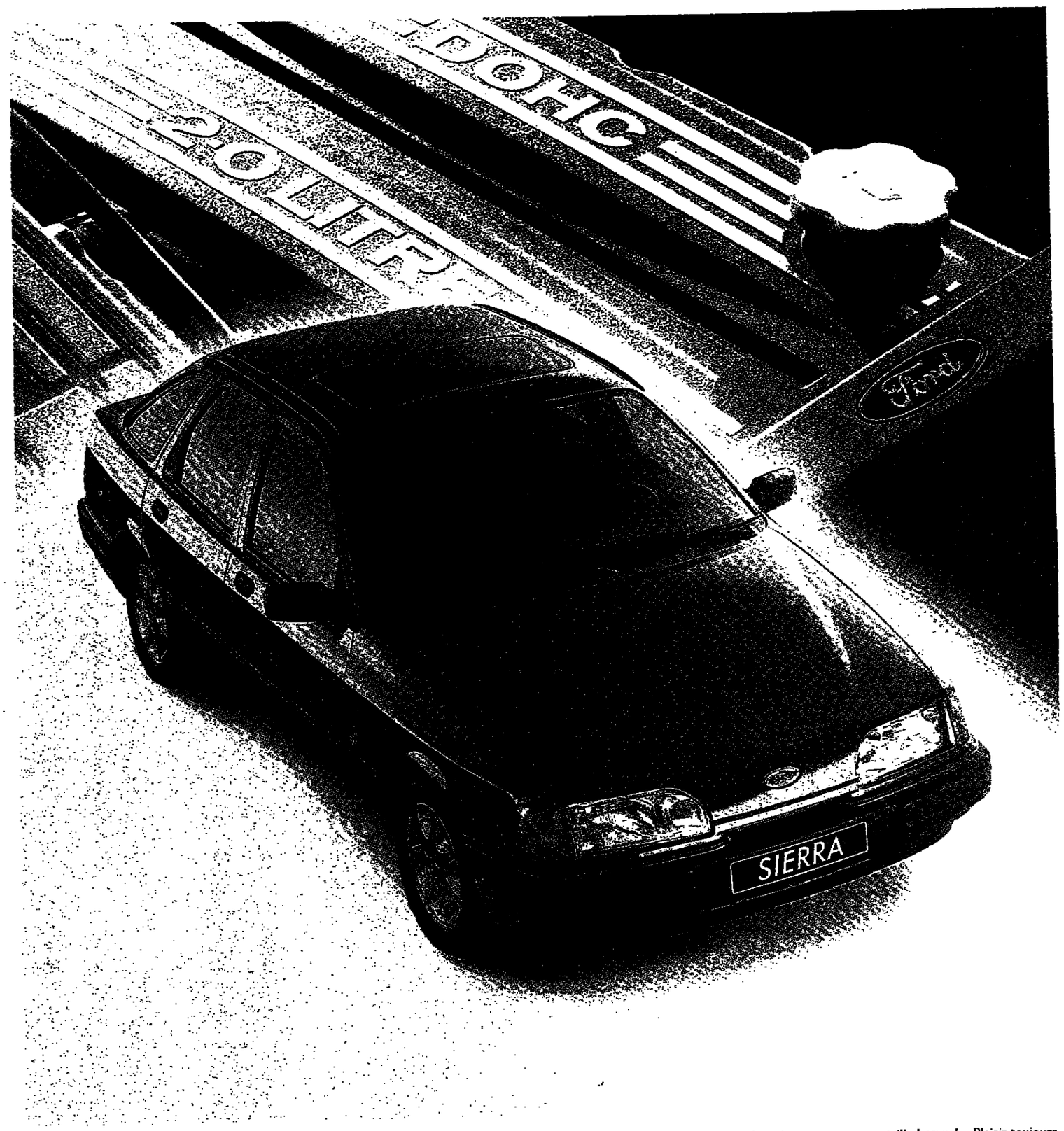

Avec les nouvelles Sierra Twin Cam, la puissance n'est plus seulement le fruit de la technologie. Elle devient réellement plaisir.

Plaisir sans cesse renouvelé des nouveaux moteurs 2,0 l (7 CV) ou 2,0 l injection et de leurs 109 ou 125 Ch*.

Plaisir rare et intelligent d'une nouvelle approche technologique: double arbre à cames en tête: gestion électronique, admission haute turbulence... Pour plus de souplesse, plus d'économie, plus de propreté. La nouvelle Sierra Twin Cam accepte tous les Supers sans plomb.

Plaisir de savoir que la puissance est là, à tout instant pour se transformer en plaisir de conduire: réserve d'accélération et de reprise, nouvelle boîte de vitesses en alliage léger, freinage ABS en option, direction précise, pneus taille basse. Le Plaisir toujours.

Plaisir d'un confort raffiné: toit ouvrant**, vitres teintées, vitres électriques avant..., finition soignée pour se sentir bien tout au long du voyage.

Avec les nouvelles Sierra Twin Cam, le nouveau plaisir de conduire est arrivé. Venez très vite le découvrir chez votre concessionnaire.

LA QUALITÉ PASSE À L'ACTION

*Consommation (UTAC) du moteur 2.0i: 5,8 l à 90 km/h - 7,3 l à 120 km/h - 9,2 l en ville. **De série sur GT et Ghia. Modèle présenté: Sierra GT. Modèle 90 - jantes alliage en accessoire. Moteur 2,0 l injection disponible en version GL, Ghia et S.

Ogilvy & Mather

Société

L'affaire du carmel d'Auschwitz

Mgr Glemp est sévèrement jugé par un journaliste juif dans l'hebdomadaire du PC polonais

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Près de deux semaines après l'homélie du cardinal Glemp à Czestochowa, dont les passages sur les juifs et l'affaire du carmel d'Auschwitz ont remis en question le dialogue judéo-chrétien, un article publié mercredi 6 septembre par l'hebdomadaire du comité central du PC polonais *Polityka* a fait rebondir la polémique en Pologne, où les remous ont été jusqu'ici plus limités qu'en Occident.

L'auteur de l'article n'est pas, comme on aurait pu s'y attendre, quelque distingué chroniqueur communiste, mais un journaliste surtout connu jusqu'ici pour ses contributions à la presse clandestine de Solidarité et depuis peu au quotidien d'Adam Michnik, *Gazeta*. Et si Dawid Warszawski, juif pratiquant et homme de gauche, de son vrai nom Konstanty Gebert, a choisi pour la première fois de signer dans *Polityka*, ce n'est qu'après avoir, dans un premier temps, proposé son article à *Tygodnik Solidarnosc*, hebdomadaire dirigé par Tadeusz Mazowiecki jusqu'à ce qu'il devienne premier ministre, il y a trois semaines. Mais *Tygodnik Solidarnosc* a – très gentiment, tient à préciser Gebert – refusé l'article jugé « *trop émotionnel* ».

A ceux qui, à Solidarité, ne vont pas manquer de lui reprocher d'écrire dans la presse communiste, Gebert pourra toujours rappeler que *Polityka* avait eu le mérite, en 1968, de refuser de souscrire à la campagne antisémite lancée par le pouvoir.

Dans la première partie de ce long article, Gebert souligne qu'il a toujours entretenu les meilleures relations avec les catholiques polonais, que des prêtres l'ont aidé à travailler dans la clandestinité pendant l'état de guerre, qu'il a jusqu'ici refusé de voir dans certaines manifestations d'antisémitisme en Pologne autre chose que des « *incidents isolés* », même lorsque son fils de dix ans a été battu à l'école par ses camarades parce qu'il était juif, de ces juifs « *qui ont tué le Christ* ».

Mais l'homélie de Mgr Glemp à Czestochowa, poursuit-il, n'est plus « *un incident isolé* » ni un lapsus : « *C'est une prise de position consciente, politique et non religieuse.* » En mettant sur le même plan « *antipolonisme et antisémitisme* », le primat fait un amalgame historiquement erroné et moralement inacceptable et certains de ses propos vont « *servir de souche à l'antisémitisme polonais* ».

« *Il n'est un secret pour personne,* écrit Gebert, *que l'un des proches collaborateurs du primat est le professeur Giertych, rédacteur en chef de la publication antisémite* Slowo Narodowy. *Je ne sais ce qui a poussé Mgr Glemp à souscrire publiquement à certains des préjugés préférés de son conseiller et à mettre toute l'autorité de l'Eglise dans la balance. A Czestochowa, il s'est écarté du texte préparé, ses mots ont surpris et choqué ceux qui étaient présents. Peut-être le primat veut-il jeter les bases d'un mouvement clérico-nationaliste ? Peut-être a-t-il dit ce qu'il pense profondément ?*

« L'identité historique et morale de la Pologne »

« *Je sais que les plus hauts représentants de l'opinion publique polonaise ont du mal à prendre position dans ce débat, mais je crois qu'ils ne peuvent plus se désister. Trois jours après l'homélie de Czestochowa, le premier ministre Mazowiecki a reçu en audience le chef de la section des intérêts israéliens à Varsovie. J'estime ce geste, mais il est insuffisant. La question ne concerne pas les relations polono-israéliennes, ni même les relations polono-juives. Il s'agit ici de l'identité historique et morale de la Pologne.* » Une Pologne dont Gebert, juif, « *est et entend rester citoyen, une Pologne sans préjugés raciaux ni religieux, une Pologne solidaire et de solidarité* ». « *Même si aujourd'hui,* dit-il, *je me sens un peu moins chez moi en Pologne* ».

SYLVIE KAUFFMANN.

L'épiscopat polonais propose une « reprise des pourparlers »

Dans une déclaration publiée, mercredi 7 septembre, à Varsovie, la commission de l'épiscopat polonais chargée des relations avec le judaïsme, présidée par Mgr Muszynski, évêque de Wroclawek, a estimé nécessaire, dans l'affaire du carmel d'Auschwitz, de « *reprendre les pourparlers, dans l'esprit des rencontres de Genève, sans condition supplémentaire, permettant de trouver des moyens réalistes de construire le centre dans lequel l'initiative de la prière des carmélites trouvera son affirmation et son sens réel* ».

La commission souligne « *la nécessité de construire rapidement* » le centre interreligieux de rencontres et de prières à Auschwitz, dont la construction a été décidée à Genève en février 1987 par les négociateurs juifs et catholiques, et incluant le nouveau carmel. « *Pourtant,* ajoute-t-elle, *nous constatons avec tristesse que l'idée du centre n'a pas trouvé l'intérêt qu'elle mérite et la compréhension de la partie juive, car l'opinion juive n'a répondu qu'à un seul des chapitres de la déclaration de Genève, celui qui concerne le transfert du carmel.* »

La commission ne fait aucune mention d'une « *renégociation* » des accords de Genève souhaitée par le cardinal Glemp, primat de Pologne. Parlant seulement de « *moyens réalistes* » pour régler le contentieux, elle ne se prononce sur aucun délai. Les dépêches faisant état, de source ecclésiastique à Varsovie, d'un « *délai de six ou sept ans pour construire le nouveau centre* » ont été démenties, jeudi 7, par le secrétaire de la commission.

Le cardinal Decourtray a déclaré se son côté sur une radio juive : « *Je comprendrais mal que quelque chose de décisif n'intervienne pas avant la fin de l'année.* »

SPORTS

TENNIS : Open des Etats-Unis

Noah repart en vacances

Henri Cochet restera encore au moins une année le dernier Français à avoir atteint les demi-finales de l'Open des Etats-Unis. Yannick Noah, qui tentait pour la troisième fois de faire aussi bien que le défunt mousquetaire en 1932, a été battu, mercredi soir 6 septembre, par l'Allemand de l'ouest Boris Becker en trois sets secs. Le champion de Wimbledon disputera donc, samedi 9 septembre, une place de finaliste à l'Américain Aaron Krickstein, vainqueur sur abandon de son compatriote Jay Berger.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Depuis combien de temps Ion Tiriac n'avait-il pas souri en public ? L'ancien joueur de Coupe Davis roumain, devenu le manager de Boris Becker après avoir été le gourou de Guillermo Vilas, est connu dans tous les stades de tennis du monde pour ne jamais montrer ses gencives. On jurerait pourtant les avoir aperçues mercredi soir, aux alentours de 23 heures, quand il a dit aux journalistes qui se pressaient autour de lui : « *Vous venez de voir le meilleur match de Boris à Flushing Meadow.* »

Avare de sourires, Ion Tiriac n'est guère plus prodigue de compliments. Il n'a donc pas dit que ce que venait de réussir son protégé a été proprement époustouflant. Car il y a tout juste une semaine l'Allemand de l'Ouest avait été à un doigt de l'élimination (*le Monde* du 31 septembre). Un coup de chance éhonté – un passing-shot qui heurtait la bande du filet et lobait son adversaire – lui avait permis de sauver une balle de match contre l'Américain Derick Rostagno. Et à ce moment du tournoi ses chances d'arriver sinon en finale du moins en demi-finales semblaient des plus médiocres.

Aux yeux de notre bon confrère Rino Tommasi, Boris Becker n'était ainsi qu'un « *survivant* » auquel il ne donnait pas la victoire sur Yannick Noah mercredi soir dans son pronostic quotidien pour le programme officiel. En fait cette analyse s'appuyait sur des rumeurs de vestiaires qui circulaient depuis que le champion de Wimbledon avait été mis en difficulté. Il jouait mal, Becker, parce qu'il souffrait des pieds, comme l'an passé d'ailleurs à pareille époque. Et si ce n'était pas ses pieds, c'était son dos. En tout cas le professeur Muller, appelé tout exprès à Munich par Ion Tiriac, le traitait quotidiennement. D'ailleurs, ajoutait-on, Becker ne s'entraînait pas entre les matches et parvenait à peine à faire quelques balles d'échauffement avant chaque partie.

Un cyclone médiatique

Comment dans ces conditions le donner gagnant contre un Yannick Noah éclatant de santé, débordant d'une ambition retrouvée, le véritable héros de cette première semaine à l'Open ? Même les statistiques étaient contre l'Allemand : sur trois matches il en avait perdu deux contre le Français. Bref le Stadium était archi-bourré à 19 h 30, pour ce qui devait être le quart de finale à sensation du tournoi, aucun des 20 619 spectateurs ne tenant apparemment rigueur à Noah de l'humour douteux dont il avait fait preuve en déclarant : « *Pour ne pas avoir de problème ici je vais devoir me faire refaire le nez* », à la suite de l'incident qui l'avait opposé à l'Israélien Amos Mansdorf (*le Monde* du 5 septembre).

Et si un sondage avait été fait dans l'assistance il y a fort à parier qu'une large majorité se serait dégagée en faveur d'une victoire du Français. La fébrilité avec laquelle les journalistes américains s'étaient enquis des derniers développements de sa carrière était révélatrice. Qu'il ait été sur le point de larguer ses amarres avec le tennis pour faire un tour du monde à la voile, puis qu'il ait choisi sans qu'on s'explique vraiment ni comment ni pourquoi un nouvel entraîneur et que, deux semaines après, il se soit retrouvé en quarts de finale de l'Open (stade qu'il n'avait jamais dépassé dans ses meilleures années) sans avoir gagné deux matches consécutifs depuis six mois, tout cela ne faisait que renforcer une excitation à son propos dont la présence de John McEnroe à son match contre Alberto Mancini avait donné la mesure.

Noah était pris dans un petit cyclone médiatique. Il a été interrogé sur les sujet les plus farfelus, par exemple le masochisme ! L'annonce, peu de temps avant le match, de son installation prochaine à Montreux, en Suisse, par le biais d'un « centre de réhabilitation physique anti-stress », n'avait fait que renforcer l'effet de curiosité à son égard. De quoi était donc capable ce Français coiffé rasta ? Etait-il un demi-finaliste potentiel alors qu'il était le seul joueur non classé tête de série encore en compétition ? Comment donc allait-il nous étonner ce mercredi soir ?

Eh bien ! il ne fallut attendre que douze minutes pour avoir la réponse. A ce moment, le score était de 2-2, Boris Becker servait. Et il remportait le jeu blanc : le Français n'arrivait pas à intercepter les premières balles d'engagement frappées à plat avec une violence inouïe, et il ne contrôlait pas les deuxièmes balles, bourrées d'effet, qui rebondissaient très haut. C'était la première clé du match. La seconde fut donnée dès le jeu suivant. Noah servait donc. Et il perdait le jeu blanc : sa première balle était erratique et sa deuxième encore faible. Un service explosif d'un côté, une arme blanche de l'autre : les jeux étaient faits.

Lumière ou humidité ?

Dans le premier set, Becker aligna douze points. Dans le suivant, Noah concéda le deuxième break de la partie sur une double faute. La troisième manche et le match furent conclus sur un retour de Becker. Il ne s'était pas écoulé deux heures depuis le coup d'envoi. Cent quatorze minutes dont il ne restera pour Noah que la poussière du regret : « *Je m'étais mis à rêver bien sûr. Mais je n'ai pas existé ce soir.* » Affaire de lumière ou d'humidité comme l'a prétendu le Français ?

Indifférent aux éléments extérieurs, l'Allemand a fait un match tellement parfait qu'il a réellement semblé seul sur le court. Comment est-il passé d'une situation critique à une forme pareille ? « *La semaine dernière, je ne jouais vraiment pas à mon niveau, cela ne pouvait donc être pire,* a-t-il répondu. *Le reste était affaire de confiance en soi.* » La même que celle qu'il avait eue lorsqu'il avait remporté son premier Wimbledon après avoir été sur le point d'abandonner contre Tim Mayotte ? Tandis que Noah va partir vers de brèves vacances, Becker devra mettre cette belle et solide assurance de vainqueur à l'épreuve d'Aaron Krickstein en demi-finales.

ALAIN GIRAUDO.

MÉDECINE

Après une enquête de la revue « Que choisir ? »

Les pouvoirs publics s'interrogent sur la nocivité de certains produits à base de pommes

Faut-il interdire l'utilisation de l'Alar, un produit régulateur de croissance, qui, appliqué par pulvérisations homogénéise le calibre des fruits, favorise leur coloration et permet d'obtenir une récolte par an au lieu d'une tous les deux ans ? Tant au ministère de la santé qu'à celui de l'agriculture, on s'interrogeait, mercredi 6 septembre, sur l'opportunité d'une telle mesure, vingt-quatre heures après la publication, par la revue de l'Union fédérale des consommateurs *Que choisir ?* d'une enquête tendant à montrer que l'Alar – de son nom scientifique le daminozide – pourrait avoir des effets cancérigènes, spécialement chez les jeunes enfants.

Plus spécifiquement, *Que choisir ?* suspecte un catabolite du daminozide, l'UDMH, présent dans des produits à base de pommes – jus de fruits, compotes, petits pots pour bébé – d'avoir des effets nocifs. Toutefois, les analyses effectuées pour le compte de la revue par des laboratoires spécialisés montrent que, s'il est possible de déceler de l'UDMH dans quatre marques de petits pots sur cinq (seule la marque Gerber n'en contient pas), tous les taux relevés sont bien en dessous des doses maximales (0,5 milligramme par kilo) proposées il y a quelques années comme normes pour la CEE.

Une polémique identique avait opposé, il y a quelques années, aux Etats-Unis, Uniroyal, le fabricant de l'Alar, au puissant lobby consumériste. Effrayés par les menaces de boycottage, les producteurs de fruits avaient décidé de ne plus utiliser ce régulateur de croissance. En 1985, l'EPA, l'agence gouvernementale américaine de protection de l'environnement, avait attiré l'attention sur les risques possibles de l'Alar et de l'UDMH. Elle estimait cependant ne disposer que de trop peu d'études pour pouvoir conclure définitivement à la nocivité de ces produits et décréter une éventuelle interdiction.

En France, plusieurs organismes doivent, ces prochains jours, se pencher sur le dossier de l'Alar. Dès jeudi, au ministère de l'agriculture, une commission technique devait se réunir. Mardi prochain, un groupe technique du Conseil supérieur d'hygiène en fera autant puis les différents ministères concernés décideront des suites à donner à cette affaire.

Sans plus attendre, la société Pepro, une filiale de Rhône-Poulenc qui distribue l'Alar en France, a décidé d'en suspendre la distribution.

FRANCK NOUCHI.

ÉDUCATION

Les langues à l'école élémentaire

Avec l'accent de la reine d'Angleterre...

M. Lionel Jospin devait effectuer jeudi 7 septembre une visite à l'école élémentaire d'Heyrieux (Isère), l'une des 4 288 écoles primaires (sur 40 235) où débute cette année une expérimentation d'enseignement des langues vivantes étrangères assurée soit par des instituteurs ou des professeurs, soit par des « *intervenants extérieurs* » (1). Dans la majorité des cas, deux langues au moins sont proposées aux enfants.

HEYRIEUX
de notre envoyé spécial

« *L'anglais avec l'accent dauphinois, ça pale !* » Fort de cette pénible vérité d'expérience et de la ferme volonté de « *donner toutes leurs chances aux gosses* » en leur offrant très tôt un bain de « *pure English* », M. Pierre Keutchayan va introduire une citoyenne britannique dans les douze classes de l'école primaire qu'il dirige avec la ferveur d'un hussard de la République. Mme Jane Chohra, née O'Sullivan, trente-trois ans, vient donc de faire sa rentrée dans cette grosse école de campagne, dont la façade de crépit beige et la cour bordée d'acacias n'ont pas changé depuis Jules Ferry. Dès octobre, elle aura la noble tâche d'initier à la langue de Shakespeare et de Batman 268 des 298 enfants de l'établissement. Les trente autres élèves ont préféré l'allemand, dont l'enseignement sera assuré par un professeur du collège local.

« Goodbye » et « hamburger »

A Heyrieux, 4 000 habitants, paisible chef-lieu d'un canton presque rural posé aux marges de la métropole lyonnaise, on a décidé de ne pas mégoter pour former des citoyens polyglottes. Alors que le texte officiel limite en principe l'expérimentation aux cours moyens – les « grandes » classes de l'école élémentaire, – la municipalité a décidé d'offrir le choix entre deux langues à tous ses enfants dès le cours préparatoire « *pour être efficace* ».

A en croire M. Keutchayan, le temps presse en effet. « *Cette histoire de langues à l'école nous trottait dans la tête depuis un moment,* explique le directeur, qui parle arménien, turc ou russe à ses heures. *La circulaire du ministre est venue bien tard, mais on l'a applaudie des deux mains* ». L'obsession de « l'Europe de 92 », la pression des parents et les offres de service de Mme Chohra ont fait le reste. Résultat : trente à quarante-cinq minutes d'anglais ou d'allemand par semaine dans les petites classes, deux séances de trois quarts d'heure pour les grands des cours moyens.

Par avance, les enfants raffolent de ce nouvel enseignement. « *Si jamais on devient des personnes importantes, on pourra faire des voyages* », se réjouit Bertrand, dix ans. « *D'ailleurs, on sait déjà dire* goodbye *ou* hamburger », proclame fièrement un autre élève. La « prof d'anglais », personne ne l'a encore vraiment aperçue, mais on croit déjà savoir qu'elle a une longue queue de cheval brune, et surtout, qu'« *elle a un bon accent* » puisque, exotisme suprême, elle est anglaise. « *Je parle comme la reine d'Angleterre* », lance Jane Chohra en éclatant de rire lorsqu'on la félicite pour son accent d'Oxford, elle qui a fait ses études dans le Bedfordshire ! Mariée à un Français, elle anime depuis dix ans des cours d'anglais pour enfants et adultes dans la région lyonnaise où elle vit.

Embauchée comme vacataire par la commune d'Heyrieux et par celle de Saint-Just-Chaleyssin, lancée elle aussi dans l'expérience, elle assurera dix-neuf heures de leçons par semaine, en présence des instituteurs titulaires, qui restent les seuls maîtres à bord de leur classe, comme le veut le règlement. Au programme : petits jeux, dialogues, chansons et apprentissage de « *phrases utiles pour se débrouiller* ». « *Mon but est d'habituer l'oreille des enfants à la langue anglaise* », commente l' « intervenante extérieure ».

Rémunérée par les communes, Mme Chohra sera entièrement libre de ses méthodes et ne bénéficiera que d'un stage d'une semaine de l'éducation nationale. Pour le reste, son expérience est censée lui servir de formation. Heureusement, les professeurs de langue du collège soutiennent activement l'expérience, puisqu'ils ont tout intérêt à ce que l'école leur livre des élèves bien initiés. Pour l'enseignante d'allemand, il s'agit presque d'une question de vie ou de mort pour le poste qu'elle occupe. Si l'école n'avait proposé que l'anglais, quel apprenti germaniste aurait bien pu se déclarer en sixième ? Elle a donc choisi de prendre les devants en assurant elle-même l'initiation à l'allemand en primaire.

« La pétoche du niveau »

Chez les maîtres de la communale d'Heyrieux cependant, l'irruption de deux disciplines nouvelles ne va pas sans susciter quelques inquiétudes, même si elle est, par principe, bienvenue. « *On nous ajoute des heures sur un emploi du temps déjà chargé, en nous demandant de surtout ne rien retirer* », constatent en chœur les institutrices. Comme d'habitude, l'éducation physique, la musique et les matières d'éveil (histoire, sciences naturelles) risquent de faire les frais de l'opération, puisque personne ne songe à rogner sur le français ou les mathématiques « *à cause de la pétoche du niveau* », avoue une maîtresse de CM. Mais M. le directeur se fait fort d'arranger tout cela : les sorties de ski seront désormais comptabilisées dans l'horaire d'éducation physique, et puis « *les maîtres grignoteront là où ils sont le moins à l'aise* »...

Certains instituteurs d'Heyrieux ne peuvent s'empêcher de critiquer l'appel à une personne extérieure, qui selon eux « *enlève un poste à quelqu'un* » et regrettent que le coût du nouvel enseignement incombe pour l'essentiel à la commune. Mais ils n'en contestent pas l'intérêt. Mme Françoise Quillard, institutrice en CM 2, espère ainsi que l'heure de langue vivante méritera son qualificatif et permettra aux élèves de prendre la parole et de mieux organiser leur expression. Dans sa classe, seul un élève ne manifeste aucun enthousiasme à l'idée d'apprendre les langues. « *Pour ceux qui ont déjà du mal en classe,* constate-t-il, *l'anglais en plus, ça sera dur.* »

PHILIPPE BERNARD.

(1) selon le ministre de l'éducation nationale, 61 % de ces cours seront assurés par des professeurs de langue de l'enseignement secondaire, 23 % par des instituteurs et 15 % par des intervenants extérieurs.

Librairie BIBLIOPHANE 26, rue des Rosiers 75004 PARIS
L'ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE DE L'ANNÉE, C'EST A BIBLIOPHANE
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE, DE 15 h à 18 h, Rencontre - Signature avec à l'occasion de la sortie de son livre
ELIE WIESEL *L'OUBLIÉ* (Le Seuil)
Prochaines signatures
Michèle KAHN : *Rue du Roi Doré* (Ramsay) - 17/9/89
Mireille Hadasiebel : *Flavius Josèphe* (Fayard) - 24/9/89
RENSEIGNEMENTS 48-87-82-20

FOOTBALL

Bagarre de hooligans à Stockholm

La rencontre de football entre les équipes de Suède et d'Angleterre comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde a été l'occasion, mercredi 6 septembre, pour de jeunes supporters anglais de provoquer des incidents à Stockholm. A la suite de déprédations commises dans le centre de la ville, la police suédoise, en tenue anti-émeute, a interpellé une centaine de hooligans.

Mais les responsables de l'ordre craignaient surtout que de nombreux jeunes Anglais venus sans billet ne se livrent à de nouvelles violences aux abords du stade. Après une bagarre, une soixantaine de personnes, dont seulement six Anglais, ont été interpellées à la fin d'un match nul (0-0) qui permet à l'Angleterre de se retrouver en tête du classement du groupe 2 avec 8 points.

Cependant, malgré ces résultats prometteurs, le *Times* estime, dans son édition de jeudi, que « *la participation de l'équipe d'Angleterre aux finales de l'été est maintenant compromise* » à la suite des actes de violence à répétition de certains supporters.

● **Automobilisme.** – Le pilote de Formule 1 Alain Prost a signé, le mercredi 6 septembre le contrat le liant à l'écurie Ferrari pour la saison 1990. Ce contrat précise que Nigel Mansell renonce à son statut de premier pilote de la Scuderia et que les deux hommes bénéficieront d'un matériel équivalent aussi bien aux essais qu'en course.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

TENNIS Open

Noah repart en vacances

6

QUOTIDIENS

AGEFI (F), CINCO DÍAS (E), L'AGEFI (CH), L'ÉCHO DE LA BOURSE (B),
MERCATI FINANZIARI (I), LA TRIBUNE DE L'EXPANSION (F)

8

HEBDOMADAIRES

EUROPOLITIQUE (B), FINANCIAL WEEKLY (GB), LA LETTRE DE L'EXPANSION (F),
LA LETTRE SUISSE (CH), MERCADO (E), MILANO FINANZA (I),
RAPPORT (E), LA VIE FRANÇAISE (F)

4

PÉRIODIQUES

BILAN (CH), L'ENTREPRISE (F), L'EXPANSION (F),
HAUTE FINANCE (F)

400

JOURNALISTES

s'unissent pour créer :

EUREXPANSION

Premier réseau européen d'information économique et financière

SOUS L'ÉGIDE DU

GROUPE EXPANSION

PRÉSIDENT : JEAN-LOUIS SERVAN-SCHREIBER

BRUXELLES LAUSANNE LONDRES MADRID MILAN PARIS

Société

DÉFENSE

Devant les auditeurs de l'IHEDN

M. Rocard annonce un plan de revalorisation de la condition militaire

Devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), le premier ministre a annoncé, jeudi matin 7 septembre à Paris, que son gouvernement proposera prochainement une série de mesures de revalorisation de la condition militaire. Reprenant des propos précédents du ministre de la défense, M. Michel Rocard a aussi indiqué que le service national sera modernisé et adapté, avec le développement de formes non militaires plus diversifiées qui devraient lui rendre son caractère universel et égalitaire.

« *Le gouvernement est pleinement conscient*, a expliqué le premier ministre, *qu'une politique de défense ne peut être mise en œuvre que si les hommes et les femmes en charge de la défense ont des conditions de vie et de travail satisfaisantes qui permettent à la fois la réalisation de leurs missions et leur épanouissement personnel.* » Evoquant la nécessité de prévoir « *une juste compensation* » en regard des « *sujétions importantes* » de l'état militaire, M. Rocard a précisé : « *Le ministre de la défense mène actuellement des études qui, après une indispensable concertation interministérielle et la consultation du Conseil supérieur de la fonction militaire, permettront au gouvernement de proposer des mesures de revalorisation de la condition militaire. Cette revalorisation s'inscrit dans une démarche plus générale de rénovation du service public, dans le respect de la spécificité militaire.* » Selon lui, « *le cas de la gendarmerie est le plus urgent* ». « *Une rénovation profonde s'impose*, a-t-il ajouté. *Les conditions de vie doivent être revues et il me paraît évident qu'un allègement du régime des astreintes est nécessaire* », dans la gendarmerie nationale.

« *Au-delà de la nécessaire revitalisation du Conseil supérieur de la fonction militaire*, a déclaré le premier ministre, *il convient, pour la gendarmerie comme pour les autres armes, d'envisager de nouvelles possibilités d'expression. Le respect de la discipline militaire n'interdit nullement l'information, la participation et la concertation selon les formes qui seront définies en relation avec le ministre de la défense.* » « *Il est du devoir des autorités politiques*, considère M. Rocard, *d'assurer que l'information circule toujours mieux entre la base et le sommet de la hiérarchie, afin que la situation réelle des militaires soit bien connue* » de l'Etat.

Un service national plus diversifié

Le premier ministre souhaite, d'autre part, que « *le service national soit aujourd'hui aménagé pour que soit mieux respecté son caractère universel et égalitaire* ». Dans cet esprit, M. Rocard a précisé que le ministre de la défense présentera prochainement « *un plan de modernisation du service militaire* ». « *Sous l'égide du secrétariat général de la défense nationale sera expérimenté, dans quatre départements, à partir de 1990, un service actif de défense qui permettra l'incorporation, après formation initiale, de jeunes appelés dans des services comme les SAMU ou les corps de pompiers. On pourrait en imaginer l'extension à des services en faveur des handicapés. L'adaptation du service national passe aussi par le développement de ses formes non militaires. (...) La diversification des formes du service national est non seulement inévitable mais souhaitable. Il conviendra d'instituer une structure interministérielle qui garantisse la cohérence de l'ensemble du dispositif et qui veille notamment à ce que les armées continuent de bénéficier de l'incorporation de jeunes appelés de haut niveau de formation.* »

Auparavant, le premier ministre a exposé la politique de défense de la France dans le contexte européen et compte tenu des négociations sur le désarmement nucléaire et classique. Il a rappelé les ambitions de la programmation militaire 1990-1993, qui prévoit d'attribuer 437,8 milliards de francs à l'équipement nucléaire et classique des armées.

A propos du plan « *Armées 2000* » de réorganisation des forces, M. Rocard a expliqué : « *Je n'ignore pas que ce plan de restructuration aura des conséquences locales importantes qui impliquent pour certaines villes un véritable changement dans leur vie. Je souhaite qu'elles soient mûrement réfléchies et intégrées dans une réflexion d'ensemble sur l'aménagement du territoire national.* »

Des « sous-offs » désenchantés

(Suite de la première page.)

« *On ne peut plus spéculer*, avait confié aux députés le directeur général de la gendarmerie, *sur une nouvelle augmentation des astreintes qui atteignent un niveau d'autant moins supportable qu'elles sont vécues dans un contexte social et culturel qui perçoit comme un archaïsme une journée de travail de dix heures, dans la gendarmerie départementale, ou deux cents jours de déplacement par an, dans la gendarmerie mobile.* » A l'époque, cette observation n'avait guère retenu l'attention des pouvoirs publics, soucieux d'obtenir des gendarmes qu'ils fassent davantage sans suppléments.

En avril dernier, le général Roger Pessidous a quitté ses fonctions de commandant de la force aérienne tactique (FATAC) en livrant à la revue spécialisée *Air et Cosmos* le testament suivant : « *Il en faut de l'enthousiasme aux douze mille sous-officiers de la FATAC pour continuer de répondre sans récrimination à toute demande inopinée d'activité professionnelle entraînant, bien entendu, un dépassement d'horaire important, surtout lorsque ce personnel compare sa situation avec d'autres catégories !* »

Chacun dans sa sphère, ces deux hauts responsables sont parvenus au même diagnostic sans se donner le mot. M. Mourier, en inspirant une note non diffusée du temps où il était directeur général de la gendarmerie nationale, avait considéré que « *les sous-officiers sont arrivés à un point de rupture* ». Le général Pessidous, de son côté, avait estimé que « *les limites, déjà très élevées en temps de paix, de ce que l'on peut demander à un personnel, dont l'activité demeure très soutenue en permanence, ont été désormais atteintes* » dans l'aviation.

La marine n'est pas épargnée. Des officiers mariniers, qui sont à la marine ce que les sous-officiers sont aux deux autres armées et à la gendarmerie, viennent d'adresser un copieux document de vingt-quatre pages à l'Elysée pour faire part de leur désenchantement face à leur hiérarchie vilipendée : elle est « *pléthorique* », pas moins que « *cupide et dévoyée* », et, en fin de compte, elle est tenue pour responsable de la « *lente décomposition* » d'une institution où, pourtant, chacun voudrait pouvoir être à l'aise.

En décalage croissant

Certes, toutes ces manifestations de mécontentement ne sont pas innocentes. Le ministre de la défense peut en témoigner. A la mairie de Belfort comme à son cabinet, M. Chevènement a reçu de bien étranges missives anonymes qui le menacent d'un défilé à Paris pour « *remercier* » M. Jean-Marie Le Pen de défendre l'armée française, qui rendent hommage à son prédécesseur, M. Charles Hernu (« *Et Dieu sait si je suis antisocialiste !* », avoue le gendarme qui ne révèle pas son identité), ou qui se concluent par un « *Vive Pétain !* » des « *gendarmes de Franche-Comté* ».

Un tiers de cette littérature – il existe à ce jour soixante-quatre « libelles » différents qui prétendent provenir des gendarmes – véhicule un venin idéologique extrémiste tel que son destinataire s'étonne en privé qu'il puisse être le fait de « *soldats de la loi* »...

Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Le corps des sous-officiers français vit de plus en plus mal le décalage croissant où il se trouve par rapport au modèle de société civile qu'il chargé de protéger.

Ce n'est pas tout à fait un hasard si le feu a d'abord pris chez les gendarmes qui, de tous les militaires, sont ceux qui travaillent et vivent dans la communauté nationale comme des poissons dans l'eau. Parce que eux-mêmes, leurs épouses et leurs enfants font des comparaisons constantes avec leur environnement, le statut militaire devient soudain un carcan d'autant plus insupportable que le recrutement a évolué (ils sont nombreux à être fils d'employés de villes moyennes) et que leur formation scolaire, plus libérale, leur a inculqué d'autres références.

La cible commune des gendarmes, des marins, des aviateurs et des « terriens » paraît être le corps des officiers censés trahir les intérêts des sous-officiers dont il ne défendrait pas la cause par esprit de servilité envers le gouvernement. Comme si les rapports entre les deux corporations étaient de la même eau que les relations classiques de patron à salarié. Les critiques à l'encontre des officiers sont d'autant plus virulentes dans les armées dont la majeure partie de la hiérarchie provient par promotion sociale de la corporation des sous-officiers. On peut tenter de l'expliquer. Le sous-officier nouvellement promu doit donner des gages au corps qui l'accueille et il en rajouterait.

Pour autant, au fil des semaines écoulées, les tirs se font convergents. L'officier est tour à tour soupçonné d'être incompétent, carriériste, hautain. Le bouc émissaire qu'il est devenu est accusé de faire preuve d'autoritarisme gratuit ou de chercher à fuir ses responsabilités en infligeant vexations et brimages arbitraires aux subordonnés.

Réquisitoire de circonstance ? Besoin irrépressible de la plupart des nouveaux sous-officiers « *pour un espace de liberté* », selon la propre expression de l'un d'entre eux ? Reconnaissance de leur dignité ? Appel pour une meilleure communication et une convivialité accrue entre les chefs et la base ? Toutes ces interrogations sont vraies en même temps. Les tensions dans la collectivité militaire, que révèle d'une certaine manière l'agitation actuelle, naissent d'une conception moyenâgeuse des rapports humains, et elles s'effaceraient à force de considération, au besoin financière, de l'état de sous-officier.

Un contre-coup

Implicitement, c'est la notion même de la « disponibilité » du métier des armes qui est controversée à un moment où le temps de paix, garanti par la dissuasion, devrait permettre d'assouplir les règles de la vie sous l'uniforme. On n'accepte plus d'être militaire vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans contrepartie suffisante que, jadis, au nom du dévouement ou de la vocation, nul ne songeait à réclamer.

Les mutations (trente mille par an), l'avancement ralenti dans la carrière pour cause d'austérité budgétaire, les adaptations technologiques et la compression régulière des effectifs sont désormais vécus comme autant de sujétions qui requièrent des compensations, au même titre qu'il en existe dans la fonction publique et le privé.

Les deux cent dix mille sous-officiers français ne sont pas tous logés à la même enseigne. Mais beaucoup sont, par ces temps qui courent, mal dans leur peau. L'explosion des disparités sociales dans la société civile les affecte, surtout le jeune sous-officier, qui a du mal à joindre les deux bouts pendant les premières années de son contrat, et l'engagé volontaire, qui ne touche même pas le SMIC.

On paie là, probablement, le contrecoup des années 1987 et 1988 où, dans les armées, les dépenses de fonctionnement ont commencé de céder la place devant les crédits d'équipement, à l'inverse de ce qui se pratiquait antérieurement. La modernisation des matériels était à ce prix.

Pour 1990, le ministre de la défense prévoit de donner un nouveau coup de pouce au fonctionnement. Il lui aura fallu l'arbitrage du chef de l'Etat pour obtenir, après une heure et demie de discussion, le relèvement de la seule indemnité de charge militaire. Mais il est vrai que cela se passait avant la fronde des gendarmes...

JACQUES ISNARD.

JUSTICE

Danièle Gilbert inculpée d'escroquerie et écrouée

La vengeance du pharaon

L'ancienne animatrice de télévision Danièle Gilbert, quarante-six ans, a été inculpée d'escroquerie et de publicité mensongère dans la nuit du 6 au 7 septembre. Après une longue audition, elle a été écrouée à la maison d'arrêt de Nice.

Danièle voulait notre bonheur et pour cela partager avec nous sa recette. Une publicité largement diffusée en France et aux Etats-Unis la montrait, souriante et affirmative : « *Danièle Gilbert wants to share the secret that brought her luck* » (Danièle Gilbert veut partager le secret qui lui a porté chance). Et ce secret était aussi mince qu'une bague légère, réplique approximative d'un anneau égyptien porté il y a déjà *quatre mille ans par* les pharaons.

Dans l'hebdomadaire américain *National Enquirer* et à qui voulait bien l'entendre, l'ancienne présentatrice de télévision expliquait longuement – et avec une candeur désarmante – que les vertus de cette bague lui avaient permis de signer plusieurs gros contrats et d'échapper au pire lors d'un grave accident de la circulation. C'était dit d'une petite voix pleine de foi et de voracité pour les choses de la vie.

Mais les amateurs de talismans, en parcourant son *curriculum vitae*, pouvaient naturellement se convaincre de l'inefficacité de sa bague fétiche. Limogée en 1982 de la télévision, la « Grande Duduche » (Jacques Martin l'avait affublée de ce sobriquet disgracieux) ne s'en était jamais remise.

Elle courait le cachet de ville *d'étape en banlieue, de défilé de* majorettes en grande surface, meurtrie d'être uniquement perçue par la gauche comme un soutien de l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, pour avoir animé quelques-uns de ses meetings. Elle rêvait d'une nouvelle émission de télévision, mais n'avait croisé sur son passage, il y a deux ans, que le patron des revues « libertines » du groupe Filipacchi, Eric Neveu, qui la couche nue dans ses pages de papier glacé.

Publicité mensongère

Le mensuel *Lui* pulvérisa son record de vente en culminant à 540 000 exemplaires en quinze *jours. Danièle Gilbert n'y gagna* que de la menue monnaie, espérant, toutefois, avoir été comprise : « *Parce que je n'ai jamais affiché mon anticonformisme, on m'a toujours prise pour une bourgeoise. Peut-être ai-je voulu ainsi rappeler que je n'étais pas celle que tout le monde croit, que mon père était un proto...* »

« Proto », il n'était pas question qu'elle le fût. Beaucoup plus crédule et bien moins sotte qu'on ne le croit généralement, s'était-elle aperçue que son entourage se peuplait d'affairistes ? Elle voulait bien vivre et vanta sans états d'âme les pouvoirs magiques de la « bague de Râ ». Si les clients n'étaient pas convaincus après trente jours d'essai, ils pouvaient théoriquement demander à être remboursés. Théoriquement, parce que ceux qui le demandèrent ne le furent pas...

Le système paraît tout simple : fabriqué à quatre cent mille exemplaires, l'anneau était vendu par correspondance au prix de 189 F. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce marché particulièrement tonique aurait rapporté quelque 80 millions de francs, dont 4 seraient revenus à Danièle Gilbert.

La justice a considéré que cela méritait interpellation, garde à vue, mandat d'amener, transfert par avion de Paris à Nice et finalement incarcération. M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse, l'a inculpée d'escroquerie et publicité mensongère. L'année dernière, M. Murciano avait inculpé des mêmes chefs l'animateur Guy Lux dans une affaire similaire.

LAURENT GREILSAMER.

Le représentant de l'OLP en quête d'une résidence privée

M. Ibrahim Souss, le voisin indésirable

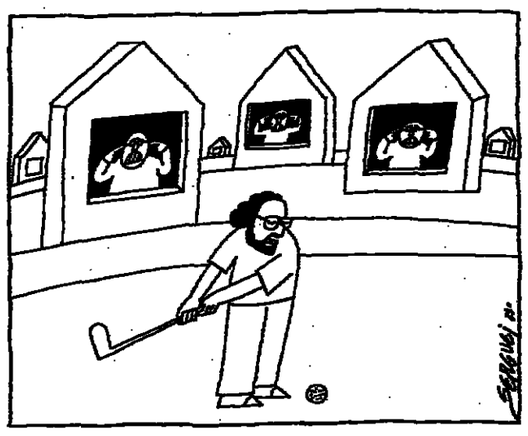

M. Ibrahim Souss, le représentant en France de l'OLP, cherche à acquérir depuis plusieurs années une maison non loin de la capitale, mais il se heurte à l'hostilité de certains maires, alarmés par la « protection policière » qui l'entoure. Une promesse de vente a été signée au mois d'août entre le vendeur et M. Ibrahim Souss, pour une villa située à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), mais ses futurs voisins cherchent à s'opposer à cette installation qui *« troublerait la quiétude du quartier »*.

En quelques semaines, *« Pierre »* est devenu, pour ses voisins, un *« ami entre guillemets »*. Les résidents du quartier lui disent encore bonjour mais ils pestent contre cet homme qui s'apprête à *« ruiner la tranquillité du quartier »*. Non qu'il projette d'installer des orchestre de rue le long des trottoirs. Il s'est tout bonnement engagé à vendre sa maison, une belle propriété doté d'un jardin de plus de 1 000 mètres carrés, au représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Paris, M. Ibrahim Souss. Et ses voisins ne le lui pardonnent pas.

Maintenant qu'ils connaissent le nom de l'acquéreur, tous recensent méthodiquement les raisons de leur « consternation » : les risques d'attentat, les troubles de jouissance lié au dispositif policier, les voitures de sécurité garées à cheval sur les trottoirs... et la dépréciation du prix des propriétés avoisinantes. La visite de M. Ibrahim Souss dans cette maison, à la fin du mois de juillet, les a beaucoup inquiétés : il était accompagné, dit-on, de deux voitures banalisées conduites *« par des personnes au regard vif manifestement armées »*.

Depuis, les voisins se passent et repassent des images de pays en guerre : les hommes en armes aux quatre coins du quartier, les fouilles de voiture à l'entrée des rues, les voitures piégées garées à deux pas des villas. L'un des voisins imagine pire encore. *« Un camion bourré de deux tonnes de TNT et tout est rasé dans un rayon de cinquante mètres*, explique-t-il. *La rue est indéfendable contre une attaque-suicide. »*

Sans compter que la police, disent-ils, dérangeait la quiétude de ce quartier *« exceptionnel »* : de belles propriétés entourées de jardins, des avenues tranquilles, des villas bien entretenues. Une zone *« ultrarésidentielle »*, précisait d'ailleurs l'annonce pour la maison parue au mois de mai dernier dans *Century 21*. La propriété était alors mise en vente au prix de 6,2 millions de francs. Les riverains n'ont rien, disent-ils, contre le représentant de l'OLP, mais leur quartier est tranquille et il doit le rester.

Malgré ces tempêtes, Ibrahim Souss reste serein. *« Il ne s'agit pas de locaux de l'OLP mais d'un domicile personnel, pour moi et ma famille*, explique-t-il. *Je suis un habitant comme un autre, et j'aimerais pouvoir choisir ma maison comme tout le monde. »* Sa protection policière est d'ailleurs plus discrète que ne l'imaginent ses futurs voisins : actuellement, son lieu de résidence est surveillé par deux CRS qui se contentent de veiller sur les allées et venues de son immeuble. Les coffres des voitures alentours ne sont pas fouillés et aucun *« incident »* n'a eu lieu depuis son arrivée, il y a plusieurs années.

Le dispositif est *« contraignant »* constate un de ses actuels voisins, mais il a aussi des avantages. Les deux CRS gardent si bien l'immeuble que les habitants partent en vacances *« en toute tranquillité »*. *« Dans ce domaine, nous ne craignons rien*, explique-t-il. *Quand je pars, je laisse les fenêtres ouvertes et tout se passe bien ! »* Autour de la future propriété d'Ibrahim Souss, l'argument ne convainc guère : les maisons sont presque toutes dotées d'alarme...

Mesure discriminatoire

En quelques jours, les habitants, regroupés autour d'un comité de défense, ont envoyé une lettre au président de la République, fait déposer dans les boîtes aux lettres des pétitions, et pris rendez-vous avec M. Jean-Louis Gasquet, maire apparenté RPR de la ville. *« Je n'ai aucune raison de m'opposer à la venue de M. Souss, mais je comprends l'inquiétude de mes administrés*, précise-t-il. *Cependant, je n'ai aucun moyen d'intervenir. Il s'agit d'une transaction privée et je ne peux exercer mon droit de préemption car le plan d'occupation des sols n'est pas achevé. Je dois toutefois m'occuper de la tranquillité d'esprit de mes administrés. Je préférerais donc que M. Souss aille s'installer un peu plus loin. »*

Ibrahim Souss a bien essayé. En vain. Depuis un an et demi, il cherche une maison dans la banlieue ouest de Paris, mais au seul nom du représentant de l'OLP en France, les agences se dérobent et les maires menacent. Il comptait ainsi s'installer à Rueil-Malmaison mais le 22 juin dernier, le conseil municipal a *« pris la décision de préempter la propriété si elle faisait l'objet d'une vente à M. Souss. »*

Une mesure discriminatoire largement diffusée auprès des Ruellois : tous ont pu lire un communiqué du maire affirmant que *« l'installation à Rueil d'une personnalité aussi importante et menacée entraînerait automatiquement de très sérieuses mesures de police, de surveillance et de contrôle du quartier ce qui gênerait évidemment la vie quotidienne de nombreuses familles et notamment de mères et d'enfants »*.

La mairie ne souhaite pourtant pas s'en expliquer aujourd'hui : ces jours derniers, le maire RPR Jacques Baumel partait en voyage, et l'adjoint chargé du logement était en réunion... avec le maire. Au terme de cette campagne dissuasive de la mairie, la vente n'a pas eu lieu.

En juillet dernier, la ville de Garches s'est montrée aussi accueillante que Rueil-Malmaison. A peine Ibrahim Souss avait-il repéré une propriété à vendre qu'il recevait une lettre du maire RPR, M. Jacques Gautier. *« Je dois vous préciser que je ne suis pas favorable à cette installation car elle ferait peser un risque non négligeable sur la sécurité de mes concitoyens, ce que je ne peux bien entendu accepter*, écrivait-il le 19 juillet. *Dans l'éventualité où vous poursuivriez dans ce sens, je me verrais contraint de préempter les pavillons dont vous envisageriez l'acquisition. »* Une mesure de... politesse, précise aujourd'hui Jacques Gautier. *« Le devoir d'un maire, c'est de défendre sa population*, souligne-t-il. *Je voulais le prévenir que je l'empêcherais de venir chez nous. »*

ANNE CHEMIN.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde
DES LIVRES

Anne-Marie Garat prend son envol

Le quatrième roman d'un auteur qui affirme la singularité de son imaginaire.

DEPUIS son premier roman, *l'Homme de Blaye*, en 1984 (1), on sait qu'Anne-Marie Garat aime à observer ce qu'il advient d'une existence quand une fracture brutale ou une fêlure insidieuse remet en cause tout ce qui a été vécu auparavant. Thomas Sommaire, le héros de son quatrième livre, *le Monarque égaré*, n'échappe pas à cette règle. Entomologiste brillant, il est, à quarante ans, l'un des spécialistes reconnus du monarque, ce *« papillon abricot taché de noir et blanc, très ordinaire au demeurant, qui se trouve en abondance autour des lacs du nord de l'Amérique »*. Quand viennent les premiers froids, les monarques, en essaims, partent vers le sud. Sauf certains, qui s'égarent, *« mais ceux-là aussi retrouvent leur chemin, eux ou leurs chenilles, qui transmettent l'idée du retour à la génération suivante »*.

Thomas, qui poursuit ses recherches à New-York où il est installé depuis six ans, revient en France un matin de mai, un dimanche, pour une année sabbatique qu'il souhaite inaugurer chez sa mère, dans la propriété familiale de Saulun, non loin de Paris. Ce retour, qui est beaucoup plus qu'une parenthèse dans son existence new-yorkaise, lui est l'occasion de se souvenir du moment où sa vie a subrepticement mais radicalement changé.

C'est ici que l'on pressent la stratégie romanesque d'Anne-Marie Garat. L'événement n'est jamais dans l'anecdote, à dessein désamorcée : l'accident survenu dans le Grand Nord, où Thomas et ses deux compagnons comptaient observer, par froid intense, les conditions de vie des papillons, aurait pu être dramatique, mais s'est terminé au mieux. « L'accident », le vrai, a lieu au retour de Thomas à New-York, où tout, soudain, lui semble dévoyé et faux.

Alors, l'homme bien sous tous rapports, le « performant » séducteur français dont l'allure dégingandée charmait la très belle Jessica, sa maîtresse, s'est, en une saison, totalement métamorphosé, devenant, non pas obèse, au moins à ses propres yeux, mais *« ample » : « Je vivais la plus belle transformation de mon existence*, dit-il. *Ma corpulence n'est pas la sanction d'une boulimie criminelle, d'un excès vulgaire de nourriture, elle est l'émergence d'une qualité de mon être, à laquelle je consentais de toute ma volonté, de toute mon âme, en accord avec moi-même. »*

« Au centre de ce magma féminin »

Dans cette *« scandaleuse liberté de changer de corps »* qu'il affiche, suscitant le malaise autour de lui, et, plus profondément, dans cet acquiescement à soi-même que la société juge subversif, Thomas va trouver le repos. Il va regagner la France, reprendre racine dans son pays natal, sa maison, sa famille – qui s'abstient de commenter son état, mais donne quelques signes de perplexité, – et surtout retrouver les bois et les champs de son enfance où s'est éveillé le désir de son métier.

Et il observe, avec toute l'acuité et la subtile bienveillance que sait lui prêter Anne-Marie Garat, sa singulière famille, bâtie sur le mariage de son père, le capitaine Sommaire, avec la fille du voisin, Louise Quilly, de vingt ans plus jeune. Une tribu devenue, par les hasards du destin, un monde de femmes, qui va de *« Bonne maman »*, la mère de Louise, à Annie, cinq ans, son arrière-petite-fille, qui depuis un certain temps déjà refuse de prononcer une seule parole.

ARMAND JOHANNES

Anne-Marie Garat

Les liens tissés entre toutes ces femmes sont étranges et beaux, elliptiques et sereins, trop inextricables pour que la description substitue ses simplifications au cours d'un récit magistralement mené. Car l'une des grandes réussites d'Anne-Marie Garat, dont il est difficile de rendre compte, est d'avoir construit un roman où aucun personnage ne peut être qualifié de secondaire, où l'apparente bizarrerie des configurations humaines répond aux migrations inintelligibles de ces monarques que l'on croit égarés.

Unique homme du lieu, Thomas se laisse peu à peu, et avec volupté, *« glisser au centre de ce magma féminin »*. Lui qui a été, dans son métier, au bout de ces recherches qu'on dit « pointues », au bout du mythe de la spécialisation, du culte de l'efficacité et de la compétence, a été soudain submergé par une formidable envie de retour au primitif, à l'ancestral, sans pour autant être gagné par la folie ou tenté par l'abandon de soi : *« Je repartirai, car je suis migrateur*, affirme-t-il dans les dernières pages du récit. *Je chercherai des terres d'adoption, des filiations nouvelles, parce que je suis chercheur. Je subirai d'autres métamorphoses inouïes, car il me faut avant la mort forcer tous les passages. »*

Personnage au parcours exemplaire, né de l'imaginaire singulier d'une romancière en pleine possession de ses moyens, Thomas dérangera sans doute tous ceux qui refusent de s'interroger sur leur allégeance au conformisme social de ce temps, à une norme qui n'est pas nécessairement leur voie : il n'appartient pas aux seules conventions d'évaluer la qualité des métamorphoses qui font de la chenille un papillon.

Dans ce quatrième roman, ce *Monarque égaré* grâce auquel le héros et l'auteur se trouvent, Anne-Marie Garat a appris, comme elle le souhaitait, à se *« méfier »* de son *« amour immodéré des mots »* (2). Elle a beaucoup travaillé et sait désormais mener son lecteur, comme ses personnages, à travers un récit sinueux sans jamais être discontinu ni obscur. Avec la minutie, l'obstination silencieuse et paisible dont elle témoigne depuis son premier livre, Anne-Marie Garat va à l'encontre de tous les mots vides que certains ont sans cesse à la bouche – un « talent » qui se mesurerait à la facilité et à la désinvolture, alibis de la futilité et de l'à-peu-près. Elle administre aujourd'hui la preuve que, sans vrai travail sur le texte et sans patience, les romans ne sont que des bulles de savon qui méritent bien leur sort : disparaître dans le premier souffle de vent d'automne. Ce ne saurait être le cas du *Monarque égaré*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *LE MONARQUE ÉGARÉ*, d'Anne-Marie Garat, Flammarion, 256 p., 85 F.

(1) Tous les romans d'Anne-Marie Garat ont paru chez Flammarion.
(2) *Le Monde* du 18 septembre 1987.

Le livre monstre de Serge Doubrovsky

Un des sommets de l'autobiographie : le roman du moi porté à l'incandescence

LA bande publicitaire annonce un *« livre monstre »*. Pour une fois, ce n'est pas exagéré. D'ailleurs, ce qualificatif, l'auteur l'a soufflé. Serge Doubrovsky, dans la précédente tranche saignante de son autobiographie, *Un amour de soi*, l'a employé pour désigner *Fils*, (1977), son deuxième exploit depuis que ce professeur de lettres qui partage sa vie et sa carrière entre la France et l'Amérique a décidé de s'établir à son compte et de mener, parallèlement au commentaire des œuvres d'autrui, son œuvre propre, tout entière centrée sur lui. *La Dispersion* (1969) avait inauguré cette métamorphose.

Il se juge donc monstrueux, c'est-à-dire hors des normes, hors du temps. Or il n'a de cesse, en s'analysant, de se rapprocher du réel pour s'y raccrocher. Je m'aperçois qu'essayant de définir son projet, je me mets à jongler comme il le fait avec les mots. Jouer sur leurs sonorités, leurs échos, leurs accointances fortuites, c'est de cela qu'est fait le style de Doubrovsky, une étourdissante parade verbale qui prend pour terrain la vie même. Un ferment pour la transmuer en littérature ? Ce souci l'agite. On n'est pas professeur pour rien, et Serge Doubrovsky œuvrant en écrivain ne cesse pas d'être professeur. Je ne l'accablerai pas sous ce constat, j'y vois plutôt une raison de sa richesse.

Les mécanismes de la création littéraire

Car, tout en s'adonnant de plain-pied à la création littéraire, il en scrute les mécanismes, cite ses modèles, se bat contre eux. Il en a deux, qui sont de taille : Proust d'un côté, Sartre de l'autre. Proust avait présidé à *l'Amour de soi*, où retentissaient dès le titre les amours de Swann. Sartre, *la Nausée*, *les Mots*, dominent *le Livre brisé*. On trouvera, au fil des pages, de remarquables analyses de ces textes, bien meilleures que celles livrées dans les essais critiques du professeur (*Autobiographiques*, PUF, 1988) et beaucoup plus claires.

Mais revenons au « monstre » puisqu'on nous y invite. Il se passe en effet, ici, quelque chose d'extraordinaire, de jamais vu dans la littérature, et qui illustre d'une façon terrible les pouvoirs de l'écrit. Un professeur de cinquante ans, juif, qui enseigne à Paris et à New-York, tombe amoureux d'une de ses étudiantes d'outre-Atlantique. Ilse est une Autrichienne de vingt-sept ans, protestante, en instance de divorce, comme lui qui vient de vivre une cuisante histoire : la femme qui l'a fait divorcer de sa première épouse est en train de l'abandonner. Goulûment, il se jette sur la nouvelle proie qui s'offre. Quelque huit mois plus tard, il l'épouse. Ilse le somme, un jour, d'écrire un livre sur leur couple. Il s'exécute et, ce faisant, l'exécute.

Séparé d'elle par des circonstances fortuites après huit ans de vie commune heureuse, quoique traversée de crises multiples, dont quelques-unes sont frénétiques, il l'attend à New-York, tandis qu'elle est restée à Paris. Leur réunion, dont il espère un apaisement, une reprise, n'aura jamais lieu. Quinze jours avant de le rejoindre, Ilse meurt subitement, seule, dans son studio parisien. L'irruption de la tragédie.

Voilà le sujet très simple du livre, et qui justifie son titre modeste. Où est le monstrueux dans tout cela ? On peut compter sur Serge Doubrovsky pour le faire surgir, quitte à reconnaître qu'il est, cette fois, aidé par le réel, avec lequel il ne triche pas. Car ce drame est sa propre histoire. Il était bel et bien en train de ressusciter l'intimité de son couple (peut-être mal assorti par l'âge), quand la mort, comme un couperet, intervient... Oh ! loin dans l'épaisseur du roman, à la trois centième page sur les quatre cents que celui-ci compte...

Un « livre brisé », oui. L'amour et ses fureurs se mêlent d'abord au rappel des souvenirs qui tissent la trame d'un homme et son caractère. Le comique de la vie privée côtoie alors le tragique de l'Histoire. Après la disparition de l'être aimé, le diabolique conteur de soi ne renonce pas à enregister les images et les effets qui s'ensuivent, le taraudant « pourquoi », l'insoluble « comment ». Tandis que se déroulent les formalités et les cérémonies sinistres qui forment le cortège de la mort, on est jeté dans une interrogation haletante – coupable ?, non coupable ? – qui se mue en poème.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

53 jours, de Georges Perec

Un R est un M qui se P le L de la R

QUAND Perec est mort, en mars 1982, il travaillait au roman que voici. Onze des vingt-huit chapitres prévus étaient rédigés ; le reste était préfiguré sous forme de notes. Harry Mathews et Jacques Roubaud, intimes de l'auteur de *la Vie mode d'emploi*, ont établi l'ensemble de ces textes.

53 jours se présente comme un pastiche de roman d'espionnage sous les tropiques, puis comme un jeu littéraire, quelque chose comme une grille de mots croisés géante, et finalement comme une machine à voir du sens partout et nulle part, donc à s'interroger le plus gravement du monde sur les relations saugrenues de la fiction et de la réalité, si tant est que les deux choses puissent se définir, et se distinguer l'une de l'autre.

LE narrateur vient d'être nommé prof de maths au lycée français d'une de nos anciennes colonies, aux airs de Tunisie. *Le consul à Grianta*, la capitale, le charge de retrouver la trace d'un certain Serval, qui a été enlevé. Ce négociant en marchés militaires était écrivain à ses heures. Il a laissé un manuscrit, *la Crypte*, où se cache, peut-être, la clef de son enlèvement par une organisation dite *la Main noire*.

A première vue, les indices recelés par *la Crypte* sont rares. L'action s'y passe dans un pays nordique, le Fernland, aussi glacé que Grianta est torride. L'enquêteur s'oriente vers la dactylo qui a tapé le manuscrit. Il apprend par elle les modèles dont l'auteur disparu a avoué s'être servi : *Dix petits nègres*, d'Agatha Christie, une nouvelle de Maurice Leblanc, et d'autres textes aux détails savamment masqués.

Comme Perec lui-même, à qui il ressemble comme un frère, le narrateur n'aime rien tant que lire entre les livres, comme on dit : entre les lignes. Il éprouve un frisson, un vertige, devant le corps physique des mots, des lettres, auxquels on peut *« tout faire dire »*.

Pour eux deux et, espèrent-ils, pour nous lecteurs, la vérité enfouie dans le manuscrit, ainsi que tout sens en littérature, doit être cherchée sous les travestissements conscients et inconscients de l'auteur, dans les conditions de fabrication, déformations, plagiats et lapsus...

IL se pourrait que le consul ait tué personnellement Serval, et qu'il profite de l'enquête pour coller le crime sur le dos de l'enquêteur, ce dernier se déchargeant sur nous du soin de trouver les preuves en dernier ressort. La reconstitution du passé de Serval à Etampes, où sa vie scolaire est mal établie, et comme résistant dans l'Isère, n'est qu'une façon de brouiller les pistes, de noyer le poisson, de montrer que l'explication de texte par les sens cachés, par les trucages les plus mécaniques, ne saurait avoir de fin.

La partie rédigée du texte de Perec s'interrompt au seuil de nouveaux méandres. Il était temps : nous risquions de sombrer et de perdre patience. Les notes prennent le relais. Elles nous livrent des cartes jusque-là dérobées et relancent notre intérêt pour l'énigme extra-romanesque, proche du casse-tête.

(Lire la suite page 19.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Un entretien avec Claude Cherki, le nouveau patron des Editions du Seuil

« Pourvu que la bande des Quatre tienne le coup assez longtemps. »

Claude Cherki, quarante-huit ans, vient de prendre ses fonctions de PDG des Editions du Seuil, un des quatre « grands » – avec Gallimard, Flammarion et Albin Michel – de l'édition indépendante. Il succède à la tête de la célèbre maison de la rue Jacob à Michel Chodkiewicz, qui prend sa retraite en pleine gloire (deux prix Goncourt consécutifs pour ses couleurs). L'ancien patron est un arabisant distingué, converti à l'islam, sec, austère, et d'une franchise parfois brutale. Le nouveau est docteur en physique, ancien dirigeant du Centre national pour l'exploitation des océans, juif pied-noir, disert, soucieux de séduire et de convaincre, rompu aux finesses et aux patiences de la négociation par des années de syndicalisme dans les organisations professionnelles de la presse.

Un point commun, hormis la grande estime qu'ils se portent l'un à l'autre : les deux hommes, avant d'être appelés à diriger le Seuil, ont fait leurs classes à la tête de la Société d'éditions scientifiques, la filiale « presse » du Seuil qui édite deux mensuels, *la Recherche* et *l'Histoire*. Le monde de l'édition est donc pour Claude Cherki un milieu qu'il connaît bien, puisqu'il travaille dans l'orbite du Seuil depuis près de vingt ans, et une planète qu'il découvre puisque « ses » premiers livres sortent ces jours-ci chez les libraires.

« Quelle a été votre première préoccupation de « nouvel » éditeur ?

– Il me fallait d'abord faire un tour d'horizon, à l'intérieur de la maison et à l'extérieur ; ce à quoi j'ai consacré l'essentiel de mon temps depuis que j'ai été choisi, à la fin de l'année dernière, pour succéder à Michel Chodkiewicz. Ce qui me frappe, c'est l'originalité du Seuil dans le paysage éditorial. C'est une maison originale par la structure de son capital, puisque celui-ci est détenu pour une large part non par une famille, mais par deux – ce qui a sans doute facilité les choses, – et que les cadres y ont une participation importante. Elle est aussi originale dans son organisation, puisque c'est l'une des très rares entreprises d'édition qui n'a pas filialisé sa diffusion et sa distribution. Ce qui nous permet de suivre le livre, sans la moindre rupture, depuis son élaboration intellectuelle jusqu'à sa mise en place dans les librairies. Ce que nous avons réussi l'an dernier : mettre en place à Paris le prix Goncourt d'Erik Orsenna, le lendemain matin de sa proclamation, alors que nos confrères de Gallimard n'ont pu le faire avec le Renaudot – décerné le même jour – que le lundi suivant, n'était possible que dans une structure unifiée. Toute filiale impose ses propres contraintes, sa propre inertie, ses problèmes de personnes. Chez nous, il y a un seul patron qui décide. A l'égard des autres éditeurs que nous diffusons (Minuit, Odile Jacob, Rivages, Arléa), cette unité représente une garantie : c'est toute la maison qui appuie leurs livres.

» Dans le panorama actuel de la diffusion et de la distribution, c'est un atout considérable. Nous sommes, pour les maisons avec qui nous travaillons, un pôle d'assurance, de stabilité, de continuité dans la politique commerciale. Une autre originalité réside dans la conception des rapports sociaux dans l'entreprise et dans la manière dont la maison est perçue par les gens qui y travaillent. Les origines catholiques de gauche du Seuil l'ont marqué. Nous avons une déontologie de fonctionnement interne – un peu comme *le Monde*. C'est très positif dans la motivation que peut avoir le personnel, mais aussi un peu négatif parfois, dans la liberté qu'on peut avoir dans les changements que l'on souhaiterait apporter. Il y a certaines lourdeurs.

« Quand on m'interroge sur mes inquiétudes pour l'avenir du Seuil, je dis que mon inquiétude c'est aussi l'avenir de Gallimard. »

» Le Seuil possède aussi à l'extérieur une image qui est extrêmement positive; plus positive sans doute que ne le mérite sa production. Car c'est une maison de qualité, qui a fait ces dernières années de gros efforts dans le domaine de la fiction et des essais, mais qui ne s'est pas assez diversifiée. Et puis les auteurs se sentent généralement bien chez nous. On les accueille comme dans une petite maison; ils sont dans un climat, je ne dirais pas « boy-scout », mais convivial et familial. J'ai trouvé une maison en bon état, en trop bon état pour moi : comment faire mieux ?

– Comme toutes les maisons d'édition de taille moyenne, le Seuil a un problème de développement. Entre les grands groupes – Hachette, groupe de la Cité – et les petites entreprises familiales, y aura-t-il longtemps une place ?

– Nous sommes condamnés à nous développer. A cause de notre secteur diffusion-distribution. C'est une logique strictement industrielle : nous ne pouvons faire les investissements indispensables dans ce secteur que si nous l'élargissons.

– En accueillant d'autres maisons d'édition ?

– Cela fait partie des hypothèses, mais nous ne recherchons personne. Mais nous avons des partenaires qui eux-mêmes se développent, qui ont de plus en plus de titres, comme Odile Jacob ou Rivages. Nous-mêmes, nous limitons notre production parce que nous ne pouvons pas la diffuser partout où il faudrait. On a plus d'idées, de projets que de capacité à les commercialiser. Il faut donc que nous assurions à la fois notre développement externe – avec d'autres partenaires éventuels – et, pour conserver l'équilibre indispensable, un développement interne qui se traduira par un plus grand nombre de titres, un plus grand nombre de nouveautés. Il ne s'agit pas d'être moins sélectifs, mais de trouver des idées éditoriales nouvelles. Nous lançons déjà des collections nouvelles – notamment « Petit Point », pour les plus de dix ans, qui marque notre entrée, par un biais original, dans le secteur du livre de jeunesse.

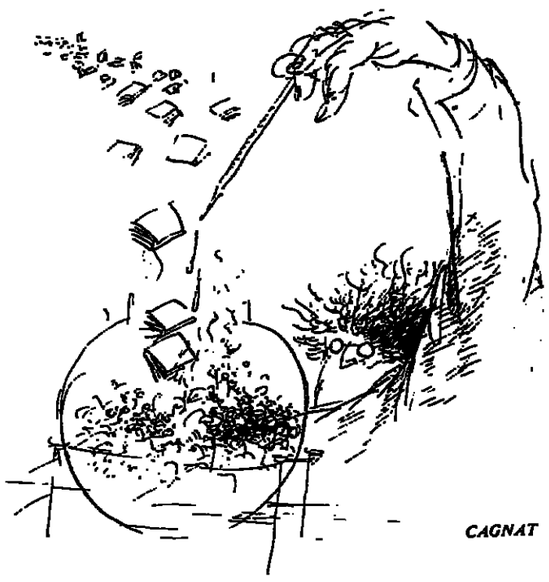

CAGNAT

» Nous avons d'autres projets : des collections de fonds, mais aussi, par exemple, des livres pratiques. Nous avons sans doute aussi à innover dans le domaine du livre bon marché, du format de poche. Nous avons besoin de nous placer mieux dans le livre à bas prix. Mais la réussite dans ce dernier secteur demande une force de distribution importante. Nous allons également faire des ouvrages qui demandent des immobilisations financières importantes et qui se vendent sur du plus long terme. Quand une maison comme Gallimard fonctionne avec 80 % de son chiffre d'affaires assuré par son fonds, elle peut se permettre de prendre des risques sur l'immédiat. C'est une situation de rêve. Il faut développer notre secteur de livres de fond.

– Pensez-vous également, pour d'importants ouvrages de référence, développer les coéditions internationales ?

– Nous allons présenter dans quelques semaines un grand projet d'histoire européenne, dirigé par Jacques Le Goff et qui sera pris en charge par divers éditeurs de la Communauté. Je ne peux pas en dire plus pour l'instant, si ce n'est que c'est une opération très originale dont nous annoncerons le détail à Francfort. C'est la première fois, je crois, que les éditeurs européens travailleront ensemble à un grand projet intellectuel.

– Les moyens financiers très supérieurs aux vôtres dont disposent les grands groupes éditoriaux ne risquent-ils pas de vous gêner en faisant grimper les à-valoir versés aux auteurs français et les droits des ouvrages étrangers que vous voudriez acheter?

– C'est vrai que nous avons parfois du mal à suivre, mais je pense que les financiers qui sont responsables des grands groupes vont rapidement intervenir pour dire aux éditeurs qu'ils paient beaucoup trop cher un certain nombre de livres. La fièvre devrait retomber. Il n'y a déjà plus d'enchères abusives. Il reste que les à-valoir, notamment sur les livres étrangers, sont trop élevés et que les agents qui jouent, dans ce domaine, un rôle prépondérant, ne se rendent pas compte qu'ils jouent un jeu dangereux.

» Lorsque nous prenons le premier roman d'un écrivain étranger, nous savons que nous allons en vendre très peu. De même pour le deuxième et encore pour le troisième. Mais si le quatrième a, enfin, du succès, nous risquons de le perdre parce que l'agent va demander des sommes considérables. Le résultat est qu'on a de plus en plus tendance à aller directement vers le gros succès probable. Ce qui est dommage : nous ne pouvons pas laisser aux seuls petits éditeurs le soin de faire des découvertes et aux grands la rentabilité des valeurs confirmées. Mais d'un point de vue éditorial, ces phénomènes ne m'inquiètent pas trop : l'essentiel pour un auteur, c'est qu'il ait en face de lui un éditeur qui l'écoute, qui le soutienne; qu'il existe entre la maison et lui une véritable complicité. Dans le domaine de la diffusion-distribution, il en va autrement, car là, il s'agit d'industrie et de commerce.

– Précisément, comment voyez-vous l'avenir de ces maisons d'édition grandes par le prestige, moyennes par la taille, face aux superpuissances éditoriales et industrielles ?

– Le problème ne tient pas à une question de taille ou d'insertion dans les librairies. C'est un problème de succession et de capital. Quand on m'interroge sur mes inquiétudes pour l'avenir du Seuil, je dis que mon inquiétude, c'est aussi l'avenir de Gallimard. C'est une maison saine avec une image fabuleuse. Mais une intervention extérieure pourrait se produire si les héritiers ne se mettaient pas d'accord. Si Gallimard perdait une partie de son indépendance, ce serait une catastrophe. Pas sur le plan intellectuel parce qu'on continuerait à y faire les mêmes livres ou à peu près, mais sur le plan industriel parce que l'équilibre existant entre les diffuseurs-distributeurs – moyens serait rompu et qu'on s'acheminerait vers un système de type messageries de la presse – système que je connais bien et qui a eu son utilité mais qui écrase les petits. C'est notre indépendance qui serait remise en cause. C'est ma plus grande préoccupation pour l'avenir : pourvu que « la bande des Quatre » tienne le coup assez longtemps.

– Cette solidarité entre les Quatre pourrait-elle se traduire par des liens économiques?

– Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de grands regroupements, des coopératives ou des actions communes importantes. La concurrence entre nous est trop vive pour que cela ait un sens. Mais je crois, dans la distribution, à des rapprochements ponctuels. En revanche, il est illusoire de croire que des représentants pourraient défendre en même temps des livres du Seuil et de Gallimard.

« Canetti était ingénieur chimiste, Gadda également, alors un docteur en physique peut bien être éditeur. »

– Et pour le rachat, ensemble, de librairies ?

– Une chose est claire : nous ne sommes pas libraires et nous n'avons aucune vocation à l'être. Historiquement, les autres grands éditeurs ont tous, à des degrés divers, été libraires. Nous, jamais. Nous voulons aider la librairie à vivre et à se développer, mais pas en y immobilisant des capitaux.

– La mauvaise santé de la librairie, les menaces qui pèsent sur elle, ont contribué à détériorer un peu plus encore les relations entre les libraires et les éditeurs. Quand il a lieu, le dialogue est souvent mal noué. Le syndicat de l'édition donne parfois l'impression de flotter entre des intérêts contradictoires; et les libraires, de manquer d'organisation vraiment représentative et forte.

– Je rêve d'une bonne organisation syndicale des libraires qui défende leur point de vue sur le livre, qui sache se battre contre les éditeurs. Sur certains points, j'ai le sentiment que je serais plus souvent du côté des libraires que du côté des éditeurs. La disparition des librairies, dans le centre des villes par exemple, est très préoccupante. Il faudrait négocier avec les municipalités. Souvent, celles-ci dépensent des sommes importantes pour des manifestations culturelles de prestige alors qu'elles laissent mourir des outils culturels de première importance comme les librairies, faute d'une réglementation suffisante des baux commerciaux.

– Quel est votre sentiment dominant en découvrant votre nouveau métier ?

– Un sentiment très personnel : c'est le plaisir de lire de la fiction, du roman, sans avoir l'impression de prendre du temps sur le temps dont j'ai besoin. Je ne me remets pas encore de ce bonheur-là. Mon sentiment sur l'édition ? Par tempérament, je trouve ce monde trop feutré. Je suis plutôt direct et battant. Il y a un côté faux Machiavel qui me surprend un peu. Mais je vais m'adapter : les rapports humains ne me posent pas de problème.

– Vous sortez ce mois-ci des cassettes audio de quelques leçons de Michel Foucault au Collège de France. Vous annoncez une cassette, vidéo, cette fois, sur Samuel Beckett. Allez-vous développer ce type de production ?

– Nous n'avons pas de politique audiovisuelle pour la bonne raison qu'il n'y a pas, actuellement, de politique dans l'audiovisuel. Ce que nous souhaitons, c'est être présents dans ce domaine. Mais nous n'allons pas nous transformer en grand producteur de cassettes ou de films. Cependant, il ne faut jamais dire « jamais ». Notre politique c'est la prudence.

– Et votre travail scientifique, vous l'avez abandonné définitivement ?

– Je l'ai abandonné depuis plus de vingt ans ; depuis le jour où j'ai fait ma thèse. Ce qui intrigue encore, c'est qu'un scientifique de formation puisse diriger une maison littéraire. Je crois que l'imaginaire scientifique est beaucoup plus proche de l'imaginaire littéraire que ne peut l'être celui de l'étude du droit. Or personne ne s'étonne qu'un juriste dirige une entreprise d'édition. Canetti était ingénieur chimiste, Gadda également (je n'ose pas dire que Céline était médecin parce que je n'aimerais pas me référer trop à ce monsieur), alors un docteur en physique peut bien être éditeur sans que ça surprenne. Je fais ce métier, j'en ferai peut-être d'autres. J'ai deux rêves : acheter et vendre des masques africains (pour l'instant je me contente d'être collectionneur) et m'occuper, quand je serai à la retraite, d'entretien de piscines. C'est le seul travail manuel que je sache faire.

Propos recueillis par
PIERRE LEPAPE

● A l'occasion de la prochaine Foire du livre de Francfort, qui accordera une large place à la littérature française, la Maison des écrivains organise un débat le 12 septembre à 17 h 30 sur le thème : Fonctionnement et tendances de la critique littéraire en RFA et en France (53, rue de Verneuil, 75007 Paris).

● Un colloque Pierre Reverdy se tiendra à Angers, à Sablé-sur-Sarthe et à Solesmes du 14 au 16 septembre. Il réunira une trentaine d'universitaires et de poètes. Alain Cuny lira des textes de celui qu'il a rencontré à Solesmes. (Renseignements et inscriptions : Faculté des lettres, 2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex. Tél. : (16) 41-48-44-66.)

Le Petit Larousse 1990 à l'écoute des médias

C'EST flagrant. Le Petit Larousse ne peut s'offrir chaque automne le luxe d'une révolution, d'une refonte totale, d'une *perestroïka* dont la toute neuve édition 1990 donne enfin aux publics francophones la définition, voire la traduction : restructuration, dans la même foulée que *glasnost*. Il était temps de s'exposer aux clartés de la transparence.

Avec la vague 1989, les mots nouveaux déferlaient par milliers. Porté par la suivante, le PL 1990 reprend son allure de croisière : 141 ajouts, soit 77 vocables, 22 acceptions nouvelles, 42 noms propres. Justifiés comme toujours par l'actualité. Bien entendu il y a les termes techniques, mais pas trop.

Les faits de société ont donc le dernier mot. Et d'abord le bouleversement sociologique de la télévision, avec ses noms de baptême, sigles compris, depuis le CSA jusqu'aux titres des sept chaînes (françaises). De quoi zapper comme Larousse nous y autorisait dès l'an dernier. Désormais *Audimat* (nom déposé) a droit de cité. Facilitera-t-il les *téléachats*, les *téléventes* aux *téléacheteurs* victimes de la pub ? Il y a pire. Il a fallu inventer *coloriser*, *colorisation*, pour qualifier le vandalisme des pollueurs des chefs-d'œuvre du cinéma en noir et blanc ; et importer *sitcom*, *soap opera* avec les navets américains ainsi étiquetés.

En revanche, c'est venu d'outre-Atlantique, mais d'un Canada plein de fraîcheur, que *joujouthèque* devrait détrôner le prétentieux « ludothèque ».

Actualité encore avec les sigles *RMI*, *revenu minimum* d'insertion, et ISF, cet impôt de solidarité sur la fortune qui attendait les *juilletistes* lorsque les août*iens* ont pris la relève, que ceux-ci *bullent* en oisifs ou *zonent* en marginaux... sauf ceux qu'il a fallu *désincarcérer*, ce verbe étant réservé aux prisonniers des tôles d'un véhicule dont l'état relève de l'*accidentologie (sic.)*.

La rédaction d'un Petit Larousse qu'elle a dû boucler avant l'*été* avait sûrement sublimé le terrible actualité du *narcodollar*. Elle n'avait hélas pu prévoir le rôle de *Li Peng*, nouveau venu au dictionnaire en compagnie d'autres premiers ministres moins néfastes, tels *Benazir Bhutto* au Pakistan ou *Ben Ali* en Tunisie. Dans le monde sportif, voici *Steffi Graf*, *Ayrton Senna*, rejoignant enfin Alain Prost, *Serguei Bubka* le perchiste. Mais où sont Jeannie Longo, Greg LeMond ? Et dans le show-biz feu Coluche ?

Il aura fallu la consécration de l'Académie française pour faire une place à *Jacqueline de Romilly*, et à quelques confrères *masculins (Michel Déon, Jean Dutourd, Jean d'Ormesson)*. Alors qu'est passée sous silence l'appartenance à l'Institut d'Urs von Balthasar, mort l'an dernier, et de *Jean Starobinski*. Ils sont là tout de même avec *Françoise Mallet-Joris*, *Patrick Modiano* et les peintres *Kupfer* et *Frank Stella*. Tout arrive.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 1990, 1734 p., 209 F.

★ PETIT LAROUSSE EN COULEURS, 1728 p., 375 F.

هكذا من الاصل

La mort de Simenon

PRAGNAY/VU

Georges Simenon était un personnage familier de Lausanne, où il habitait, et du canton de Vaud, où il s'était installé en 1955. Il y est mort comme il y a vécu, et comme il l'a sans doute souhaité, dans la discrétion. Suivant ses dernières volontés, il a été incinéré sans cérémonie, mercredi matin 6 septembre, au cimetière de Montoie, à quelques centaines de mètres à peine de son domicile. Deux écrivains contemporains, Gérard Mordillat et Alain Demouzon, reconnaissent leur dette à l'égard du père de Maigret. Nous publions également un texte étonnant de John Cowper Powys sur Simenon et un autoportrait de celui-ci à travers ses *Mémoires intimes*.

La dernière carte de visite

par Gérard Mordillat

EN 1986, j'eus la chance de pouvoir écrire et de réaliser pour la télévision une adaptation du roman de Georges Simenon, *le Fils Cardinaud*, l'histoire d'un homme issu d'un milieu modeste, parvenu à force de travail à une certaine bourgeoisie, qui, un dimanche après la messe, découvre que sa femme est partie, laissant le rôti brûler dans le four. Ultime et énigmatique message d'adieu...

C'est cette viande gâchée, carbonisée, puante, posée sous mon nez avec l'invitation pressante à y goûter, à la renifler, à m'en salir les doigts qui me donna l'envie de faire le film. Cela me plaisait que le plat soit présenté si crûment, *sans précaution oratoire, sans* jugement moral, sans leçon à en tirer autre que celle née de l'expérience brutale de la lecture.

J'avais peu lu Simenon avant de faire ce travail : quelques Maigret qui se mélangeaient dans ma *mémoire avec les dialogues des* films tirés de ses romans et les lieux communs entendus sur l'auteur : petites gens, paysages brumeux, atmosphère... Tout cela me semblait appartenir à une littérature d'avant-guerre.

Le cinéma et la télévision ont beaucoup pris à Georges Simenon, ce ne fut, au fond, que justice qu'une commande télévisuelle lui rende un lecteur : *le Fils Cardinaux* m'ouvrit la porte d'un grand romancier moderne, allant droit au but, sans jamais se complaire *dans l'ornement ni se perdre dans* la rhétorique, écrivant « *il pleut* » quand il pleut...

Simenon ne truquait pas. Simenon ne prenait pas la pose, ne se regardait pas écrire, fondant son œuvre sur un devoir de vérité qui, *si souvent, fait défaut à la littérature* actuelle, voire au cinéma... Simenon décrivait le monde qu'il avait devant lui sans se soucier de ce qui datait ses romans, certain que, dans cent ans, dans deux cents ans, ce qui pouvait aujourd'hui nous apparaître désuet, nous apparaître comme les souvenirs de nos parents, serait alors la marque de sa capacité unique à saisir le réel, à dire son temps, à ne pas mentir.

Lorsqu'il cessa d'écrire, Georges Simenon fit changer ses cartes de visite. Il fit remplacer « romancier » par « sans profession ». A n'en pas douter, au florilège d'hommages qui salueront sa mort, il aurait sans doute préféré – encore une fois – faire changer ses cartes de visite. Faire modestement, faire ironiquement graver : Georges Simenon, décédé, laissant chacun devant ses livres, comme *le Fils Cardinaud* devant son rôti dominical emporté par les flammes.

« Une faim jamais assouvie »

EN 1981, après le suicide de sa fille Marie-Jo, Simenon a entrepris d'écrire ses *Mémoires intimes*, adressés à sa fille disparue. Lui qui s'était longtemps si jalousement caché derrière la fiction de ses personnages s'y livrait avec une sorte d'impudeur désespérée. (Presses de la Cité).

« Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, je retrouve une faim jamais assouvie de tout connaître de ce qui vit et de ce qui ne vit pas – mais tout ne vit-il pas, comme je serais tenté de le croire ? J'aurais voulu être non seulement moi, si jeune et insignifiant, mais tous les hommes, ceux de la terre et de la mer, le forgeron, le jardinier, le maçon et ceux que l'on trouve accrochés aux barreaux de la fameuse échelle sociale, du petit apprenti que j'étais à mon marquis, du plus haut et du plus bas, jusqu'à la prostituée des quartiers chauds que j'appelle ainsi à contresœur, car je déteste les péjoratifs, et au clochard des quais de la Seine ou des ports de mer (...)

Je me demande aujourd'hui, à soixante-dix-sept ans, si je n'ai pas employé mon existence à apprendre et à faire des gammes, à suivre à la fois l'université de la rue et à lire tous les livres jusqu'à étourdissement.

Et je retrouve ici la joie de m'exprimer avec la même angoisse que j'ai connue pendant soixante ans, non plus par l'intermédiaire d'une machine à écrire, ni par le truchement d'un magnétophone, je retrouve, dis-je, en maniant la plume, une véritable exaltation, comme si la vie recommençait (...).

Toute ma vie, j'ai été curieux de tout, pas seulement de l'homme que j'ai regardé vivre aux quatre coins du monde, de la femme que j'ai poursuivie presque douloureusement tant le besoin de me confondre avec elle devenait souvent lancinant, curieux de la mer et de la terre que je respecte comme un croyant respecte et vénère son dieu, des arbres, des moindres insectes, du plus petit être vivant, encore informe, vivant dans l'air ou dans les eaux. (...)

J'ai connu des ministres et des chefs d'Etat. Ne fallait-il pas que je cherche l'homme partout, à tous les étages de la fameuse échelle ?

Vous trouverez fort peu de ces gens-là dans mes romans, mes enfants, et Maigret, lorsqu'il y était strictement obligé en qualité de fonctionnaire, ne les abordait qu'avec reluctance et se trouvait mal à l'aise. Or ce n'était pas par timidité.

Cela me ramène à ma recherche de l'homme. L'ai-je trouvé enfin ? Puis-je, après tant d'années, m'arrêter dans cette exténuante quête ?

L'homme qui a ma préférence ne se trouve ni dans les salons ni parmi ceux dont le portrait est affiché sur les murs des villes, encore moins dans ces châteaux forts qu'on appelle des banques. A plus forte raison dans les palais des divers Etats.

Les paysans, s'il y en a encore ? Les ouvriers ? Les savants ? Les intellectuels au langage sophistiqué ?

Ma préférence va, pour être franc, à l'homme à peau noire et luisante que j'ai pu encore rencontrer dans sa tribu au cœur de la brousse ou de la forêt équatoriale et qui vivait, en ce temps-là, loin des Blancs, ignorant le sens du mot argent.

Ce succès ne m'a pas grisé, n'a changé aucun de mes sentiments, de mes idées sur les êtres et sur la société. J'en ai profité, car il m'a permis de parcourir le monde et de me frotter à la vie de presque tous les peuples avec le besoin toujours plus lancinant de découvrir l'homme, sans ses oripeaux, sans ses masques, ce que j'ai appelé l'homme nu, l'homme tel qu'il est partout en lui-même.

Je ne suis pas assez orgueilleux pour prétendre que je l'ai trouvé. Je me dis en fin de compte que si mes lecteurs des deux Amériques, de Tokyo, des Indes, du Proche-Orient, sans parler des différentes ethnies d'Europe, me lisent dans leur langue, cela indique qu'ils se reconnaissent plus ou moins dans mes personnages, sinon ils ne s'y intéresseraient pas, mes romans contant rarement des histoires accrochantes.

GEORGES SIMENON.

Je le croyais invincible

par Alain Demouzon

A la *publication de mes premiers* romans, on m'a bazardé « nouveau Simenon ». Bien des collègues étaient déjà passés par là avant moi et je n'ai tiré aucune vanité excessive de cette étiquette convenue, mais *j'étais fier*. Il y a des comparaisons moins favorables. Après tout, j'avais bien en commun avec Georges Simenon un patronyme en trois syllabes, de même approximative musique. On rimait ; ça n'est pas donné à tout le monde. Et puis, aussi, d'autres pérennités moins hasardeuses : une pluie opiniâtre sur des paysages au goût de quotidien, avec une histoire à raconter au milieu de tout ça et des destinées petites ou soudainement tragiques, du fait divers méchant chez les voisins d'en face.

Au petit Georges débutant, la grande *Colette vieillissante avait* conseillé : « *Racontez une histoire, le reste viendra de surcroît.* » Avertissement bien reçu. Renonçant à ce qu'il appelait la « prétention » de ses premiers essais romanesques, Simenon *s'emploiera strictement à raconter* des histoires. Et il a délaissé, pour tout le « reste », ce surcroît mystérieux où rampe sournoisement la « littérature ». Car, c'est entendu une fois pour toutes, Georges Simenon déteste la littérature !

Ce conseil de Colette à Simenon, je n'ai jamais cessé de le ruminer. Il est plus coriace qu'il n'y paraît pour qui fut étudiant de littérature à la Sorbonne, en plein feux de salve d'un « nouveau roman » où le mot d'ordre était : « surtout, ne racontez pas d'histoire mais détaillez-moi bien le surcroît ». Un jour, pourtant, j'ai posé ma plume sur le papier et j'ai *raconté une histoire*. Le début d'une ascèse, à vrai dire, sur ce conseil tout bête.

J'ai facilement des accès de « surcroît », malgré mes fermes résolutions de renoncer à la littérature. L'univers de Simenon est spontanément plus « sec » que le mien. J'ai encore beaucoup à apprendre.

Autre enseignement : Simenon est l'écrivain de chez nous le plus traduit et lu dans le monde. Pourtant, la littérature française ne se vend pas à l'étranger car trop « franco-française », nous dit-on. *Or l'univers de Simenon est justement* le plus franco-français qui soit. Et c'est, à l'évidence, une des raisons majeures de son succès international, en plus de l'histoire racontée avec simplicité. Ne pas renier sa terre, son pavillon de banlieue, son troquet du coin ; ouvrir les yeux et les oreilles, partir le nez au vent, là, ici, chez nous. Voilà la grande leçon, à l'heure où pullulent les ersatz à l'américaine, made in France.

Georges Simenon me tire sa référence un 4 septembre, comme la rue du même nom, bien parisienne et simenonienne, entre Vivienne et Opéra. Certains disent que ce Belge francophone est allé mourir en Suisse, à la discrète, comme on boit en Corse. Moi, je le croyais invincible, bâti pour aller centenaire, promis encore au siècle à venir. Je n'arrive pas à croire qu'il se soit effacé comme ça, nonchalant, l'œil pointu et la pipe au bec, dans sa brume, comme dans un roman. Son roman.

Un admirateur inattendu : John Cowper Powys

John Cowper Powys, romancier britannique tout à la fois lyrique, fantastique et mystique, professait une grande admiration pour Simenon dont l'univers littéraire et le style étaient pourtant aux antipodes du sien. C'est ce qui ressort de la correspondance de l'écrivain avec l'un de ses amis, Clifford Tolchard, publiée en 1975, à Londres, et toujours inédite en France.

« ...Mon nouvel écrivain préféré est Georges Simenon, un romancier français qui adopte cette forme de récit admirable et rare, le roman bref (chaque volume de l'édition anglaise en contient deux). Et la différence est énorme, absolue, avec la nouvelle ordinaire, qui est ma bête noire. Henry James a écrit des romans brefs de cette taille. Quoi qu'il en soit, je trouve que c'est une forme excellente pour la fiction. Les histoires de Simenon (je prie le Ciel qu'il soit vivant et qu'il continue d'écrire encore et toujours !) ont un peu l'allure de romans policiers (mais c'est seulement un air extérieur et dans ces histoires ce n'est pas le meilleur). Je n'ai jamais pensé vivre pour lire des romans policiers, mais l'élément policier des livres de Simenon est leur côté le plus faible, et en général assez peu convaincant... Tout le reste, l'atmosphère, la composition, la narration et les personnages sont merveilleux – ils le sont pour moi. Je n'ai pas rencontré depuis des années un auteur qui me plaise autant – et par un aussi grand nombre de livres – tous également séduisants. »

(27 juin 1942.)

« ...Avez-vous demandé à votre ami s'il a lu mon *préféré* de *tous* les auteurs modernes, anglais, américains ou français – je veux dire le grand, l'humain, le sage, le noble, le balzacien, dostoïevskien, dickensien, rabelaisien et « gorkien » créateur du Sherlock Holmes français (mais qui lui est très supérieur !), l'inspecteur Maigret ? Je parle de Simenon. Il n'est pas vraiment bon dans la partie policière de ses romans – non, les crimes en sont l'aspect le plus faible et maladroit. Mais, pour l'atmosphère, le caractère, l'intensité, l'humour, et par-dessus tout pour l'humanité et la connaissance de la masse pathétique et malheureuse, et en particulier les adolescents, personne ne l'égale, personne. »

(Septembre 1943.)

JOHN COWPER POWYS
(traduit de l'anglais par François-Xavier Jaujard).

J'AI 1656 PAGES,
UN FORMAT DE 15,5 x 24 cm,
35 000 MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE,
PLUS
11 000 NOMS PROPRES,
54 CARTES ORIGINALES,
108 PAGES DE TABLEAUX CHRONOLOGIQUES, ET SYNOPTIQUES.
QUI SUIS-JE ?

Rentrée littéraire et romanesque
ROBERT LAFFONT : un nouveau visage.

D.R.

Jean-Louis Bailly
L'ANNÉE DE LA BULLE
Baroque et joyeux, le délire d'un pataphysicien.

P. SIMON

Jacques Fulgence
BOUCHE QUE VEUX-TU
Une furieuse soif de tendresse. Un lyrisme noir.

P. SIMON

Odile Barski
LE MAÎTRE ENCHANTEUR
Mort d'un père. Quel fut cet homme ? Une jeune femme se découvre.

D.R.

Jacques Folch-Ribas
LA CHAIR DE PIERRE
La "passion" d'un bâtisseur : l'homme qui, au XVIIe siècle, fit Québec.

D.R.

Gil Bérart
L'AMBASSADE
Au coeur des mystères d'une ambassade soviétique.

V. ANDERSEN

Marie-Josèphe Guers
PEINES PERDUES
Une famille, sa mémoire et ses secrets.

G. LIÉ BROUSSE

Marie-Thérèse de Brosses
JE T'EMMÈNERAI À SYRACUSE
Le "macho" et la femme libérée : un duel picaresque.

V. ANDERSEN

Michel Jeury
UNE ODEUR D'HERBE FOLLE
Après "Le vrai goût de la vie"... Un château en Périgord.

O. WALLET

C. Chauleur-Lahsinat
LE CIEL AURA PITIÉ
Un fils, sa mère... et une femme. Muet et terrible.

D.R.

Jean-Louis Magnon
LE VASTE MONDE
(PRIX TERRE DE FRANCE/LA VIE 1989)
Dans le sud profond de la France, une initiation...

Dix romans ouverts sur la vie

ROBERT LAFFONT

Le livre monstre de Serge Doubrovsky

(Suite de la page 15.)

C'est à vous couper le souffle, mais non pas l'attrait irrésistible qui, de page en page, vous pousse à la lecture. On n'est plus soi, on est ce Serge Doubrovsky qui se bat avec lui-même ; on est ce juif sur qui pèse à jamais l'horreur de l'Holocauste, qui se reproche une guerre qu'il n'a pas faite, qu'il a vécue terré dans un pavillon de banlieue où des Français compatissants l'avaient caché avec sa famille. On est ce quinquagénaire qui n'arrive pas à satisfaire, non pas dans le domaine sexuel, mais dans le domaine des rêves, une trop jeune et romantique épouse. On est ce bourreau qui refuse à sa femme l'enfant qu'elle souhaite, cet écrivain qui se préfère à quiconque et soumet complaisamment à sa compagne le texte, demandé par elle et qui va peut-être la tuer. Son dernier envoi lui apporte une image d'elle-même qu'elle ne pouvait supporter : celle de l'alcoolique que, de frustration en frustration ou de malchance en malchance, elle était devenue.

Le Livre brisé de Serge Doubrovsky est plus qu'étonnant, il vous prend à la gorge. Je ne sais pas s'il relève de l'autobiographie ou de l'« autofiction ». L'auteur s'attarde sur la distinction entre ces genres, manie de professeur qui satisfera ses pairs. Mais l'ouvrage, par tous les thèmes qu'il orchestre avec autant de justesse que de virtuosité : l'amour, la mort, l'alcool, la maternité et la paternité, l'éternelle guerre des sexes et des consciences, par tous les lieux et milieux qu'il décrit : New-York, les universités françaises, la bourgeoisie autrichienne de Linz où l'on a le culte de la propreté jusqu'à se déchausser en franchissant le seuil des maisons, par la tragédie qu'il nous fait vivre, est, à mon sens, un très grand livre. Dans ses audaces, ses provocations, sa violence, son impudeur, sa surabondance savamment maîtrisée, il porte à une sauvage incandescence le roman du moi.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LE LIVRE BRISÉ, de Serge Doubrovsky. Grasset, 416 p., 120 F.**

DÉBUTS

En attendant l'Eden

E.D.E.N., le premier roman d'Henri-Michel Gautier, couve une pléiade de minuscules enfers d'absurdité. Celle des gestes et discours régis par les codes du monde des affaires, urbain ou provincial. Côté ville : univers des stratèges bluffeurs et des jeunes loups moulés selon un modèle unique; côté campagne : gros sous, grands airs, et mesquineries d'une entreprise familiale un peu vieillotte. Dans cette Babel d'espèces trébuchantes, le héros évolue de façon un peu schizophrénique. Davantage porté sur le fantasme que sur la réalité, il n'en possède pas moins, entre deux phases de mythomanie, la pensée véloce et l'œil vif, saisissant avec acuité le grotesque des situations.

A trente-trois ans, Pierre Godefroy vit, comme on dit, « à côté de ses pompes », et s'applique sans grande conviction à chausser la pointure idéale suggérée par son entourage. Pas grand-chose d'excitant dans le quotidien de cet ancien de la *« promo 7 d'H.N.X. »* : amours intermittentes et médiocres, chômage indolent, entretiens d'embauche verbeux et... infructueux. Mais surtout — *« Mondisumondieumondieu! »* — visites de rigueur à la famille pourvoyeuse du compte en banque, au cours desquelles s'égrènent les assertions péremptoires de sa mère, l'énergique gérante de l'affaire familiale, les intarissables souvenirs de gloire de la grand-tante Cécile ou encore les « pof, pof », tour à tour amers et vindicatifs, de l'oncle Jean. Bref, une leçon d'imposture verbale dont Pierre Godefroy se nourrit pour épouser enfin le profil de ce jeune homme *« chaleureux, linéaire et inconsistant »* qui le mènera aux portes de l'E.D.E.N.

Le roman d'Henri-Michel Gautier (qui possède bien son sujet, étant lui-même diplômé d'HEC) révèle indiscutablement un art de croquer personnages ou situations. Mais ce qui aût pu devenir un savoureux pamphlet s'égare souvent dans l'indigeste. Même perlées de cocasseries, la douzaine de petites annonces et la vingtaine de lettres officielles n'étaient sans doute pas indispensables à la richesse du texte.

On pourra se lasser par ailleurs des trop nombreux calembours onomastiques et jeux euphoniques *« Ere cinq; ouikend; pétété; kahouais; ouaikmane »* et autre *« pouédirmerci »)*. Enfin, et surtout, il est vraiment dommage d'offrir au lecteur une excellente troisième partie au bout de 216 pages de laboratoire stylistique d'une époque révolue — dialogues polyphoniques, hachés, interrompus..., — au long desquelles la compréhension du récit est pour le moins malmenée.

VALÉRIE CADET.

★ **E.D.E.N., d'Henri-Michel Gautier, La Table ronde, 329 p., 120 F.**

La grande saga de Jean Vautrin

Un grand pas vers le Bon Dieu ou la tragédie antique costumée en western.

AUTANT prévenir : *Un grand pas vers le Bon Dieu*, le dernier roman de Jean Vautrin, ne s'adresse pas à tout le monde. Vous qui aimez le roman en chambre, la contemplation narcissique et ombilicale, les sentences ciselées au burin sur l'inanité de toute chose et les absolues noirceurs de l'âme, les petits riens parisiens et les comptes-rendus d'alcôve, les insolences des nouveaux marquis et les grivoiseries de leurs valets ; vous qui aimez les émois brefs et les écritures confinées, ne lisez pas Vautrin ; c'est un breuvage trop fort et trop généreux pour des gosiers amollis à l'orgeat.

En revanche, si vous guettiez sous la grisaille de nos cieux les signes annonciateurs d'une méchante tempête ; si vous rêviez d'un écrivain qui ne vous demande pas de le suivre, mais qui vous prend d'autorité par la main et vous emmène danser le long de routes inconnues ; si vous aimez Conrad, Melville, Diderot, Cervantès et que vous vous désespériez parce qu'aventure ne rimait plus avec littérature, votre attente et votre impatience sont enfin récompensés : *Un grand pas vers le Bon Dieu* est le roman historique, le roman tragique, le roman poétique, le roman aventureux que vous souhaitiez lire sans oser l'espérer.

L'aventure est d'abord celle de l'auteur lui-même. Vautrin a vu large et loin ; son livre est terriblement ambitieux. Il ne gère pas la littérature comme le font tant de ministres de la république des lettres, il ne la « modernise » pas, il la soumet à un vaste projet et la réforme, quand le besoin s'en fait sentir, à grands coups de pieds aux fesses. Ce projet, c'est d'écrire une partie de ce qui deviendrait un grand ouvrage collectif équivalent pour les peuples modernes à ce que la Bible fut pour les peuples anciens. Un inépuisable réservoir d'histoires, un creuset des mythologies, un reflet des mille visages de l'humanité, une épopée fondatrice, une méditation sur le temps, sur la nature et sur le destin, un recueil poétique, une réflexion morale et l'expression de la terrible nostalgie du paradis perdu.

Noces rabelaisiennes

C'est dans cette référence à la Bible qu'il convient de lire le titre du roman. C'est elle aussi qui a conduit Jean Vautrin à situer la première partie de son livre en Louisiane, à la fin du dix-neuvième siècle, dans ce coin oublié de l'Amérique où vivent des peuples mis à l'écart de la « civilisation industrielle » en ébullition. Cajuns réfugiés là depuis leur exode du Québec au dix-huitième siècle, Indiens échappés de leurs réserves, Noirs en rupture d'esclavage ; chacun pratiquant à sa manière son culte aux dieux et aux forces naturelles — les premiers ne faisant d'ailleurs que personnifier les secondes ; chacun parlant les choses dans une langue riche et ductile qui emprunte aux parlers de la vieille France, à l'anglais, au créole et aux patois indiens. Le drame de Babel, ce n'est pas la diversité des langues, c'est le mutisme des âmes.

Dans cet univers de travail rude, de jours tranquilles et monotones et d'accord profond avec les rythmes du ciel, de la terre et de l'eau, vivent Edius Raquin, un solide paysan court de pattes et d'imagination, sa femme, que hantent, par secousses, les rêves de la grande ville, des toilettes soyeuses et des hommes aux mains douces ; sa fille, la belle Azzeline, dont les quinze ans tombent amoureux d'un hors-la-loi aux yeux d'acier froid, Farouche Feraille Crowley ; plus une sorcière nègre adepte du vaudou, un Indien flegmatique et sage et quelques autres personnages tout aussi hants en humanité simple et riche.

On célèbre les noces rabelaisiennes d'Azzeline et de son as de la gâchette quand, brutalement, la fête tourne à la tuerie et le paradis en enfer. Une autre histoire, un long roman à l'intérieur du premier, commence alors, déchirant, terrible, celui de Jimmy Trompette, le fils d'Azzeline, que celle-ci a abandonné dans une poubelle après avoir fui à La Nouvelle-Orléans où elle vit de ses charmes. A l'hymne à la nature, puissant, coloré, lyrique de la première partie succède une description épouvantable de la ville boueuse gonflée d'alcool, de misère, de crimes, cloaque infâme où tout se vend, où tout n'est que dégoût de soi, errance vers une fin ignominieuse. Du fond de ce trou, pourtant, au bout de la nuit, quelques nègres, armés d'instruments de fortune, inventent une musique qui est encore un acte d'espérance, la preuve que tout n'est pas moche et que tout n'est pas mort.

Résumer ainsi *Un grand pas vers le Bon Dieu* souligne simplement que cet ample roman brasse trois générations, une centaine de personnages, de multiples destins individuels. Mais la puissance et la respiration du texte de Vautrin tiennent moins à la taille de la fresque qu'à la générosité et à l'inspiration du romancier.

La syntaxe bousculée

Vautrin ne raconte pas, il écrit, c'est-à-dire qu'il invente sa langue. Dire qu'il a écrit la première partie de son roman en cajun est inexact. Pas plus qu'il n'a écrit *Billy ze Kick* dans la langue des gosses de achélèmes. Pas plus que Queneau, son père en idiomes, n'a écrit *Zazie dans le métro* en parisien parlé. Vautrin écrit en langue Vautrin, utilisant évidemment l'écart, la surprise, la fraîcheur que lui offre le parler cajun, sa saveur, ses franglismes, ses raccourcis, ses images tonitruantes ou suprêmement délicates, mais y apportant aussi sa propre sève langagière, sa syntaxe bousculée pour dire plus vite ou plus profond, ses enjouements, ses caresses, ses émerveillements.

Vautrin se conduit avec ses phrases comme un fiancé devant sa belle, attentif, empressé, audacieux, emprunté et timide avant de devenir entreprenant. Le résultat de tout cela est qu'il lui fait avec amour des enfants superbes. Des tendres, des violents, des pudiques, des sensuels, des graves, des joyeux. Et tout cela épouse les rythmes les plus divers, les formes littéraires les plus variées : le conte, la fable, le poème épique, la chanson, l'églogue, le roman noir, la chanson de geste, la farce paysanne, le blues, la mélopée.

On peut être particulièrement sensible à la méditation du romancier sur le temps qui court de chapitre en chapitre, ou à l'omniprésence de la mort, ou à la fine sensualité de ses portraits de femmes, ou à l'intelligence immédiate de la vie qu'il prête aux enfants, ou encore au besoin d'une autre vie, d'un autre ciel, qui propulse ses personnages vers le meilleur ou le pire de leur destin. On peut lire dans *Un grand pas vers le Bon Dieu* une fable panthéiste, une tragédie antique costumée en western, une saga historique du Sud, une prière adressée à un Dieu terrible, impitoyable et magnifique. Tout cela est présent, tout cela chante dans le chœur de Vautrin, porté par l'éclatante musique des mots.

PIERRE LEPAPE.

★ **UN GRAND PAS VERS LE BON DIEU, de Jean Vautrin. Grasset, 440 p., 116 F.**

Le cri d'alarme d'Elie Wiesel

Pour lutter contre l'oubli du génocide, les pères doivent pratiquer sur leurs fils une « transfusion de mémoire ».

NUL ne saurait contester sérieusement la nécessité de maintenir vivante la mémoire du génocide nazi, aussi douloureux puisse être le retour sur un tel passé. Mais il est plusieurs manières de lutter contre l'oubli et d'assurer la transmission d'une expérience que beaucoup jugent presque indicible. Primo Levi expliquait à propos du récit poignant de sa captivité, *Si c'est un homme* (1), qu'il avait recouru délibérément *« au langage sobre et posé du témoin plutôt qu'au pathétique de la victime ou à la véhémence du vengeur »*.

Elie Wiesel, lui, est de ceux qui, en renonçant à la posture du vengeur, ont choisi de rester fidèles à celle de la victime. Ce n'était pas la voie la plus facile, car elle pouvait conduire à l'enflure ou au ressassement. Ce qui, de livre en livre, préserve Wiesel de ce double écueil, c'est à la fois la savante simplicité de son écriture et, par-delà l'unité de la longue plainte dont son œuvre est tout entière tissée, la diversité des thèmes qui la constituent.

L'Oublié n'est pas seulement une déchirante méditation sur l'histoire juive, mais aussi et peut-être avant tout un cri d'alarme contre la tentation de l'amnésie, un appel à perpétuer, contre toute logique, contre le cours des choses et la frivolité des hommes, le souvenir de la tragédie. Il n'est pas aisé de se souvenir. *« La nature humaine veut que l'homme oublie ce qui lui fait mal, non ? Pour les Anciens, l'oubli n'était-il pas un don des dieux ? Sans lui, la vie serait insupportable, non ? »* Voilà les questions de bon sens que pose, au cours du récit, une jeune Allemande rencontrée à New-York. *« Oui,* répond Wiesel, *mais le juif vit selon d'autres règles. Pour lui, rien n'est plus important que la mémoire. C'est par la mémoire qu'il est lié à ses origines. »*

Une quête incertaine des origines

Qu'adviendra-t-il alors quand les fils auront succédé aux pères, quand les traces du passé seront enfouies sous les alluvions du présent ? C'est pour que jamais ne se produise cet effacement que les pères ont entrepris d'instruire leurs fils et que les fils à leur tour s'emploient à éduquer leurs propres enfants.

Ainsi, lorsqu'il s'aperçoit que sa mémoire peu à peu l'abandonne, Elhanan Rosenbaum, juif de Transylvanie installé à New-York, comme Wiesel lui-même, tente-t-il de faire partager à son fils Malkiel, né après la guerre, élevé aux Etats-Unis, l'intime connaissance de sa vie. A travers le récit d'Elhanan, qui s'efforce d'arracher à sa mémoire défaillante des bribes de souvenirs, comme à travers sa propre découverte du village de ses ancêtres, en terre roumaine, où l'a envoyé son père, Malkiel se lance donc dans une difficile et incertaine quête des origines.

La tâche lui semble d'abord démesurée. *« Pardonne-moi, père. Il faut que tu me pardonnes, mais je vais te décevoir. Il n'existe pas de transfusion de mémoire. La tienne ne deviendra jamais mienne. »* Mais, au terme de cette double exploration dans le temps et l'espace, le jeune homme est prêt à prendre le relais du vieillard. *« Harmonie profonde entre le père et le fils : plus le père se livre, mieux le fils reçoit. A mesure qu'Elhanan sent sa mémoire s'appauvrir, Malkiel sent la sienne s'enrichir. »*

On peut être quelquefois irrité par l'habileté d'un auteur qui démontre une fois de plus sa parfaite maîtrise de l'allégorie et de la parabole, mais sa sincérité étant incontestable, on ne peut rester insensible à l'écho de cette voix blessée, de cette conscience inquiète et vigilante.

Reste une petite énigme, celle du titre choisi par l'auteur. Pourquoi « l'oublié » et non pas « l'oubli » ? Selon qu'on tiendra ce participe passé pour un masculin ou pour un neutre, on considérera qu'à travers l'homme qui oublie, c'est aussi l'homme qui est oublié ou que l'oublié, comme l'innommable, est ce qui en nous résiste à l'effort de la mémoire.

THOMAS FERENCZI.

★ **L'OUBLIÉ, d'Elie Wiesel, Le Seuil, 318 p., 99 F.**

— **Elie Wiesel participera à une « rencontre-signature » dimanche 10 septembre, de 15 heures à 18 heures, à la librairie Bibliophane, 26, rue des Rosiers, 75004 Paris.**

(1) Julliard.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.08.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

ÉDITEURS

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ROMANESQUE

Les « allées-venues » de Vassilis Alexakis

Un Grec, écrivain français, entre deux langues, entre deux cultures, entre deux pays, entre deux amours.

par Tahar Ben Jelloun

A un homme se sentant malheureux dans son pays et cherchant à s'en aller vivre ailleurs, le poète Cavafy rappelle qu'il n'y a pas d'ailleurs : *« Ta vie, telle que tu l'as faite, te suivra partout. Où que tu ailles, la ville te suivra. »* Le sixième roman de Vassilis Alexakis illustre tout à fait cette vérité. On a beau émigrer, faire tout ce qu'il faut pour s'intégrer dans la société et la culture du pays d'accueil, en parler la langue, maîtriser sa syntaxe, en connaître les subtilités, écrire et publier dans cette langue considérée comme étrangère, on ne peut annuler le bout de terre natale qu'on porte en soi.

Alors, pour se libérer de cette fatalité, on écrit de préférence une autobiographie. Alexakis a fait mieux ; à partir de sa vie, il a écrit un roman dont le personnage principal est en quête d'un lieu où le temps serait aboli, où la nostalgie ne serait plus l'expression d'un présent rongé par l'ennui et l'inquiétude, un territoire où se seraient réunis le pays natal et le pays de l'exil, où le bleu de la Grèce viendrait s'insinuer dans les nuages parisiens, ces nuages qui, même quand ils sont lourds et menaçants, dessinent la carte des îles grecques.

Le narrateur passe son temps dans ce qu'il appelle *« d'interminables allées-venues »* : entre deux pays, entre deux langues, entre deux femmes, entre lui-même et son double, lequel se voit déjà couché dans la terre avec au-dessus cette épitaphe : *« Dieu n'existe pas ; je suis bien placé pour le savoir. »* Il avoue n'avoir jamais autant aimé la Grèce qu'après l'avoir quittée ; il la considère comme une maîtresse, l'épouse étant Paris, ce Paris qu'il aime et qui l'agace parce qu'il le vieillit et le prive des cyprès qu'il a plantés à Tinos et qu'il soigne particulièrement.

Vassilis Alexakis : « Comment choisir entre la langue de sa mère et celle de ses enfants ? »

Vue d'avion, la Grèce lui apparaît comme un vêtement en lambeaux, un pays qui n'a pas su retenir ses enfants, préférant se donner à l'invasion touristique. Quant aux deux langues, le narrateur se pose d'emblée la question : *« Comment peut-on choisir entre la langue de sa mère et celle de ses enfants ? »* En fait, il ne choisit pas. Alexakis a écrit des livres en grec ; il les a traduits en français. Il a écrit des livres directement en français et les a réécrits en grec. Sa mère, qui *« porte sur les choses un regard lourd »*, a traduit en grec un de ses livres. Elle a laissé en blanc les passages jugés scabreux. C'est à travers le français qu'il avoue *« s'être trouvé »*. Il dit : *« Une langue qui vous fait rire cesse d'être une langue étrangère. »*

Les chiffres et les gros mots

Le français qui le fait rire est celui d'un autre étranger, Ionesco. S'il augmente son plaisir, il ne lui donne pas la musique de l'enfance. Avec le grec il fait ses calculs, mémorise les numéros de téléphone et dit les gros mots. Cet homme qui n'a que des incertitudes et des sentiments reconnaît qu'il doit au français ses livres. Il ajoute : *« Mais il me les doit aussi. »* En tout cas, il a su introduire dans cette langue un humour noir, une ironie désespérée, un bonheur simple. En fait, l'unique patrie de cet écrivain, qui dit modestement *« ne pas être sûr qu'il gagne à être connu »*, est l'amour, ou plus exactement le désir des femmes. Longtemps la France lui est apparue comme *« le pays des femmes bien séduisantes »*. Il aime tellement les femmes qu'elles *« lui manquent tout le temps même quand elles sont présentes »*.

Dans ce domaine, la Grèce est liée à de mauvais souvenirs. Il raconte avec maints détails comment il se faisait plaisir tout seul et comment il assimilait cette *« habitude secrète »* à une maladie incurable. Il ne se débarrassera de la culpabilité que très tard, et cela a probablement faussé ses relations avec les femmes en général. Mais c'est l'écriture qui va le libérer de son passé – relation insatisfaite avec un père silencieux, comédien employé dans une société d'assurances – et de son présent, dans sa relation marquée par l'impatience avec ses deux enfants. A ce propos, il note : *« Je ne voudrais pas avoir un père comme moi. »*

Il rêvait d'être pianiste ou footballeur (ailier gauche), mais c'est écrivain qu'il est devenu. Il découvre que l'écriture *« adoucit ses angoisses »*. Il a peur de mourir à Paris. Il est même persuadé que la mort le surprendra dans cette ville : *« Peut-être serai-je à Athènes à ce moment-là ? Je sais qu'elle est capable de faire le voyage, mais, avec un peu de chance, je serai déjà parti quand elle arrivera. Mes déplacements n'ont peut-être d'autre but que de la semer. »*

Telle est la confession d'un nomade qui ne se fait plus aucune illusion et dont la mémoire a parfaitement retenu les lâchetés ; elles nous sont livrées avec humour, intelligence et courage. Ce Grec qui doute et écrit en français est en fait un grand écrivain.

★ **PARIS-ATHENES, de Vassilis Alexakis, Le Seuil, 216 p., 85 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un R est un M qui se P le L de la R

(Suite de la page 15.)

Si le roman s'intitule *53 jours*, c'est en souvenir d'une pancarte aperçue par Perec à Zagora et indiquant en journées de marche à chameau la distance de Tombouctou. C'est aussi le temps – 52 jours – qui a suffi à Stendhal pour écrire *la Chartreuse de Parme*. Nous nous disions, aussi, que bien des noms propres et pseudonymes rencontrés semblaient faire des clins d'œil à un autre consul ! Le petit diable de Perec sort sa tête du castelet où il agite ses marionnettes. Eh bien oui, là, il a relu *la Chartreuse* en même temps qu'il rédigeait le puzzle de *53 jours*. Il a truffé son texte d'allusions clandestines, d'anagrammes et de palindromes arrachés à Beyle. Comme Roussel, comme Robbe-Grillet, il jubile de nous avoir mystifiés, non sans prendre aussitôt le plaisir de nous mettre dans la confidence, de nous inviter à jouer avec lui.

TRIFOUILLER les patronymes, regarder les mots dans la glace, traiter *la Chartreuse* en message indéfiniment décodable et recodable : cela n'est pas encore assez pour ce dynamiteur de signifiants et cet algébriste de la sémantique. Perec était bien l'héritier le plus direct de Raymond Queneau, avec qui il copinait à l'Oulipo et en pataphysique. Si on le laissait faire, dans sa course folle à la signification par le non-sens, il vous mettrait en équations les versets de la Bible et les règlements de la RATP !

Prenez la phrase célèbre de Stendhal sur le roman défini comme *« un miroir qu'on promène le long de la route »*. Ne gardez de la formule que ses initiales : le R est un M qui se P le L de la R. Pourquoi ne pas y fourrer d'autres mots commençant par les mêmes lettres, comme on jouerait aux bouts-rimés ou au « cadavre exquis » des surréalistes ? Entrez dans la danse : un roman est un... masque qui se paie le luxe de la réalité ; un roman est un méandre qui se plie à la logique de la rectitude, etc.

Je ne vous ai livré qu'une partie des clefs sans serrure et des serrures sans clef. Je passe sur les secrets de fabrication des noms : ainsi, Catours est issu de Cat-Ours, soit Chat-Bear (si on permute les équivalents anglais), d'où le colonel Chabert, avec qui s'ouvre, telle une malle à déguisements, le monde des patronymes balzaciens. Grianta, c'est dans *la Chartreuse*. Saint-Aulaire, c'était l'ambassadeur à Rome du temps de Stendhal, dont Perec met à diverses sauces quelques-uns des cent soixante-dix-huit pseudonymes connus...

ENFANTILLAGES ? Et comment ! On dirait que Perec nous tire la langue entre les paragraphes, qu'il sort de la boîte diabolique des livres-en-train-de-se-lire, avec ses cheveux effilés en forme de comes, qu'il agite sa marotte !

Son plaisir de narrateur n'est pas de composer une intrigue qui nous tiendrait en haleine, mais de fomenter des mini-énigmes onomastiques à triple et quadruple fond, puis de nous révéler, dans un grand rire, le « truc ». Non pour nous feinter ou nous éblouir à bon compte, non pour le seul bonheur de cruciverbiste de jouer avec la matérialité des mots, ce qui suffirait d'ailleurs à justifier l'entreprise, mais pour nous mettre physiquement dans la confidence que les inventeurs de fictions nous refusent d'habitude : que le piège où se prennent notre imagination et notre crédulité de lecteurs de romans n'a rien à voir avec la vérité.

AU fond, ce sont les auteurs du premier degré qui bêtifient et nous dupent. Perec casse aimablement, sans violence ni ostentation, le vieux jouet du réalisme. Il le remplace par le kaléidoscope des combinaisons créatrices. Il écarte les rideaux de scène. Il laisse voir les coulisses de l'écriture, ses cordes, ses rouages, l'envers des décors aux toiles mal encollées, toute la manigance par laquelle l'auteur fabrique de la vraisemblance.

Il y a longtemps que les musiciens, les peintres et les poètes ont fait des secrets de fabrique les plus mécaniques, le sujet de leur œuvres. Les romanciers ont tardé à nous traiter en adultes. Perec s'y risque. C'est pourquoi on le prend pour un enfant !

★ **53 JOURS, de Georges Perec, POL, 336 p., 120 F. En librairie le 14 septembre.**

– La nouvelle collection « la Librairie du vingtième siècle », dirigée par Maurice Olender au Seuil (voir *le Monde des livres* du 1er septembre), publie un recueil de textes de Perec datant des années 1973-1981, sous le titre *l'Infra-ordinaire*. D'autres écrits épars seront repris dans cette même collection. (126 p., 59 F.)

– Le Castor Astral réédite un entretien de Georges Perec avec Gabriel Simony, publié dans la revue *Jungle* en février 1983. Préface de Patrice Delbourg. (40 p., 48 F.) Enfin, *Un cabinet d'amateur*, bref récit publié en 1979, est repris en Livre de poche (n° 6654).

La verdeur québécoise d'Yves Beauchemin

Un roman truculent de l'auteur du Matou

JULIETTE POMERLEAU n'est pas une de ces femmes dites rondes vers lesquelles la mode actuelle aurait tendance à revenir. C'est un bulldozer de cent-cinquante kilos qui distribue ses bienfaits aux gens qui fourmillent autour d'elle, illustrant ainsi une phrase de Dostoïevski : *« La compassion est la loi fondamentale et peut-être l'unique loi de l'existence de tout le genre humain. »*

Le livre s'ouvre sur un fragment de la troisième sonate pour piano et violon de Bohuslav Martinu, compositeur authentique, mais intégré sous le nom de Martinek dans la cohorte des êtres de fiction qui peuplent l'ouvrage d'Yves Beauchemin, un pavé de sept cents pages aussi obèse que l'héroïne, mais si dynamique que, pas un moment, vous ne redoutez la masse à digérer : l'ardeur et la ferveur l'animent jusqu'à l'explosion finale.

Ecrivain du Québec, Yves Beauchemin connut le succès avec *le Matou* (1982, disponible en Presses Pocket, n° 2632), roman traduit en une quinzaine de langues, suivi d'un film et d'une série télévisée.

Au sein de l'immeuble que possède Juliette Pomerleau, une comptable de cinquante-sept ans, des personnages très divers, qui rappellent *le Matou*, cherchent, à leur manière, le bonheur ou une justification de leur vie. Juliette met, osons l'écrire, tout son poids dans la balance pour les aider.

L'auteur ne manque, de son côté, ni de force ni d'humour. Il promène le lecteur à travers son Canada aux noms savoureux, fait sortir, quand cela l'arrange, des êtres de son chapeau de prestidigitateur, retrouve, à son gré et sans crier gare, l'existence réelle du compositeur tchèque Bohuslav Martinu...

Il serait difficile, et dommage, de déterminer *une* histoire, dans *Juliette Pomerleau*. L'héroïne, Junon colossale, semble brouiller les pistes à plaisir. Le miracle est que vous vous y retrouvez, parce que l'auteur maîtrise sa partition, dans un roman où la musique est omniprésente.

La fameuse verdeur des dialogues québécois n'est pas excessive. Juste ce qu'il faut pour que vous sachiez où vous êtes, et que la truculence de Beauchemin se trouve à sa juste place, dans ce Québec dont les écrivains n'en finissent pas de surprendre.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ **JULIETTE POMERLEAU, d'Yves Beauchemin, Ed. de Fallois, 692 p, 130 F.**

100.000 LIVRES RARES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 85 53 06
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

SEPTEMBRE 1989
N° 269

LES FRÈRES GONCOURT, LE JOURNAL D'UN DEMI-SIÈCLE

Par Wanda Bannour, Alain Boissinot, Bernard Delvaille, Michel Delon, Marc Fumaroli, Robert Kopp, Pierre Kyria, Pierre-Robert Leclercq, William Serman, Patrick et Roman Wald Lasowski.

Michel Foucault : un cours inédit

Chez votre marchand de journaux : 26 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 90 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- □ Lévi-Strauss
- □ Les littératures du Nord
- □ Dix ans de philosophie en France
- □ Michel Tournier
- □ La France fin de siècle
- □ Raymond Queneau
- □ Georges Dumézil
- □ Londres des écrivains
- □ Beckett
- □ Les écrivains de l'Apocalypse
- □ Vladimir Nabokov
- □ Malraux
- □ Heidegger
- □ Tocqueville
- □ Italie aujourd'hui
- □ Voltaire
- □ Idéologies : le grand chambardement
- □ Sherlock Holmes : le dossier Conan Doyle
- □ Littérature chinoise
- □ Georges Bataille
- □ Littérature et mélancolie
- □ Stefan Zweig
- □ Proust, les recherches du temps perdu
- □ 50 ans de poésie française
- □ Le rôle des intellectuels

Nom : .....
Adresse : .....
.....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

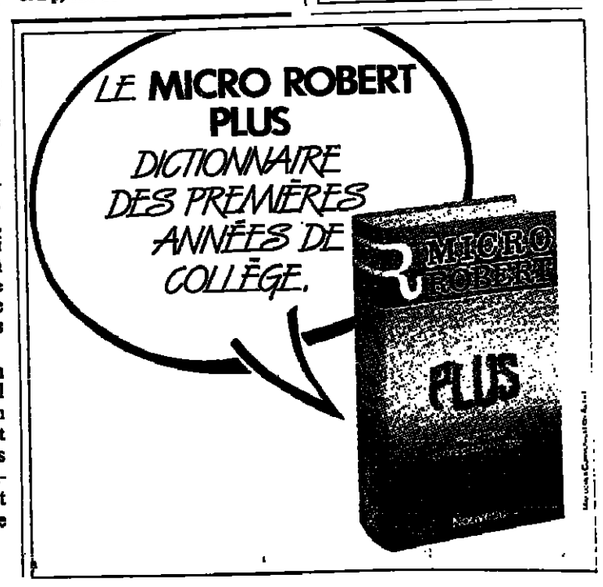

● ESSAIS

La République des juges

par Robert Badinter

La réalité institutionnelle et politique française se transforme radicalement : le droit est-il au-dessus de la loi ?

LAURENT COHEN-TANUGI a un double mérite : juriste, il n'a pas oublié que sa première vocation fut celle d'un philosophe. Avocat international, formé à Harvard, la pratique n'a pas fait disparaître en lui le goût de la théorie.

Dans un premier essai, très remarqué, sur *le Droit sans l'Etat*, Laurent Cohen-Tanugi avait opposé à la tradition française d'un Etat centralisateur, à l'administration autocratique, à la justice faible, la conception américaine d'une société régie par le droit, les relations contractuelles et l'arbitrage judiciaire.

Cette fois-ci, c'est à *la société* française qu'il s'attache presque exclusivement dans son nouvel essai, *la Métamorphose de la démocratie*. Son analyse part d'un constat. Nos conceptions politiques traditionnelles et notre vision des institutions héritées pour une grande part de la Révolution ne répondent plus aux exigences de notre temps. Bien mieux, l'épuisement de l'espérance révolutionnaire, de la conception jacobine de l'Etat, du culte de la nation, laisserait la place à l'ère du vide et du flou idéologique, de la « soft idéologie » où le mythe d'une Europe insaisissable rejoindrait un discours universaliste sur les droits de l'homme aux contours incertains.

Cette morosité intellectuelle ambiante néglige ou méconnaît les transformations radicales de la *réalité institutionnelle* et politique française, liées à la modernisation de notre société et que la pensée politique actuelle, à gauche *comme à droite, prend insuffisamment* en compte.

Un ordre supranational

Du processus en cours, Cohen Tanugi retrace les lignes de force. Le Parlement, toute-puissante expression de la souveraineté du peuple, dépositaire exclusif de la volonté générale selon la tradition républicaine, voit son pouvoir législatif aujourd'hui limité ou concurrencé par des institutions dont la montée en force est la *marque de notre temps*.

D'abord, la Commission des Communautés européennes est aujourd'hui la source d'une législation *européenne* considérable qui s'impose aux Parlements nationaux. Et la Cour de justice de Luxembourg veille au respect de ces directives par les Etats membres. De même, à côté de la législation communautaire en matière économique et sociale, la Convention européenne des droits de l'homme, la jurisprudence de la Commission et la Cour européenne de Strasbourg ont établi un ordre supranational en matière de droits de l'homme, que doivent respecter les Etats membres.

Aux progrès de cet ordre juridique européen, qui limite l'autonomie du Parlement, s'ajoute le développement remarquable depuis quinze ans du constitutionnalisme en France, à l'exemple de la plupart des démocraties occidentales. Le Conseil constitutionnel, par sa jurisprudence, trace les limites que les droits de l'homme et les principes fondamentaux de la *République imposent au législateur*.

Enfin, l'émergence d'autorités administratives indépendantes (CNIL, CSA, COB, Conseil de la concurrence...), implique un éclatement du pouvoir de l'Etat : l'exécutif accepte que soit confiée à ces autorités, dont il souligne l'indépendance, une véritable mission régulatrice sous le contrôle des tribunaux. Et ces autorités, par l'importance et la diversité des normes qu'elles produisent, exercent un véritable pouvoir réglementaire. Ainsi se développent dans nos institutions des sources nouvelles de pouvoirs qui échappent à nos catégories traditionnelles.

Un « trompe-l'œil idéologique »

A ces transformations institutionnelles répond ce que Cohen-Tanugi appelle un *« trompe-l'œil idéologique »*. La gauche, abandonnant le mythe d'une conquête de l'Etat permettant la transformation révolutionnaire de la société, est devenue le champion d'un Etat de droit qui assurerait aux plus faibles les progrès nécessaires, et soumettrait les plus forts aux règles communes.

Elle camperait ainsi sur le terrain idéologique de la droite, cessant d'être l'instrument révolutionnaire du pouvoir, ne serait plus que le garant d'une règle de droit protectrice des individus, dont les fondement seraient ceux des *Déclarations de 1789 et de 1946*. A l'inverse, la droite, au lieu de tenir haut et ferme le drapeau du libéralisme classique, se déroberait à détruire le poids interventionniste de l'administration dans l'économie.

Dans ces modifications de la scène institutionnelle et politique, l'auteur voit poindre l'avènement d'une démocratie plus moderne et la chance historique de *« faire deux siècles après la Révolution le ménage dans les greniers de la République »*.

Certes, l'invitation est lancée de la façon la plus brillante, et le lecteur suit avec plaisir la pensée souvent décapante de l'auteur. Mais, aussi séduisante que soit son analyse, j'avoue ne pas être complètement convaincu. Certes, Cohen-Tanugi a raison de montrer l'émergence d'institutions, Conseil constitutionnel ou autorités administratives indépendantes, qui ne relèvent pas de la théorie classique des pouvoirs en France. Et il est impossible de ne pas approuver l'auteur quand il évoque l'impératif, pour une démocratie accomplie, d'une justice forte *et assurée d'elle-même*, ainsi que de l'accès pour chacun à la connaissance de ses droits. Ces exigences sont celles de notre temps et ne paraissent pas trahir le message des grands ancêtres républicains, même si les formes institutionnelles en sont nouvelles.

Mais je crois Laurent Cohen-Tanugi trop optimiste lorsqu'il prête au droit et à la justice la capacité d'assurer la transformation d'une société. La loi ne jaillit pas tout armée de la tête d'une Minerve républicaine. Et si la justice doit garantir le respect du droit, elle ne peut en assurer durablement le progrès que *si le législateur* répond à son incitation.

C'est rappeler que le choix ultime réside, en démocratie, dans la volonté du peuple. Et que ce libre choix est par nature politique. Aussi souhaitons-nous que, dans un prochain ouvrage, Laurent Cohen-Tanugi s'attache à nous éclairer sur les rapports du politique et du droit dans une démocratie moderne.

★ **LA MÉTAMORPHOSE DE LA DÉMOCRATIE, de Laurent Cohen-Tanugi, Ed. Odile Jacob, 224 p., 98 F.**

● LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Ne pas oublier Palante

POUR devenir personnage de roman, il était bien loti. Jugez du peu : un corps difforme, épaissi et tordu par une *maladie hormonale (ses pieds de géant* l'empêchent presque de marcher), un art consommé de tout rater dans la vie (mariage, thèse, carrière, amitiés), une petite maison truffée de chiens, un penchant excessif pour le muscadet, partagé par sa compagne, une illettrée plutôt souillon. Ajoutez à cela une passion, solitaire, pour Schopenhauer et pour Nietzsche. Et aussi trente ans de professorat *de philosophie à Saint-Brieuc, une obstination* à se laver rarement, un duel avorté de manière humiliante dans une affaire idiote, un suicide réussi peu après, en 1925, à quelques jours de la retraite. C'est assez pour faire de Georges Palante une belle silhouette de fiction.

Des écrivains, qui furent ses *élèves, ne s'y sont pas trompés*. En 1935, Louis Guilloux donne à Cripure, le héros désemparé du *Sang noir*, bien des traits de Palante, qui avait été son professeur de morale en troisième, avant de devenir, pour un temps, son ami. D'autres souvenirs, moins transformés par le travail littéraire, parsèment l'œuvre du romancier (1). Guilloux n'est pas le seul à nous avoir laissé trace du destin, dérisoire et superbe, de ce Socrate en naufrage sur la côte bretonne. Jean Grenier, qui l'eut pour maître en classe de philosophie, a brossé son portrait dans *les Grèves*, en 1957 : *« Il paraissait être un orang-outang sorti du bois et apeuré par la présence des hommes. »*

Ainsi des bribes de légende, images pieuses d'un homme impie, ont-elles entretenu, vaille que vaille, la flamme minuscule d'une mémoire. Mais ces reflets littéraires sont aussi des leurres. Qu'était devenue l'œuvre ? La pensée de cet individualiste sans espoir était presque perdue. Ses livres dormaient dans les archives. Ils en sortent. Après un choix de textes publiés il y a deux ans par Yannick Pelletier (2), voilà que Michel Onfray, jeune essayiste qu'un livre impertinent vient de faire connaître (3), lui consacre une étude. Voilà qu'un des volumes les plus significatifs de Palante, *Combat pour l'individu*, est réédité. D'autres suivront. Derrière l'étrange bonhomme commence à s'entrevoir un philosophe.

IL ne saurait figurer au nombre des grands, mais ne manque pas d'intérêt. Un penseur de l'individu, voilà ce qu'est, avant tout, Georges Palante. La source de toute création (esthétique, intellectuelle, morale...) réside à ses yeux dans la singularité absolue de chacun d'entre nous, combinaison sans pareille d'une hérédité et d'une histoire affective *elles-mêmes uniques*. Ce primat de l'individu, qui le rapproche de Max Stirner et des penseurs libertaires, permet à Palante une série d'analyses, souvent caustiques et pertinentes, des dispositifs de normalisation, de *surveillance*, de mise au pas, ou d'étouffement, de la spontanéité individuelle. Sa bête noire : le troupeau. Son combat : démonter les rouages des orthodoxies, conformismes et dogmatismes, démasquer les formes multiples du grégaire.

Corporations, petites villes, familles, administrations... ces lieux clos dégagent *« une asphyxiante odeur de moraline »*. De tels réseaux d'assujettissement social perturbent ou détruisent la *« gravitation sur soi »* de l'individu. On y fête la bassesse, faisant de nullité vertu. Souvent la palme revient au plus veule. *Toujours l'indépendance est assassinée...* Palante excelle dans la description de ces petits riens implacables qui font les mécanismes d'écrasement. Ses pages font parfois penser au style d'analyse de son contemporain Georg Simmel, qu'on redécouvre lui aussi. La philosophie de Saint-Brieuc a cependant une façon singulière de greffer sa lecture de Nietzsche à un matériau largement autobiographique. *Quand Palante décrit le microcosme* des fonctionnaires de province, les codes et les rites de la petite-bourgeoisie, ou encore l'*« esprit prêtre laïc »*, il sait de quoi il parle. Pourtant, il serait trop simple de penser qu'un professeur aigri se venge en dénonçant l'ignominie de son quotidien.

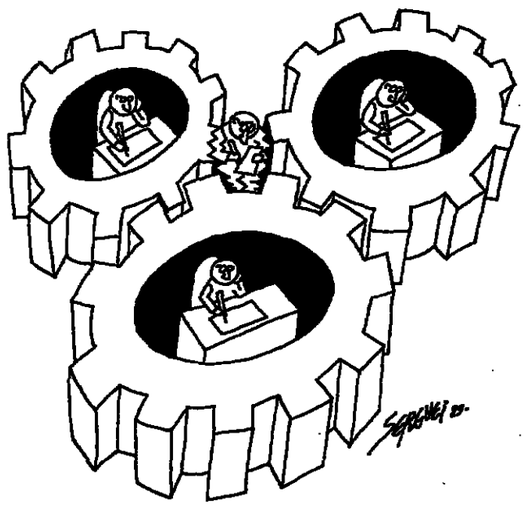

Car la vengeance, ici, est sans victoire, et la dénonciation dépourvue d'espérance. Entre individu et société, le conflit est pour Palante irrémédiable, mais l'issue du combat sans surprise : illusions et mensonges, nécessaires à la vie des groupes, ont toujours le dernier mot. Individualiste, dans le sillage de Nietzsche, Palante est aussi pessimiste, à la façon de Schopenhauer. La vie sociale, ce *« fouillis obscur d'appétits »*, n'est qu'une des formes du vouloir-vivre : elle tend, aveuglément, à se perpétuer. Inutile de rêver à des lendemains qui chantent, ou à des fins de l'histoire aux couleurs de Paradis : Palante professe un *« athéisme social »*.

Ce n'est pas la seule particularité de ce méconnu. Sa pensée politique, bien que désillusionnée, *ne sombre pas dans l'indifférence* ou la résignation. Aperçevant dans le marxisme un *« capitalisme d'Etat »* (en... 1903 !), pressentant que le socialisme peut devenir un *« fantastique frère cadet du despotisme »*, il préconise un réformisme gestionnaire, *inspiré* de Proudhon, et principalement centré sur l'économie. Autre rareté, pour l'époque : sa conception de l'irrationalité de la vie sociale et la place centrale qu'il accorde aux actes individuels le font entrer en conflit avec *l'école de la* sociologie, rationaliste et objective, de Durkheim. Pour la petite histoire, on notera que Séailles et Bouglé refuseront, purement et simplement, qu'il soutienne sa thèse, sans lui demander de l'amender — procédé pour le moins inhabituel. Il est vrai que dans *les Antinomies entre l'individu et la société*, publié *malgré tout par Alcan en 1912*, Palante brocarde vertement la sociologie régnant à la Sorbonne, et en particulier les travaux de Bougié... son directeur de thèse !

CE curieux bonhomme a décidément cultivé les échecs avec autant de soins que d'autres, en son temps, les orchidées. Une telle perfection explique peut-être qu'on ait perdu mémoire de sa place dans l'histoire intellectuelle française du début du siècle. Elle n'est pourtant pas négligeable. Il est sans doute l'un des derniers témoins de l'influence énorme exercée, après 1870, par le pessimisme de Schopenhauer (4). Il est aussi l'un des premiers, en France, à se réclamer de Nietzsche, qu'il lit de façon sélective, en l'amputant de son prophétisme et de son anti-démocratisme. Dans sa chronique du *Mercure de France*, il souligne dès 1916 l'importance de Freud, et s'étonne encore, en 1922, de la relative défaveur de la psychanalyse en France, prévoyant des engouements futurs.

S'il fallait classer quelque part ce rebelle artiste, c'est sans doute dans la longue tradition des moralistes français qu'il se sentirait le moins *mal à son aise. Palante n'a* rien d'un grand spéculatif. Il appartient plutôt à cette lignée de prosateurs économes qui préfèrent les nuances de la sensibilité aux rigueurs du concept, et le tranchant du style à l'*« amour allemand de la complication »*.

Vouloir faire de cet auteur singulier *un philosophe de première grandeur*, un penseur hors pair, ou même un écrivain de grande envergure serait, à coup sûr, un excès d'honneur. Mais ne lui laisser qu'une tombe perdue dans un cimetière de campagne est une indignité. Fidèle à soi, Georges Palante n'avait chez lui aucun des livres qu'il avait écrits. Il n'est pas mauvais que quelques-uns d'entre eux se retrouvent, désormais, dans nos bibliothèques.

ROGER-POL DROIT.

★ **GEORGES PALANTE, *Essai sur un nietzschéen de gauche*, de Michel Onfray, Ed. Folle Avoine, 176 p., 100 F.**

★ **COMBAT POUR L'INDIVIDU, de Georges Palante, préface et notes de Michel Onfray, Ed. Folle Avoine, 284 p., 145 F.**

— Les éditions Folle Avoine (Les Bois, 35850 Romillé, diffusion Distique) projettent la réédition d'autres ouvrages de Palante. Signalons également qu'une exposition et un colloque consacrés à Georges Palante se tiendront à Saint-Brieuc en 1990.

(1) Notamment dans les *Souvenirs sur Georges Palante* (1931, réd. Calligramme), dans les *Carnets* (Gallimard, 1978, 1982) et dans *l'Herbe d'oubli* (Gallimard, 1984).

(2) Georges Palante, *L'individu en détresse*, textes choisis, présentés et annotés par Yannick Pelltier (Ed. Folle Avoine, 1987, voir « le Monde des livres » du 2 mai 1987).

(3) *le Ventre des philosophes* (Grasset, 1989), « le Monde des livres » du 9 juin.

(4) On en trouvera mille exemples dans le beau volume collectif publié sous la direction d'Anne Henry, *Schopenhauer et la création littéraire en Europe*, Méridiens-Klincksieck, 230 p., 120 F.

A la fenêtre du futur...

Pierre Papon analyse les rapports entre la science et les pouvoirs

LE mouvement ira *crescendo* jusqu'à l'an 2000. Se mettre à la fenêtre du futur est plus tentant à mesure que l'on approche de la frontière des chiffres ronds. A son tour, Pierre Papon, physicien et ancien directeur général du CNRS, prend la plume pour une exploration. Il n'abuse pas des scénarios qui sont aujourd'hui la méthode la moins aventureuse de la prospective mais s'attache à repérer au plus près les rapports entre la science, la technologie et les pouvoirs. Son analyse reste toujours très contrôlée. On y gagne en sérieux. On y perd en souffle. Mais cette réflexion si maîtrisée n'empêche pas de rêver.

Notre auteur commence par s'attaquer à deux mythes : celui d'une « République de la science » à l'autonomie quasi totale et celui de la division entre la recherche fondamentale et ses applications. *« La logique de la connaissance n'est plus aujourd'hui le moteur principal de la découverte »*, écrit-il. La science est en partie déterminée par la *logique technologique* et cette tendance ne pourra que se poursuivre dans l'avenir.

La logique économique dans le développement de la science et de ses applications lui paraît également incontestable, ainsi que celle de la puissance qui se manifeste *surtout* par l'*« irrésistible ascension de la recherche militaire »*, dont il estime, au passage, que les retombées civiles sont surévaluées. Tout cela conduit à *penser* qu'un autre mythe est en train de s'effriter, celui de l'« unité de la science », combattu également par l'accélération de la complexité et par *« l'hétérogénéité des concepts selon l'échelle à laquelle on travaille »*.

L'espace et l'océan

Alors, comment évaluer les enjeux du futur ? Pierre Papon insiste d'abord sur l'internationalisation de la science et de la technologie. L'espace et l'océan sont de nouveaux laboratoires pour cette coopération, de même que la construction de grandes machines pour la recherche.

L'Europe réussira-t-elle à sortir de la « triade » qu'elle forme aujourd'hui avec les Etats-Unis et le Japon et qui risque de l'étouffer ? Ce ne sera possible que si elle élargit la philosophie qui a permis de lancer le programme Eurêka, en intégrant le domaine de toutes les infrastructures d'intérêt public et la défense, qui suppose à l'évidence une volonté politique, capable de mobiliser partenaires publics et privés.

L'obstacle majeur est que la science et la technologie sont devenues une « affaire d'Etat » dans tous les pays. Mais la notion d'indépendance technologique ne rencontre-t-elle pas une limite pour une puissance moyenne comme la France ? Selon Pierre Papon, elle s'arrête là où commence celle de l'Europe qui a une carte importante à jouer pour favoriser l'importance du marché le plus porteur aujourd'hui, celui de cette infrastructure d'intérêt public, qui englobe l'énergie, les transports, l'urbanisme, les télécommunications, l'environnement, l'aménagement du territoire, la santé et l'éducation.

La France aura fort à faire pour s'adapter car, selon notre auteur, la communauté scientifique y est très mal organisée, contrairement aux pays anglo-saxons ; l'individualisme des chercheurs, des universitaires, des ingénieurs, n'est plus à démontrer et les organisations syndicales de la recherche sont incapables de dépasser l'expression de revendications corporatives.

Comme il se doit, le dernier chapitre du livre s'efforce de répondre à une question très débattue : y a-t-il des limites à l'augmentation de la connaissance scientifique ? Pierre Papon repousse évidemment l'idée que le « gisement » du savoir finira par s'épuiser mais admet que les contraintes financières et la complexité des sujets de recherche pourraient ralentir la croissance des découvertes. Des frontières existent également au développement de ce qu'on appelle — abusivement — l'intelligence artificielle. L'éthique est aussi une barrière possible, notamment dans les biotechnologies, mais on ne peut compter sur la communauté scientifique *pour pratiquer* elle-même un autocontrôle.

Une fois de plus, on peut déplorer avec notre auteur que des lieux de dialogue *sur les* grands choix scientifiques et techniques n'existent pas en France, que le Parlement se détourne d'un des plus grands débats de société. Demain toujours recommencé, et toujours aussi peu ébréché le pouvoir des technocrates. Sachons gré à Pierre Papon d'avoir, après tant d'autres, enfoncé son clou.

PIERRE DROUIN.

★ **LES LOGIQUES DU FUTUR, de Pierre Papon, Aubier, 364 p., 98 F.**

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

● CIVILISATIONS

La Chine mise en roman

Deux sinologues et un philosophe utilisent la fiction pour explorer le passé et l'imaginaire de l'Empire du milieu

L'INTÉRÊT, voire la fascination, pour la Chine touche désormais tous les genres littéraires. Après les récits de voyage, les traductions des classiques et des modernes, après les études savantes, le roman historique est en passe de devenir le moyen privilégié d'une exploration toujours à recommencer du passé et de l'imaginaire chinois. L'engouement des auteurs pour cette forme de fiction érudite ne saurait surprendre : il y a là, en plus de l'effet-Eco (ce qu'un sémioticien italien peut brillamment réussir ne devrait pas être hors de portée de sinologues virtuoses), une volonté d'allier la connaissance au plaisir et la minutie au rêve. Les édits, les archives, les chroniques, tissent sous les yeux des chercheurs une trame pleine de trous. Certains ont décidé de faire de cette malédiction leur chance et d'inventer, non pas librement, mais comme sous le contrôle de leur propre savoir.

Que ce mouvement d'investigation romanesque se soit développé hors de Chine va de soi : les empereurs, les théoriciens, les poètes des anciennes dynasties, ne sont pas devenus par la seule vertu de l'éloignement dans le temps des personnages neutres, coupés des enjeux présents, et que les héritiers actuels de l'Empire du Milieu accepteraient de contempler en marge de la scène, sinistre et sanglante, de leur pouvoir. Le jeu des miroirs serait trop révélateur, les rouages de la tyrannie trop semblables.

Ne laisser que des poèmes au monde

Déjà dans *le Grand Empereur et ses automates* (1). Jean Lévi avait mis à jour la permanence des mécanismes de l'oppression, le délire exsangue de l'autorité absolue, la codification irréelle du langage. Avec *le Rêve de Confucius*, les perspectives changent : ce n'est plus l'ordre dans sa précision d'horloge, c'est le chaos dans sa genèse et ses débordements.

En 209 avant notre ère, une rébellion ravage le pays et va durer sept ans, jusqu'à la victoire du nommé Taillefer, un modeste chef de police de canton. Comment un individu relégué aux lisières extrêmes de la hiérarchie, même s'il s'est à l'occasion trempé le caractère en dirigeant des bandes de brigands, a-t-il pu conquérir le trône du Fils du Ciel et fonder pour quatre siècles la dynastie des Han ?

La question est d'autant plus pertinente qu'elle reste sans réponse : Taillefer *« perd toutes les batailles qu'il livre ; il n'est ni bon ni généreux, sans être vraiment cynique ; il ne possède aucun talent, aucun signe distinctif, si ce n'est une formidable grossièreté. Et pourtant, lui qui est vaincu dans tous les combats, il triomphe, lui, le plus parfait des rustres, il impose le rituel confucéen »*. Alors, s'interroge Jean Lévi dans sa postface : *« Que pouvait-on faire avec une histoire embrouillée que le caractère immérité et fortuit de son dénouement entachait d'arbitraire ? »*

A cette question-là il est une réponse : on pouvait faire un roman d'une égarante subtilité, d'une redoutable maîtrise, à la fois obscur et aveuglant, rusé et poétique, capable de décliner à tous les temps les désordres humains, capable de transmuer la stratégie en morale et l'ignominie en soi-disant idéal. Magicien rigoureux, Jean Lévi a choisi, pour ordonner le chaos historique tout en tenant celui-ci à l'écart de l'ordre réducteur des liens de causalité, la grille divinatoire du *Livre des mutations*. Sous l'égide du destin (et, ne l'oublions pas, des judicieux coups de pouce du conseiller Tchang le Bon), le doute s'annule de lui-même : Taillefer était le plus apte à conquérir l'Empire puisqu'il l'a bel et bien conquis. Le pourquoi s'efface, toute la place est livrée aux faits bruts ciselés comme des blocs de réel.

Le récit semble en proie au malin désir de brouiller les pistes alors même qu'il se tient au plus près des turbulences. L'écriture, elle, garde aisance et rigueur, et ironie souvent : *« Quand ils arrivèrent, la bête avait rendu l'âme. Ils furent bientôt rejoints par la meute des soixante-dix disciples qui ne décollaient jamais des semelles du Maître. Et quand le philosophe, penché sur la dépouille, laissa échapper : « Une licorne ! C'est bien cela, les imbéciles ! », Yen Yen, qui se tenait près de lui, tout émoustillé, vit une occasion de se faire valoir. »*

A dix siècles de distance, la licorne qui enrageait Confucius garde toujours son aura de bête miraculeuse et de messagère d'harmonie. On la retrouve, ou plutôt on l'espère, dans un épisode passablement scabreux du *Livre de Li Po* ; livre imaginé à partir du peu de traces que l'on ait de la vie du poète par Vittorio Saltini, un philosophe qui a décidé d'aller gaillardement se défouler sous les T'ang.

Le huitième siècle chinois et le personnage atypique qui y inscrit son existence ne sauraient en effet décevoir une imagination épicée, truculente, mais sensible aussi à tous les élans spirituels. La licence la plus aventureuse mène donc ici aux élévations de pensée les plus pures et réciproquement. Li Po fréquente assidûment les courtisanes, ne dédaigne pas les servantes, ni les femmes de lettrés, ni les princesses, se marie quatre fois en passant, s'enflamme pareillement pour vieilles et jeunes et à l'occasion pour un garçon, sans parler de Chinhua, l'hermaphrodite que tous vénèrent comme une créature céleste mais qui ne s'abandonne pleinement qu'au poète.

Calligraphe, tyran et martyr

De cette passion violente devait naître une merveille meurtrière : un garçon si énorme qu'il déchira l'androgyne à l'accouchement et le suivit dans la mort un jour plus tard après avoir accompli quelques prodiges. Li Po se consola somme toute aisément : lui qui s'était toujours défié des liens de la société ne souhaitait pas se retrouver prisonnier du sacré, fût-il son fils. Il ne voulait laisser que des poèmes au monde et l'image d'un « clochard céleste » en quête d'un lieu sans magistrats, sans justice, sans confucéens, sans police, sans corps de garnison, et sans taxes à payer.

C'est une utopie bien plus folle qui allait gouverner, aimanter, égarer la vie de Houei Tsong, l'empereur de tous les talents et de tous les aveuglements, de toutes les grâces et de toutes les chimères, qui régna de 1082 à 1135 et fut l'ultime représentant des Song du Nord. Le roman alchimiquement composé par Patrick Carré à partir des annales historiques de l'époque est bien à la mesure sans mesure de ce souverain qui mit à sac son propre pays par amour de la beauté et fut, au sens strict, un monstre en voulant coïncider absolument avec la condition de Fils du Ciel.

Son projet, il l'explicite lui-même : *« Il fallait que le pouvoir, exercé avec art, fasse du monde une œuvre d'art, rassemble autour de lui toutes les merveilles recensées sous le ciel, efface la laideur du paysage des hommes. »* Calligraphe émérite, peintre admirable, lecteur passionné des poètes et des philosophes, Houei Tsong prétend ni plus ni moins réaliser sur terre l'état de pure harmonie que toutes les religions s'entendent sagement à réserver au Ciel.

Calligraphie de Houei Tsong, l'empereur poète, signifiant « illuminer ».

Son palais symbolisant le centre de l'Empire, il conçoit de le changer en une sorte de creuset des plénitudes ; les plus fabuleux trésors, les plus exquis chefs-d'œuvre, mais également les plus sublimes créations de la nature (qu'il s'agisse de rochers, de cascades, d'ermitages ou de féeriques altitudes) doivent y prendre place. Ensuite, et à partir de ce site concrètement divinisé, il ne restera plus qu'à étendre de proche en proche, par cercles concentriques, par ondes successives et jusqu'aux lisières extrêmes de la Chine, l'ordre de la Beauté, aussi simplement que se pourrait agrandir à la taille de l'univers un jardin enchanté.

« Nous répandrons la beauté comme une maladie »

L'ennui, c'est que l'ébauche du paradis à venir requiert, au milieu de mille intrigues, un présent infernal. L'absolu ne se peut donner aux hommes qu'après un surcroît d'inhumanité, et Houei Tsong ne s'effraie nullement de cette contingence : comment des sujets embourbés dans leurs petits destins pourraient-ils percevoir d'emblée un dessein aussi éclatant, aussi divin, aussi ineffable ? Le devin Ts'ai King, l'un des plus répugnants charlatans de son entourage, lui a d'ailleurs indiqué la méthode : *« Majesté, nous répandrons la beauté comme une maladie, votre palais sera le lieu d'incubation d'un miracle... »*

Alors, pour que le miracle puisse incuber au plus vite, des rabatteurs armés sillonnent le royaume et rapatrient sur la capitale tout ce qui peut alimenter la vision parfaite de l'empereur – même un rocher gigantesque dénommé *« Marquis spiralé »* dont le transport à travers les provinces nécessite la destruction de centaines de ponts et d'écluses et provoque la mort de milliers de corvéables. Ainsi s'édifie le Palais des Nuages, splendeur inégalée, au cœur d'un océan de souffrances, d'abjections et de cruautés.

Mais Houei Tsong, bien que tyranniquement attaché à sa lubie, n'est pas à l'abri d'éclairs de lucidité, de doutes fulgurants qu'instillent, parmi ses confidents, quelques maîtres du non-agir. *« Mon enthousiasme se heurta au silence croissant de maître Kouo à qui je chantais ma confiance en l'avenir. Je ne vis d'abord là que la bouderie d'un vieillard buté puis, plus philosophiquement, le désaveu obligatoire d'un homme du Ciel face à la violence. Je ne lui demandais pas d'approuver : je voulais qu'il m'aide à supporter le poids infernal d'une œuvre radicalement purificatrice. (...) « L'homme vaut mieux qu'un dieu », disait Kouo, sans autre commentaire. Je devinais là-dessous maints reproches que je me gardais bien de formuler clairement. »*

Ce qui fait du récit de Patrick Carré un livre exceptionnel, c'est son aptitude à restituer les passions, les tourments intimes, les égarements de cette marionnette sacralisée, tout en captant les échos sanglants, les rumeurs lourdes, les menaces qui montent comme brouillards et miasmes des lointains du pays réel. Houei Tsong navigue à vue dans son rêve, abandonne peu à peu son emprise sur le pouvoir, devient une manière de leurre actif qui ne sait plus qui il est, et la scène se décompose et l'envers du miracle s'accomplit qui, à y mieux regarder, est peut-être le vrai miracle. Les barbares venus du Nord, sensibles aux rapports de forces plus qu'à l'harmonie céleste, déferlent, détruisent, piétinent sans coup férir les trésors du palais.

Déchu, humilié, déporté aux confins de la Sibérie, Houei Tsong n'est plus qu'un monarque abandonné dans la neige et la boue, et bientôt une présence oubliée. Ces pages finales du roman sont d'une intensité rare, non pas point d'orgue d'une œuvre puissante et inspirée, mais fugue qui insensiblement change le lamento en lumière, le martyre en ravissement... *« Buvons sans regrets, assis sur le seuil de cette masure qui vaut bien mes palais de songe ! Buvons à mon empire perdu, buvons au vin que nous ne boirons plus, buvons à jamais ! Les fantômes ne s'arrêteront plus chez moi. Ma longue voie finit au bord d'un fleuve qui coule entre deux plages de blancheur. L'ivresse m'a quitté, et ses vertiges. Je puis enfin m'asseoir au bord du gouffre des nuages. »*

ANDRÉ VELTER.

★ **LE RÊVE DE CONFUCIUS**, de Jean Lévi, Albin Michel, 320 p., 95 F.

★ **LE LIVRE DE LI PO**, de Vittorio Saltini, traduit de l'italien par Patrick Bion et Edith Parlier, Seuil, 356 p., 110 F.

★ **LE PALAIS DES NUAGES**, de Patrick Carré, Phébus, 644 p., 148 F.

(1) Albin Michel, 1985.

Autres parutions

● *Jean Lévi* publie également un remarquable essai qui analyse avec minutie le fonctionnement d'un appareil d'État géré par des fonctionnaires devenus divins dans l'ombre d'un empereur divinisé. Car, *« convaincu que l'intérêt de chacun passe par la domination de tous, le tyran rêve d'un pouvoir absolu. Cautionnées par la doctrine de Confucius et le taoïsme, les stratégies politiques du prince correspondent à ses choix mystiques. Il veut soumettre l'ordre social au rythme du cosmos, le naturel au surnaturel »*. Ici se révèlent les lointains fondements religieux du totalitarisme le plus actuel *(les Fonctionnaires divins*, de Jean Lévi, Le Seuil, 308 p., 120 F).

● A signaler aussi la traduction par Anne Curien de trois courts récits de Wang Zengqi : *les Trois Amis de l'hiver* (éditions Picquier, 127 p., 70 F). Cet auteur chinois né en 1920 fut condamné comme « droitier » en 1957 et connut pendant quatre ans les camps de rééducation. Sa façon de construire ses récits à partir des petits riens de la vie l'apparente à un peintre du quotidien, un peu à la manière de Lao She ou du Japonais Kawabata.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

L'angoisse des soldats de papier

★ **LE SOLDAT DE PAPIER, de Luba Jurgenson. Albin Michel, 215 p., 85 F.**

★ **MOSCOU. GÉNÉREUSE MAIS BRUTALE, revue *Autrement*, numéro 40 dirigé par Anne Coldefy-Faucard et Luba Jurgenson. 262 p., 89 F.**

LE Soldat de papier, ce livre si peu militaire écrit en français par une romancière de trente ans, reste profondément empreint d'un « autre monde » où Luba Jurgenson baigne encore tout entière. Malgré l'émigration à dix-sept ans, malgré le changement de langue, malgré un dépouillement savamment maîtrisé, malgré la distance qu'elle tient à mettre avec ses personnages pour ne s'identifier vraiment à aucun, malgré le refus délibéré de décrire autre chose que la géographie des êtres, il y a dans ces pages un poids de réalité et de drame qui vous saisit et vous plonge tout doucement dans la tragédie sur un rythme de chansonnette. Tragédie russe ? Tragédie universelle ? Tragédie de papier...

Née en 1958 à Moscou, Luba Jurgenson a grandi avec, aux oreilles, un des hymnes de cette époque : l'antimartial *Soldat* de Boulat Okoudjava (1) ; héros de papier, il joue avec le feu et finit brûlé pour avoir oublié sa vraie nature. Une chanson qui — sacrilège ! — ramenait le héros militaire à sa condition d'homme ; si fort, si fragile à la fois que le feu, la guerre, la vie risquaient à tout moment de le réduire en cendres... Elle semble, cette toute jeune femme, avoir vécu avec plus d'intensité, plus de sagesse, que les filles de son âge, plus de sensualité, plus de perspicacité aussi, avec un sens inné de la grâce et du mystère. Et c'est cette vie qu'elle redonne à ses personnages, héros non positifs de son quatrième roman. (2)

Une bande d'amis dans le Moscou des années 70 : un chirurgien en traumatologie, des intellectuels, des artistes, qui se réunissent, nuit après nuit, pour se tenir chaud et oublier l'œuvre qu'ils ne feront jamais ; après quoi, ils retrouveront d'autres naufragés de la vie dans le « *dernier trolley* » d'une autre chanson célèbre. L'auteur ne s'apitoie pas, ne juge pas. Luba Jurgenson ne raconte pas la dureté de la vie ni les malheurs des générations russes. On dirait plutôt qu'elle entre dans chacun des personnages et accumule des séries d'esquisses pour rendre vivants, de l'intérieur, des êtres qui ne sont jamais des stéréotypes ; des êtres qui voudraient aimer, avoir une famille ou ne pas en avoir, savoir quand la vie commence de mourir en l'homme ; des êtres marqués par ce qu'ils sont, mais qui, pudiques, se débattent dans un réseau de passions et de douleur, qui sont comme une épreuve.

Le « héros », Ruben Rozenwald, le « soldat de papier », est poète. Né de parents juifs lituaniens, cet homme amoureux de la Russie est « *incapable de la considérer sans un sourire ironique et une douleur secrète* ». (« *Au lieu d'être amoureux de la grandeur russe, des espaces, de la culture, de la générosité, il admirait la Russie misérable, paillarde, alcoolique, silencieuse et soumise, il la portait dans son cœur comme une pauvre souris blanche.* »). S'il séduit la femme de son meilleur ami, néglige sa propre épouse et le fils qu'il adore, défiore la jeune fille de la maison amie qui prépare sans trop y penser son baccalauréat, il ne peut à aucun moment échapper à la souffrance, à la douleur, incapable qu'il est de l'affronter.

EN marge des hommes, c'est un monde féminin, le « *royaume des femmes* », qui éblouit Ruben arrivant dans la maison de campagne : Alexandra, la grande-mère, veuve d'un ingénieur fusillé en 1939, qui semble se priver de tout plaisir, Katia, sa petite-fille, comme en attente, « *portée par cette inertie bien connue qui peut vous faire flotter à la dérive jusqu'au bac* », Irène, la nièce d'Alexandra, fille d'une gardienne de camp sibérien, dont la sensualité rousse explose l'espace d'un été.

Pour Katia, la révoltée, la jeune fille de seize ans, qui se trouvait comme en hibernation et semblait interdire le désir, Ruben le poète sera un révélateur qui, en fin de compte, ne pourra lui offrir que le deuil. « *Est-ce possible que vous soyez à ce point dégénérées que, même quand la mort est là, vous ne pensiez qu'à vos petites affaires, vos vacances, vos chats ?* », s'indigne encore Ruben au seuil de la mort, sur son lit d'hôpital. « *Je m'en vais*, avait-il écrit à Katia dans une lettre de rupture. *Non comme un lâche qui a tenté de quitter sa femme pour ne retomber que mieux dans le cocon familial, mais comme un homme qui, par hasard, a ouvert une porte donnant sur un autre monde et qui, transi de terreur, la referme.* »

Ruben, qui ne cesse de se colleter avec le langage et qui n'aura jamais su finir un seul poème, parce qu'il voulait dire la chose exacte ou rien du tout. C'est cette exigence-là qui frappe dans le roman de Luba Jurgenson : une économie de mots pour une profusion de sentiments, de doutes et d'interrogations. La vie aurait pu passer sans que l'essentiel fût jamais dit si l'adultère d'Irène, la perte du manuscrit de Vadim, l'assassinat de Vladimir le peintre homosexuel, le suicide de Ruben, n'avaient soudain affolé la machine. L'auteur a le don de sentir juste et de s'exprimer avec une simplicité rare, une sensualité, aussi, qui mettent à nu ses personnages.

Ayant quitté la Russie, elle a passé son bac en français à Paris, avant de se décider, sur le conseil de Piotr Rawigz, à couper avec le passé en émigrant dans la langue également, traduisant pour ce faire l'intégrale d'*Oblomov* (L'Age d'homme) ou *le Mal noir*, la belle nouvelle de l'exil américain de Nina Berberova qui paraît ce mois-ci chez Actes Sud, alors même que l'auteur de *C'est moi qui souligne* vient de partir pour revoir sa Russie natale après soixante-sept ans...

JEAN-FRANÇOIS COLDEFY

A Moscou, la maison recroquevillée au milieu des terrains vagues.

Luba Jurgenson, elle, ne cultive pas la nostalgie. Elle a emporté avec elle son court passé, sa culture, ses traditions, et elle n'est transfuge de nulle part. *Le Soldat de papier* n'est pas un roman d'émigrée, mais une œuvre forte et subtile venue d'ailleurs, qui ne vous laisse pas en paix. Un écrivain qui promet et que les jurys des prix littéraires ne devraient pas manquer.

La littérature — française ? russe ? qu'importe — doit compter désormais avec cette jeune femme dont la technique romanesque s'affine, se précise, de livre en livre, dans une langue qui parfois se méfie d'elle-même, mais avec un style épuré, une époustouflante acuité, une perversité encore proche de l'enfance, un vrai sens du mystère des êtres, tant pour les autres que pour soi-même. *Le Soldat de papier*, avec ses chapitres courts, ciselés, qui giflent comme un poème, sera comme un adieu à l'adolescence et aussi à ces soldats perdus dans un impossibilité de vivre, d'espérer, ces soldats qu'on avait habillés, élevés pour « *l'exploit* » et qui se retrouvent, comme disait le poète, « *désarmés, incertains* » puisque les exploits qu'on exigeait d'eux se révèlent inutiles, dépourvus de sens.

MOSCOU. Moscou qui ne se laisse pas oublier et qui reste le terreau. Sans complexe, elle a décidé de sauter le pas et de ne pas s'exprimer en langue russe. Sans regret. Luba Jurgenson ne se raccroche pas au récit documentaire, refusant, au risque de paraître parfois abstraite, de décrire la « réalité soviétique ». C'est pourtant cette réalité, vraie, cachée, secrète, qu'elle nous donne à lire dans le dernier numéro de la revue *Autrement* qu'elle a composé avec la traductrice Anne Coldefy-Faucard, consacré à Moscou (mieux vaut ne pas tenir compte du sous-titre faussement accrocheur « généreuse et brutale »...) et qui, coïncidence, paraît en même temps que son roman.

« *Disons-le tout net*, nous prévient-on d'entrée : *Moscou n'est pas une ville pour touristes, et ce qui y relève du tourisme n'est pas — tant s'en faut — le plus intéressant. Moscou est une ville où l'on vit, une ville qui bouge dans tous les sens, une ville qui grouille, agresse l'œil, fatigue, fascine. Pour comprendre Moscou, l'apprécier, il ne faut pas craindre de se faire marcher sur les pieds dans le métro, asphyxier dans les bus ou les tramways, insulter par un citoyen mal embouché ou une vieille édentée qui déplore qu'on « ne fusille plus massivement... »* Moscou, la vieille capitale déconcertante, anachronique, plus russe, plus paysanne, n'a pas comme Leningrad des allures européennes. Reprenant une idée de Boris Pilniak, Jacques Catteau se demande ce qu'il se passerait si les personnages de Dostoïevski quittaient Pétersbourg pour Moscou. Moscou, méconnaissable, défigurée par un plan de reconstruction qui devait en faire la ville idéale du socialisme et où on ne peut que pleurer sur les débris du quartier du Zariadié presque entièrement rasé il y a vingt ans pour construire l'énorme hôtel Rossia, « *le plus grand hôtel du monde* »...

« *Moscou est-elle une ville ?* », écrit Isabelle Hausser, l'auteur de ce grand roman méconnu qu'est *Célébée* (Julliard), qui se demande pourquoi Moscou échappe à toutes les catégories, tandis que Boulat Okoudjava, le poète-chansonnier qui a tant célébré le quartier de l'Arbat, n'a plus le désir de flâner dans cette ville qui a perdu son visage vivant. « *J'ai cessé d'aimer Moscou* », explique-t-il. Luba Jurgenson, elle, une dernière fois peut-être, revient au souvenir de la maison d'enfance, passage Maly-Tichinsky, qui résistait au temps mais pas aux excavatrices, recroquevillée au milieu des terrains vagues. Un conseil : si vous allez à Moscou, ou si vous n'y allez pas, lisez *Autrement*.

(1) Disque *Boulat Okoudjava*, Chant du Monde LDX 7-4358.

(2) *Avoir sommeil*, nouvelles (Gallimard, 1981) ; *L'Autre* (Albin Michel) ; *Une autre vie* (Lien commun, 1986).

GLOBE
DE SEPTEMBRE
COMMENT RÉUSSIR DANS L'ÉDITION ?
LES 50 PIVOTS

ÉDITEUR en quête d'AUTEURS
Pour ses nouvelles collections important éditeur parisien recherche
MANUSCRITS INÉDITS - Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
Les œuvres sélectionnées seront publiées et diffusées après établissement d'un contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et bénéficieront d'une véritable promotion auprès de tous les médias :
Radio - Télévision - Presse - Jury Littéraires
Vos manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE-ÉDITEURS
17, rue de Galilée - 75116 PARIS - Tél. : (1) 47 80 11 08

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES D'HISTOIRE
ACHAT-VENTE
LIBRAIRIE
PAGES D'HISTOIRE
8, rue Bréa. 75006 PARIS
(1) 43-54-43-61
CATALOGUES MENSUELS
Service de recherche de livres d'histoire épuisés

STAGES D'ÉDITION
— INITIATION : Connaissance des métiers de l'édition ; fonctionnement d'une maison d'édition.
— SPÉCIALISATION : Fabrication ; service de presse ; droits des auteurs ; création d'une maison d'édition.
Rens. et Inscriptions :
S.I.P.E.L.
8, pl. du Palais-Bourbon, 75007
Tél. : 45-51-55-50 - 45-50-23-30

Utilisez votre Macintosh
à 100 %
de ses capacités
Formation et conseil en micro-édition et infographie.
Impression laser en libre service.
Transcodage IBM•Macintosh
LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84 01
Lun - Ven 9.00-18.30 Sam 14.00-18.00

A l'occasion de la parution de l'ouvrage de
JEAN ECHENOZ
Lac
les Éditions de Minuit
et la Librairie Compagnie
vous accueilleront avec plaisir
le mercredi 13 septembre à 19 h.
cocktail 58, rue des Écoles.
75005 Paris. Tél. : 43-26-45-36

● BIOGRAPHIE

Les chimères d'une dynastie

En racontant les Kœnigsmark, Gilles Lapouge recrée les rêves de l'Histoire

L'HISTOIRE ne se réduit pas aux chroniques, aux annales, aux livres de raison. Souvent, ceux qui l'ont faite ont davantage obéi à des hantises ou à des visions que conçu des stratégies et des projets, donnant ainsi à l'écrivain le droit d'écrire dans « la réalité imaginaire ». Depuis longtemps, Gilles Lapouge est captivé par l'élan d'utopie qui illumine les êtres d'exception, cette part d'anarchisme ébloui qui les amène à transcender les époques et les modèles. S'il choisit de recréer la destinée des Kœnigsmark, c'est que ceux-ci ont plutôt vécu du côté de l'illusion que du réel.

Les Kœnigsmark n'apparaissent vraiment qu'à l'aube du XVIIe siècle, quand ils trouvent enfin un décor à leur démesure — celui de l'Europe qui s'embrase. Lorsqu'il déboule hors du château natal du Brandebourg, Otto-Christophe, le premier des Kœnigsmark « historiques », s'enivre de traverser les enfers de la guerre, ces ténèbres qui prennent à ses yeux des couleurs d'Age d'or. Peu importe le souverain suivi, pourvu qu'il y ait de la poudre et du sang ; il n'hésite pas à changer son arquebuse d'épaule : après avoir servi l'empereur catholique de Vienne, il épouse la cause des protestants. Les Kœnigsmark finissent par oublier à quelle époque et en quels territoires ils combattent. Ils seront sans cesse des « personnes déplacées » de l'Histoire.

Mais ils ne se contentent pas des folies de la guerre, il leur faut aussi celles de l'amour. Aurore, la petite-fille d'Otto-Christophe, séduit par sa beauté Frédéric-Auguste, l'électeur de Saxe, au cours des fêtes de Moritzburg dont Gilles Lapouge recrée avec jubilation les fastes sensuels. Même après sa défaveur, exilée à Goslar, elle ne désarme pas. Le temps de mettre au monde le futur maréchal de Saxe et de recevoir — comme consolation à sa disgrâce — la place de chanoinesse à l'abbaye de Quedlimbourg, et la voilà repartie à travers l'Europe où elle folâtre dans les bals. Ses voyages constituent en eux-mêmes, grâce à la verve de Lapouge, un roman débridé. Mais Aurore est aussi une fine tacticienne, une tête politique. Elle continue, depuis ses exils, à manipuler Frédéric-Auguste.

Un artiste de la guerre

Comment, avec de tels parents de théâtre et d'ombre — un père qui a le pouvoir de temps à autre, une mère qui s'évanouit au fil des intrigues et des fêtes, — Maurice de Saxe ne s'abandonnerait-il pas à ses chimères, devenant un nomade éblouissant qui court après toutes les causes, pourvu qu'elles soient déraisonnables ? Combattant avec une témérité rêveuse, à quatorze ans, dans les bataillons du prince Eugène contre les troupes de Louis XIV, il se révèle très vite un « *soldat inspiré* ».

Avec la désinvolture des Kœnigsmark, il passe, à vingt-quatre ans, au service de la France. Malgré la hargne jalouse des grands — celle, notamment, du prince de Conti — qui ne cesseront de le dénigrer auprès de Louis XV, il franchit toutes les étapes de la gloire militaire jusqu'à ce qu'il accède à la dignité de maréchal de France. Son apogée est la victoire de Fontenoy, en 1745, où il brise les armées autrichienne, anglaise et hollandaise.

Le maréchal de Saxe est aussi un artiste de la guerre, cette « *science couverte de ténèbres* », comme il l'écrira dans *Mes rêveries*. Son aura de mercenaire volcanique émerveille les femmes. Il se gorge d'elles, jongle avec leurs corps, s'étourdit de luxure et d'étreintes éphémères. Il ne s'attarde un peu que sur le visage de la comédienne Adrienne Lecouvreur.

Malgré l'euphorie de ses succès militaires et amoureux, le maréchal de Saxe reste un paria intérieur, un homme malheureux toujours en quête d'un eldorado qui lui aura fait faux bond au début de sa vie. Pour combler le vide de sa naissance illégitime et de sa dignité perdue, il cherche un trône, un pays où règner. Lapouge analyse avec une grande finesse ce « manque » du maréchal, qui tente de glaner des royaumes. Celui de la Courlande, d'abord, tout au nord, dans l'hiver du monde, avec sa « *couronne d'embruns et de vent* ». Puis ce sont les rêves lumineux de Madagascar, de Tobago, dans les Antilles, et même de la Corse — des îles où il s'imagine pouvoir fonder une « *société de cristal* ».

Mais, chaque fois, une étourderie, un éclat d'insouciance, un écart nonchalant lui font perdre les couronnes rêvées comme si, à l'instant de s'emparer d'un sceptre, il était saisi d'un vertige de mélancolie, engourdi par la conscience triste et la vanité de tout pouvoir. Comme tous les hommes sceptiques et sans espérance, il n'a pas le don de la haine.

Dans l'automne de sa gloire passée, il se résout à régner sur le château de Chambord, dont lui a fait don Louis XV. Il se grime en monarque, essaie — en redessinant la géographie du domaine — d'imprimer partout la marque de sa souveraineté. Dans le défilé des fêtes blêmes où il rameute les bonheurs perdus, il n'est plus que la doublure épuisée du conquérant grisé qu'il fut jadis. Dans des pages « habitées » de lyrisme nocturne, Gilles Lapouge suit le dernier voyage du maréchal de Saxe : ce convoi dérisoire qui, pendant un mois, conduit sa dépouille sous la neige à travers les terres de France jusqu'à Strasbourg où le culte luthérien est licite. Ainsi s'éteindront, dans cet ultime lieu d'exil, les folies Kœnigsmark que Gilles Lapouge a su, magistralement, nous faire aimer.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ **LES FOLIES KŒNIGSMARK, de Gilles Lapouge, Albin Michel, 350 p., 98 F.**

Collection «Islam d'hier et d'aujourd'hui»
La philosophie des alchimistes et l'alchimie des philosophes
Jâbir ibn Hayyân et les "Frères de la Pureté"
Yves MARQUET
16x24.144 pages. 112 FF
Maisonneuve & Larose

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

EXPOSITIONS

« Art italien 1900-1945 » à Venise

La part du lion

Le Palazzo Grassi accueille une exposition de prestige comme il plaît au mécène du centre d'art, Fiat-Agnelli, de les patronner. Elle concerne la phase historique de l'art italien du vingtième siècle.

Nos histoires générales de l'art du vingtième siècle sont souvent injustes à l'égard de l'Italie. Tout en reconnaissant l'importance du futurisme et de la peinture métaphysique, qui trouvent toujours leur place au panthéon des avant-gardes, le rayonnement des deux mouvements à l'étranger et leur implication profonde dans l'aventure de l'art moderne occidental n'y sont pas forcément bien étudiés, en regard notamment du cubisme et du surréalisme.

Que les expositions du Palazzo Grassi tentent d'y remédier, on ne saurait le reprocher, mais de là à ce qu'elles attribuent à l'Italie presque la paternité de l'art du vingtième siècle, il y a une marge. Sans être chauvin, en admettant par exemple que le cubisme a souvent été valorisé au détriment du futurisme, on peut espérer un juste rétablissement des forces en présence, et non un renversement complet de vapeur.

En visitant, il y a deux ans, l'exposition « Futurisme et futurismes », on pouvait presque se demander si Braque, au fond, n'était pas lui aussi tributaire de la pensée de Marinetti. Et, cette année, l'exposition « Art italien 1900-1945 », par catalogue interposé, fournit l'occasion de s'interroger à propos des sources du surréalisme. Qui aurait été quoi sans Chirico ?

Et si l'art du vingtième siècle était italien ? avance en substance Pontus Hulten, le directeur artistique de la fondation, dans sa présentation de l'exposition réalisée avec le critique d'art Germano Celant. Les Italiens eux-mêmes n'en attendaient sans doute pas tant, qui ne sont d'ailleurs pas forcément tendres à l'égard de la grande *mostra*, non pour les raisons ci-dessus invoquées (qui bien évidemment ne pouvaient être que le fait d'une sensibilité hexagonale), mais parce qu'ils la jugent *« sans grande nécessité culturelle »* (Giovanni Testori), ou encore parce qu'ils la trouvent injuste à l'égard d'artistes et d'écoles minimisés ou carrément rejetés du parcours, quand d'autres, au contraire, leur semblent survalorisés.

L'exposition porte un sous-titre : « Présences », par lequel les responsables de l'exposition justifient leur approche de l'art de la première moitié du siècle non plus à travers ses courants majeurs, mais par un petit nombre d'individualités que l'on retrouve à différentes reprises, parfois seules et disposant d'une salle entière, parfois en duo ou bien entourées d'œuvres satellites. Ce qui permet de rester autant que possible chronologique sans verser dans un panorama anthologique, comme le faisait l'exposition londonienne de l'hiver dernier (également patronnée par Fiat et dont le commissaire était déjà Germano Celant).

Cette façon de trancher, tronquer, couper pour ne retenir que les aspects jugés les plus valorisants de chacun a sûrement du bon, puisqu'au bout du compte l'exposition réussit presque à faire croire à l'existence continue de grandes forces créatrices se relayant malgré l'adversité, malgré les retours de bâton de l'entre-deux-guerres. Mais elle occulte les contextes, sépare les arts plastiques des autres disciplines, oublie les liens avec la littérature, le théâtre et même la politique, évacuée même dans les petites salles documentaires consacrées à l'architecture (par deux fois, et se redoublant quelque peu), aux revues culturelles, aux « dioscures » Chirico et Savinio, ou aux Italiens *à* Paris (et non *de* Paris, même s'ils y ont réalisé, comme Modigliani – qui a droit à une salle superbe, – l'essentiel de leur œuvre).

Le parcours – qui pourtant commence sur une œuvre annonciatrice de tempêtes : la première idée pour *le Quart-Monde* de Pelizza da Volpedo (une foule en marche, dont le cinéaste Bertolucci s'est servi dans *Novecento*) – ne fait pas vraiment de vagues. Il est sans faute de goût. Pour la première fois sans doute, il propose une lecture simultanée et dialectique de la peinture futuriste et des débuts de la peinture métaphysique de Chirico. Il est ponctué de beaux et grands ensembles. Il réussit des mariages comme celui d'une nature morte (en plâtre) avec bouteille vraie de Magnelli et des essences de bouteilles de Morandi ; ou, plus loin, celui des épures de Fausto Melotti, des constructions abstraites de Licini et des premiers Fontana. Il réjouit.

Cinéma et peinture

Et il déçoit. Car, s'il nous met encore sur les pistes d'artistes qu'après tout on connaît mal – le Romain Scipione par exemple, – on est loin de pouvoir suivre ceux-ci dans leur devenir. Qu'ils puissent s'être fourvoyés, que les futuristes aient vécu de grandes crises, que Chirico, après la tension exceptionnelle de ses places désertes et avant de trouver un second souffle, ait donné dans une peinture du retour à l'ordre plutôt faible, cela n'est pas dit. Pas plus que n'est évoqué un problème qui, après tout, peut encore nous intéresser : celui des rapports que les artistes ont entretenu avec le pouvoir mussolinien.

On peut l'envoyer promener d'une pichenette en rappelant que toute l'Italie a été mussolinienne, il n'empêche que les artistes ont eu des positions diverses à l'égard du régime et de son idéologie et que, entre l'opportunisme des uns – n'engageant d'ailleurs pas leur création – et l'adhésion des autres – dont certains ont cherché à définir un art fasciste, – il y a une différence de degré qui n'est signalée à aucun endroit de la section concernant les années 20 et 30. On y voit notamment beaucoup d'œuvres de Sironi, mais toutes sont antérieures à 1934 et à sa conception d'un art mural à fonction éducative dans lequel la nouvelle civilisation fasciste devait pouvoir s'identifier.

Il ne faut donc pas trop visiter les étages du Palazzo Grassi en espérant se faire une idée du climat dans lequel l'art italien de la première moitié du siècle a pu se développer. Il ne faut pas trop non plus compter sur le catalogue de l'exposition pour combler cette lacune. Celui-ci, un pavé de 775 pages, publié cet été en français (1), en est l'exact reflet. Les contributions (d'une vingtaine de spécialistes) les plus substantielles concernent des points précis de l'histoire de l'art et du mouvement des idées. Par exemple, les lendemains du futurisme autour de la revue *Valori Plastici* et l'aspiration à un renouvellement radical de la peinture et de la sculpture sur les base de l'*« éternel esprit formel italien »*.

Ce qui ne veut pas forcément dire retour à l'académisme et virtuosité, pour un Carra notamment, qui, après sa redécouverte de Giotto, travaille, en toute simplicité, sur le corps de la forme et non plus sur la forme du corps que les iconoclastes d'avant guerre avaient fait éclater pour le projeter dans l'espace moderne.

A côté du Palazzo Grassi, la petite église San-Samuele propose en annexe un audiovisuel bien fait qui traite du cinéma en le mettant en relation avec la peinture par un jeu de projections sur les murs et les voûtes. Il ne faut pas le manquer car, à l'aide d'extraits de films et de documents, il en dit beaucoup, de d'Annunzio à Visconti et Rosselini.

La *mostra* voisine y invite d'ailleurs en proposant comme dernières images du parcours des photos extraites d'*Ossessione* et de *Rome, ville ouverte*. Après avoir réuni des *Compositions* d'Alberti Burri et des *Concepts spatiaux* de Fontana dans une petite salle, histoire de lancer quelques jalons prometteurs d'avenir, et d'annoncer qu'il y aura bientôt une suite à l'exposition 1900-1945.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Arte italiana 1900-1945 », Palazzo Grassi, Venise, Spa San Samuele, 3231. Jusqu'au 5 novembre.

DR

Carlo Carrà : « Le Moulin de Sant'Anna » (1921)

(1) Editions Liana Levi.

CINÉMA

Au Festival de Deauville

On demande de l'air frais

A côté des grosses machines, le 15e Festival de Deauville accueille des films fauchés, indépendants pour la plupart. Ils comptent sur le marché vidéo pour se rentabiliser.

Pour son quinzième anniversaire, le Festival du film américain à Deauville s'est offert quelques grosses machines : *Casualties of war*, de Brian de Palma (*le Monde* du 31 août), en attendant *Batman* et *Indiana Jones*. Plus un nombre important de films indépendants à budget visiblement étriqué et destinés non moins visiblement au marché vidéo, – le seul, semble-t-il, capable d'assurer une rentabilité à des productions qui ne peuvent en aucun cas être en concurrence avec ces grosses machines de grandes compagnies (*lire ci-contre l'article de Thomas Sotinel*).

Les contraintes du petit écran – et du petit budget – sont rudes, caractérisées par le nombre réduit de décors et de personnages. Rarement plus de deux ou trois coincés dans l'angle d'une chambre, d'une cuisine ou d'un escalier. Ce qui ne laisse pas au scénariste une grande marge de manœuvre pour les actions. Il compense alors par des dialogues abondants avec des bruitages standard, d'où une impression de vieille dramatique radio. Peut-être pour utiliser ces contraintes plus sûrement, parce que c'est dans l'air du temps, ces films misent sur les ambiances étouffantes de la petite bourgeoisie ou du quart-monde.

Dans le genre, la palme de l'imbécillité revient à *Runaway Dream*, de Michele Noble. Exemple lamentable de ce que le féminisme primaire peut produire. On y voit une nymphette fuyant son beau-père tripoteur arriver en Floride et, sans écouter les conseils d'une femme flic qui lui dit de retourner chez elle, se laisser embarquer par un abominable proxénète. Son seul ami est un homosexuel prostitué qui se fait bousiller par un client.

Bref, pas un cliché ne manque, y compris, à la fin, l'avertissement : ce ne sont pas des prostituées, ce ne sont pas des drogués, ce sont nos enfants ! Comme si prostitués et drogués n'étaient les enfants de personne. Naturellement les acteurs sont épouvantables, mais peut-on leur en vouloir ?

Passons sur *Rooftops* de Robert Wise, sorte de remake de *West Side Story*, mais sans la chorégraphie de Jérôme Robbins, et c'est toute la différence... Mieux vaut s'attarder sur *The Kill-off* de Maggie Greenwald, un autre film de femme dont l'héroïne est une malfaisante fausse malade qui, de son lit, téléphone et dévoile aux uns les secrets honteux des autres. Elle est mariée à un garçon bien plus jeune qu'elle. Généralement il lui raconte ses aventures. Seulement il tombe amoureux d'une pute cellulitesse à l'âme généreuse, engagée pour faire du strip-tease dans un cabaret en faillite.

Nous sommes en pleine fin du monde, parmi des paumés à la dérive. Pourtant, en dépit de cette complaisance dans le sordide, le film, fait de gros plans surgis d'une nuit sans fin, est attachant. Parce qu'il mise sur les détails, les regards, les gestes incontrôlés qui trahissent des inquiétudes et des hésitations et que, en même temps, il avance vers la mort sur le tempo inexorable de la tragédie.

Gags réussis

Ensuite, quand même, on a envie d'une goulée d'air frais, et ce n'est certainement pas le film de Bruce Weber sur le trompettiste de jazz Chet Baker, *Let's get lost*, qui l'apportera. Un film de documents où se mêlent les époques. On dirait parfois que le visage ravagé de Chet Baker, dans lequel chaque ride porte son poids de souffrance, contemple le joli visage un peu fade qu'il avait dans les années 50. Il y a des interviews de lui, des gens qui ont travaillé avec lui, de ses femmes, de sa mère, vieille dame bien coiffée devant sa télévision et ses bibelots sur la cheminée, il y a des articles, des histoires de drogue et la musique, enfin. Mais, comme toujours dans ces cas-là, pas assez.

Alors l'air frais, d'une certaine manière, on le trouve dans *Jusqu'au bout du rêve* de Phil Alden Robinson avec Kevin Costner, fermier d'occasion dans l'Iowa. Un jour, se promenant dans son champ de maïs, il entend une voix qui lui dit : *« Si tu le construis, il viendra. »* On ne tarde pas à apprendre qu'il s'agit d'un terrain de base-ball et du retour d'un grand joueur disparu. A partir de là il est entraîné dans une quête contrariée par les réalités matérielles. Il rencontre un ex-idéologue noir des années 60 arrivé à l'épuisement de son désespoir et reconverti dans les logiciels plus quelques fantômes, ceux en particulier d'une équipe de base-ball.

Le film est ainsi plein de symboles très américains. Les acteurs jouent comme s'ils voulaient démontrer ce qu'est le « jeu naturel » de leur cinéma. Cependant le public applaudit, sans doute parce que l'humanisme sentimental du rêve américain de l'avant-Vietnam, malgré l'insistance avec laquelle il est exposé, rafraîchit après les turpitudes masochistes de l'après-Vietnam.

Le public applaudit aux comédies : à celle, sophistiquée, de Rob Reiner, *Quand Harry a rencontré Sally*, où Billy Crystal et Meg Ryan se demandent pendant une heure trente-cinq si, entre les hommes et les femmes, peut s'établir une amitié durable sans que le sexe s'en mêle. C'est construit comme une pièce de boulevard avec des dialogues brillants – beaucoup de dialogues – joués juste comme il faut : les acteurs – le couple principal et celui des seconds rôles – savent exactement quand prendre le pas sur le personnage ou, au contraire, se cacher derrière. Les gags arrivent juste, tous réussis, et pas seulement cette scène où Meg Ryan simule l'orgasme en plein restaurant et qui sert d'annonce à la télévision. Les situations « vraies » arrivent donc également juste pour rappeler un souvenir personnel et faire dire *« C'est comme ça la vie »*.

Une vraie petite merveille à laquelle on peut cependant préférer *Breaking In* de Bill Forsyth, un film fauché où l'on voit Burt Reynolds, perceur de coffres sur le retour, grisonnant et boitillant, faire l'éducation d'un jeune loubard frimeur, Casey Siemasko. Au fond, c'est la même situation que dans *la Couleur de l'argent*, de Scorsese, mais vraiment sans moyens. Le film va cahin-caha, plutôt lentement, avec des personnages et des lieux qui appartiennent au quotidien de l'Amérique profonde. Ni affreux ni joyeux, mais bizarrement doté d'un charme, d'un humour, d'une vitalité qui expliquent bien la fascination exercée par l'Amérique.

COLETTE GODARD.

La rentrée des majors américaines

A l'ombre de la chauve-souris

A l'occasion de la rentrée cinématographique, les multinationales américaines du cinéma vont encore accroître leur emprise sur le marché français grâce à des moyens d'une ampleur hollywoodienne.

Au mois de juin, on n'apercevait à l'autre bout de l'été que la silhouette d'Indiana Jones attendant les spectateurs à l'entrée des salles, le 18 octobre. Comme le rappelle avec une certaine satisfaction Steve Rubin, directeur de Warner Bros France, *« le taux de notoriété de Batman était presque inexistant »*. A la fin du mois d'août, il atteignait 91 %, et la rentrée cinématographique s'articule autour d'un événement : la sortie de *Batman*, le 13 septembre.

La date est l'élément primordial dans la stratégie de lancement d'un film. Il s'agit de la choisir suffisamment à l'avance pour prendre les moyens que nécessite une grosse sortie (réservation d'emplacements publicitaires, d'un circuit de salles correspondant aux besoins du film) tout en tenant compte de l'environnement.

Face à *Batman*, United International Pictures (le distributeur hors des Etats-Unis des films Universal, Paramount et MGM-UA) présente le troisième chapitre de la saga d'Indiana Jones le 18 octobre, et, le 27 septembre, la Fox sort *Abyss*, le nouveau film de James Cameron (*Aliens*, *Terminator*). Parce qu'il s'agit du troisième épisode d'une série, parce que Spielberg et Lucas avaient terminé leur film longtemps avant sa sortie aux Etats-Unis, la date du 18 octobre a été retenue pour *Indiana* dès le mois d'avril. Pour *Abyss*, la Fox, qui tenait à réserver le plus de salles possibles à grand écran, s'est décidée pour le 27 septembre à la même époque.

Il ne restait plus à la Warner qu'à choisir entre septembre et octobre, mais dès le printemps, avant que, aux Etats-Unis, le public ait tranché entre l'archéologue cuir et l'homme chauve-souris (fin août, c'était le second qui l'avait emporté, par 220 millions de dollars de recette – 1,4 milliard de francs – et un record toutes catégories en vue, contre 180 au premier), le calendrier était établi.

A la rentrée 1988, l'affiche ressemblait à une ménagerie. *L'Ours*, *Roger Rabbit* et *Crocodile Dundee* s'arrachaient les spectateurs sous l'œil bovin de *Rambo III*. Cette année, l'embouteillage a été évité, grâce à la sortie, au mois d'août, de *l'Arme fatale II* et du James Bond, *Permis de tuer*.

Il faut donc maintenir une certaine distance entre les sorties, tout en sachant que la fréquentation culmine à l'automne. D'où la nécessité de décliner à l'infini les techniques de publicité et de promotion, en fonction de chaque production.

La direction de Warner France se refuse à révéler le budget consacré au lancement de *Batman*, mais les milieux professionnels l'estiment en général à une dizaine de millions de francs. *« Tout le monde se trompe*, dit Steve Rubin, *mais il faut prendre en compte que, d'une part nous ne lançons pas seulement un film* (mais aussi un disque, des vêtements, des jouets... et sans doute *Batman II, III...) et que, d'autre part, nous avions un gros travail pour donner au film la notoriété qu'il avait dès le départ aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. »*

Affiches badges et T-shirts

Du coup, cette campagne a démarré très tôt, le 14 juillet, mégalomanie oblige, par l'achat de pleines pages de publicité dans la presse quotidienne, puis par l'affichage du seul logo du film, sans indication de titre ni de date. Deuxième étape : la distribution de badges et de T-shirts sur les plages, puis la révélation du titre du film. Pendant les deux mois qui ont précédé sa sortie, quatorze mille affiches auront été apposées.

Le lancement d'*Indiana Jones* et de *la Dernière Croisade* ne nécessitait pas un déploiement de forces d'une ampleur comparable. La notoriété d'Indy et le succès des précédents épisodes auraient presque pu dispenser le distributeur de toute publicité. *« Mais le public a des soupçons sur la qualité quand il voit sortir un gros film sans grosse campagne de publicité »*, explique Maurice Hanoka, le directeur de l'agence Lumière, qui assure la promotion et la publicité des films de UIP.

Le distributeur dépensera donc 5 millions de francs pour *Indiana Jones*, essentiellement consacrés à l'affichage (concentré dans la quinzaine précédant la sortie), à la radio (uniquement NRJ) et quelques pavés de publicité dans la presse.

Entre cape et fouet, il y a les mystères marins d'*Abyss*. Le problème de la Fox, en France, ressemblait un peu à celui de la Warner : donner du sens à un mot, jusqu'à ce que, au jour de sa sortie, les spectateurs potentiels aient idée de quoi il retourne, et envie d'y consacrer 35 francs. *« C'est un prototype »*, dit Gérard Lefèbvre, directeur général de la Fox France. Un film très cher (60 millions de dollars), dont la seule référence est le nom du réalisateur. Pendant l'été, la firme a diffusé dans les salles un court métrage de huit minutes, mélange de bande-annonce et de reportage de tournage, puis fait insérer un encart sur papier glacé dans *Première*. Ici, il faut vendre un film, sans merchandising, sans logo, tout en préservant son mystère. Le public visé est celui des *« gens qui s'intéressent au cinéma »*, explique Gérard Lefèbvre.

Pour le 13 septembre, quatre cent vingt copies (le coût moyen d'une copie, qui varie en fonction de la longueur du film, de la présence ou non des sous-titres, tourne autour de 10 000 francs) de *Batman* auront été tirées. Daniel Goldman, le président de UIP France, estime que ce chiffre se situe bien au-delà du seuil de rentabilité : *« L'idéal serait de tirer trois cents copies* (en fait, UIP en fera faire quatre cent trois pour *Indiana...*). *Au-delà, cela revient à aider l'exploitation. »* Car la plupart des titres restent peu de temps à l'affiche, et, dès qu'un succès assuré apparaît, la demande excède l'offre. La Fox préfère jouer la durée plutôt que la saturation, avec seulement cent copies réparties dans les grandes salles disponibles à Paris : Le Grand Rex, Kinopanorama ou Normandie.

Face au grand spectacle des sorties des majors américaines, les films français ou européens cherchent leur place malgré une part de marché qui décline sans cesse. Même les grands films français ne bénéficient que d'une fraction des moyens des productions hollywoodiennes. *La Vie et rien d'autre*, de Bertrand Tavernier, sera tiré à soixante-dix exemplaires et bénéficiera d'un lancement de 2 500 000 francs. Un chiffre important que René Cleitmann, le président d'Hachette Première et producteur du film, estime surtout suffisant. Mais la disproportion est criante et elle ne fait qu'empirer.

THOMAS SOTINEL.

Culture

MUSIQUES

Au Meervaart d'Amsterdam

Le jazz s'expose

Le premier bugle d'Armstrong, l'alto en plastique de Bird, des partitions peu connues, des photos classiques, des raretés absolues, des lettres de musiciens, des films, des concerts, un parcours soigneusement médité, une présentation parfaite : Amsterdam célèbre « Cent ans de jazz ».

« *If you have the « blues », the countess and her girls can cure them.* » Traduction (très) approximative, l'esprit y est : « *Si vous avez les boules, la comtesse et ses filles les prendront en main.* » C'est une affiche de bordel à La Nouvelle-Orléans, 317 Basin Street : chez la comtesse Willie Piazza. Tout le monde sait fredonner *Basin Street Blues*. Personne n'ignore que les bordels de Storyville ont été fermés en 1917. Une des mesures les plus graves du vingtième siècle. Les musiciens de jazz se transportent à Chicago. L'ère de la musique recommence.

Soixante-douze ans plus tard, les musiciens sont décorés (en France seulement), les festivals célèbrent le jazz (une certaine idée du jazz) dans la bonne humeur, un grand public d'enfants attend des clubs où l'on se couche tôt, sans tabac ni alcools, et le jazz entre en musée dans une ville qui cultive l'art du musée, Amsterdam.

L'affiche de la comtesse Willie Piazza (ces noblesses toujours ! Duke Ellington, Count Basie, ducs de pacotille, comtes pour rire, rois de carnaval, vrais et seuls inventeurs du siècle, légende musicale de l'Amérique) est complétée par la reconstitution d'un salon de plaisirs à Storyville. Piano compris. Où croyez-vous donc que ces princes ont inventé le jazz ? Là même. Au milieu des filles. Trompettes utilisées comme armes blanches. Dans le Red Light District, le quartier des *loupiotes rouges*. Avec son *Dam*, ses lumières non moins rouges et ses demoiselles en vitrine, Amsterdam n'a pas eu un énorme effort d'imagination à produire.

L'exposition « Cent ans de Jazz » franchit le pittoresque. Bien malin qui nierait ce vague à l'œil qui vous saisit à contempler le premier bugle d'Armstrong, sa cravate (le fétichisme vestimentaire s'arrêtera là), la trompette « Custom » spécialement coudée par Elkhart pour Dizzy Gillespie, la Gibson à quatre cordes d'Eddie Condon, des anches signées par Ben Webster, une vitrine de micros à travers les âges, la reconstitution d'un studio clandestin, une clarinette Buffet (sans Crampon) ayant appartenu à Larry Shields (l'Original Dixieland Jazz Band, ça ne nous rajeunit pas), le « spasm instrument » (ciel !) dont jouait Tony Spargo au début du siècle, etc.

La graphie des musiciens (lettre d'amour de Bix Beiderbecke, courriers adressés à Leonard Feather) passionnera bien entendu ceux qu'intéresse la graphologie du dimanche : en gros, les sergents recruteurs, les pervers, les charlatans et les rêveurs soit l'humanité entière.

Scrupule historique

Du côté des photos, le regard se complique. Documents bruts, classiques du genre, étrangetés ou inédits permettent tout et le reste : d'abord la simple démonstration – pour débutants, – mais aussi une sémiotique innocemment comparative entre systèmes capillaires et vestimentaires (cours élémentaire), entre les poses des orchestres (cours moyen), ou entre les systèmes des photos (cours supérieur).

Pour ceux qui auraient de vraies difficultés (lutte contre l'échec scolaire), on peut toujours classer les images par formes (globales) d'instruments. Dans les cas franchement ingrats, le sujet se contentera d'établir des ressemblances (invérifiables) entre les personnages de l'image et d'autres, connus ou non. Ce n'est qu'en désespoir de cause que l'on tentera de faire sourire avec le patronyme des musiciens : Pine-Top Smith, évidemment, Alcide « Slow Drag » Pavageau (sa bobine est vraiment à la mesure), Ferdinand « Jelly Roll » LaMenthe, Artie Shaw ou Alphonse Picou (employé à *souffler dans sa clarinette* au milieu des chaises renversées, belle photo)...

Plus sérieusement, des menottes d'esclaves à la présence du jazz en Hollande, l'exposition d'Amsterdam vaut par son scrupule historique. Premier point. Rien n'y est passé à l'as, ni les déterminations sociales ni les politiques. Ni l'imaginaire ni l'inessentiel. Et l'on s'étonne qu'un point de vue difficile à faire admettre naguère – et aujourd'hui, soit dit en passant, parfaitement oublié – préside à une organisation claire de tableaux bien écrits et remarquablement composés (agrandissements éclairés par l'arrière). Signe implacable : le sort fait au grand oublié des émissions « youpies » des radios et télévisions contemporaines, le free jazz. Explosion pharamineuse du temps où les musiciens conscients voulaient abandonner l'étiquette « jazz », aux malins et aux requins (et aujourd'hui ?). Mais la Hollande de Willem Breuker et de Han Bennink n'a aucun complexe devant son passé immédiat. Ni repentis ni faux jetons.

Dernier point, on va de vitrine en vitrine, de tableau en tableau, de salon en réduit secret, accompagné par des musiques parfaitement choisies, c'est la moindre des choses, mais surtout parfaitement dosées. Là : comme miraculeusement présentes, au bon niveau, dans le bon rapport, à la bonne place.

FRANCIS MARMANDE.

★ « Cent ans de jazz », jusqu'au 10 septembre, de 11 à 17 heures, De Meervaart, Amsterdam.

Au concours des jeunes chefs d'orchestre de Besançon

Des choix difficiles

Un Anglais solide, un Japonais facétieux, un Français rigoureux se retrouvent, vendredi soir, dans l'ultime épreuve du concours des jeunes chefs d'orchestre de Besançon. D'autres auraient mérité de dépasser les éliminatoires.

A Besançon, le concours des jeunes chefs d'orchestre tire à sa fin. Disputé par des candidats de réel talent, il polarise l'attention. Davantage que le Festival qui, pour une fois, ne présente pas des programmes très originaux, malgré la puissance de grands artistes : édition de transition donc, l'intention du Dr Pichat et de Patrick Ponce étant de recentrer l'ensemble des concerts les prochaines années sur un projet orchestral d'envergure, en rapport précisément avec le concours.

Celui-ci, bon an, mal an, apporte *toujours son lot de surprises*, agréables ou non. Le renouvellement des programmes n'a pas tenu toutes ses promesses : vingt minutes pour prendre contact avec un orchestre, travailler un mouvement de symphonie classique et l'exécuter, c'est vraiment trop peu. En revanche, il était excellent pour une comparaison rigoureuse des candidats de consacrer quarante minutes à l'aria de la *Suite en ré* de Bach et du deuxième mouvement de la *Symphonie pathétique* de Tchaïkovski.

Pourtant, les demi-finales paraissaient déséquilibrées entre les chefs qui devaient jouer quatre *Valses nobles et sentimentales* de Ravel, et ceux qui recevaient en partage la « symphonie » manigancée par Marius Constant à partir des interludes du *Pelléas* de Debussy.

Un concours est toujours une course par éliminations, où chaque stade vous laisse des regrets. Mais il était miraculeux de voir, au départ, quatorze concurrents français, dont dix ont accédé légitimement aux deuxièmes éliminatoires. Il n'en restait que quatre ensuite et un seul en demi-finale. On peut le déplorer, en particulier pour Jean-Philippe Navarro : un air de Gavroche, des lunettes de petit prof, il empoigne *ses musiciens et leur communique* un lyrisme très pénétrant par des gestes apparemment vagues mais efficaces. Dommage qu'il ait fait un peu trop d'accordéon dans la *Suite*, de Bach.

En quart de finale, on voyait disparaître plus cruellement encore Peter Aderhold, un jeune Allemand de l'Est, vrai musicien, de l'autorité, du feu, une émotion profonde dans Beethoven ou Tchaïkovski, des expressions pleines de ferveur dans un Bach pourtant trop romantique. Et, au tour suivant, c'était son collègue géant d'Allemagne de l'Ouest, Gregor Buhl, excellent technicien dans la *Première symphonie*, de Beethoven, le plus captivant dans son approche baroque de l'aria, et qui a su traduire de façon poignante le magnétisme tragique de *Pelléas*.

Quelle hécatombe ! Et on se demandait pourquoi restaient en piste un Italien sympathique, mais banal et approximatif, n'ayant rien à apprendre à l'orchestre (Tommaso Placidi, éliminé en demi-finale) et un Anglais, toujours en course pour le titre, Christopher Gayford, un métier solide, bien sous tous rapports, mais d'une personnalité musicale peu évidente.

Avec ce dernier « comparaît-tront », vendredi soir, au Grand Théâtre de Besançon, deux concurrents dotés d'un véritable charisme. L'inévitable Japonais Yuka Sado (vingt-huit ans) est en réalité un phénomène atypique, un géant extraverti, pittoresque, une sorte de personnage de music-hall, dont chaque geste déclenche le rire ; mais il est précis, et ses mimiques désopilantes ou dramatiques exercent un véritable pouvoir sur les musiciens, leur communiquent images et sentiments. Ainsi de la première des *Valses nobles et sentimentales* jouée si brutalement par ses camarades et qui, avec lui, prenait une grâce exotique étonnante.

A l'opposé, Philippe de Chalendar (vingt-sept ans) est le Français « boulezien », l'intellectuel bien structuré, méthodique, qui disèque l'orchestre plan par plan et ne laisse rien au hasard. Mais il sait aussi, quand il le faut, subjuguer ses musiciens, les saisir à la gorge, par exemple dans les interludes de *Pelléas*, dont il a donné une interprétation puissante, mystérieuse, avec des gestes véhéments et lourds de sens.

Ce concours, très brillant, était arbitré par un jury présidé avec beaucoup de courtoisie par Serge Baudo. L'Orchestre de chambre de Besançon, qui a fait d'énormes progrès, a assuré sans faiblir douze heures trente de répétitions et concerts, avant de passer le relais à l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, très en forme dans Debussy et Ravel.

JACQUES LONCHAMPT.

ARCHITECTURE

France-Culture en direct de la Défense

France-Culture, organise samedi 16 septembre 1989, un après-midi en direct et en public de la Grande Arche de la Défense au cours duquel Marion Thiba fera le point sur trente ans de conquête de l'Ouest parisien. Lors de cette émission, les invités, architectes, urbanistes mais aussi résidents, artistes ou employés, évoqueront les récents développements de la Défense, ainsi que l'évolution du concept de tour, dont le projet de Jean Nouvel préfigure la quatrième génération. Il y sera question également des polémiques qui ont accompagné le développement de ce quartier depuis la « querelle des tours » en 1972 jusqu'à la rénovation du CNIT. A l'issue de cette promenade au cœur de cette zone dont l'image de marque s'est considérablement améliorée, les auditeurs pourront parcourir l'exposition « La traversée de Paris », qui retrace l'histoire de la perspective est-ouest de la capitale ponctuée par la nouvelle Arche d'Otto von Spreckelsen.

La forme d'une ville à la Vidéothèque de Paris

La Vidéothèque de Paris annonce le thème de son mois : « La forme d'une ville », présenté par l'architecte de la Vidéothèque, Paul Chemetov. Ce dernier proposera, mercredi 13 septembre, à 18 h 30 et à 20 h 30, un choix de films et de documents, de *Zazie dans le métro*, de Louis Malle, à *Paris la belle*, de Pierre Prévert et Marcel Duhamel (1959), ainsi que neuf documents audiovisuels extraits des fonds d'images de la Vidéothèque.

Un concours pour le quai Branly

Le secrétaire d'Etat chargé des grands travaux a lancé, pour le compte du ministre des affaires étrangères, un concours d'architecture afin d'édifier un centre de conférences internationales au pied de la tour Eiffel.

Situé quai Branly sur un terrain de 25 000 mètres carrés actuellement occupé par le ministère des finances, le projet comprendra, outre le centre de rencontres politiques et diplomatiques, un centre de presse et une maison de journalistes.

Pour le choix du maître d'œuvre, un jury international, présidé par M. Robert Lion (président de la Caisse de dépôts et consignations), a retenu cinquante concurrents sur deux cent trente-neuf candidatures : ceux-ci devront présenter « *une esquisse anonyme dans un concours à un tour qui sera jugé en janvier 1990* ». L'opération devrait être achevée au premier trimestre 1995.

La réalisation d'une Maison du Japon à Paris

Mille deux cents demandes d'inscription ont été enregistrées, pour la seule France, au concours d'architecture organisé pour la réalisation d'une Maison de la culture du Japon à Paris. Ce concours sur esquisse est organisé en France et au Japon par deux comités de parrainage, responsables du projet, qui ont été constitués respectivement dans chacun des deux pays.

Cette maison, dont la création a été décidée lors de la visite de François Mitterrand au Japon en 1982, a pour objectif de promouvoir des activités culturelles et des échanges réguliers dans les domaines de l'économie, de la science et de la politique internationale.

La Maison de la culture du Japon à Paris devra s'élever sur un terrain d'une superficie d'environ 1620 mètres carrés qui se trouve dans le 15e, à l'intersection du Quai-Grenelle et de la rue de la Fédération, en bordure de la rive gauche et non loin de la Tour Eiffel.

THÉATRE

La mort d'André Certes

Le comédien et producteur André Certes est décédé samedi 2 septembre à Vitry-sur-Seine. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Fondateur de la Compagnie des jeunes comédiens associé, en 1938, puis directeur du Théâtre Pigalle et du Théâtre du Vieux-Colombier, André Certes a monté une centaine de pièces, dont *la Cuisine des anges*, et *les Vacances d'Apollon*, dans lesquelles de nombreux jeunes comédiens ont fait leurs débuts. André Certes était également producteur d'émissions pour la télévision. Directeur des dramatiques à la radio, il incarnait l'un des personnages du célèbre feuilleton « La famille Duraton ».]

● **La Mir Caravane termine son voyage à Blois.** – Après avoir parcouru plus de 10 000 kilomètres à travers l'Europe, Mir Caravane plante ses chapiteaux à Blois, pour le cinquième Festival de théâtre européen du 6 au 17 septembre. Partie de Moscou en juin dernier, la « transeuropéenne du théâtre » réunit neuf compagnies de six pays différents, dont la compagnie du Hasard de Nicolas Peskine, principal responsable de l'organisation de Mir Caravane. Elle a fait étape à Leningrad (*le Monde* du 8 juillet) avant de parcourir sept pays d'Europe. Passant par Varsovie, Berlin-Ouest, Copenhague, Bâle ou Lausanne, elle s'est même installée à Prague qui n'avait jamais accueilli une manifestation de ce genre. Son arrivée à Blois sera clôturée par une nuit du théâtre le 16 septembre.

OUVERTURE DU FESTIVAL D'AUTOMNE ET DU THEATRE DES AMANDIERS

LA MORT DE DANTON

GEORG BÜCHNER

MISE EN SCÈNE KLAUS MICHAEL GRÜBER

3 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES A TARIFS PREFERENTIELS

21 22 SEPTEMBRE 20 H 30

24 SEPTEMBRE 16 H 30

90 F ET 65 F (moins de 25 ans)

AU LIEU DE 120 F ET 90 F A PARTIR DU 26 SEPTEMBRE

THEATRE DES AMANDIERS NANTERRE

LOCATION 47.21.18.81 42.96.96.94 FNAC BILLETEL

RÉOUVERTURE DEMAIN SOIR 20 h 30

CATS

MOLIÈRE 89 MEILLEUR SPECTACLE MUSICAL

THEATRE DE PARIS 42 80 59 73 42 80 09 30

THEATRE DE PARIS

CHANSON 20 H 45

MERCREDI 13 VENDREDI 15 SAMEDI 16 SEPTEMBRE

JEAN GUIDONI

2 PL. DU CHATELET 4e

PRIX 80 F LOC. 42.74.22.77

A PARTIR DU 8 SEPTEMBRE BOUFFES PARISIENS

JEAN-CLAUDE BRIALY

l'illusionniste

SACHA GUITRY

Mise en scène JEAN-LUC MOREAU

EUROPE 1

LOCATION 42 96 60 24

DEMAIN SOIR 21 H

COMEDIE DES CHAMPS ELYSEES

EDWIGE FEUILLERE GUY TREJAN HENRI VIRLOGEUX

LES MEILLEURS AMIS

de HUGH WHITEMORE

Adaptation de POL QUENTIN

Mise en scène JAMES ROOSE-EVANS

Loc. ouverte - Théâtre et par téléphone 47 20 08 24

DROUOT RICHELIEU

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

MARDI 12 SEPTEMBRE

S. 9. – Tab., bib., mbles. – Me LENORMAND, DAYEN.
S. 10. – Appartement de M.D. Gravures, tableaux, objets de vitrine, céramique, meubles anciens. – Me OGER, DUMONT, (ARCOLE).
S. 13. – Tableaux, bibelots, meubles. – Me CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC. Tél. : 42-94-10-24.

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

S. 8. – Tab., bib., mob. – Me BOISGIRARD.
S. 10. – Suite de la vente du 12/09. Me OGER, DUMONT (ARCOLE).
S. 14. – Meubles et objets d'art. – Me MILLON, JUTHEAU.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

S. 9. – 14 h 15. Bons meubles. Objets mobiliers. – Me ADER, PICARD, TAJAN.
S. 10. – Tableaux, meubles. – Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 11. – Tab., bib., mob. – Me LANGLADE.

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

هكذا من الاصل

صكنا من الاصل

Spectacles

expositions

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galeries contemporaines, rez-de-chaussée. Jusqu'au 17 septembre.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI. 3 et 4 étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

GRAPHISME BRÉSILIEN. Galeries des brèves Cci. Jusqu'au 23 octobre.

MUR. Wanda Mihuleac. Atelier des enfants. Jusqu'au 27 septembre 1989.

PAUL DE NOOIJER. Galerie du forum. Jusqu'au 11 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., dim., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45. Fermé le lundi.

CHARLES LAMEIRE : PEINTURES RELIGIEUSES. Exposition-dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 1 octobre.

OR ET COULEUR : LE CADRE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈ[illegible] Exposition dossier. Entrée : 23 F (bil[illegible]ccès au musée). Jusqu'au 24 septem[illegible]

[illegible]TITES FILLES MODERNES. Ex[illegible]-dossier. Entrée : 23 F (billet d'a[illegible] musée). Jusqu'au 24 septembre.

E[illegible] ZOLA - PHOTOGRAPHIES DE [illegible]ILLE DENISE (1897 - 1902). Expo[illegible] dossier. Entrée : 23 F (billet d'acc[illegible] musée). Jusqu'au 17 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

JEAN FAUTRIER. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 septembre.

HISTOIRES DE MUSÉE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

NAM JUNE PAIK. La fée électronique. Jusqu'au 30 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales. T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. Nef (43-59-52-49). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 24 septembre 1989.

Musées

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 septembre.

AUX FRONTIÈRES DU CHAOS. Palais de la découverte, salle des mathématiques, av. Franklin-Roosevelt (43-59-18-21). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 octobre 1989.

BOGRATCHEW - POUGNY. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 1er octobre.

COLLECTION - PASSION - DATION : L'ALGÉRIE DE PHILIPPE ZOUMMEROFF. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 septembre.

ROLAND DORÉ, SCULPTEUR BRETON DU XVIIe SIÈCLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

ROBERT DYENS. Jardins du Luxembourg, orangerie, 19, rue de Vaugirard (43-29-02-47). Ven. de 14 h à 18 h, sam., dim., lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 septembre 1989.

EXTENSION DE LA GALERIE CONTEMPORAINE 1945 - 1989. Musée des Arts décoratifs, nef, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

TONI GRAND. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 18 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 17 septembre.

GRUAU. Mode et publicité. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 24 septembre.

HOMMAGE AU MAITRE UNG-NO LEE. Séoul 1904 - Paris 1989. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 1 et 11 novembre de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 novembre.

LE LARMOYEUR. Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 30 octobre.

LE LIVRE DE JONAS. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Du 12 septembre 1989 au 26 septembre 1989.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier.

ŒUVRES CHOISIES. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 novembre 1989.

QUAND RODIN EXPOSAIT. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 18 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 17 septembre.

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET ARTS DU SPECTACLE 1789 -1989. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 18 novembre.

RÉVOLUTION FRANÇAISE SOUS LES TROPIQUES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 septembre.

LE ROLE DES SCIENTIFIQUES PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Palais de la Découverte, balcon de la salle 5, av. Franklin-Roosevelt (43-59-18-21). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1989.

LES SIÈCLES D'OR DE LA MÉDECINE. Padoue XVe - XVIIIe. Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

SOUS LES PAVÉS, LA BASTILLE. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er octobre.

SOUVENIRS ET COLLECTIONS SUR MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er octobre 1989.

TRAFIC D'INFLUENCES. Meubles de laque et goût extrême-oriental XVIIe-XVIIIe siècles. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 novembre.

Centres culturels

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully (42-77-44-21). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 septembre.

ALLIAGES ET ALLIANCES. Des bijoux et des armes d'Oman. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 octobre.

MICHÈLE BLONDEL. Pièges, fouets et lieux de cristal. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 21 septembre 1989.

LE CABINET DES CURIOSITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon (43-29-61-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. A partir du 16 septembre t.l.j. sf dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Journée portes ouvertes dim. 17 de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre 1989.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 30 mars.

LA GRANDE ARCH'CHITECTURE DANOISE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 24 septembre 1989.

WIFREDO LAM. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h 30. Jusqu'au 23 septembre.

Jeudi 7 septembre

LES PASSAGES COUVERTS. Mairie du IIe, 8, rue de la Banque. Ouvert t.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Du 7 septembre 1989 au 26 septembre 1989.

SUPPORTS DE RÊVES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 octobre 1989.

IAN WALLACE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

DENNIS ADAMS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Du 9 septembre 1989 au 18 octobre 1989.

L'ART D'OUTRE-ATLANTIQUE. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Du 12 septembre au 13 novembre.

DAVID BOENO. Monde d'en bas - monde d'en haut. Gallery Urban, 22, av. Matignon (43-65-21-34). Du 9 septembre au 30 septembre.

JOSEPH CREPIN ET SURRÉALISTES. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 11 septembre au 30 septembre.

ROSELINE DESPORTES. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 30 septembre 1989.

ERIK DIETMAN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 9 septembre 1989 au 14 octobre 1989.

TOM DRAHOS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 7 septembre 1989 au 30 septembre 1989.

GISÈLE FREUND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 7 septembre 1989 au 23 septembre 1989.

ALAIN KIRILI. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 9 septembre 1989 au 18 octobre 1989.

DOMINIQUE LACHEVSKY, PATRICK NAGGAR. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Du 7 septembre au 28 septembre.

WOLFGANG LAIB. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 9 septembre 1989 au 18 octobre 1989.

MACHINS DE MACHINES. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 7 septembre au 23 septembre.

GERHARD MERZ. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 9 septembre au 19 octobre.

MOBILES D'EMPRUNT. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 9 septembre 1989 au 3 octobre 1989.

FRANÇOIS MORELLET. Ombres de moi-même. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Du 9 septembre au 17 octobre. / Objets non identifiés. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 9 septembre au 17 octobre.

MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 9 septembre au 18 octobre.

JEAN-LUC POIVRET. Cinq machines pneumatiques. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 9 septembre au 14 octobre.

ROTRAUT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 9 septembre au 12 octobre 1989.

TERRA. Basserode, Camargo, Friedmann, Lapie, Reiz, Venet. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 12 septembre 1989 au 11 octobre 1989.

LAWRENCE WEINER. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 12 septembre au 16 octobre.

Périphérie

BIÈVRES. Le Fait d'être humain. Un manifeste créatif par Denes Devenyi. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 7 septembre au 6 novembre.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 48 F. Jusqu'au 31 décembre.

HERBLAY. L'Affaire B.B.J., Bleth, Brader, Joubert. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général de Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 18 h. Du 9 septembre 1989 au 1 OCTOBRE 1989.

IVRY-SUR-SEINE. Jan Svenungsson et Aspects de la photographie québécoise. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Nos années 80 Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

PONTOISE. Camille Pissarro. Gravures. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre. Jacques Villon. Gravures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 h 30 et 14 h 30, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Pyramide, Louvre médiéval, musée, etc. », 11 heures, statue de Louis XIV, parvis (M. Hager).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 heures, 77, rue de Varenne (Tourisme culturel).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et cités d'artistes à Montsouris », 14 h 30, RER Cité universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« La Pyramide du Grand Louvre et la crypte renfermant le château de Philippe-Auguste », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« Sépultures des spirites au Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise » (V. de Langlade).

« Riches heures de la place Dauphine. La rue des Orfèvres. Le pont aux Fleurs et les plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 12, place Dauphine (I. Hauller).

« L'énigme Louis XVII à l'église Sainte-Marguerite », 15 heures, portail de l'église, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Exposition « Catherine de Médicis et Paris » avec la tour de l'hôtel de Soissons », 15 heures, mairie, 4, place du Louvre (M. Hager).

Monuments historiques

« Le faubourg Poissonnière et ses hôtels néo-classiques », 15 heures, angle boulevard Poissonnière-rue du Faubourg-Poissonnière.

« Architecture gothique à Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Séverin », 15 heures, jardin de Saint-Julien-le-Pauvre.

« Les curiosités du Musée du tabac », 15 heures, 12, rue Surcouf.

L'été des musées nationaux

« La femme au temps des empereurs de Chine », 11 heures; « Les maîtres bronziers de l'Inde du Sud », 12 h 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna.

« Le tapis chez les Beni-Guild », 14 heures, Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil.

cinéma

Les exclusivités

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ARIEL (Fin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ATTENDS-MOI AU CIEL (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

BAL POUSSIÈRE (Ivoirien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAPTÊME (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BOIS NOIRS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CALME BLANC (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NÈGRE (Fr.-Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU (Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

HAUTE SÉCURITÉ (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INVITÉ SURPRISE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'AURAIS JAMAIS DU CROISER SON REGARD... (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POUR LA GLOIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN, DEUX, TROIS, NOUS IRONS AU BOIS... (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PYRAMIDE
LE 6 SEPTEMBRE
AU MAX LINDER PANORAMA
MYSTERY TRAIN
UN FILM ECRIT ET MIS EN SCENE PAR
JIM JARMUSCH
CANNES 1989
PRIX DE LA MEILLEURE CONTRIBUTION ARTISTIQUE
ON NE FERA JAMAIS ASSEZ DE PLACE A L'IMAGE
POSSIBILITÉ DE RÉSERVATION SUR 36.15 LIBE
7àParis

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 septembre

TF 1

20.40 Feuilleton : La vengeance aux deux visages. De Karen Arthur, avec Rebecca Gilling, James Reyne (10e épisode). **22.15 Série : Dans la chaleur de la nuit.** L'étranger dans la ville. **23.05 Magazine : Futur's.** D'Igor et Grichka Bogdanoff. **23.35 Journal et Météo.**

A 2

20.35 Cinéma : Notre histoire. ■■ Film français de Bertrand Blier (1984). Avec Alain Delon, Nathalie Baye, Michel Galabru, Geneviève Fontanel. ▶ **22.25 Documentaire : Le souffle de la liberté.** De François Furet et Daniel Costelle. Cent ans de Révolution (1re partie). **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Météo. 23.50 Soixante secondes.** Samuel Pisar, écrivain. **23.55 Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.35 Téléfilm : Midnight justice. De Daniel Haller, avec Mike Connors, David Birney. **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** La vie filmée, de Jean-Pierre Alessandri et Jean Baronnet. 6. La libération. *L'euphorie des caméras d'amateurs.* **23.25 Musiques, musique.** Don Giovanni, de W.A. Mozart (2e partie), transcription de Joseph Triebensee, par l'Ensemble à vent Maurice Bourgue.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'ascenseur. ■ Film néerlandais de Dick Maas (1983). Avec Huub Stapel, Willeke Van Ammelrooy, Josine Van Dalsum. Grand Prix du Festival d'Avoriaz en 1984. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Le Sicilien.** □ Film américain de Michael Cimino (1987). Avec Christophe Lambert, Terence Stamp, Barbara Sukowa (v.o.). **0.35 Cinéma : Phantasm.** ■ Film américain de Don Coscarelli (1979). Avec Michael Baldwin, Bill Thorbury, Reggie Bannister.

LA 5

20.35 Cinéma : Ça va faire mal. □ Film français de Jean-François Davy (1982). Avec Bernard Ménez, Daniel Ceccaldi, Henri Guybet. **22.15 Sport : Tennis** (suite). Tournoi *de Flushing Meadow.* **0.00 Journal de minuit.**

M 6

20.30 Cinéma : Ils sont grands ces petits. ■ Film français de Joël Santoni (1979). Avec Catherine Deneuve, Claude Brasseur, Claude Piéplu, Eva Darlan. **22.05 Série : Brigade de nuit. 23.00 Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.30 Fiction : Jeanne d'Arc, le pouvoir et l'innocence. De Pierre Badel. **22.00 Magazine : Dynamo.** Spécial mouvement. **22.30 Magazine : Club sans nom.** Les gitans. **23.30 Cinéma : Le maître du logis.** Film danois de Carl Theodor Dreyer. **0.45 Documentaire : Carl Theodor Dreyer.** De Jorgen Roos.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Amitié virile, de Günter Kunert. **21.30 Profils perdus.** Iliazd. **22.40 Nuits magnétiques.** Les noces de Figaro en Afrique. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Alan Vega.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné en direct de la Maison des arts de Lucerne) : Concerto pour piano et orchestre n° 17 en sol majeur K 453, de Mozart ; Symphonie n° 6 en si mineur op. 54, de Chostakovitch, par l'orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy. **23.07 L'invité du soir.**

Vendredi 8 septembre

TF 1

15.55 Variétés : La chance aux chansons. 16.25 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.50 Club Dorothée. Jayce ; Goldorak ; Spécial croissant ; Metalder ; Top junior. **18.00 Série : Hawaï police d'Etat. 18.55 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Variétés : Avis de recherche.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Chantal Goya. Variétés : Jeanne Mas, Kaoma, Francis Cabrel, Muriel Robin, David Hallyday, Jean-Louis Murat. ▶ **22.35 Magazine : 52e sur la Une.** De Jean Bertolino. La Namibie, de Patrick Forestier et Patrick Schmitt. **23.35 Journal et Météo. 23.55 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christophe Morahan et Jim O'Brien, d'après Paul Scott, avec Charles Dance, Nicholas Farrel (15e épisode). **0.45 Série : Drôles d'histoires. Intrigues : Part à deux. 1.10 Série : Des agents très spéciaux. 2.00 Flash d'informations. 2.05 Le débat du jour.**

A 2

15.15 Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. **16.15 Feuilleton : Marco Polo** (4e épisode). **17.20 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. Foofur ; Quick et Flupke ; Grafficurieux ; Alf. **18.15 Série : Les voisins. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.* **19.05 Série : Top models. 19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Eurofiles.** Tarif de nuit, de Bernard Fischeraner, avec Heiner Lauterbach, Barbara Rudnik. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Le pouvoir de changer le monde. Invités : Ricardo Bofill *(Espaces d'une vie)*, Adrienne Durand-Tullou *(Le pays des Asphodèles)*, Jack Folch-Ribas *(La chair de pierre)*, Pierre Moussa *(La roue de la fortune)*, Guy Sorman *(Les vrais penseurs de notre temps).* **22.55 Journal et Météo. 23.10 Soixante secondes.** Michel Bouquet. **23.15 Magazine : Les enfants du rock.** De Patrice Blanc-Francard. Elton John à Sydney. **0.25 Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Présenté par Aline Pailler, en direct de Toulouse. Invitée : Brenda, douze ans, animatrice de télévision. **13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : L'heure du tee.** Magazine du golf. Le Trophée Ebel. *Un nouveau bimensuel qui s'adresse aux amateurs.* **14.30 Magazine : La vie à cœur.** Présenté par Martine Chardon. **15.00 Feuilleton : A cœur ouvert** (4e épisode). **15.25 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Vidéo look ; Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; et à 16.00, le flash d'informations. **17.00 Flash d'informations.** *De 17.05 à 18.00 Amuse 3.* **17.05 Petit ours brun. 17.06 Ulysse 31. 17.10 Les petits malins. 17.35 Signé Cat's eyes. 18.00 Magazine : C'est pas juste. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.59 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Série : Le Masque.** La madone noire, de Rogerio Ceitil, d'après Michel Grisolia, avec Paula Mora. **21.35 Magazine : Thalassa.** Equipages autour du monde, avec Paul Guimard et Olivier de Kersauson. *Une course prestigieuse, trois caps légendaires, six mois dans les mers les plus difficiles.* **22.30 Journal et Météo. 22.55 Hommage à Georges Simenon. Le sang à la tête.** De Gilles Grangier (1958). Avec Jean Gabin. **23.20 Musiques, musique.** Così fan tutte, de W. A. Mozart, transcription de Johan Nepomuk Wendt, par l'Ensemble à vent Maurice Bourgue.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La vie est un long fleuve tranquille. ■ Film français d'Etienne Chatiliez (1988). Avec Benoît Magimel, Hélène Vincent, André Wilms. **15.00 Pochettes surprises.** Lune froide, de Patrick Bouchitey. **15.30 Cinéma : Le professeur est stupéfiant.** □ Film italien de Steno (1988). Avec Bud Spencer, Raymond Pellegrin. **17.25 Calson cadin.** Cocus ; Isabelle de Paris. *En clair jusqu'à 20.30.* **18.15 Dessins animés : Ça cartoon. 18.30 Top album. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Escroquerie à la mort.** De Robert M. Lewis, avec James Brolin, Melody Anderson. *La fausse mort d'un homme qui laisse son épouse sans héritage.* **22.10 Documentaire : Cascades et cascadeurs.** De William Kromick. *Doublures à risques, à Hollywood.* **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Predator.** ■ Film américain de John McTiernan (1987). Avec Arnold Schwarzenegger, Carl Weathers, Bill Duke. **0.40 Cinéma : Gator.** □ Film américain de Burt Reynolds (1976). Avec Burt Reynolds, Jack Weston, Lauren Hutton (v.o.). **2.30 Cinéma : Phantasm.** ■ Film américain de Don Coscarelli (1979). Avec Michael Baldwin, Bill Thorbury, Reggie Bannister. **3.55 Cinéma : Samson.** ■ Film français de Maurice Tourneur (1936). Avec Harry Baur, Gaby Morlay, André Lefaur (N.B.). **5.25 Série : Un jour à Rome.** L'amour a cinq étoiles, de Roberto Giannarelli, avec Michel Boujenah, Mariangela Melato.

LA 5

17.00 Sport : Tennis. Tournoi de Flushing Meadow, en direct. **18.50 Journal images. 19.00 Sport : Tennis** (suite). Tournoi de Flushing Meadow. **19.30 Série : Happy days. 19.55 Les inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les inconnus. 20.35 Téléfilm : L'innocence foudroyée.** De Sandor Stern, avec Melinda Dillon, Jonna Lee. **22.10 Sport : Tennis** *(suite).* Tournoi de Flushing Meadow. **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur** (rediff.). **1.00 Les cinq dernières minutes** (rediff.). **2.20 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.50 Le journal de la nuit. 2.55 Série : Peau de banane. 3.20 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.30 Voisin, voisine** (rediff.). **6.25 Clip musical.**

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.). **13.45 Série : Docteur Marcus Welby. 14.35 Feuilleton : La corde au cou** (2e épisode). **17.05 Série : L'homme de fer. 18.05 Variétés : Maxitop. 18.35 Série : Père et inspira. 19.00 Série : Magnum. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie.** La belle indifférente. **20.30 Téléfilm : Klubis, la cité des femmes.** D'Alex Sessa, avec Kai Huff, Kai Baier. **22.05 Série : La malédiction du loup-garou. 22.35 Série : Brigade de nuit. 23.25 Capital. 23.30 Six minutes d'informations. 23.35 Sexy clip. 0.00 Magazine : Oudes de choc.** Le business de la télé (rediff.). *1.20 Maxitop* (rediff.). **2.00 Les saintes chéries** (rediff.). **2.25 La corde au cou** (rediff.). **3.20 La princesse du rail** (rediff.). **3.50 Oudes de choc** (rediff.). **4.45 Les saintes chéries** (rediff.). **5.10 La corde au cou** (rediff.).

LA SEPT

19.30 Documentaire : Grand reporter. *Le risque de l'enquête.* De François Porcile. **20.30 Cinéma : Le globe.** Film de Luc Riolon (1988). Un ballet-théâtre sur le thème de cabaret-dancing. **21.00 Cinéma : Nuit de Chine.** Film de Claude Mouriéras (1987). Avec Mathilde Monnier, Jean-François Duroure, Eléna Majnoni. **21.30 Documentaire : Les disciples du jardin des poiriers.** De Marie-Claire Quiquemelle. **22.30 Documentaire : L'amour en France.** De Daniel Karlin et Tony Laine. Le sesque des anges ou on n'est pas des lapins... **23.30 Cinéma : Un balcon en forêt.** Film de Michel Mitrani (1979). La vie quotidienne de quatre soldats français qui attendent l'ennemi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. L'espace des basses. **22.40 Nuits magnétiques.** Les noces de Figaro en Afrique. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Alan Vega.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1988 à Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur op. 19, de Beethoven ; Trois pièces pour orchestre, op. 6, de Berg ; Francesca da Rimini, fantaisie op. 62, de Tchaïkovski, La valse, de Ravel, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. et sol. : Christoph Eschenbach. **22.28 Musique légère. 23.07 Le livre des mestanges. 0.30 Poissons d'or.**

Audience TV du 6 septembre 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.7	Santa Barbara 20.5	Top Models 3.1	Actual. région. 13.2	Nulle Part 1.9	Tennis 2.4	Magnum 1.7
19 h 45	44.0	Roue fortune 19.8	Dessinez 6.5	19-20 7.7	Nulle Part 3.6	Happy days 3.0	Magnum 2.7
20 h 16	55.6	Journal 24.0	Journal 11.9	La classe 8.4	Nulle Part 2.8	Journal 4.6	Mme est servie 4.2
20 h 55	60.7	Secrète soirée 21.7	Commissaire 17.3	Tête des autres 5.4	Ciné salles 2.5	Haut les mains 5.6	Recolage 5.5
22 h 6	60.4	Secrète soirée 22.4	Apostrophes 5.7	Tête des autres 7.1	Vie privée 1.2	Haut les mains 5.7	Recolage 5.1
22 h 44	27.9	En-Libris 5.6	Apostrophes 5.6	Tête des autres 6.9	Flash 1.4	Pub 4.4	Assassin 4.1

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 septembre à 0 h et le dimanche 10 septembre à 24 heures.

Malgré une détérioration magneuse qui débutera dès vendredi sur le nord-ouest du pays, la fin de semaine s'annonce assez agréable. A noter une tendance orageuse sur les régions méridionales.

Vendredi : tendance orageuse dans le Midi, arrivée de nuages près de la Manche. — Sur l'Aquitaine, le Massif central, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le soleil sera souvent voilé et le ciel assez nuageux. Des ondées à caractère orageux tomberont çà et là. Elles seront faibles en général. Seules les Pyrénées-Orientales et la Corse sont sous la menace de pluies abondantes.

Sur la Bretagne, la Normandie et les côtes du Nord-Picardie, la journée débutera sous le soleil. Ensuite, le ciel se voilera progressivement mais le temps restera sec. Le vent de nord-est soufflera assez fort près de la Manche.

Sur le reste du pays, le soleil s'imposera encore largement. Dans l'après-midi, il faudra compter avec quelques bancs de nuages élevés sur les régions du Nord-Est, le Lyonnais et les Alpes, où l'on pourra entendre gronder le tonnerre.

Les températures matinales iront de 13 degrés à 17 degrés sur les côtes et dans le Midi, de 7 degrés à 11 degrés sur les autres régions. Celles de l'après-midi seront fraîches sur les côtes de la Manche (environ 19 degrés) mais nettement plus clémentes ailleurs, avec de 23 degrés à 27 degrés du nord au sud.

Samedi : les nuages gagnent du terrain. — Au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon, les passages nuageux seront abondants et s'accompagneront de quelques ondées. La tendance orageuse sera marquée sur le relief.

Au nord de la ligne précitée, des nuages seront également présents, mais on aura droit, par moments, à de belles éclaircies. Les régions du Nord-Est seront les plus ensoleillées. Un vent de nord-est assez soutenu se maintiendra près de la Manche.

Les températures minimales seront en hausse de 1 ou 2 degrés. Les maximales seront stationnaires, excepté sur le Nord-Ouest où elles ne dépasseront pas 19 à 21 degrés.

Dimanche 10 : reprise des orages sur le Sud-Ouest. — Les passages nuageux seront plus nombreux en toutes régions, mais de belles éclaircies pourront néanmoins se développer. Le ciel se couvrira l'après-midi sur le Sud-Ouest, et, dans la soirée, des orages isolés éclateront, d'abord sur l'Aquitaine, puis sur l'ensemble de la région.

Le vent de nord-est à nord soufflera encore assez fort près de la Manche.

Les températures minimales et maximales seront stationnaires.

SITUATION LE 7 SEPTEMBRE 1989 A 0 HEURE TU

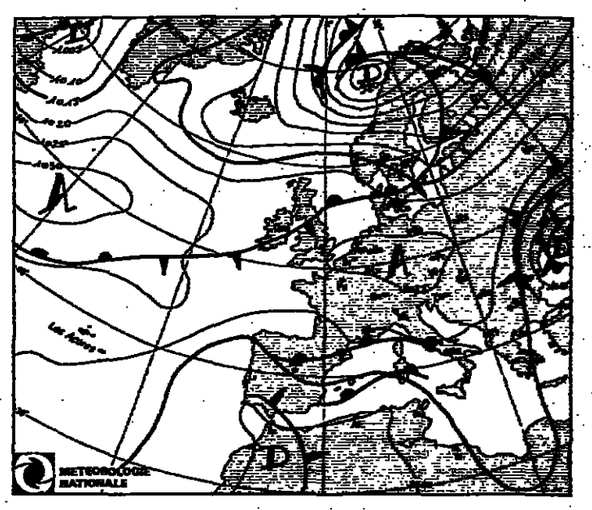

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE 1989 A 12 HEURES TU

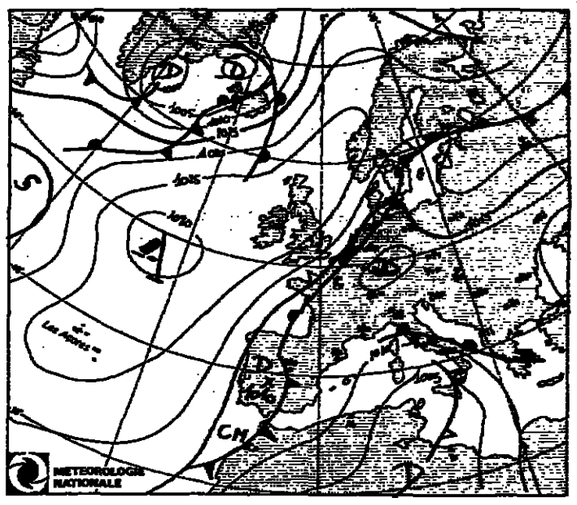

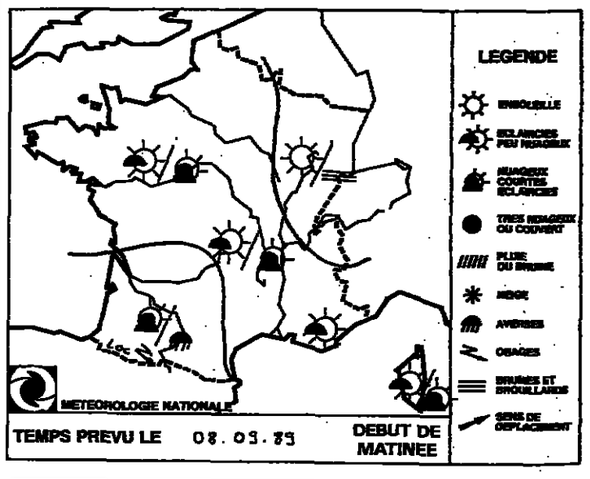

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-9-1989 à 6 heures TU et le 7-9-1989 à 6 heures TU — le 7-9-1989

FRANCE				TOURS	25	9	D	LOS ANGELES	24	16	D
AJACCIO	27	17	D	TOULOUSE	27	11	D	LUXEMBOURG	20	10	D
BIARRITZ	22	14	N	POINTE-PITRE	33	23	A	MADRID	21	16	N
BORDEAUX	28	11	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	28	17	N
BOURGES	24	9	D	ALGER	27	23	D	MEXICO	23	14	C
BREST	24	10	D	AMSTERDAM	23	9	B	MILAN	24	12	N
CAEN	23	7	B	ATHÈNES	30	20	D	MONTRÉAL	25	14	D
CHERBOURG	22	13	D	BANGKOK	32	26	C	MOSCOU	15	5	D
CLERMONT-FERR.	23	6	D	BARCELONE	25	18	D	NAIROBI	28	15	D
DIJON	22	10	D	BELGRADE	20	8	D	NEW-YORK	23	16	D
GRENOBLE S.-M.-H.	25	9	D	BERLIN	21	15	P	OSLO	25	11	N
LILLE	23	9	B	BRUXELLES	22	10	D	PALMA-DE-MAL.	25	22	C
LIMOGES	23	12	D	LE CAIRE	34	22	D	PÉKIN	28	18	D
LYON	23	9	D	COPENHAGUE	19	14	C	RIO-DE-JANEIRO	23	19	D
MARSEILLE-M.	27	14	D	DAKAR	29	26	D	ROME	25	17	C
NANCY	21	7	D	DELHI	29	29	N	SINGAPOUR	31	25	C
NANTES	26	13	D	DJERBA	34	27	D	STOCKHOLM	21	13	N
NICE	24	17	D	GENÈVE	21	7	D	SYDNEY	24	12	N
PARIS-MONTS.	23	12	D	HONGKONG	31	25	O	TOKYO	29	24	C
PAU	25	11	D	ISTANBUL	23	17	N	TUNIS	30	26	C
PERPIGNAN	25	12	D	JÉRUSALEM	27	17	D	VARSOVIE	18	6	N
RENNES	26	9	D	LISBONNE	28	18	N	VENISE	23	14	D
ST-ETIENNE	23	7	D	LONDRES	26	13	D	VIENNE	26	8	D
STRASBOURG	22	8	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5083

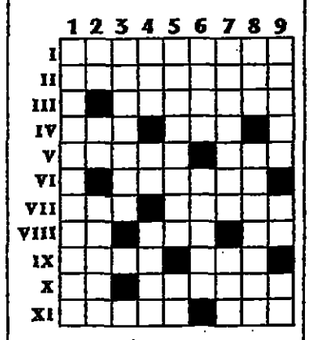

HORIZONTALEMENT

I. Devient difficile quand il y a beaucoup d'embarras. — II. Comme un siège parfois utilisé par des chasseurs. — III. Plates, ne sont pas claires. — IV. Ouverture dans un mur. A souvent la gorge encombrée. — V. Peut qualifier un très mauvais calcul. Mot de charretier. — VI. Fit très mauvais effet. — VII. Détruit. Divisions administratives. — VIII. Bout de bois. Son retour est parfois redouté. Cours élémentaire. — IX. Parfois produite par un choc. En Suisse. — X. Adverbe. Se prolongent. — XI. Contra, chez le pharmacien. Roi.

VERTICALEMENT

1. Recherchées par ceux qui veulent faire des brochettes. — 2. Golfe. Saint. Pousse sur les vieux arbres. — 3. Quel enfer ! — 4. Portait les armes. Symbole. Chantait ses œuvres. — 5. En Ecosse. Point de départ. — 6. Passe la main. Peut être petite pour les pauvres. — 7. Fondateur de dynastie. Instrument à corde. — 8. Cri dans un cirque. Comme des frères dont on ne peut pas dire que ce sont des fils à papa. — 9. Grande, dans les Pyrénées. Susceptible d'être débité. Possessif.

Solution du problème n° 5082

Horizontalement

I. Gouache. — II. Ecrou. Tri. — III. Ré. Rimeur. — IV. Maître. — V. Once. Rêne. — VI. Scies. — VII. Rhéteur. — VIII. Ara. Rêve. — IX. Siesta. In. — X. En. Si. Soc. — XI. Téterelle.

Verticalement

1. Germoir. Set. — 2. Océan. Haine. — 3. Ur. Ictère. — 4. Aorte. Tasse. — 5. Cuir. Se. Tir. — 6. Mercure. — 7. Eté. Eire. Sl. — 8. Ruine. Viol. — 9. Air. Essence.

GUY BROUTY.

● **Livres en péril de la BN.** — L'association Sauver les documents en péril de la Bibliothèque nationale disposera d'un stand à la 6e Brocante des riverains qui se tiendra les 16 et 17 septembre sur la place des Petits-Pères, dans le deuxième arrondissement de Paris.

Ce sera, pour les visiteurs, l'occasion de mieux connaître la Bibliothèque nationale, ses gloires, ses besoins, de rencontrer des écrivains, qui, le samedi 16, signeront leurs ouvrages : Michel Le Moal, conservateur en chef aux Archives nationales, Andrée Jacob, qui, tous deux, ont participé à la publication de la description du Vieux Paris par arrondissement.

هكذا من الاصل

صكا من الاصل

« services »

CHASSE

Des états généraux en février à Strasbourg

« Les chasseurs ont pour principale préoccupation la sauvegarde de la nature », a déclaré mardi 5 septembre à Paris M. Pierre Daillant, le président de l'Union des fédérations départementales, qui s'exprimait à l'occasion de la réunion qui précède chaque année l'« ouverture ». M. Daillant a évoqué à ce propos l'image quelque peu ternie des Nemrod français auprès du grand public alors que la chasse, en soi, n'est pas fondamentalement mise en cause. Aussi, a ajouté le président des fédérations, une campagne d'explication sera lancée à ce propos et des états généraux de la chasse se tiendront en février à Strasbourg, un choix géographique qui souligne la détermination d'atteindre également l'opinion européenne.

M. Daillant a par ailleurs lancé un appel à l'union de tous les chasseurs, faisant allusion au danger qu'il y a *« à défendre ses idées en ordre dispersé »*. En effet, l'Association chasse, pêche et tradition, qui a connu, en présentant une liste aux élections européennes, un succès que certains n'attendaient pas (700 000 voix), doit tenir de son côté un congrès à Bordeaux le mois prochain.

Sur le plan des ouvertures, qui vont s'échelonner du 10 septembre au 1er octobre selon les départements (la Corse a ouvert le 3 septembre), M. Daillant a annoncé que, selon toutes les enquêtes, le gibier serait abondant, voire très abondant en France cette année – beau printemps, entretien des territoires – tant pour la plume que pour le poil. Il a en outre indiqué qu'aucune interdiction de chasse n'avait été prise pour les départements touchés par les incendies de forêt cet été. En revanche, les sociétés de chasse locales prennent des mesures sur les quotas de façon à ne pas mettre en péril certaines espèces.

COURSES

Le PMU lance le Quinté +

Le 12 septembre, les Français, pourtant déjà largement pourvus dans ce domaine, se verront proposer un jeu de pronostics supplémentaire. Le PMU inaugurera sur une course disputée à l'hippodrome de Longchamp un nouveau type de pari qui portera cette fois sur cinq chevaux. Le jeu est nommé à juste titre le Quinté +. Avec ce dernier, le PMU fait sa révolution puisque pour la première fois des rapports importants devraient être versés aux turfistes chanceux.

En contrepartie d'une mise minimale de 10 francs, le parieur pourra espérer des gains de l'ordre du million de francs. De fréquence hebdomadaire, le Quinté + sera porté par le tiercé du mardi. Une campagne de publicité nationale accompagne d'ores et déjà le lancement du Quinté +.

Il est vrai que le PMU joue gros alors que la concurrence avec France-Loto s'avive. Ainsi, ce nouveau jeu reprend nombre des caractéristiques qui font le succès des Surf et autres 421 du moment : mise modeste, règles simples, résultats immédiats et surtout perspectives alléchantes.

Le lancement du Quinté + répond pour le PMU à la nécessité d'élargir la clientèle traditionnelle des champs de courses. Premiers visés par les dirigeants hippiques, les jeunes et surtout les femmes.

G. D.

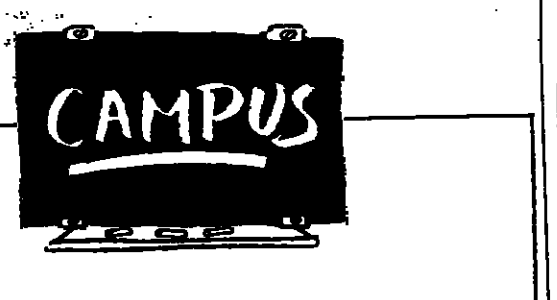

Concentration à la Catho de Lille

A l'image du Polytechnicum qui réunit ses écoles d'ingénieur, l'Université catholique de Lille vient de constituer une Fédération d'économie et de gestion, composée de deux centres de recherche, de la faculté libre de sciences économiques et de trois grandes écoles : le groupe EDHEC (Ecole des hautes études commerciales du Nord), l'Institut d'économie scientifique et de gestion (IESEG) et l'Institut d'économie d'entreprise et de formation sociale pour ingénieurs (Ingénieurs Manager IEFSI). Cet ensemble regroupe environ 2 400 étudiants, sur les 10 000 que compte l'université catholique.

Les relations internationales et la recherche seront les priorités du groupe. *« Les différents partenaires coopèrent déjà avec des universités de la Communauté européenne du Brésil, du Canada et des Etats-Unis, mais « notre but est de mettre en commun notre réseau relationnel »*, souligne M. Olivier Oger, directeur de l'EDHEC. Il espère que ce rassemblement donnera à la Fédération internationale une crédibilité plus grande que celle que peuvent avoir des écoles isolées et attirera des enseignants de haut niveau.

Il en va de même pour la recherche. Certains enseignants s'y adonnent déjà, mais individuellement. Ils pourront désormais travailler ensemble, partager idées et équipements, ce qui devrait permettre une plus grande stimulation et des économies d'échelle dans les laboratoires. Selon M. Oger, cette initiative devrait améliorer la qualité du corps professoral, en substituant aux nombreux vacataires un pool d'enseignants permanents et communs aux différents établissements. De 23, l'année dernière, ils passeront à 42, à cette rentrée et à 60 dans deux ans.

Les bibliothèques également devraient être mises en commun chaque établissement gardera toutefois son autonomie, sur le plan administratif.

CÉCILE LE COZ.

Fédération d'économie et de gestion, 60, boulevard Vauban. BP 109. 59016 Lille Cedex.

● Techniques de la communication

L'association NOVOCOM, qui a pour but *« l'étude et le développement de la communication et leur promotion dans les secteurs de la culture et du spectacle »*, organise des sessions de formation supérieures spécialisées sur les techniques et la gestion de la communication : administration des entreprises audiovisuelles, réalisation, journalisme audiovisuel, vidéo, techniques du son, maintenance des équipements, télématique... Pour les bacheliers et les professionnels.

NOVOCOM, 28 bis, rue Kléber, 93100 Montreuil-sous-Bois. Tél. : 42-87-97-77.

● Penser après Heidegger

Un congrès international sur « Penser après Heidegger » est organisé du 25 au 27 septembre par le Collège international de philosophie, avec l'Internationale Schopenhauer-Vereinigung et le Goethe Institut de Paris.

Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46-34-37-78, 46-34-36-89, 46-34-36-91.

● 3614 EDUTEL

EDUTEL, le service télématique du ministère de l'éducation nationale, qui donne des renseignements sur le primaire et le secondaire, étend ses services à l'enseignement supérieur. Composer EDUTEL.

Le Carnet du Monde

Décès

– Alger. Marseille.

Les familles Autesserre et Le Moille ont la douleur de faire part du décès de

M. René AUTESSERRE,
ingénieur des Arts et Métiers,
ingénieur honoraire
de la Société nationale
des chemins de fer français en Algérie,

survenu le 31 août 1989, en son domicile.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Parc Dessuard,
bâtiment A 1,
71-73, avenue des Caillols,
13012 Marseille.

– Sainte-Adresse.

Mme Pierre Boilève,
Ses enfants Roland, Annick et Bernard,
Ses petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOILÈVE,
ancien officier de la marine marchande,

survenu le 2 septembre 1989, à Bormes.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Denis de Sainte-Adresse, le samedi 9 septembre, à 10 h 30.

– Mme Paulette Bozonnet,
son épouse,
Jean-Jacques et Odette Bozonet,
Claudette et Khalil Fdaouch,
Benjamin, Charlotte, Hakim,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie Jolyon,
sa belle-mère,
M. Robert Jolyon
et ses enfants,
M. et Mme Aristide Jolyon,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert BOZONNET,
ancien déporté (Dachau),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques auront lieu le 8 septembre, à 15 heures, en l'église d'Ambérieux-en-Dombes.

Ambérieux-en-Dombes,
01330 Villars-les-Dombes.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

– Mme Gustave Fraissinet,
Adrien Cathala,
Philippe Fraissinet,
Antoine et Josiane,
Jean et Mireille,
Françoise, Bertrand et Samuel,
Marc, Jérôme et Laurent,
Et tous ceux qui l'aimaient,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 septembre 1989, des suites d'une longue maladie, de

Michelle CATHALA,
née Fraissinet.

La cérémonie a eu lieu le 4 septembre à Générargues (Gard).

Voipelières,
30140 Générargues.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les personnels
Et les étudiants de l'université Toulouse-Le Mirail,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 24 août 1989, de

Jacques GODECHOT,
doyen honoraire de la faculté
des lettres et sciences humaines
de Toulouse,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite
de la République italienne,
membre correspondant
de l'Académie dei Lincei,
historien de la Révolution.
(*le Monde* du 7 septembre)

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 août 1989, à Pléneuf-Val-André, de

Roger LABIA,

Simone Labia,
7, rue Darius-Milhaud,
78370 Plaisir.
Jean-Jacques, Camille et Julien Labia,
88, rue des Moines,
75017 Paris.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– M. et Mme Gérard Lebreton
et leurs enfants,
Mme Marie-Thérèse Lebreton,
Mme Jean Lebreton
et ses enfants,
M. et Mme Jean Quertier,
M. et Mme André Grand
et leurs enfants,
M. Jean-Marc Villaret,
Les familles Faucon, Arnaud et Saint-Denis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude LEBRETON,

survenu accidentellement le 2 septembre 1989, à l'âge de cinquante et un ans.

Prions pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine du Cher-Arpent,
78620 L'Etang-la-Ville.

– Le conseil d'administration
Et le personnel de FINOVELEC,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Claude LEBRETON,
leur président,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Ponts et Chaussées,

survenu accidentellement le 2 septembre 1989, à l'âge de cinquante et un ans.

A sa famille, la société adresse ses très sincères condoléances.

– Electricité de France
a la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Claude LEBRETON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
directeur adjoint de la direction des études et recherches,

survenu accidentellement le 2 septembre 1989, à l'âge de cinquante et un ans.

A sa famille, l'entreprise adresse ses très sincères condoléances.

– Mme Jean Messines Du Sourbier,
née Thérèse d'Albis,
M. et Mme Alfred Messines,
M. et Mme Roger Argaud,
M. et Mme Françoise Messines,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Haurez
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MESSINES DU SOURBIER,
ingénieur général honoraire
des Eaux et Forêts,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

survenu le 3 septembre 1989.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité familiale à Vauvert (Gard).

– L'abbé Pierre,
M. André Chaudières,
président,
Le conseil d'administration,
Et la direction de la SA d'HLM-Emmaüs, 71, rue Marx-Dormoy, 75018 Paris,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 septembre 1989, de

M. Pierre ROUZIES,
membre du conseil d'administration
depuis 1967,
président de la Société d'HLM-Emmaüs
de 1967 à 1977.

Remerciements

– Mme Jacques Castelot,
M. et Mme André Castelot,

profondément touchés et émus par les très nombreuses marques d'amitié et de sympathie que leurs amis leur ont témoignées à l'occasion du décès de

Jacques CASTELOT,

les remercient du fond du cœur de la part qu'ils ont prise à leur grande douleur.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le 18 septembre, à midi, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à la mémoire de

R. Maurice DOUMENC,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
des Ciments français,
président de Transgène,

décédé le 8 août 1989, à Neuilly.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 août, à Tullins (Isère), dans la stricte intimité familiale.

Communications diverses

– Dans le cadre des « Jeudis du CHEAM », M. le préfet Michel Levallois, président de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), fera un exposé intitulé : « L'ORSTOM, bilan et perspectives », le jeudi 14 septembre 1989, à 18 h 30, à l'Institut international d'administration publique (IIAP), 2, avenue de l'Observatoire, Paris-6e (amphithéâtre Parodi).

– Dans le cadre des « Jeudis du CHEAM », M. Jean-Luc Domenach, directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques, fera un exposé intitulé : « La Chine, après le printemps de Pékin », le jeudi 12 octobre 1989, à 18 h 30, à l'Institut international d'administration publique (IIAP), 2, avenue de l'Observatoire, Paris-6e (amphithéâtre Parodi).

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 14 septembre à 10 h 30, Institut d'art, 3, rue Michelet, M. Khan Ashraf Mohammad : « Les figurines en terre cuite de Sardheri et leurs relations avec les autres figurines du Gandhara du IVe siècle av. J.-C. au Ve siècle apr. J.-C. ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 15 septembre à 10 h 30, salle 319, Institut d'art, 3, rue Michelet, Mme Marguerite Brun-Cottan : « Les techniques agricoles en Mésopotamie au chalcolithique et à l'âge du bronze d'après la documentation archéologique ».

JOURNAL OFFICIEL

● Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 7 septembre :

DES DÉCRETS

– N° 89-623 du 6 septembre 1989 pris en application de la loi n° 88-1 201 du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et portant création des fonds communs de créances.

– N° 89-624 du 6 septembre 1989 pris pour l'application de la loi n° 88-1 201 du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et portant création des fonds communs de créances.

● Le Centre de Formation pour l'Audiovisuel
● L'Ecole du Cinéma et de la Télévision
Contactez-nous au : (1) 30 69 00 17

France Loto

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 27/12/88) AUX DIXIEMES TOUS CUMULS COMPRIS

Terminaisons	Finales et numéros	Numéros de vignette	Sommes gagnées F.
0	620	UN A DIX	100
	61660	CINQ	50 000
	61660	UN	5 000
	61660	DEUX	5 000
	61660	TROIS	5 000
	61660	QUATRE	5 000
	61660	SIX	5 000
	61660	SEPT	5 000
	61660	HUIT	5 000
	61660	NEUF	5 000
	61660	DIX	5 000
1	391	UN A DIX	100
	6391	UN A DIX	1 000
	83991	SEPT	2 000 000
	83991	UN	100 000
	83991	DEUX	100 000
	83991	TROIS	100 000
	83991	QUATRE	100 000
	83991	CINQ	100 000
	83991	SIX	100 000
	83991	HUIT	100 000
	83991	NEUF	100 000
	83991	DIX	100 000
2	102	UN A DIX	100
	7002	UN A DIX	1 000
	52002	DEUX	50 000
	52002	UN	5 000
	52002	TROIS	5 000
	52002	QUATRE	5 000
	52002	CINQ	5 000
	52002	SIX	5 000
	52002	SEPT	5 000
	52002	HUIT	5 000
	52002	NEUF	5 000
	52002	DIX	5 000
3	3	UN A DIX	20
	13	UN A DIX	60
	63	UN A DIX	60
	153	UN A DIX	120
	4453	UN A DIX	1 020
	40013	TROIS	50 000
	40013	UN	5 000
	40013	DEUX	5 000
	40013	QUATRE	5 000
	40013	CINQ	5 000
	40013	SIX	5 000
	40013	SEPT	5 000
	40013	HUIT	5 000
	40013	NEUF	5 000
	40013	DIX	5 000
4	374	UN A DIX	100
	7264	UN A DIX	1 000
5	15	UN A DIX	40
6	96	UN A DIX	40
	316	UN A DIX	100
7	57	UN A DIX	40
	07	UN A DIX	40
8	58	UN A DIX	40
	778	UN A DIX	100
9	9	UN A DIX	20
	569	UN A DIX	120

TRANCHE DU BICENTENAIRE «FRUCTIDOR»
89 — TIRAGE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1989 — 71e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS : 36.15 LOTO

France Loto — TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 22/09/88)

Le numéro **515278** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille 015278, 115278, 215278, 315278, 415278, 615278, 715278, 815278, 915278 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
505278	510278	515078	515208	515270	10 000,00 F
525278	511278	515178	515218	515271	
535278	512278	515378	515228	515272	
545278	513278	515478	515238	515273	
555278	514278	515578	515248	515274	
565278	516278	515678	515258	515275	
575278	517278	515778	515268	515276	
585278	518278	515878	515288	515277	
595278	519278	515978	515298	515279	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5278	4 000,00 F
	278	400,00 F
	78	200,00 F
	8	100,00 F

LOTO N° 36 TIRAGE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1989
11 14 16 27 38 46 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 41
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

89 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1989 — 72e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS : 36.15 LOTO

Économie

SOMMAIRE

■ A l'occasion de sa visite à Mexico, le premier ministre japonais a confirmé, mercredi 6 septembre, le soutien de Tokyo au redressement économique du Mexique *(lire page 30)*.

■ Les compagnies aériennes européennes demandent une *meilleure coordination entre les différents pays en matière de contrôle aérien (lire page 29)*.

■ A l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, M. Jean Kaspar, secrétaire de la CFDT, a émis un avis favorable sur le « pacte de croissance » proposé *par le premier ministre (lire ci-dessous)*.

■ Outre les baisses de TVA, le projet de loi de finances pour 1990 prévoit des aménagements dans la fiscalité sur les revenus fonciers *(lire ci-contre)*.

A l'occasion de sa conférence de presse de rentrée

M. Kaspar (CFDT) répond par un « oui mais » au pacte de croissance de M. Rocard

Pour sa première rentrée sociale en tant que secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar a adopté, le jeudi 7 septembre, un ton plutôt modéré. Il s'est bien gardé d'agiter le chiffon rouge d'une explosion sociale ou de prononcer des phrases coups de poing comme savait si bien le faire son prédécesseur, M. Edmond Maire.

M. Kaspar part du constat que le « *redressement économique s'accompagne d'une accentuation des inégalités* ». Gouvernement et patronat doivent donc « *traiter en même temps de l'emploi et du pouvoir d'achat* » : « *Il est plus que temps*, a affirmé le syndicaliste, *que les salariés et les chômeurs touchent les dividendes des efforts qu'ils ont consentis durant ces dernières années.* »

M. Kaspar a ainsi tenté de mettre en relief l'intérêt que gouvernement et patronat auraient à saisir la main tendue par un syndicat qui se veut coopératif et responsable : « *Le patronat et le gouvernement sont devant leurs responsabilités. S'ils savent saisir l'opportunité que représente l'existence des marges de manœuvre données par l'amélioration de la situation économique et s'appuyer sur le sens des responsabilités des organisations syndicales, la voie peut s'ouvrir sur une amélioration qualitative des rapports sociaux et du climat social dans notre pays.* » Deux tests sont présentés à cet égard comme « *significatifs* » : *le respect de l'accord salarial fonction publique* » (soit en fait un « *ajustement* » des hausses de salaires en raison d'une inflation plus forte que prévu) et l'ouverture d'une « *réelle négociation sociale* » aux PTT.

La CFDT ne veut pas jouer les boutefeux. Pour autant, elle affiche sa « détermination » (avec un rassemblement de 4 000 militants le 19 septembre à Paris) et sa volonté d'« *impulser l'action* » dans les entreprises. M. Kaspar est sans doute conscient des faibles capacités de mobilisation des organisations syndicales, toujours très affaiblies, et surtout de la difficulté qu'elles éprouvent toutes à appréhender l'état d'esprit réel des salariés sur le terrain. Il s'agit donc pour la CFDT de se montrer disponible le cas échéant pour agir avec les salariés *tout en traçant les limites pour éviter* toute surenchère ou démagogie.

Dans ce contexte, le non clair, net et sec de M. Kaspar aux offres d'unité d'action de M. Henri Krasucki, réitérées de nouveau le 6 septembre, n'a rien d'étonnant : « *Un coup de bluff* ». « *Il n'y a aucun changement réel des objectifs, de la stratégie et des pratiques de la CGT* », a-t-il ajouté, en indiquant qu'un rapprochement suppose à la fois un accord sur les revendications et sur... « *la place de la négociation* ». Au risque d'indisposer M. Blondel, il a en revanche mis l'accent sur les « *fortes convergences* » sur la plupart des questions d'actualité avec FO, la CFTC, la CGC et la FEN.

La modération apparente de la CFDT découle aussi d'un autre constat : M. Kaspar a le sentiment que l'appel qu'il avait adressé au gouvernement dans *le Monde* du 23 août – où il l'invitait à se ressaisir – commence à être entendu. Il a ainsi répondu par un « *oui mais* » aux propositions de M. Rocard sur le pacte de croissance qui « *laissent à supposer que le gouvernement a compris la nécessité de sortir d'une gestion sociale trop restrictive. S'il s'agit de débattre avec les organisations syndicales de la manière dont les salariés du secteur public vont pouvoir bénéficier du progrès de la croissance, nous disons que cela va dans le bon sens. Encore faut-il que la lettre et l'esprit de l'accord salarial soient respectés* ».

M. Kaspar a distribué quelques autres bons points au gouvernement : sur le projet de budget 1990 – qui a connu durant l'été une « *inflexion* » favorable, – sur le prochain plan emploi – « *une intention positive* » – sur la loi Joxe sur les immigrés. Au passage, il a glissé un petit avertissement en souhaitant que « *le gouvernement ne se laisse pas aller à la facilité en renonçant de proposer, dès cet automne, la contribution généralisée de solidarité* » pour la Sécurité sociale.

De telles appréciations permettent à M. Kaspar de mieux enfoncer le clou sur ses propres propositions.

La « torpeur contractuelle » du CNPF

Le gouvernement est invité à faire encore un effort pour les prendre en compte et le patronat à sortir de sa « *torpeur contractuelle* ». Mais il y a encore quelques écarts entre les propositions de la CFDT – qui s'inscrivent dans le cadre d'une « *stratégie de relance* » – et les intentions du gouvernement. Sur l'emploi – « *la préoccupation centrale* » – la CFDT demande une réduction du temps de travail, une limitation du recours aux heures supplémentaires, la création d'activités nouvelles en faveur de besoins mal satisfaits (personnes âgées, conciliation vie familiale et professionnelle), une « *stricte limitation du recours aux contrats précaires à leur objet* », le développement de la formation qualifiante et de l'effort d'insertion des chômeurs de longue durée. Si le pouvoir d'achat doit être « *garanti pour tous* », sa progression peut être envisagée notamment par le biais de mesures pour les bas salaires ou des révisions de classification. M. Kaspar a également proposé une profonde modification de l'ordonnance de 1986 sur l'intéressement, notamment en soumettant les primes à contribution sociale.

M. Kaspar a enfin beaucoup insisté sur l'Europe sociale, attendant du gouvernement des initiatives pour que la charte sociale soit intégrée « *dans le cadre juridique communautaire* ». La CFDT se veut coopérative mais n'entend pas apparaître comme une force de soutien au gouvernement Rocard. Une telle image en 1982 et en 1983 avait été durement sanctionnée dans les élections sociales. Mieux vaut ne plus courir un tel risque...

MICHEL NOBLECOURT.

● **230 licenciements aux Trois Suisses.** – Le président des Trois Suisses, M. Emmanuel d'André, a annoncé mercredi 6 septembre le licenciement de 230 salariés sur 3 500 personnes. L'origine des difficultés des Trois Suisses résiderait dans la grève des postes de l'automne dernier, qui a entraîné une baisse du résultat de l'entreprise de 100 millions de francs et une perte de chiffre d'affaires de 350 millions de francs.

● **Grève des hôtesses et stewards d'UTA.** – Le Syndicat national des personnels d'UTA a lancé à l'intention des hôtesses et stewards un mot d'ordre de grève, jusqu'au jeudi 7 à 23 h 59. Cette grève est destinée à protester contre « *la déréglementation sociale* » mise en œuvre par la direction et contre le nouveau statut imposé au personnel depuis le 1er septembre.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur nous a fait écrire en page 24 de nos éditions du jeudi 7 septembre, dans l'article sur la baisse de la TVA, que la hausse des prix « *en 1988* » pourrait « *ne pas trop dépasser les 3 %* ». Il fallait évidemment lire : « en 1989 ».

Le projet de budget pour 1990

La fiscalité des plans d'achat d'actions va être durcie

La mise au point du projet de budget pour 1990 s'achève ces jours-ci sur d'ultimes arbitrages fiscaux.

Après l'annonce anticipée d'une baisse de la TVA sur les automobiles, le matériel hi-fi et quelques autres produits comme la parfumerie, la bijouterie, la fourrure (*le Monde* du 7 septembre)... MM. Rocard et Bérégovoy se sont mis d'accord pour réduire de deux points le taux de l'impôt sur les sociétés pour les seuls bénéfices réinvestis, taux qui reviendrait de 39 % à 37 %. Le coût pour l'Etat serait de 3 milliards de francs.

Si le premier ministre et son ministre des finances sont persuadés qu'une telle mesure est nécessaire pour inciter les entreprises à poursuivre le gros effort d'investissement entrepris depuis deux ans et rapprocher le taux français des pratiques étrangères, il n'en va pas de même d'une partie des responsables du Parti socialiste, qui trouvent qu'on en fait trop pour les entreprises à un moment où celles-ci gagnent beaucoup d'argent. M. Mitterrand, pris entre deux feux, tranchera.

Le président pourrait finalement donner le « feu vert » à MM. Rocard et Bérégovoy, qui ont eu par ailleurs le souci de « moraliser » un certain nombre de dispositions fiscales. Il en va ainsi pour les règles des « stocks options », formule d'intéressement qui permet à l'entreprise de vendre à une partie de son personnel – en général les cadres supérieurs – un certain nombre d'actions de la société. Ces actions sont vendues à un prix préférentiel par rapport au marché et beaucoup considèrent cette pratique comme une façon déguisée de distribuer des salaires non imposés.

Les règles françaises semblent en tout cas plus généreuses qu'à l'étranger. Concrètement une offre est faite à un prix fixé à l'avance par la société à ses cadres dirigeants sous forme d'un plan d'achat sur plusieurs années. Les cadres qui « lèvent » cette offre achètent les actions au prix fixé plusieurs années auparavant – quatre ans généralement, – prix déjà préférentiel par rapport aux valeurs en Bourse : jusqu'à 20% depuis M. Balladur (10% auparavant). Cette vente est considérée comme un salaire pour le fisc mais n'est pas imposé si les cadres concernés respectent certaines conditions : pas de revente d'actions avant cinq ans après l'ouverture de l'offre, un an de détention entre la « levée » de l'option et la revente des actions.

A cet avantage s'en ajoute un autre : lors de la revente des actions par les cadres, la plus-value éventuelle est taxée, mais minimisée, puisqu'elle se calcule sur la différence entre le prix de revente et le prix de l'action lors de la levée, prix souvent bien inférieur au prix réel d'achat de l'action. Ajoutons que le montant des actions qui peuvent être ainsi distribuées n'est pas plafonné, alors qu'il l'est dans plusieurs pays étrangers.

La loi de finance pour 1990 durcirait un peu ces dispositions très favorables : la décote de prix lors de l'offre ne pourra pas dépasser 10% par rapport au marché; la plus-value sera calculée de façon plus rigoureuse, en prenant comme référence le prix d'exercice, c'est-à-dire le prix réellement payé. L'intégralité du gain sera donc taxé. En revanche, le montant des actions qui pourront être mises en vente continuera à n'être pas plafonné.

Dans un autre domaine – celui de l'immobilier – le gouvernement est décidé également à prendre des mesures à coloration sociale. C'est ainsi que l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers (propriétaires louant un appartement), déjà réduit de 25% à 20% avant 1980, puis à 15% en 1982, serait ramené à 13%. En revanche – et cette mesure – là est économique dans la mesure où elle-même est imposée par la concurrence des autres pays européens, – la taxe de 5,15% sur les contrats d'assurance-vie sera supprimée.

A. V.

Le déficit commercial atteindra entre 40 et 45 milliards de francs

annonce M. Bérégovoy

Le déficit commercial français se situera entre 40 et 45 milliards de francs en 1989, contre 32,9 milliards en 1988, a déclaré, jeudi 7 septembre, le ministre des finances M. Pierre Bérégovoy, lors de son point de presse hebdomadaire. Ce déficit, supérieur aux précédentes prévisions, qui portaient sur 35 milliards de francs, est dû « *pour une très large part à l'effort d'investissement des entreprises* », a souligné le ministre. Cet effort est à l'origine d'un solde industriel déficitaire de 36,15 milliards de francs pour les sept premiers mois de l'année, contre 38 milliards pour l'ensemble de 1988. M. Bérégovoy espère que le solde négatif de la balance des paiements courants ne dépassera guère les 21 milliards de francs enregistrés en 1988.

AFFAIRES

Le recul du marché américain menace les constructeurs européens de voitures de luxe

Les énormes pertes – 800 millions de francs – annoncées par le constructeur automobile Saab pour le premier semestre sont à rapprocher des difficultés rencontrées par Jaguar et par Porsche : les nuages s'accumulent sur la route des fabricants « *spécialistes* » du haut de gamme.

Au début des années 80, Chrysler, Fiat, Peugeot ou Renault souffraient d'hémorragies. Aujourd'hui, ces constructeurs « *généralistes* » engrangent des profits records. En revanche, les groupes européens « *spécialistes* » Daimler-Benz, BMW, Jaguar, Volvo, Saab, Audi, Alfa-Roméo...), qui avaient été épargnés par la crise il y a dix ans, roulent désormais sous l'orage.

La raison première est la baisse du marché américain, le premier du monde pour ces modèles au coût élevé. Jaguar, par exemple, y réalise 40 % de ses ventes. Dans une concurrence au couteau, les concessionnaires sont obligés d'offrir rabais sur rabais, ce qui diminue leur marge sans pour autant maintenir le volume des ventes.

En 1988, les exportations de Saab aux Etats-Unis ont baissé de 13,5 %, celles de Porsche de 45 %, celles de Volvo de 8,8 %. Et la chute se prolonge cette année. Sur les quatre premiers mois, Porsche a reculé de 44 %, Alfa-Roméo de 37 %, Daimler-Benz de 16 %, Saab de 13,3 % et Audi de 10,6 %. Selon des analyses de l'UBS/Philips & Drew, seul BMW, grâce à ses nouveaux modèles, s'en sort mieux : + 1 %.

La chute du dollar depuis 1985 avait déjà fortement rehaussé les coûts des européennes vendues sur le sol américain, et les profits avaient déjà maigri en proportion. Pour Jaguar, chaque *cent* perdu par le dollar par rapport à la livre se traduit dans les caisses par une perte avant impôt de 3 millions de livres, soit 30 millions de francs. La firme, dont le redressement, sous la houlette de Sir John Egan, a fait la fierté de Mme Thatcher, verra ses résultats s'effondrer cette année (15 millions de livres attendus contre 47,5 en 1988 et 121 en 1987), et l'on dit que Jaguar ferait l'objet d'une OPA s'il n'y avait l'action privilégiée détenue par l'Etat depuis la privatisation.

Deuxième cumulus à l'horizon : le coût de développement des modèles, qui devient hors de portée des fabricants dont la production est limitée à 100 000 voitures (tels Saab avec 115 000, de Jaguar avec 50 000 ou de Porsche avec 25 000). Le consommateur exige des niveaux d'équipement de motorisation, de confort et de sécurité qui seraient extrêmement coûteux à élaborer. Jaguar et Saab souffrent ainsi de n'avoir *grosso modo* qu'un modèle, et Porsche pâtit de l'âge des siens.

Des réseaux d'alliance

Cette fuite vers le haut est accélérée sous la poussée des constructeurs « *généralistes* » qui, eux aussi, grimpent la gamme. L'arrivée de la XM de Citroën et celle, ces jours derniers, de la 605 Peugeot illustrent une volonté de participer à un marché hautement lucratif. Mais l'essentiel de la menace vient des Japonais qui, sous des marques nouvelles – Lexus pour Toyota, Infiniti pour Nissan ou Acura pour Honda – lancent des modèles de luxe destinés clairement à concurrencer les BMW, Mercedes et autres Volvo, mais à un prix inférieur de 10 000 ou 20 000 dollars.

Déjà, un certain tri a été fait parmi les « spécialistes ». Audi a été repris par Volkswagen, et, plus récemment, Alfa-Roméo par Fiat. Mercedes est trop puissant pour s'inquiéter de ce qui reste, à son échelle, des turbulences, et il a de toute façon engagé une diversification dans l'aéronautique. BMW, appuyé sur le marché allemand, s'en tire remarquablement jusqu'ici. Mais les autres cherchent les moyens d'assurer leur avenir. D'où les conversations multiples engagées ces derniers mois dans l'espoir de nouer des alliances – Saab avec Ford, par exemple, ou Volvo avec Renault. Il n'est pas sûr que les « spécialistes » y perdent leur indépendance. En revanche, ils se verront probablement rattachés à un ou plusieurs « généralistes » qui cherchent de leur côté, comme les Japonais, des marques de luxe. Des alliances contribuant à tisser dans cette industrie des « réseaux » mondiaux de relations commerciales ou financières très complexes.

E. L. B.

Plusieurs obstacles entravent les rapprochements en cours dans l'audit

Les deux cabinets mondiaux d'audit et de conseil Arthur Andersen et Price Waterhouse, dont les pourparlers engagés en juillet dernier en vue d'une éventuelle fusion devaient aboutir au début de ce mois, ont décidé de prolonger leurs discussions exploratoires. Les déboires, comme la perte d'associés, essuyés par d'autres firmes d'audit à la suite de fusions incitent en effet à la prudence. Deux autres « big eight », Touche Ross et Deloitte Haskins and Sells, ont également dû s'accorder un délai supplémentaire pour rendre leur fusion effective.

Si l'accord entre les associés a, en effet, pu être obtenu aux Etats-Unis dans les temps, c'est-à-dire avant le 31 août, cela n'est pas encore le cas pour les partenaires européens et français en particulier. Quant à Arthur Young et Ernst and Whinney, fusionnés en juin dernier, et qui ont déjà perdu leur principal associé canadien, ils rencontrent actuellement des difficultés au Japon où la fusion des deux réseaux d'associés se heurte à l'opposition du ministère des finances nippon.

BAC, BAC + 2

4 ANNEES D'ETUDES EN FRANCE, EN EUROPE ET AUX USA :

- Une Ecole Internationale de Commerce et de Gestion
- 12 mois d'études en Europe et aux USA ; 18 mois de stages dans des entreprises françaises et étrangères
- Des débouchés professionnels dans la finance, l'exportation, le marketing.

Concours d'entrée 1989 : 13 ou 27 Septembre

INSTITUT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
24, rue Léon Frot . 75011 PARIS - Tél. : 43 79 45 29
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

Mme Gilberte Beaux, MM. Harlem Désir et Marcel Rigout entrent au Conseil économique et social

Le conseil des ministres du mercredi 6 septembre a nommé quarante personnalités qualifiées au Conseil économique et social (CES) (*le Monde* du 7 septembre). Dans cette liste figurent dix-huit nouveaux membres du CES : Mme Gilberte Beaux, proche de M. Barre, ancienne dirigeante de la Générale occidentale ; M. Michel Castagnet, spécialiste de la communication ; M. Gérard Collomb, ancien député socialiste du Rhône, proche de M. Mauroy, membre du secrétariat national du PS ; M. Harlem Désir, responsable de SOS-Racisme ; M. Michel Dubois, ancien expert de la Banque Mondiale et de la FAO ; Mme Martine Frachon, ancien député socialiste (rocardienne) ; Mme Colette Gadioux, ancien député européenne socialiste ; M. José Garcia, conseiller technique au cabinet de M. Roger Bambuck, ancien secrétaire de la fédératon socialiste de l'Essonne ; M. Guy Heminot, président du Syndicat national des classes moyennes ; M. Henri Hermand, président de sociétés de distribution, ancien directeur général du *Matin de Paris* ; M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme ; M. René Le Guen, ancien syndicaliste CGT, membre du bureau politique du PCF ; M. Roger Leray, ancien grand-maître du Grand Orient de France ; M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national du PS (rocardien), chargé des droits de l'homme ; M. Alex Raymond, ancien député socialiste ; M. Marcel Rigout, ancien ministre communiste ; M. Eugène Tesseire, ancien député socialiste ; M. Jacques Vandier, président de la MACIF. Un membre du groupe des Français de l'étranger, de l'épargne et du logement appartient désormais au groupe des personnalités qualifiées. Il s'agit de M. Marcel Lair, président de la fédération HLM.

Vingt et un membres sortants du CES sont reconduits, comme personnalités qualifiées : M. Jean Andrieu, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ; M. Emile Afrighi de Casanova, président de l'Institut du développement, proche de M. Barre ; M. Georges Beauchamp, conseil en communication, ami de M. Mitterrand ; M. Pierre Bracq, directeur des relations extérieures de la Fédération nationale de la Mutualité française, ancien responsable du MRG ; M. Roger Buard, cadre commercial ; M. Yves Chaigneau, chargé de mission auprès du directeur général de la Caisse centrale de coopération économique, auteur d'un récent rapport sur le travail du dimanche ; M. Jean-Claude Delarue, secrétaire général de SOS-Environnement ; Mme Danielle Delorme, productrice de spectacles ; M. Paul Delouvrier, ancien président d'EDF ; M. Raphaël Doueb, administrateur de sociétés ; Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz, responsable d'ATD-Quart-monde ; M. André Girard, professeur ; Mme Simone Iff, animatrice formatrice d'associations d'adultes féminines ; M. Jacques Méraud, économiste, inspecteur général de l'INSEE ; M. Pierre Poujade, président de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) ; M. Bertrand Renouvin, écrivain, directeur de la Nouvelle Action royaliste ; M. Pierre Schapira, chirurgien dentiste, collaborateur de M. Jospin ; M. Bertrand Schwartz, directeur de recherche des actions sur les nouvelles qualifications ; M. Adolphe Steg, chef du service urologie à l'hôpital Cochin ; Mme Janine Tillard, présidente de l'association La Mémoire courte ; M. Jean-Pierre Vignau, professeur d'université en sciences économiques à Montpellier.

M. Jean Mattéoli, actuel président du CES, ne figure pas parmi les personnalités qualifiées. Mais il sera nommé au titre du groupe des Français de l'étranger, de l'épargne et du logement (quatre membres), la liste complète des personnalités dont la désignation est entérinée par le gouvernement devant être prochainement publiée au *Journal officiel*. M. Mattéoli devrait donc être réélu, le 10 octobre, à la présidence.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Économie

CEE

La Commission épingle l'Espagne, le Portugal et la Grèce

Bruxelles s'inquiète des retards dans la mise en œuvre des directives européennes

Dans un rapport transmis, mercredi 6 septembre, aux gouvernements membres de la CEE, la Commission européenne établit *« un bilan préoccupant »* quant à la transposition des directives communautaires dans les législations nationales. Les ministres des Douze chargés de la réalisation du marché intérieur se saisiront de ce dossier le 18 septembre à Bruxelles.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La réalisation de l'objectif 1993 demande l'adoption de près de 300 directives faisant l'objet de décisions prises à la majorité au sein du Conseil de la Communauté. Cette échéance rapprochée et la nouvelle procédure établie par l'Acte unique font que le mouvement s'est accéléré au cours des dernières années et devrait se poursuivre à un rythme encore plus élevé à l'avenir.

En règle générale, le délai d'application des directives communautaires est fixé à un an et demi. Or, cette période d'adaptation est rarement respectée. Cela est particulièrement vrai pour les transports, où, souligne le rapport, *« tous les Etats membres ont des retards, y compris ceux qui sont les plus actifs en faveur de l'ouverture du marché dans ce secteur »* (NDLR : Pays-Bas et Royaume-Uni).

L'Espagne, le Portugal et la Grèce sont désignés comme les plus mauvais élèves de la classe. Pour les deux premiers, Bruxelles trouve une explication, voire des circonstances atténuantes : leur appartenance récente à la CEE rend particulièrement difficile l'adaptation à une situation continuellement en changement. En revanche, elle estime anormal le cas de la Grèce, mais aussi celui de l'Italie, de la Belgique et de l'Irlande, qui ne modifient pas leur réglementation, notamment technique, en fonction des règles arrêtées par la Communauté.

Les responsables européens n'épargnent pas non plus les pays supposés « sérieux » : l'Allemagne fédérale (Europe des citoyens), les Pays-Bas (fiscalité), le Danemark (marchés publics de fournitures) sont tout aussi épinglés. A l'inverse, la France, le Royaume-Uni et le Luxembourg ne sont pas cités pour illustrer des cas particuliers.

« Un interlocuteur unique »

Pour expliquer le phénomène, la Commission évoque *« le manque d'organisation interne dans les Etats membres, qui ne permet pas un suivi de la mise en œuvre des directives »*. Elle ne croit pas que la procédure législative – sauf pour la reconnaissance des diplômes, les services financiers et l'harmonisation fiscale – soit un facteur de retard. La majorité des directives, considèrent les experts européens, ne demandent pas l'intervention des parlements nationaux.

Bruxelles admet tout de même la difficulté pour les administrations d'interpréter les textes communautaires *« afin de garantir leur parfaite transposition »*. Aussi est-il demandé aux Douze de désigner parmi les autorités nationales *« un interlocuteur unique »* chargé d'appliquer les décisions adoptées au titre du marché intérieur.

La Commission est d'autant plus préoccupée que les cas d'infraction à la législation européenne sont en augmentation (256 en 1981, 503 en 1985, 569 en 1988) et que certains Etats membres, surtout la Grèce et l'Italie, ne respectent pas toujours les arrêts de la Cour européenne de justice. C'est dire le hiatus qui demeure encore entre les décisions prises à Bruxelles ou à Luxembourg et leur application sur le plan national.

MARCEL SCOTTO.

TRANSPORT

Vingt et une compagnies dénoncent l'incohérence du trafic aérien

Les « bouchons » du ciel

(Suite de la première page.)

Ajoutons à cette complainte des compagnies des routes inadéquates parce que l'avion est contraint de respecter une frontière, un espace aérien militaire ou bien de suivre des balises disposées en zigzag. La route Amsterdam-Francfort est ainsi de 40 % plus longue que la ligne droite et la route Bruxelles-Zurich de 45 %.

Faut-il s'étonner si le coût du contrôle du trafic aérien européen est aussi cher – 1,6 milliard de dollars (10,5 milliards de francs) en 1988 – que le contrôle américain, qui achemine trois fois plus de vols ? Quand l'AEA met bout à bout le coût des retards et des incohérences pour les compagnies, pour les passagers, pour le système de contrôle lui-même et pour l'économie tout entière, elle arrive au prix de l'inefficacité, soit 4 190 millions de dollars (27 milliards de francs) en 1988. Elle en conclut qu'il est urgent de le réformer si on veut faire face au doublement du trafic dans les dix ou quinze prochaines années.

Un holding central

L'AEA propose donc de créer un système unifié pour contrôler les vols des appareils civils, de limiter à six le nombre des centres et d'harmoniser leurs procédures et leurs logiciels. Comme elle sait que ce vœu déplaira aux vingt-deux administrations nationales, qui tiennent à conserver leur pouvoir sur leur bout de ciel, elle parle de procéder par étapes.

Au cours de la première d'entre elles, l'AEA souhaite que trois niveaux de responsabilité soient définis : à travers Eurocontrol, les gouvernements garderaient la haute main sur les réglementations, par exemple dans le domaine de la sécurité ; un nouvel organisme, le « holding central », propriété conjointe des Etats et des grandes compagnies, recevrait les taxes acquittées par les transporteurs et financerait, grâce à celles-ci, le fonctionnement et les investissements du contrôle aérien ; enfin, au moins dans un premier temps, les centres nationaux continueraient de gérer les vols traversant leur territoire.

Le Livre blanc ne le dit pas, mais ce schéma débouche sur la création d'une Agence européenne de la navigation aérienne, qu'aurait pu devenir Eurocontrol si les administrations ne s'y étaient opposées.

Pour presser le mouvement, l'AEA dresse un calendrier serré de discussions. Elle voudrait que les ministres concernés prennent une décision de principe d'ici à la fin de l'année, afin que les techniciens remettent leurs rapports au printemps de 1990. Les négociations interétatiques pourraient débuter ainsi pendant l'été de 1990 et se conclure en 1991.

La balle est désormais dans le camp des gouvernements. M. Neumeister l'a rappelé en ces termes : *« S'ils refusent nos propositions, ils devront élaborer des solutions de remplacement, car nos membres ayant eu le courage d'envisager l'avenir, nous sommes en droit d'exiger des hommes politiques qu'ils fassent de même. »*

ALAIN FAUJAS.

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

OFFICE NATIONAL DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES AGRICOLES – ONAPSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Dans le cadre de la ligne de crédit ouverte à la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), financée par la Banque Africaine de Développement, la direction générale de l'Office national des approvisionnements et des services agricoles (ONAPSA) lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture de :

● Véhicules utilitaires genre PICK-UP – 7 à 9 CV

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe et sous plis cachetés et recommandés au siège de la direction générale de l'ONAPSA, chemin Hassen-Benaâmane, « Les Oliviers », Birkhadem – Alger BP 155 – au plus tard 60 jours date de parution de l'A.O.I. au BOMOP (Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public) et porter la mention « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL, VEHICULES UTILITAIRES, NE PAS OUVRIR ».

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
a) Les instructions aux candidats
b) Le cahier des clauses générales
c) Le cahier des clauses particulières
d) Le cahier des prescriptions techniques
e) Le modèle de soumission et le bordereau des prix
f) Le modèle de marché
g) Le modèle de caution de soumission
h) La déclaration à souscrire
i) Le modèle de caution de bonne fin.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ressortissant d'un pays membre de la Banque Africaine de Développement (BAD) ou membres du Fonds Africain de Développement (FAD).

Les biens proposés devront provenir d'un pays membre de la BAD ou du FAD.

Le cahier des charges est mis à la disposition des fournisseurs au siège de l'Office national des approvisionnements et des services agricoles (ONAPSA), au prix de 600 DA convertibles.

Tél. : 56-19-60 – 56-74-83 – 56-19-60 – 56-19-47 – 56-74-74.
Télex : 62 325 – 62 326

L'ouverture des plis s'effectuera en une séance publique dont la date sera communiquée à tous ceux qui auront opéré le retrait du cahier des charges.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de Paris le jeudi 21 septembre 1989 à 14 h 30 en un lot
UNE PIÈCE à PARIS (18e)
Cour avec débarras - 6e étage
63, rue Lepic
MISE A PRIX : 70 000 F
S'adr. à Me Jean-Pierre COHEN, avocat à PARIS - TÉL : 42-89-17-03 - Au greffe du Trib. de gde instance de PARIS.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de BOBIGNY, le mardi 19 septembre 1989, à 13 h 30
En un seul lot
UN APPARTEMENT
dépendant d'un immeuble sis
à MONTREUIL (93)
81, rue de la Fraternité et 9-99, rue des Sorins
dans le bât. E, au rez-de-ch. ayant accès par un jardin personnel comp. séjour, chambre, pièce et cuisine. Ce lot ne peut être aliéné séparément du lot n° 34. Enfin, il résulte de l'acte d'acquisition dudit lot par Me HUBERT que le vendeur, M. DESCHAMPS, a déclaré que, par suite de divers déménagements, cet appartement se compose actuellement de 2 pièces, cuisine équipée, WC, salle de bains - UNE REMISE dans le bât. G - UNE PORTION DE TERRAIN à usage de jardin. Ce lot ne peut être aliéné séparément du lot n° 27.
Mise à prix : 40 000 F
S'adresser pour tous renseignements : 1) au cabinet de Me J. PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci, à 93500 PANTIN ; 2) au cabinet de la SCP SCHMIDT, GUIBERE, sté d'avocats, 76, av. de Wagram, à PARIS (17e) - TÉL : 47-63-29-24.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de PARIS le jeudi 21 septembre 1989, à 14 h 30 - En un seul lot
LOCAL A PARIS (12e)
dans un immeuble
9, passage du Génie
dans le bâtiment sur cour, au 2e étage face gauche, porte n° 23, comprenant deux pièces et le droit à la jouissance des WC sur cour communs avec les lots n° 1, 2, 3, 20 à 29 et la loge de la concierge
Mise à prix : 40 000 F
S'adresser pour tous renseignements au cabinet de la SCP SCHMIDT GUIBERE, sté d'avocats, 76, avenue de Wagram, à PARIS (17e) - TÉL : 47-63-29-24.

Vente sur saisie, Palais de justice de Nanterre (92), jeudi 21 septembre 1989, à 14 heures
APPARTEMENT à SCEAUX (92330)
8 à 12, RUE E.-MOREL, ruelle des Agriculteurs, sans numéro, et PLACE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE, sans numéro, bât. A, 7e et 8e étages, 7 pièces principales + TERRASSE ; bât. D, 1er sous-sol, 2 EMPLACEMENTS DE VOITURE et CAVE. M. à P. 500.000 F
S'adr. Me MALLAH-SARKOZY, avocat, 184, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine - TÉL : 46-24-02-13 ; Me A.-M. DUPUY, avocat à Paris (9e), 10, rue de la Néva - TÉL : 47-63-17-90.

Vente au Palais de justice de NANTERRE, le JEUDI 28 SEPTEMBRE 1989, à 14 heures EN SIX LOTS
6 RÉSERVES à SÈVRES (92)
38, Grande-Rue
MISES A PRIX : 1er lot, 35 000 F ; 2e lot, 35 000 F ; 3e lot, 25 000 F ; 4e lot, 30 000 F ; 5e lot, 80 000 F ; 6e lot, 80 000 F.
S'adresser à Me VAN BENEDEN, avocat au barreau des Hauts-de-Seine « Le Vallons », 43, allée du Tertre, 92000 NANTERRE - TÉL : 47-24-15-22.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de CRÉTEIL le jeudi 21 septembre 1989 à 9 h 30 - En un seul lot
UNE PROPRIÉTÉ à MAISONS-ALFORT (Val-de-Marne)
23, avenue du Lieutenant-d'Estienne-d'Orves
comprenant UN PAVILLON D'HABITATION élevé sur caves, un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, salle à manger, chambre et en annexe sur terre-plein salle de bains, couvert en tuiles, premier étage composé de 2 pièces, entrée, cuisine et une petite chambre. Grenier au-dessus, couvert en tuiles. UN ATELIER construit en ciment d'un rez-de-chaussée et un étage avec toit-terrasse. GARAGE
Mise à prix : 250 000 F
S'adresser pour tous renseignements : 1) au cabinet de Me Serge TACNET, avocat, 20, rue Jean-Jaurès, à 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE ; 2) au cabinet de la SCP SCHMIDT GUIBERE, sté d'avocats, 76, avenue de Wagram, à PARIS (17e) - TÉL : 47-63-29-24.

F...
...C'EST ENCORE POSSIBLE
CHEZ CITROËN, 0 F PENDANT 18 MOIS.*
Jusqu'au 18 septembre, Citroën vous offre tous les modèles de sa gamme véhicules particuliers pour 0 F pendant 18 mois. Si vous possédez une voiture qui couvre l'apport initial de votre L.O.A. laissez-la chez Citroën et repartez au volant de la voiture neuve de votre choix sans rien payer de plus jusqu'en 1991.
*L.O.A. sur 60 mois, sous réserve d'acceptation du dossier par Crédipar. Exemple pour 10 000 F TTC hors assurances : à la livraison, apport initial de 4000 F (dépôt de garantie de 1500 F et 1er loyer de 2500 F) suivi de 18 loyers à 0 F puis 41 loyers à 236 F, option d'achat en fin de location : 2000 F couverts en partie par le dépôt de garantie. Coût total en cas d'acquisition : 14 176 F.
IL N'Y A PAS DE TEMPS A PERDRE. C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT EN PROFITER.
CITROËN
CITROËN préfère TOTAL

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Important groupe industriel recherche pour une de ses unités située en

banlieue Nord-Ouest

Ingénieur
VIDEO

Grande Ecole option Radio. Expérimenté.

HF. Tuners TV/Radio, Filtrage PLL.
Experience en conception, contrôle et mesures caracteristiques.

Larges possibilites d'evolution pour element de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions en précisant sur l'enveloppe la ref. 4630 à RSCG Carrières
48, rue St-Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

COLLÈGE PRIVÉ PARIS recherche SURVEILLANT. Plein temps. Tél. : 42-27-44-05.

CENTRE DE FORMATION APPRENTIS du BATIMENT PARIS-19e recrute

UN PROFESSEUR ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
titulaire d'une licence ou maîtrise pour préparation au CAP et BP (franç., math.).

UN VACATAIRE
pour assurer des heures de dessin.

Adressez vos c.v. au :
C.F.A.
42, rue de Romainville, 75019 PARIS.

propositions diverses

Famille de journaliste propose chambre + demi-pension à étudiant(e). 43-36-46-11 après 16 h.

Cherche jeune fille sérieuse, gaie, pour prendre enfant de 4 ans à l'école (quart. Beaugrenelle-15e), à 16 h 30 et la garder jusqu'à 19 h 30 au domicile de sa maman. Le soir : 45-79-19-15.

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

PALAIS ROYAL
(près) ORIGINAL. 2 P., refait. Luxe, poutres. 1 280 000 F. 45-26-99-04.

9e arrdt

RUE FAUB. POISSONNIÈRE Beau studio tt cft, caractère, refait neuf. 510 000 F. 2/3 p., tt cft, 730 000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

11e arrdt

Prox. CANAL ST-MARTIN et HOPITAL ST-LOUIS. appt entièrement rénové par architecte d'intérieur. 92 m², 2 salles de bains, cuisine intégrée 15 m². 3e ét., asc., soleil. Part. à part. 42-03-54-16. Bur. : 42-78-58-11.

19e arrdt

RUE DE BELLEVILLE, 3 p, tt cft, 1 040 000 F. RUE DE CRIMÉE, 3 p., tt cft, 1 048 000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

BOULOGNE
RÉSIDENTIEL, 4 PCES, 100 m² + BALC. PARK. 8 900 F + CH. 45-63-32-04.

LE VÉSINET. Beau 3 p., tt cft 64 m² + terr. 19 m². Rangements 4e ét. Interph., park. 5 000 F + charges. C.M.F., 45-04-63-00.

MEUDON-LA-FORET. 3/4 P., 80 m², 3e ét., tt cft. Rangements, balc., interphone, cave, park. 4 350 F + ch. C.M.F., 45-04-63-00.

Rue Grégoire-de-Tours, partic. loue charmant petit 2 pces, cheminée mezzanine, cuis. aménagée, 4 300 F charges comprises. Tél. : 46-33-02-79.

locations meublées offres

Paris

LOCATION MEUBLÉE ÉTAT NEUF, STUDIO 25 m², 17e arrdt, sortie métro dans imm. avec concierge, gd conf., meubles mod., s.d.b., w.-c. Coin salle à manger avec kitchen., salon avec 2 fauteuils, divan 130, tél., chauff. électr. ind. Emplac. privil., très calme, ensoleillé, 2e ét., grand marché, tous commerces. 2 900 F CC. Tél. : (1) 46-27-26-86, matin de 10 h à 12 h, soir ap. 20 h 30.

STUDIO MEUBLÉ Plein Marais, 25 m², tt équipé, neuf, vraie s.d.b., kitchen., location à l'année ou plus. 4 000 F/mois. 10, rue du Trésor, 75004 Paris. Vis. s/pl., vendredi 8 sept. de 11 h à 19 h.

7e, INVALIDES. RUE DE L'UNIVERSITÉ. Refait neuf. 6e ét., asc. 5 P., cuis., 2 ch. serv. 15 000 F + charges. 43-54-02-01.

JASMIN, AV. MOZART. 1er ét., refait neuf. TRÈS GRAND 3 P. Cuis., bains. 8 500 F + charges. Tél. : 43-54-02-01.

pavillons

CHATOU. Limite Le Vésinet, construction 1980, c o m p r. : entrée, penderie, séj., salon, cuis. éq., 1 pce. A l'étage : 3 chbres + 3 lambrissées, s. de bns, s. d'eau, 2 w.-c. Gar., jard. Libre de suite. Tél. : (1) 30-58-28-98.

CHANTELOUP-EN-BRIE (77)
(4 KM de LAGNY), cause mutation, vends pavillon 110 m² habitable de suite sans travaux, comprenant : R. de chaussée : séjour double carrelé 32 m² avec cheminée, cuisine, salle d'eau, 2 chbres, w.-c. A l'étage : 2 chbres, salle de bains, w.-c., nombreux placards. Garage, jardin arboré clos de 500 m². 790 000 F. 64-30-03-78.

villas

ENTRE NIMES et MONTPELLIER, à 20 km de la mer (La Grande Motte), particulier vend villa 100 m² au sol, comprenant 1 grande pièce avec cheminée, 3 grandes chambres, 1 salle d'eau, 1 terrasse de 72 m², sur terrain arboré de 8 000 m² + arbres fruitiers. M. ANFRAY, Route de Sommières, AUBAIS, 30250 par Sommières. Tél. : (16) 66-80-74-39.

propriétés

Goudelin, CdN, 10 mn St-Quay-Port. Maison de meunier, en L, rest. sur 900 m², bord riv., pierres, poutres appar., granit sour ard., 120 m² habit., 5 p., bain, rang., chauff. élect., dble isol., gar., terr., dépend., 100 m², jard. arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit. futur TGV, habit. de suite, belle prestation. Prix : 450 000 F, justifié. T. : (16) 96-70-00-13 Alain Sélté, heures de bureau.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATION DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts serv. : tél., télex, fax. Assurances secrét. TTX, sièges sociaux : Boulogne, 46202225 Vincen./Marne-la-V., 60171819 Marseille, 91724500 Rouen, 35718080 Paris 8e, 9e, 15e, 42936050 + De 20 CENTRES EN FRANCE Infos Minitel : 3616 ASPAC

DOMICILIATION
Burx, télécopie, télex
AGECO, 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux constitution de sociétés Télex, Téléfax, secrétariat. ACCESS 40-28-15-12.

fonds de commerce

Ventes

ALIMENTATION GÉNÉRALE, fruits et légumes. Magasin tout équipé. C.A. : 1 350 000 F. Prix vente : 280 000 F. M. et Mme REGEORGES, place de la Paix, 04480 QUINSON. Tél. : (92) 74-40-13.

AGENDA IMMOBILIER

25 APPARTEMENTS TRÈS SOIGNÉS
AU PIED DU TELEPHERIQUE DE L'AIGUILLE DU MIDI
LE MORGANE
A CHAMONIX MONT-BLANC
1035-4807m
LM 8.9.1989
RENSEIGNEMENTS ET VENTE
Schmidhauser & cie
GENEVE 19-41 22 786 10 33
ANNEMASSE 50.92.74.00

St-Rémy-de-Provence
269.000F*
Piscine et tennis privés
Avec 10.760 F à la réservation (4%)
Au cœur de la vraie Provence et à moins d'une heure de route de la mer, votre maison 2 pièces tout équipée, proche de la vieille ville et des commerces.
*à partir de... Prix au 1/8/89
Existe également en maisons 3 pièces.
Financement personnalisé.
Gestion locative assurée.
(1) 42.25.25.25
Bon documentation sur ST-REMY-DE-PROVENCE LM 8.9.1989
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ELYSEES - 75008 PARIS
FERINEL Vacances

Économie

ÉTRANGER

Le scandale des crédits de la BNL à l'Irak

Le président de la plus grande banque italienne pourrait abandonner son mandat

Ventes illégales d'armes à l'Irak ou simple montage destiné à financer d'innocents biens industriels civils ? Cette question, au cœur du *« scandale de la Banca nazionale del lavoro »*, reste sur toutes les lèvres alors que la BNL a décidé de porter plainte devant le parquet de Rome contre le directeur de sa filiale d'Atlanta, M. Christopher Drogoul, au centre de l'affaire.

Une réunion extraordinaire du conseil d'administration, jeudi 7 septembre, devait être l'occasion, pour le président de la BNL, M. Nerio Nesi, de remettre son mandat ainsi que celui des vingt administrateurs au ministère de tutelle, celui des finances. Cette remise de mandat équivaut à une démission pour M. Nesi, nommé à la tête de la BNL grâce aux socialistes.

ROME
de notre correspondant

Entre 9 et 10 milliards de francs : telle serait la fabuleuse somme de crédits accordés ces trois dernières années à l'Irak par la Banca nazionale del lavoro (BNL), premier établissement financier d'Italie. Le tout sans la moindre autorisation des dirigeants de la banque ni, *a fortiori* de l'Etat, dont pourtant elle dépend. Pour répondre aux accusations, le président de la banque, M. Nerio Nesi, a fait savoir qu'*« au stade actuel de l'enquête »* il était *« exclu que les crédits clandestins aient pu servir à financer des exportations illégales d'armes vers l'Irak »*.

Révélée aux Etats-Unis il y a un mois, l'affaire a pris, ces derniers jours, dans la péninsule une ampleur nationale et provoqué, mardi 5 septembre, la suspension *« jusqu'à nouvel avis »* des cotations du titre BNL à la Bourse. La veille, à Milan, à la suite de rumeurs selon lesquelles le conseil d'administration tout entier de l'établissement public serait suspendu par les autorités bancaires nationales et la BNL, placée sous administration spéciale, l'action avait perdu près de 10 % en quelques heures. Mardi toujours, après que M. Nesi eut été convoqué par le ministre du commerce extérieur, puis par le vice-président du conseil italien, M. Claudio Martelli, le gouverneur de la Banque centrale, M. Carlo Chiampi, a fait savoir que rien ne serait décidé tant que l'enquête est en cours.

Quelques jours avant, le parquet de Rome, en vertu de l'article 10 du code pénal, qui punit les délits commis contre l'Etat, s'était de lui-même saisi de l'affaire. Plusieurs dizaines d'enquêteurs de la BNL, de la Banque centrale, de la Guardia di finanza, de la Réserve fédérale américaine et du FBI sont maintenant à l'œuvre pour essayer de comprendre ce qui s'est passé et tenter d'évaluer l'étendue des dommages.

Au centre de l'affaire, un Américain de trente-six ans, d'origine franco-libanaise, M. Christophe Drogoul, directeur – jusqu'à sa suspension au début du mois d'août – de la filiale BNL d'Atlanta en Géorgie, aux Etats-Unis. Dénoncé au FBI par l'un de ses vingt-deux employés, le jeune et brillant manager – qui avait auparavant sévi sept ans à la Barclays Bank de Londres et de New-York – avait, semble-t-il, mis sur pied, avec son ordinateur personnel et le poids de sa carte de visite, une sorte de banque parallèle.

Des intérêts payés régulièrement

Accomplissant de fréquents voyages à Bagdad, il aurait émis en trois ans plus de deux mille cinq cents lettres de crédit, au nom de la BNL et à l'intention de plusieurs centaines d'entreprises, américaines et européennes, aux fins d'exportations diverses en Irak. Parmi les clients, il y aurait la General Motors, le groupe Philips, ainsi que quelques sociétés de Rome et de Milan. Au vu de la « signature » bancaire italienne et des autorisations irakiennes de contrats, d'autres banques américaines, parmi lesquelles la Morgan, auraient apporté leur caution. Et la Commodity Credit Corporation américaine – équivalent de la COFACE française – aurait garanti pour plus de 4 milliards de francs d'exportations légales (produits agricoles essentiellement).

M. Drogoul a expliqué aux enquêteurs qu'il avait décidé de passer par-dessus la tête de ses supérieurs à New-York et à Rome *« parce que,* dit-il, *si j'avais demandé les autorisations nécessaires, ces bureaucrates me les auraient refusées. Or moi, je voulais la croissance de ma filiale. Toutes les opérations que j'ai faites iront normalement à leur terme et, croyez-moi, la BNL en tirera profit »*.

De fait, jusqu'ici Bagdad aurait régulièrement payé les intérêts de tous les crédits obtenus par cette étrange entremise. Reste le capital, et c'est notamment pour obtenir les garanties à ce sujet que la BNL a dépêché, la semaine dernière, en Irak son vice-directeur général, avant d'annoncer, mercredi 6 septembre, qu'elle allait porter plainte devant le parquet de Rome contre M. Drogoul. L'idée serait également d'essayer de savoir si Bagdad se contentait d'être en quelque sorte « victime » ou si les autorités irakiennes étaient complices. Pour sa part, déjà engagée dans ce pays pour un montant de 13 milliards de francs – une dette rééchelonnée récemment, – la COFACE italienne (SACE) ne garantissait plus qu'épisodiquement les contrats transalpins avec Bagdad.

On rappelle également que le président Saddam Hussein a une dent contre Rome depuis 1980, date à laquelle avait été signé un énorme contrat pour la fourniture à sa marine de guerre d'une flottille de onze unités (dont quatre frégates et six corvettes). Par la suite, l'Italie ayant décidé de respecter l'embargo européen sur les ventes d'armes à destination de l'Iran et de l'Irak, alors en guerre, la livraison des navires avait été annulée. Comme le fut, mardi, la réunion de la commission mixte italo-irakienne qui devait avoir lieu le lendemain...

PATRICE CLAUDE.

La visite de M. Kaifu à Mexico

Le Japon confirme son intérêt économique pour le Mexique

Poursuivant, après les Etats-Unis, sa visite sur le continent américain, le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, se trouvait, mercredi 6 septembre, au Mexique.

Il y a annoncé le déblocage prochain d'un prêt de 1,4 milliard de dollars, première tranche d'une enveloppe de 2 milliards promise par le Japon dans le cadre du programme de réduction de la dette extérieure du pays.

Le premier ministre japonais est arrivé, mercredi soir, à Ottawa pour une visite officielle de trois jours au Canada.

MEXICO
de notre envoyé spécial

Le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, a achevé mercredi 6 septembre une visite officielle de deux jours à Mexico. Deuxième pays d'Amérique latine (après le Brésil), mais nettement laissé en souffrance par la communauté internationale depuis le déclenchement de sa grave crise financière en 1982, le Mexique a évidemment considéré avec satisfaction que le premier déplacement à l'étranger du nouveau chef du gouvernement de la grande puissance asiatique inclue une escale dans sa capitale.

Les deux pays, de fait, ne manquent pas de motifs respectifs pour s'entendre. Pour Tokyo, le Mexique est en passe de devenir une base permettant de contourner un certain protectionnisme des Etats-Unis. On a vu ces trois dernières années se multiplier au sud de la longue frontière entre les deux voisins américains des entreprises ainsi dénommées *« maquiladoras »*, à l'enseigne de Sony, Seïko, Toshiba, Hitachi, Sanyo, etc. Les multinationales japonaises ont déjà installé dans les Etats du nord de la fédération mexicaine cinquante-huit de ces usines qui travaillent hors douane, uniquement pour la réexportation vers les Etats-Unis, mettant à profit une main-d'œuvre très bon marché (le SMIC est ici de 600 francs) mais non dénuée de savoir-faire. Le président Carlos Salinas, véritable « nippomaniaque » (ses trois enfants étudient au lycée japonais) ne cache pas, quant à lui, son intérêt à voir augmenter la présence des industriels nippons dans son pays, et cela, alors que Tokyo est déjà le deuxième ou troisième investisseur étranger après les Etats-Unis, et peut-être la Grande-Bretagne. Une telle habitude est concordante avec le souci du chef de l'Etat mexicain d'insérer son pays à marche forcée dans le marché mondial, après plusieurs décennies de repliement – et cela en évitant au maximum une trop rapide intégration de l'économie nationale à celle du puissant voisin nord-américain en une sorte de « marché commun » – idéologiquement encore mal perçu, mais de plus en plus souvent considéré ici comme inévitable à l'horizon 2000. Une nouvelle loi sur les investissements étrangers, beaucoup plus favorable, vient d'ailleurs d'être votée, sur laquelle M. Kaifu n'a pas manqué de demander des éclaircissements à M. Salinas.

Un Etat « stratégique »

Déjà quelque peu remis « à la mode » auprès des milieux internationaux depuis la signature, le 23 juillet, de l'accord de réduction de sa dette avec le consortium de ses cinq cents banques créditrices, le Mexique n'est pas moins désespérément à la recherche d'argent frais pour relancer son développement, paralysé depuis sept ans. Une chance : le Japon, qui vient de décider un généreux programme destiné à soulager la situation financière du tiers-monde, compte, tout comme les Etats-Unis, le Mexique au nombre de ses priorités, un Etat *« stratégique »*, selon le numéro un nippon.

M. Kaifu a ainsi annoncé, durant sa visite, que son gouvernement mettrait immédiatement à la disposition du pays latino-américain un crédit de 1,4 milliard de dollars, en anticipation d'une promesse globale de 2 milliards sur trois ans. Cette somme représente près du dixième de la créance déjà existante du Japon sur le Mexique. Rappelons que la dette extérieure totale du pays atteint 100 milliards de dollars.

Le premier ministre a, en outre, annoncé que le contrat pétrolier liant les deux pays pour cinq ans serait renouvelé à la fin de l'année. Enfin, M. Kaifu a confirmé devant le « régent » de Mexico, M. Camacho Solis, la disponibilité de son gouvernement à aider, sans doute à grande échelle, ses hôtes à s'attaquer à un des plus graves de leurs innombrables problèmes, la pollution de leur gigantesque capitale – laquelle, avec ses 3 millions d'automobiles et ses milliers d'usines souvent installées dans des zones densément peuplées, est devenue une des villes les plus insalubres du monde. L'expérience acquise grâce à Tokyo, qui compte 13 millions d'habitants « seulement », mais est, elle aussi très polluée, sera, en toute hypothèse, très appréciée des quelque 20 millions de citoyens vivant à Mexico.

JEAN-PIERRE CLERC.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE
36.15 LEMONDE

صكنا من الاصل

TIERS-MONDE

Le rapport annuel de la CNUCED

Les mécanismes actuels de réduction de dette sont très insuffisants

Il y a un an, préoccupée par la dégradation de la situation économique des pays endettés, la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) réclamait une réduction de 30 % du stock de la dette. Loin de se réduire en valeur absolue, celui-ci a atteint 1 123,4 milliards de dollars l'an dernier, contre 1 116 milliards en 1987, un chiffre qui, selon les estimations de la CNUCED, devrait s'élever à 1 148 milliards en 1989.

Dans son rapport sur le commerce et le développement de 1989, publié le mercredi 6 septembre, la CNUCED estime que les avancées réalisées depuis un an dans le domaine de la réduction de la dette, notamment à travers l'initiative du secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, sont insuffisantes pour sortir les pays en développement du piège de l'endettement. Car les 20 milliards de dollars consacrés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ajoutés aux 10 milliards que le Japon a promis d'apporter permettront, au mieux, de réduire les paiements d'intérêts des pays lourdement endettés d'environ 15 %, et le principal de moins de 20 %. Des pourcentages nettement inférieurs à ceux jugés nécessaires par les experts de la CNUCED l'an dernier, qui soulignent que, même utilisées pleinement, ces ressources, dans le mécanisme actuel, ne concerneraient qu'un petit nombre de pays dits « *à revenus intermédiaires* ».

Dette totale des pays en développement (*)

(En milliards de dollars.)

	1986	1987	1988	1989	1990
	Réelle		Estimée	Prévue	
Ensemble des pays en développement	**1 008,8**	**1 116**	**1 123,4**	**1 148,1**	**1 177,4**
dont :					
– Amérique latine	**459,8**	**491**	**487,1**	**491**	**494,9**
– Afrique	**217,7**	**254,1**	**266,5**	**283,3**	**301,7**
– Asie	**331,3**	**370,9**	**369,8**	**373,8**	**380,8**

(*) Montant brut en début d'année de la dette des pays en développement, à l'exclusion des économies à dominante pétrolière et des pays en développement d'Europe.

Source : CNUCED.

Pour la CNUCED, il est donc urgent, ainsi que l'affirme son secrétaire général adjoint M. Yves Berthelot, qu'une « *volonté politique de réduction de la dette* » s'amplifie, afin que les pays créanciers contribuent financièrement davantage aux opérations de réduction des créances, et incitent les banques privées à participer pleinement à ces opérations. L'incitation des banques par les gouvernements est d'autant plus importante que, selon M. Berthelot, les organismes de crédit sont désormais peu enclins à accorder des prêts nouveaux. Cette incitation doit prendre en compte des situations différentes selon la réglementation de la couverture du risque par chacun des Etats créanciers, ou le montant des provisions bancaires pour créances douteuses.

Les effets pervers de « l'ajustement »

Le deuxième temps fort du rapport de la CNUCED réside dans la dénonciation des critères de « conditionnalité » appliqués par les organismes internationaux, et par ricochet par les banques, aux pays en développement, candidats à des opérations de réduction de dette.

La *conditionnalité*, principe selon lequel des Etats doivent pouvoir prouver qu'ils adoptent – avec succès – des politiques d'ajustement de leurs économies, n'est pas exempte d'effet pervers. Si la réduction du déficit budgétaire est l'un des principaux résultats visés par la réforme des économies, le déficit a tendance à augmenter mécaniquement avec l'adoption de certaines mesures requises dans le cadre de l'ajustement structurel : réduction du volume des importations, baisse du taux d'imposition des exportations... Autant de mesures souhaitables économiquement, mais qui se traduisent inévitablement par une perte de recettes pour l'Etat, au moment où les crédits extérieurs se réduisent. Selon M. Berthelot, si le principe de conditionnalité ne doit pas être aboli, l'obligation de résultats, qui est son corollaire, devrait disparaître.

Dans son analyse de la conjoncture économique mondiale, le rapport de la CNUCED souligne que la vigueur actuelle de la croissance économique ne touche que les pays industrialisés (dont la production a crû de 4 % en 1988), ainsi que les pays d'Asie en développement (+ 6 %). « *L'aspect le plus troublant des perspectives à court terme*, note le rapport, *c'est la faible probabilité d'une amélioration sensible de la croissance économique de l'Afrique et de l'Amérique latine après les faibles taux enregistrés en 1988* » (+ 2,6 % et + 0,8 % respectivement). La CNUCED estime que, en 1989, la production des pays industrialisés augmentera de 3,1 %, alors que celle de l'Afrique progressera de 2,8 %, et celle de l'Amérique latine de 0,6 %.

Dernier sujet de préoccupation pour les experts de la CNUCED : au sein même du monde en développement, il existe une véritable rupture, isolant de plus en plus les quarante-deux pays « *les moins avancés* » (PMA) (1). Ceux-ci sont particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs. Les réformes d'ajustement traditionnellement préconisées n'ont eu, au mieux, qu'un effet limité sur leurs résultats économiques et la CNUCED insiste sur la nécessité de concevoir pour eux des politiques économiques particulières.

L'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) organisera l'an prochain une conférence sur ce thème.

F. L.

(1) Ces pays se définissent par une contribution de l'agriculture au PIB deux fois et demie supérieure à celle de la moyenne des PVD, un taux de mortalité infantile deux fois supérieur, un taux d'alphabétisation atteignant la moitié de celui de la moyenne des pays en développement.

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

OFFICE NATIONAL DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES AGRICOLES – ONAPSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Dans le cadre de la ligne de crédit ouverte à la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), financée par la Banque Africaine de Développement, la direction générale de l'Office national des approvisionnements et des services agricoles (ONAPSA) lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture de :

● Tracteurs pneumatiques 65/70 CV

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe et sous plis cachetés et recommandés au siège de la direction générale de l'ONAPSA, chemin Hassen-Benaâmane, « Les Oliviers », Birkhadem – Alger BP 155 – au plus tard 60 jours date de parution de l'A.O.I. au BOMOP (Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public) et porter la mention « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL, TRACTEURS PNEUMATIQUES, NE PAS OUVRIR ».

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

a) Les instructions aux candidats
b) Le cahier des clauses générales
c) Le cahier des clauses particulières
d) Le cahier des prescriptions techniques
e) Le modèle de soumission et le bordereau des prix
f) Le modèle de marché
g) Le modèle de caution de soumission
h) La déclaration à souscrire
i) Le modèle de caution de bonne fin.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ressortissant d'un pays membre de la Banque Africaine de Développement (BAD) ou membres du Fonds Africain de Développement (FAD).

Les biens proposés devront provenir d'un pays membre de la BAD ou du FAD.

Le cahier des charges est mis à la disposition des fournisseurs au siège de l'Office national des approvisionnements et des services agricoles (ONAPSA), au prix de 600 DA convertibles.

Tél. : 56-19-60 – 56-74-83 – 56-19-60 – 56-19-47 – 56-74-74.
Télex : 62 325 – 62 326

L'ouverture des plis s'effectuera en une séance publique dont la date sera communiquée à tous ceux qui auront opéré le retrait du cahier des charges.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

société nationale elf aquitaine

Les principaux résultats consolidés du groupe ELF-AQUITAINE pour le premier semestre 1989 sont en forte progression par rapport à ceux du premier semestre de l'année précédente.

en milliard de francs	Premier semestre 1989	Premier semestre 1988	Année 88
– Chiffre d'affaires	72,8	59,6	126,1
– Marge brute d'autofinancement (après exploration en charge)	12,4	9,5	19,5
– Résultat net consolidé (part du groupe)	4,3	3,0	7,2
– Résultat net par action (en francs)	41	30	72

L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique par l'accroissement des ventes d'hydrocarbures, le redressement du prix de ceux-ci et la poursuite d'une activité soutenue dans la chimie et l'hygiène-santé.

Comme annoncé au mois de juin dernier, la marge brute d'autofinancement avant exploration est en hausse de 30 % par rapport au 1er semestre de 1988. Compte tenu d'un effort d'exploration soutenu, le montant des dépenses d'exploration passées en charge est en augmentation de 300 MF. Après prise en compte de cette exploration la marge brute d'autofinancement s'accroît elle aussi de plus de 30 %, passant de 9,5 à 12,4 milliards de francs.

Le bénéfice net consolidé au 30 juin 1989 est en hausse de plus de 40 % par rapport à celui de l'exercice précédent pour la même période.

Les évolutions par secteur d'activité ont été les suivantes :

– Exploration/Production

Le premier semestre de 1989 a été marqué à la fois par la croissance des productions, notamment de pétrole, et par un raffermissement des prix amorcé à la fin de 1988. Ceux-ci se sont maintenus à un niveau élevé pour atteindre une moyenne semestrielle de 17,96 $/bbl pour le Brent contre 16 $/bbl au 1er semestre 1988.

Il en est résulté une nette croissance de la marge brute d'autofinancement et du résultat de ce secteur, même après prise en charge de dépenses d'exploration en forte augmentation.

– Raffinage/Distribution

L'environnement dans ce secteur a été, comme au cours du premier semestre 1988, contrasté. Au premier trimestre, des conditions climatiques clémentes ont eu pour conséquence des ventes réduites tandis que la croissance rapide des prix du brut pesait sur les marges de raffinage. Au deuxième trimestre, les prix des produits se sont fortement raffermis et les marges nettement améliorées. Au total, la marge brute d'autofinancement du semestre a été voisine de celle du premier semestre 1988.

– Chimie

Les activités chimiques du groupe ont continué, au cours du premier semestre 1989, à bénéficier des conditions favorables qui ont prévalu au cours de 1988, malgré un certain infléchissement en pétrochimie. Les secteurs de la chlorochimie, des polymères techniques et, dans une large mesure, des spécialités ont confirmé leurs résultats satisfaisants de la période antérieure.

Les activités minérales se sont maintenues sans que le prix des phosphates atteigne pour autant le niveau antérieurement espéré.

Pour l'ensemble du secteur, la marge brute d'autofinancement est en croissance sensible par rapport au 1er semestre de 1988.

– Hygiène/Santé

Les activités de ce secteur ont évolué de façon satisfaisante. Le chiffre d'affaires est en hausse de 20 % par rapport au même semestre de 1988 et la marge brute d'autofinancement s'est accrue dans des proportions analogues.

– Holding Finance Négoce

Ce secteur a bénéficié de la marche favorable des filiales de négoce et des filiales financières.

⁂

Dans ce contexte de croissance de l'activité et des résultats, le groupe a poursuivi une politique d'investissement soutenue, en investissements industriels de développement, comme en acquisitions.

Deux opérations majeures ont été engagées au cours du premier semestre et ont connu depuis un dénouement favorable : d'une part le groupe a lancé une OPA amicale sur la Société chimique américaine Pennwalt pour un montant légèrement supérieur à 1 milliard de dollars. Cette OPA a été conclue avec succès le 3 août 1989. D'autre part, le groupe a acquis une participation de 5 % dans l'association NNPC/SHELL au Nigéria, pour un montant voisin de 500 millions de dollars.

– Comptes SNEA maison mère

Le bénéfice de la SNEA maison mère s'élève au 30 juin 1989 à 4 milliards contre 3,2 pour le premier semestre 1988.

Ce résultat est composé pour l'essentiel de l'impact des résultats des filiales sous forme de dividendes ou d'intérêts, et des provisions à passer en fonction de l'évolution de leur situation nette. Ainsi, la croissance des prix pétroliers a amélioré la situation nette de la société ELF-France, du fait de l'application dans ses comptes sociaux, de la méthode « premier entré, premier sorti » pour la valorisation des stocks. Cette évolution a conduit la SNEA à constater au 30 juin 1989 une reprise de provision de 1 100 millions de francs.

La SNEA a enfin procédé au cours du premier semestre 1989 à une augmention de capital lui procurant des ressources nouvelles pour 3,3 milliards de francs.

ÉNERGIE

La production des pays de l'OPEP continue d'augmenter

La production des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a continué d'augmenter pendant l'été atteignant 21,6 millions de barils-jour en août selon les estimations prudentes de l'agence internationale de l'énergie et 22,2 millions de barils-jour selon la revue spécialisée *Middle East Economic Survey*, soit 10 % à 13 % de plus que le plafond officiel (19,5 millions de barils-jour). Ces dépassements dus pour l'essentiel au Koweït et aux Emirats arabes unis n'ont toutefois pas affecté le marché où les cours se sont redressés depuis la fin août autours de 17 dollars par baril pour le brut britannique de référence. La demande a, en effet, vivement augmenté au cours du troisième trimestre, progressant, selon l'AIE, de 3 % dans les pays de l'OCDE.

INSOLITE

Des compagnons en or

A vos truelles, marteaux et tournevis ! Les XXXe Olympiades des métiers ont vu la victoire par équipe de la délégation française, dimanche 3 septembre, à Birmingham. De l'or pour Olivier Sanchez dans la catégorie des tailleurs de pierre et Eric Giroud dans celle des charpentiers ; de l'argent pour Patrick Angler, mécanicien ; Guillaume Rozé, maçon et Pascal Chasle, plâtrier.

Pendant plus de un an, les athlètes de la buretta ou du rabot avaient suivi un entraînement intense et complet, pour tout dire olympique. Stages de voile et d'escalade, sophrologie et cours d'anglais sont – dit-on à Birmingham – les ingrédients de l'excellence française.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES

Au cours de la réunion du 5 septembre 1989, le Conseil d'administration, faisant suite à la proposition de Francis BOUYGUES dont les termes sont rapportés ci-après, a nommé à l'unanimité Martin BOUYGUES Président Directeur général de BOUYGUES.

Déclaration de Francis Bouygues au Conseil

Ce Conseil d'administration marque le début d'une nouvelle étape dans la vie de BOUYGUES.

Le 1er janvier 1952, jeune ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris après cinq ans de vie professionnelle, j'ai voulu créer une entreprise avec pour seule richesse des idées simples et modernes de technique, d'organisation et de management.

Sous ma Présidence, avec votre concours, en ce compris les administrateurs nouvellement désignés qui par leur présence expriment ici le soutien qui nous a été constamment apporté par nos grands banquiers, le CREDIT LYONNAIS à l'origine, SUEZ ensuite, notre Société, constituée jour après jour, est devenue le Groupe BOUYGUES et a réalisé, à travers plusieurs décennies, un parcours exemplaire.

Notre activité est prospère car nous avons su nous adapter, nous diversifier, en manifestant toujours avec l'esprit de challenge et d'équipe, la volonté de tout mettre en œuvre pour bien accomplir la tâche quotidienne. Après 38 années de progression continue, le Chiffre d'affaires économique sera en 1989 de 56 milliards de Francs.

Cette dynamique nous a procuré les résultats que vous connaissez. Ils sont la preuve que notre Groupe a su contribuer à la formation originale et à l'épanouissement des 80.000 hommes et femmes qui, à mes côtés à tous les échelons, ont réalisé l'incomparable instrument de travail et de gestion dont nous disposons aujourd'hui.

Pour l'homme que je suis, passionné par ce que sera demain, la préoccupation dominante est d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, la pérennité et le progrès de l'esprit BOUYGUES.

Dès lors, la conduite à tenir est claire : après avoir choisi et formé les hommes, créé les conditions favorables à leur évolution, il faut maintenant permettre à ceux qui sont plus jeunes de poursuivre l'œuvre entreprise.

Pendant cette dernière décennie, je me suis efforcé de porter aux plus hauts niveaux de responsabilité dans la Société et ensuite au Conseil d'administration, les hommes qui, dans leur domaine avaient fait la preuve de qualités exceptionnelles. Je n'oublie pas ceux qui, dans l'accomplissement de leur mandat d'Administrateur, viennent composer notre Conseil et lui apporter le poids considérable de leur autorité et de leur compétence. Ils sont nos alliés et c'est avec eux que nous œuvrons dans l'intérêt social.

Pour ce qui me concerne, je pense qu'il est souhaitable que, désormais, je me dégage des activités opérationnelles qu'entraîne nécessairement l'accomplissement du mandat de Président Directeur général. Dans le cadre de mes fonctions d'Administrateur, je me consacrerai à la réflexion sur la structure du Groupe en vue d'aider aux évolutions nécessaires et de les favoriser.

Dans ces conditions, j'ai décidé de mettre aujourd'hui mon mandat de Président Directeur général à la disposition de notre Conseil.

A cette occasion, j'adresse mes très affectueux remerciements à vous qui, en qualité d'Administrateurs et de Censeurs de notre Société, m'avez toujours donné votre confiance. Je tiens à remercier particulièrement ceux qui, parmi vous, réunissent sur leur tête la qualité d'Administrateur et des fonctions importantes dans notre Groupe.

Après avoir apprécié les qualités dont a fait preuve Martin BOUYGUES dans l'accomplissement des mandats et missions qui lui ont été confiés, je vous propose de le porter à la Présidence de la Société.

A mes côtés, j'ai pu voir Martin BOUYGUES agir, créer, et progresser :
- d'abord, comme salarié de notre Société depuis 15 ans,
- ensuite en qualité d'Administrateur, pendant 7 ans,
- enfin dans les fonctions de Vice-Président Directeur général depuis un an.

Martin BOUYGUES m'est apparu comme réunissant un ensemble de qualités humaines et d'aptitudes à réfléchir pour ensuite entreprendre, qui font que je pense, qu'avec le concours de tous, sans lequel rien n'est jamais possible, il est en mesure maintenant de poursuivre et d'étendre encore l'œuvre entreprise.

Mon concours, sous toutes ses formes, lui est acquis.

A tous, et pour tout, un grand merci.

(Publicité)

EN FRANCE, LE PREMIER SIDERURGISTE BELGE EST UN INDUSTRIEL PERFORMANT, ET LE PARTENAIRE DE 100.000 CLIENTS.

Le Groupe Cockerill Sambre emploie en France près de 6000 personnes dans des sociétés de production et de distribution:

• **PUM:** premier distributeur de produits métallurgiques en France avec 147 points de vente animés par le siège de Reims. Il distribue aussi les plastiques BTP, les fournitures industrielles et la quincaillerie de bâtiment. Chiffre d'affaires: 7,3 milliards de FF avec plus de 100.000 clients.

• **Haironville:** premier profileur européen est approvisionné en tôle revêtue par sa filiale Galvameuse. Il fournira cette année 50 millions de m² de planchers, bardages, toitures, cloisons, portes... en acier. Haironville a aussi des filiales en Suède, au Danemark, en Grande Bretagne, en R.F.A., en Belgique, en Suisse, en Espagne, au Portugal et au Brésil. Chiffre d'affaires: 1,9 milliard de FF. Haironville et Galvameuse sont parmi les principaux employeurs du département de la Meuse.

• **Beautor:** la première ligne d'électrozingage établie en France - près de Saint Quentin, dans l'Aisne - produit de la tôle anti-corrosion à hautes performances pour les Grands de l'automobile. Chiffre d'affaires: 894 millions de FF.

• **Froncles:** les constructeurs automobiles utilisent aussi des millions de pièces en acier - du boulon de roue à l'élément de boîte de vitesses - fabriquées par cette forge de la Haute-Marne. Chiffre d'affaires: 357 millions de FF.

Quatrième entreprise de Belgique avec ses établissements principaux à Charleroi et Liège, le Groupe Cockerill Sambre a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires consolidé de 28 milliards de FF et un bénéfice net de 1,2 milliard de FF.

GROUPE COCKERILL SAMBRE

187 Chaussée de la Hulpe, B- 1170 Bruxelles

AGURA

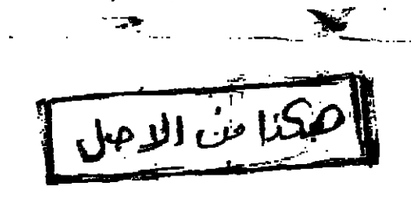

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COCKERILL SAMBRE

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR EMISSION DE PARTS SOCIALES PRIVILEGIEES TEMPORAIRES AVEC WARRANTS.

NOTE D'INFORMATION SUCCINCTE

AVANT-PROPOS

Cette note d'information succincte issue de la note d'information qui a reçu le visa n° 89-373, en date du 29 Août 1989 de la Commission des Opérations de Bourse, a pour objet de porter à la connaissance des actionnaires le prix de vente des parts sociales privilégiées temporaires avec warrants à émettre. La notice a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 4 Septembre 1989 n° 112.

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

A. INFORMATION PRELIMINAIRE

Avant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 septembre 1989, le capital de COCKERILL SAMBRE s'élevait à BEF 23.609.352.549, représenté par 283.602.386 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Il existe en outre 11.350.000 parts bénéficiaires non représentatives du capital dont :

- 1.300.000 parts bénéficiaires nominatives, incessibles sans droit de vote ni accès à l'assemblée générale des actionnaires, *donnant droit à un dividende privilégié.*
- 10.050.000 parts bénéficiaires, sans droit de vote, donnant droit à un dividende après le premier dividende des parts sociales.

Les parts sociales et les parts bénéficiaires sont détenues à raison de :

- 278.458.070 parts sociales et 10.050.000 parts bénéficiaires par la S.A. Fonds pour la Restructuration des Secteurs Nationaux en Région Wallonne (également dénommée le "F.S.N.W.").
- 5.143.416 parts sociales par le public (les titres sont cotés en bourse).
- 1.300.000 parts bénéficiaires, donnant droit à un dividende privilégié, par le personnel de COCKERILL SAMBRE et de filiales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la S.A. COCKERILL SAMBRE, réunie le 5 septembre 1989 a décidé :

a. de préciser que le dividende non cumulatif attaché aux 10.050.000 parts bénéficiaires détenues par le F.S.N.W. sera dû pour autant qu'un dividende ordinaire de 7% du pair comptable ait été attribué à toutes les parts sociales représentatives du capital et que l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition d'un dividende ordinaire supérieur à ces 7% ;

b. d'augmenter le capital de BEF 2.913.750.000 pour le porter de BEF 23.609.352.548 à BEF 26.523.102.549 par la création de 35.000.000 parts sociales nouvelles à émettre contre espèces au prix de BEF 220 l'une. Cette opération fait l'objet de la présente note ;

c. d'octroyer aux 5.143.416 parts sociales ordinaires anciennes, non détenues par le F.S.N.W. et à 30.143.416 parts sociales ordinaires anciennes détenues par le F.S.N.W., un dividende privilégié par exercice de 12 mois de brut BEF 12, cumulatif à partir de la répartition relative à l'exercice ayant commencé le 1er janvier 1989, prorata temporis à compter du 1er juillet 1989 et jusqu'à la répartition des bénéfices sociaux relative à l'exercice se clôturant le 31 décembre 1998, sans préjudice du droit de ces parts sociales au dividende ordinaire et sans porter atteinte au dividende privilégié des 1.300.000 parts bénéficiaires attribuées au personnel ;

d. d'octroyer à chacune des 5.143.416 parts sociales anciennes non détenues par le F.S.N.W., un warrant librement cessible donnant le droit d'acheter au F.S.N.W. du 1er janvier 1990 au 20 décembre 1993 une part sociale assortie du droit au dividende privilégié avec tous les droits généralement quelconques y attachés.

Ces opérations visent à renforcer la structure financière de la société, à élargir son actionnariat, à améliorer la diffusion du titre et à favoriser l'élargissement de son marché.

Le produit de l'augmentation de capital contribuera à permettre à COCKERILL SAMBRE de financer sa politique d'investissements et notamment de continuer sa modernisation, poursuivre son développement en produits "revêtus, ainsi que d'entamer sa diversification dans des métiers voisins de ceux qu'elle exerce aujourd'hui.

B. CARACTERISTIQUES ET NOMBRES DES PARTS SOCIALES NOUVELLES PRIVILEGIEES TEMPORAIRES A EMETTRE

Les 35.000.000 parts sociales privilégiées temporaires nouvelles à émettre seront du même type et jouiront des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes sauf que :

- les parts sociales nouvelles ne participeront à la répartition des bénéfices sociaux qu'à partir de la répartition relative à l'exercice ayant commencé le 1er janvier 1989 et pour le dividende privilégié dont il est question ci-après prorata temporis à compter du 1er juillet 1989,
- les parts sociales nouvelles auront droit, par exercice de 12 mois, à un dividende privilégié de brut BEF 12, cumulatif à partir de la répartition relative à l'exercice social ayant commencé le 1er *janvier 1989, prorata temporis du 1er juillet 1989, et jusqu'à la répartition des bénéfices sociaux* relative à l'exercice se clôturant le 31 décembre 1998, sans préjudice du droit de ces parts sociales nouvelles au dividende ordinaire.

Prix d'émission

Le prix d'émission a été fixé à BEF 220 l'une.

Forme des titres

Les parts sociales seront créées sous la forme de titres au porteur de 10 et 100 parts sociales ou sous la forme nominative au choix de l'actionnaire.

Les parts sociales au porteur seront pourvues des coupons n° 3 à 30.

Délivrance des titres

La délivrance des parts sociales au porteur revenant aux souscripteurs s'effectuera vraisemblablement dans le courant du mois de novembre 1989.

A la même époque, il sera procédé à la remise des warrants aux porteurs des parts sociales anciennes contre dépôt du coupon n° 2.

Droit de priorité des actionnaires

Les actionnaires ont renoncé expressément à leur droit préférentiel de souscription aux parts sociales nouvelles.

Cependant, les porteurs de parts sociales anciennes auront la faculté de souscrire par priorité les 7 et 8 septembre 1989 et à titre irréductible des parts sociales nouvelles.

Les parts sociales nouvelles seront offertes par priorité :

- aux membres du personnel de la société et des sociétés belges du groupe à hauteur de 2.200.000 parts sociales maximum selon des critères, modalités et conditions à déterminer par le Conseil d'Administration,
- *à tous les actionnaires existants à l'exception du Fonds pour la Restructuration des Secteurs Nationaux en Région Wallonne (F.S.N.W.) à hauteur de 5.143.416 parts sociales à raison de 10 parts sociales nouvelles par unité indivisible de 10 parts sociales anciennes, contre remise de 10 coupons n° 1.*

Les droits de priorité non utilisés n'auront plus aucune valeur après le 8 septembre 1989.

La cotisation du coupon n° 1 ne sera pas demandée.

Le solde de l'offre, disponible après l'exercice des droits de priorité, pourra être acquis tant *par les actionnaires anciens en complément de leur demande irréductible, que par des non-*actionnaires.

Souscription au Public

A partir du 11 septembre 1989, les parts sociales qui n'auront pas été souscrites dans le cadre *du délai de priorité seront offertes au public aux guichets des établissements chargés du placement.* La souscription sera clôturée aussitôt que les demandes auront atteint le nombre de titres offerts et au plus tard le 20 septembre 1989.

Versement des souscriptions

Le prix d'émission devra être versé en totalité à la souscription. Les souscriptions seront reçues sans frais pour les actionnaires aux guichets des Etablissements suivants :

- BANQUE NATIONALE DE PARIS
- BANQUE DE GESTION PRIVEE - SIB
- *MESSIEURS LAZARD FRERES ET COMPAGNIE*

Lieu de cotation des actions COCKERILL SAMBRE

L'admission aux bourses de BRUXELLES, ANVERS, PARIS et LUXEMBOURG est demandée pour les parts sociales privilégiées et pour les warrants.

Les parts sociales anciennes COCKERILL SAMBRE sont déjà cotées sur ces bourses. Des dispositions sont prises pour qu'elles inscrivent les parts sociales bénéficiant d'un dividende privilégé en lieu et place des parts sociales ordinaires.

En conséquence, seules les parts sociales privilégiées seront cotées en bourse.

Garantie

L'opération fera l'objet d'une prise ferme par un groupe d'Etablissements qui s'est engagé à les offrir en vente publique au même prix.

Régime fiscal des dividendes

En vertu de conventions entre la Belgique et la France en vue d'éviter la double imposition, les bénéficiaires personnes physiques françaises peuvent obtenir auprès de l'Administration fiscale belge une récupération de 10% sur le précompte mobilier belge.

Les dividendes sont passibles de l'*impôt sur le revenu dans le chef des contribuables français* conformément aux dispositions fiscales en vigueur dans leur pays.

C. WARRANTS

Outre les warrants attribués à chacune des 5.143.416 parts sociales anciennes non détenues par le F.S.N.W., par unité indivisible de dix parts sociales nouvelles, le souscripteur recevra cinq droits d'acquisition (ci-après désignés "warrants") librement cessibles, d'acheter chacun au F.S.N.W. *du 1er janvier 1990 au 20 décembre 1993 une part sociale privilégiée temporaire identique aux parts* sociales privilégiées qui font l'objet de la présente note.

Forme des warrants

Les warrants seront créés sous la forme de titres au porteur de 1, 5, 10 et 100 warrants ou sous *la forme nominative au choix de l'acquéreur.*

Exercice des warrants et prix d'exercice

Un warrant permet d'acquérir une part sociale bénéficiant d'un dividende privilégié avec tous les droits généralement quelconques y attachés, à un prix de :

- *du 1er janvier 1990 au 30 juin 1993 : 120% du prix d'émission unitaire des parts sociales nouvelles* avec un maximum de BEF 250.
- du 1er juillet au 20 décembre 1993 : le plus bas des deux prix suivants, soit le prix déterminé ci-dessus, soit celui établi sur base de 90% de la moyenne des cours de bourse de la part sociale privilégiée temporaire COCKERILL SAMBRE à l'ouverture du marché du comptant de la Bourse de BRUXELLES, durant le mois précédant l'exercice du warrant.

Droits attachés aux parts sociales privilégiées temporaires acquises à l'appui de warrants

Les parts sociales acquises à l'appui de warrants bénéficient d'un dividende privilégié, par exercice de 12 mois, de brut BEF 12, cumulatif à partir de la répartition relative à l'exercice social ayant commencé le 1er janvier 1989, prorata temporis à compter du 1er juillet 1989, et jusqu'à la répartition des bénéfices sociaux relative à l'exercice se clôturant le 31 décembre 1998, sans *préjudice du droit au dividende ordinaire.*

2. PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité et ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Pour le Conseil d'Administration

Ph. DELAUNOIS, Administrateur Délégué Directeur Général — *J. GANDOIS, Président*

Visa de la Comission des Opérations de Bourse

Par application des articles 5 et 7 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 Septembre 1967, la Commission des Opérations de Bourse a apposé sur la présente note le visa n° 89- 382 en date du 5 Septembre 1989.

La note d'information COCKERILL SAMBRE qui a reçu le numéro de visa n° 89-379, en date du 29 Août 1989, sera adressée gratuitement et sans engagement à toute personne qui en fera la demande à :

BANQUE NATIONALE DE PARIS - C.O.C.T. - Service Etranger Opérations - 8, Rue de Sofia - 75018 PARIS

Marchés financiers

Le second marché de Paris accueille deux nouvelles sociétés

Après la quinzaine d'introductions de sociétés sur le second marché au premier semestre, le mouvement, interrompu au mois d'août, reprend avec l'arrivée à la cote, le 12 septembre, de Spir Communication et le 23 novembre de la Compagnie française de produits industriels (CFPI).

Spir Communication mettra à cette occasion sur le marché 375 000 *actions représentant 10 % de son* capital, selon la procédure de l'offre publique de vente au prix de 240 francs. Cette firme, créée en 1971 par M. Claude Léoni, actuel président et principal actionnaire de la société, exerce son activité dans trois domaines principaux que sont la presse gratuite, la radio et la distribution de prospectus. Le chiffre d'affaires attendu pour 1989 devrait être d'environ 520 *millions* de francs pour un bénéfice de 59,2 millions de francs.

Cette arrivée sur le marché boursier devrait permettre à Spir de *financer ses futures acquisitions en* France et aussi en Europe.

La CFPI, quant à elle, proposera 13 % de son capital. Cette firme spécialisée dans la chimie pour traitements de surface, l'agrochimie et la chimie fine, table cette année sur un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs contre un peu moins de 1 *milliard en 1988 et sur un résultat net* également en progression par rapport à l'an dernier (16 millions de francs), 20 % des ventes sont réalisées dans le traitement de surface, tandis que l'agrochimie représente la moitié du chiffre d'affaires. Dans le domaine de la chimie fine, la CFPI a repris la SEAC et produit des composants pour le développement des appareils photos à développement instantané. Contrôlée à 63 % par la famille Hess, fondatrice du groupe, la CFPI a pour autres actionnaires, des institutionnels et banquiers dont les Rothschild.

La reprise du marché s'observe également à Lyon. Cette place s'apprête à accueillir le 28 septembre la CIPE Surveillance, spécialisée dans la télésurveillance, puis le *groupe Gérard-Périer, fabricant* d'automatismes, et Hélicor, firme opérant dans la photo aérienne (*le Monde* du 7 juillet). Ainsi, au total, une dizaine de firmes seront entrées à la Bourse de Lyon depuis le début de l'année. Enfin, le 8 septembre, les actions de la société de service informatique CEGID, cotée jusqu'à présent sur le second marché seront, rajoutées sur le marché à règlement mensuel. Ce transfert intervient trois ans après la première cotation de cette firme en juin 1986.

L'aide au financement des innovations

L'ANVAR renforce son action auprès des petites et moyennes entreprises

L'ANVAR renforce le dispositif d'aides à l'embauche de chercheurs dans les PMI, qu'elle expérimentait depuis juin 1988. A compter du 5 septembre 1989, la subvention versée aux entreprises de moins de cinq cents salariés qui engageront un chercheur est portée de 175 000 F à 200 000 F. Elle pourra se renouveler à intervalles de six mois.

BORDEAUX
de notre correspondante

Les PMI *devront* respecter un niveau de recrutement : pour le premier embauché, un diplôme d'ingénieur ou de thèse avec un temps de formation par la recherche variable en fonction du niveau technologique de l'entreprise. A partir de la deuxième embauche, l'ANVAR exige que ce temps de formation par la recherche soit de trois ans minimum. « *Le conseil des ministres du 19 juillet 1989 s'est donné pour but d'accroître de 5 % par an le nombre d'emplois scientifiques dans les entreprises. L'ANVAR apporte ainsi son concours à ce projet* », a expliqué M. Henri Guillaume, président de l'ANVAR, à Bordeaux, le 5 septembre.

« *Il s'agit d'accroître la capacité technologique des PMI en favorisant la formation progressive de services de recherches et de développement.* » De juin à décembre 1988, l'ANVAR a alloué 30 millions de francs de subventions pour l'embauche de cent quatre-vingt-trois chercheurs, dont 60 % avaient moins de trente ans. La moitié des PMI, bénéficiaires de l'aide pendant l'année pilote, s'étaient créées moins de trois ans auparavant. L'ANVAR table pour 1989 sur une enveloppe de 120 millions de francs, compte tenu de la revalorisation de la subvention. Elle correspondrait à six cents embauches. M. Guillaume reconnaît cependant que seules deux cents embauches environ ont, pour l'instant, été réalisées.

Toujours dans le cadre de l'aide au développement du potentiel technologique des PMI, l'ANVAR porte de 30 % à 50 % le montant des subventions à des sociétés de recherche sous contrats pour des commandes passées entre ces sociétés et des PMI de moins de deux mille salariés. 120 millions de francs sont alloués pour cette mesure. Les sociétés de recherche sous contrat (SRC) sont des entreprises effectuant des travaux de recherche appliquée sur commande. Leurs clients sont donc des firmes de tous secteurs d'activité. La plus importante SRC française est la société Bertin, qui emploie 665 personnes et a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 376 millions de francs, soit un peu plus de la moitié du chiffre *d'affaires effectué par l'ensemble* des SRC françaises.

Ce type de société est beaucoup moins développé en France que dans d'autres pays de la CEE, en Allemagne en particulier, où la plus importante d'entre elles, l'Institut Fraunhofer, joue un rôle essentiel pour transférer les nouvelles technologies vers les petites entreprises.

GINETTE DE MATHA.

A la demande du procureur de la République

Enquête préliminaire sur la Société générale

Le procureur de la République de Paris, M. Pierre Bézard, a ordonné, mercredi 6 septembre, une enquête préliminaire afin que des précisions soient apportées au rapport de synthèse de la Commission des opérations de Bourse (COB) consacré à l'affaire de la Société générale. Cette enquête sera confiée à la brigade financière de la police judiciaire.

Pierre Bézard a également adressé une lettre au président de la COB, M. Jean Farge, afin de lui demander « *certaines précisions* » sur les documents issus de la Commission : un courrier *adressé à la justice, un communiqué* en date du 31 juillet, et le rapport lui-même, remis au parquet de Paris le 31 juillet dernier.

Les enquêteurs de la COB, sous la *direction de M. Jean-Pierre Michau*, chef du service d'inspection, avaient analysé l'ensemble des transactions observées en France sur les titres de la Société générale depuis le 1er juin 1988. Cette date marquait le début de l'offensive de Georges Pébereau, président de Marceau Investissement, sur la quatrième banque française.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES

SCREG

Projet d'offre publique d'échange d'actions Bouygues contre des actions SCREG

Le conseil d'administration de Bouygues, réuni le 5 septembre 1989 sous la présidence de *Martin Bouygues*, a décidé de proposer aux actionnaires de SCREG d'échanger leurs actions contre des actions Bouygues, sous la forme d'une offre publique d'échange avec option d'achat.

Cette décision a pour but de porter la participation de Bouygues dans SCREG, actuellement de 81 %, à la quasi-totalité du capital et de pouvoir ainsi améliorer l'organisation industrielle et financière par métiers.

Les modalités de cette opération seront soumises aux autorités du marché. Sous réserve de leur approbation, la parité d'échange proposée est de 7 actions Bouygues pour 4 actions SCREG et le prix d'achat proposé est de 1 200 F.

Une note d'information détaillant l'ensemble de l'opération sera mise à la disposition du public dès que le visa de la Commission des opérations en Bourse aura été reçu.

Réuni le 5 septembre 1989, le conseil d'administration de SCREG a approuvé à l'unanimité le principe et les modalités proposés par BOUYGUES. Le conseil a estimé en effet que :

- l'accroissement de la participation de Bouygues dans le capital de SCREG est un élément favorable à la poursuite de son développement ;
- les actionnaires de SCREG ont la possibilité, s'ils le désirent, d'acquérir à des conditions avantageuses des actions Bouygues qui bénéficient d'une plus grande liquidité et qui représentent un ensemble plus vaste et bien diversifié, tout en restant indirectement associés au développement des sociétés du groupe SCREG.

NEW-YORK, 6 sept. ⬇

Recul

L'évolution des taux d'intérêt continue à empoisonner les marchés financiers. Mercredi, la Bourse de *New-York a trébuché sur* cette question, qui, périodiquement, préoccupe les investisseurs. En recul de 38 points en début de journée, l'indice Dow Jones cédait, en clôture, 24,89 points, à 2 719,79 points. L'activité était modérée avec quelque 163 millions de titres échangés.

A Wall Street, les analystes sont *désormais convaincus* que la Réserve fédérale ne va pas y assouplir sa politique de crédit en raison des nombreux indices qui démontrent que la croissance économique est plus forte que prévu. Dans le meilleur des cas, ils s'attendent à un plafonnement aux niveaux actuels de ces taux d'intérêt. Les grandes institutions financières ont donc préféré engranger des plus-values amassées au cours d'une année exceptionnellement bonne. Leurs ventes ont été à l'origine des importants décalages du début de séance. Les titres des compagnies aériennes, qui avaient beaucoup monté en raison des OPA, ont subi les plus importantes corrections.

VALEURS	Cours du 5 sept.	Cours du 6 sept.
Alcoa	78 1/2	75 3/4
A.T.T.	39 3/4	39 1/8
Boeing	58 3/4	56 1/2
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38
Du Pont de Nemours	119	118
Eastman Kodak	47 7/8	48 1/2
Exxon	43 7/8	43 7/8
Ford	53 1/2	52 7/8
General Electric	58 1/4	57 1/4
General Motors	50	50 1/4
Goodyear	53 1/2	57
I.B.M.	117 3/4	118 5/8
I.T.T.	63 1/8	62 1/2
Mobil Oil	55 5/8	55 3/4
Pfizer	69 1/8	68 1/2
Schlumberger	45 1/8	44 1/2
Texaco	51	50 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	290 3/4	286 7/8
Union Carbide	30 1/4	30
U.S.X.	34 5/8	34 5/8
Westinghouse	68 3/4	67 3/4
Xerox Corp.	67 5/8	66 7/8

LONDRES, 6 sept. ⬇

Net repli

Le mouvement de baisse observé, mercredi, à la Bourse de Londres dès les premiers échanges s'est accentué en cours de séance sous la pression du vif recul observé à Wall Street. *L'indice Footsie* des cent valeurs perdait alors près de 1,5 % revenant à 2 390,8 points. La plupart des secteurs se sont affaiblis, notamment les assurances, les chimiques, les magasins, les bancaires, les alimentaires, les industrielles et les automobiles. Le volume d'activités a été soutenu avec 540,1 millions de titres échangés. Des rumeurs sur une imminente émission de titres par le groupe industriel Polly Peck, afin de financer une éventuelle OPA sur le groupe américain Del Monte ont, d'autre part, déprimé les cours. En revanche, Capital Radio s'est envolé dans l'espoir d'une croissance de la publicité radiophonique. De La Rue a bondi à l'annonce de l'amélioration de l'OPA de Norton Opax. *Le groupe Tilbury a grimpé* après l'augmentation par la compagnie rivale Lilley de son offre sur la firme de construction écossaise. Les fonds d'Etat se sont repliés de plus d'un quart de point, alors que les mines d'or se sont appréciées.

PARIS, 7 septembre ⬆

Légère progression

La pause observée mardi et mercredi (+ 0,03 % et 0,09 %) s'est confirmée jeudi dans un marché toutefois actif. Après avoir ouvert en baisse (– 0,33 %), impressionné par le vif *repli* de Wall Street la veille, l'indicateur instantané effaçait doucement ses pertes au fil des heures. Tant et si bien qu'il redevenait très légèrement positif au début de *l'après-midi* (+ 0,09 %) saluant ainsi favorablement la décision de la Bundesbank. Les autorités monétaires allemandes ont, en effet, annoncé à midi qu'elles ne relèveraient pas les taux d'intérêt. Un éventuel resserrement du crédit *avait pourtant été évoqué* depuis plusieurs jours, contribuant au ralentissement de l'activité boursière et à la prudence confiante. « Les Allemands relèveront ou abaisseront leurs taux au moment où personne va s'y attendre », commentait placidement un analyste financier, impressionné favorablement, par ailleurs, par la résistance de la place parisienne. Le MATIF a également *bien accueilli la nouvelle venue* de RFA, l'ensemble des contrats négociés sur le notionnel s'appréciant sensiblement.

La vedette de la séance a été Suez après les déclarations dans la matinée de son président. M. Renaud de la Genière estime, en effet, après l'acquisition du groupe Victoire que l'action de la Compagnie financière de la rue d'Astorg est nettement sous-*évaluée. Elle devrait se situer entre* 575 F et 600 F. Le titre s'appréciait de plus de 3 %, atteignant à un moment les 394 F. La Navigation Mixte restait toujours très entourée, faisant l'objet de multiples rumeurs tour à tour démenties, comme par exemple l'entrée des AGF et de la Caisse des dépôts et consignations dans son capital. Parmi les autres hausses on notait Métaleurop ou *encore Guyenne-Gascogne*. Des bruits circulaient à propos de ce groupe de distribution évoquant un rapprochement avec un autre grand de son secteur. Les baisses étaient emmenées par SEB, Epéda Bertrand Faure, Fromageries Bel, Sovac et Esso.

TOKYO, 7 sept. ⬇

Nouvelle faiblesse

La tendance s'est encore affaiblie, jeudi, à la Bourse de Tokyo, en raison des incertitudes liées à l'évolution du dollar face au yen, mais aussi des taux d'intérêt.

Pour les opérateurs nippons, il ne fait plus de doute que les taux à court terme vont monter, mais ils ne croient pas à un relèvement du taux de l'escompte au Japon. L'indice Nikkeï a terminé la journée sur un repli de 118,75 yens, à 34 152,56.

Le recul de Wall Street, mercredi, a également déprimé le marché, affirmaient des professionnels. Les compartiments de la distribution, de l'alimentation et de la pharmacie ont, néanmoins, enregistré des progrès importants.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Akaï	782	800
Bridgestone	1 750	1 740
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	3 670	3 660
Honda Motors	1 980	1 960
Matsushita Electric	2 380	2 340
Mitsubishi Heavy	1 130	1 120
Sony Corp.	8 620	8 800
Toyota Motors	2 600	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

● **De La Rue : surenchère de Norton Opax.** – Le groupe d'imprimerie britannique Norton Opax surenchérit son offre publique d'achat sur le groupe De La Rue pour un montant de 688,5 millions de livres (7,2 milliards de francs). De La Rue a immédiatement rejeté cette nouvelle offre. Le 21 août, Norton Opax proposait 184,2 millions de livres. Le 4 septembre, Bowater, qui possède déjà 25,9 % des actions ordinaires de Norton Opax, avait lancé une OPA sur Norton. Ce dernier avait immédiatement rejeté cette offre.

● **Succès de l'offre d'achat d'Humberclyde par la Compagnie bancaire.** – La Compagnie bancaire et sa filiale UFB Locabail ont achevé l'acquisition d'Humberclyde Investments Ltd, une société britannique de leasing. Lancée le 21 juillet dernier, l'offre d'achat a été acceptée par la quasi-totalité des actionnaires. Le groupe français a *ainsi* 83 % d'Humberclyde et a proposé à Groupama une participation de 10 %. Les 7 % restants sont détenus par le personnel de la société.

● **SGREG : cotation suspendue.** – La Société des Bourses françaises a décidé de maintenir la suspension des cotations des actions SGREG et des obligations convertibles et des bons de souscription de ce groupe sur lequel Bouygues a lancé, le 5 septembre, une offre publique d'échange. Bouygues détient déjà 81,3 % du capital de la SGREG, affaire de travaux publics.

● **Xerox crée en France deux sociétés de financement.** – Le groupe informatique Xerox, qui réalise déjà un tiers de son chiffre d'affaires global dans les services financiers (assurance, banques d'investissement et d'affaires...), a annoncé, mardi 5 septembre, la création en France de deux sociétés de financement, Servilease et Servibail. Ces deux entités développeront des produits de financement et de location spécifiques dans les secteurs de haute technologie, médicale, bâtiment et travaux publics, bureautique et informatique, hors des produits Xerox, ainsi que le financement et la gestion de parcs de véhicules. Ces deux sociétés devraient réaliser un volume d'activités de 300 millions de francs dès l'an prochain et dépasser la barre du milliard de francs de financement dès 1992.

● **Publication des décrets sur la titrisation.** – Le *Journal officiel* du 7 septembre publie les décrets d'application de la loi du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeur mobilière (OPCVM) et aux fonds communs de créances.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	440 10	Le gd bazar du mois	....	408
Asystel	....	230	Loca Investissement	....	282
B.A.C.	....	....	Locamic	....	161 70
B. Demachy & Assoc.	....	601	Metallurg. Minière	....	257 10
B.I.C.M.	....	760	Métroservice	....	188
Boiron	....	419	Métroservice (bons)	23	....
Bolloré Technologies	....	954	Molex	228	....
Boisset (Lyon)	....	308	Navale-Delmas	....	1215
Câbles de Lyon	....	2258	Olivetti-Logabax	250	....
Calberson	....	920	Om. Gest.Fin.	....	666
Cardif	....	825	Pinault	....	674
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	630	P.F.A. S.A.	....	660
C.A.T.C.	....	150	Presbourg (C In & Fin)	....	94 90
C.D.M.E.	....	1955	Présence Assurance	....	651
C. Equip. Elect.	....	410	Publicat. Filipacchi	....	830
C.E.G.I.D.	....	920	Razel	....	702
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	331 10
C.E.P.-Communication	....	487	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	....
Ciments d'Origny	....	708	St-Honoré Matignon	....	230
C.N.I.M.	....	629	S.C.G.P.M.	....	683 d
Codetour	....	285 10	Segin	350	....
Concept	....	338 10	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Conforama	....	1125	S.E.P.	....	525
Creeks	....	474 90	Serbo	....	540
Dafsa	....	150 50	S.M.T.Goupil	....	357 20
Dauphin	....	1715	Sodexorg	....	800
Devanlay	....	1178	Supra	....	300
Deville	....	542	Thermador Hold. (Lyon)	....	229
Dolisos	....	193	TF 1	....	400 10
Editions Belfond	....	128	Unilog	....	193
Elysées Investissem.	....	17 10	Union Financ. de Fr.	....	497
Finacor	....	241	Viel et Cie	....	224
Gerocor	....	550	Yves Saint-Laurent	....	1065
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	310			
Guintoli	....	901			
I.C.C.	....	251 50			
Idia	....	291			
Idianova	....	147			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1150			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 6 sept. 1989

Nombre de contrats : 28 710.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Accor	600	230	–	–	–
CGE	440	40	49	–	–
Elf-Aquitaine	480	52	70	–	7,50
Eurotunnel SA-PLC	80	–	10,50	5,50	10,50
Lafarge-Coppée	1 700	70	–	6,20	28
Michelin	180	6,10	13,50	–	7
Midi	1 550	27	–	–	–
Paribas	520	4,50	17,50	–	17
Peugeot	850	125	152	1	–
Saint-Gobain	600	25	–	–	9
Société générale	520	11	–	–	14
Thomson-CSF	200	7,50	15,80	5	8,50
Source Perrier	1 700	95	172	14	–
Suez Financière	380	6	21,30	–	27,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 septembre 1989
Nombre de contrats : 46 593.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90
Dernier	109,06	108,84	108,58
Précédent	109,20	108,98	108,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
108	1,42	1,29	0,48	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,7035 F ⬆

Le dollar a très légèrement progressé (0,22 yen), jeudi 7 septembre, sur le marché des changes de Tokyo par rapport à mercredi, terminant à 146,87 yens. La hausse était plus sensible en Europe, notamment à Paris. Le billet vert s'échangeait à 6,7035 F lors des premières transactions, contre 6,6630 F à la clôture des échanges interbancaires de mercredi et 6,6670 F au fixing du même jour. Les opérateurs attendaient la décision de la Bundesbank sur sa politique en matière de taux d'intérêt.

FRANCFORT	6 sept.	7 sept.
Dollar (en DM)	1,9770	1,9885
TOKYO	6 sept.	7 sept.
Dollar (en yens)	146,65	146,87

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 sept.)	8 13/16 8 15/16 %
New-York (6 sept.)	9 3/16 9 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	5 sept.	6 sept.
Valeurs françaises	124,9	124,6
Valeurs étrangères	121,4	121
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	534,8	534,9
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 896,42	1 891,39
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	528,64	529,53

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 744,68	2 719,79

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	2 008,6	1 978,7
Mines d'or	200,6	201,2
Fonds d'Etat	86,26	86,02

TOKYO

	6 sept.	7 sept.
Nikkeï Dow Jones	34 271,31	34 152,56
Indice général	2 602,70	2 593,39

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,6840	6,6860	+ 5	+ 15	+ 5	+ 30	+ 40	+ 120
$ can.	5,6548	5,6613	– 172	– 131	– 310	– 261	– 806	– 703
Yen (100)	4,5703	4,5763	+ 119	+ 142	+ 258	+ 292	+ 764	+ 854
DM	3,3698	3,3734	+ 43	+ 59	+ 96	+ 119	+ 251	+ 313
Florin	2,9899	2,9922	+ 33	+ 44	+ 76	+ 91	+ 206	+ 249
FB (100)	16,1099	16,1225	+ 78	+ 143	+ 138	+ 257	+ 379	+ 709
FS	3,8996	3,9054	+ 39	+ 54	+ 85	+ 111	+ 275	+ 346
L (1 000)	4,7027	4,7060	– 124	– 92	– 268	– 216	– 753	– 667
£	10,3669	10,3767	– 434	– 385	– 888	– 816	– 2379	– 2212

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9
DM	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 5/16	7 7/16
Florin	7 1/4	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8
F.B. (100)	7 7/8	8 3/8	8 1/4	8 9/16	8 3/8	8 11/16	8 7/16	8 3/4
F.S.	7 11/16	7 15/16	7 9/16	7 11/16	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8
L (1 000)	9	10	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 1/2
£	13 13/16	14 1/16	14	14 1/8	14	14 1/8	14	14 1/8
F franç.	9	9 1/4	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Marchés financiers

BOURSE DU 7 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 10

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3920	C.N.E. 3% ★	3761	3763	3766	+ 0 13
1080	B.N.P. T.P.	1090	1080	1081	- 1 78
1190	C.C.F. T.P.	1220	1210	1191	- 2 38
1170	Créd. Lyon. T.P.	1159	1153	1153	- 0 52
1820	Renault T.P.	1810	1820	1815	+ 0 28
2015	Rhone-Poul. TP	2021	2050	2021	....
1280	St-Gobain T.P.	1281	1275	1285	+ 2 72
1247	Thomson T.P.	1265	1265	1265	....
776	Accor	818	818	825	+ 0 86
625	Air Liquide	677	668	678	+ 0 15
....	Alcatel ★	....	....	....	....
2030	Als. Superm.	2105	....	....	....
680	A.L.S.P.I. ★	611	610	614	+ 0 49
....	Alsthom ★	....	....	....	....
2750	Arjom. Prioux ★	2819	2800	2863	+ 1 56
670	Assedat-Rey ★	675	670	660	- 2 22
1010	Aux. Entrepr. ★	1074	1082	1074	....
615	Av. Dassault ★	650	641	642	- 1 23
456	BAFIP ★	455 90	441	450	- 1 29
370	Bail-Equipem. ★	387	384 50	381	- 1 55
990	Bail Investiss ★	969	965	970	+ 0 10
420	B.N.P. C.I. ★	402 10	402	409	+ 1 72
860	Cie Bancaire ★	841	829	840	- 0 18
615	Bazar H.-V. ★	673	670	660	- 1 93
665	Béghin-Say ★	658	665	661	- 0 76
845	Berger (Ma)	1160	....	....	....
720	Bic ★	760	761	763	+ 0 39
830	B.I.P. ★	850	849	860	+ 1 18
670	B.I.S. ★	706	706	705	- 0 14
3100	Bongrain S.A. ★	3240	3220	3218	- 0 68
855	Bon-Marché ★	855	843	860	+ 0 52
735	Bouygues ★	770	766	765	- 0 65
120	B.P. France ★	141 40	137	141	- 0 28
730	B.S.N. ★	767	765	771	+ 0 52
710	Canal Plus ★	720	720	719	- 0 14
2340	Cap Gem. S. ★	2540	2499	2500	- 1 57
3350	Carrefour ★	3530	3531	3619	+ 2 52
205	Casino ★	225 80	225 10	224 70	- 0 35
128	Casino A.D.P. ★	139	137 80	138	- 0 72
1000	Castorama D.I.	1005	....	....	....
1200	C.C.M.C.	132	132 50	133	+ 0 76
245	Centrest	252	....	....	....
675	Cetelem ★	657	680	673	+ 2 44
430	Cerus ★	461	460 10	467	+ 1 30
605	C.F.A.O. ★	674	695	689	+ 2 23
440	C.G.E.	477	474 50	478	+ 0 21
1580	C.G.I. Informat.	1780	1781	1790	+ 0 56
1470	C.G.I.P. ★	1570	1569	1569	- 0 06
575	C.G.P.	616	610	649	+ 5 36
1170	Chargeurs S.A ★	1199	1197	1196	- 0 33
....	Cica	960	....	....	....
1540	Ciments franç. ★	1705	1700	1715	+ 0 59
645	Club Méditerr. ★	652	656	655	+ 0 46
735	C.M.B. Packag.	761	767	769	+ 1 05
181	Codetel ★	181 20	180	182	+ 0 44
375	Colimeg ★	363 80	360	360	- 1 04
1000	Coles ★	1070	1060	1055	- 1 40
225	Cpt. Entrepr. ★	222 10	222	222	- 0 05
1040	Compt. Mod. ★	1060	1046	1068	+ 0 75
1000	Créd. Foncier ★	1033	1030	1032	- 0 10
455	C. F. Immob. ★	499	500	501	+ 0 40
185	C.C.F. ★	201	199 50	203 50	+ 1 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
655	Cr. Lyon. (CI) ★	672	662	697	+ 3 72
1120	Crédit Nat. ★	1142	1130	1140	- 0 18
540	C.S.E.E. ★	545	537	545	....
720	Creusot ★	708	700	700	- 1 13
3310	Damart S.A. ★	3710	3700	3710	....
1580	De Dietrich ★	1640	1630	1630	- 0 61
210	Dév. P.d.C. (Li)	229	....	....	....
330	Dév. R. Sud-Est	363	360	360	- 0 83
560	D.M.C.	562	562	565	+ 0 53
540	Drouot Assur ★	578	580	580	+ 0 35
3990	Docks France ★	3910	3890	3945	+ 0 90
1060	Dumez ★	1134	1128	1129	- 0 44
1030	Duménil Leblé	1170	1155	1160	- 0 85
2100	Eaux (Gén.) ★	2155	2150	2176	+ 0 97
590	Ecco ★	632	622	632	....
1080	Electrofinanc. ★	1111	1110	1110	- 0 09
546	El. S. Dassault ★	540	539	535	- 0 93
485	Elf-Aquitaine	529	526	533	+ 0 76
400	– (certific.) ★	423 90	417	422	- 0 42
1340	Epeda B.-F.	1400	1360	1351	- 3 50
3190	Essilor ★	3310	3330	3325	+ 0 45
1470	Essil. Int.(DP) ★	1595	1619	1619	+ 1 50
490	Euro S.A.F. ★	515	505	502	- 2 52
1960	Eurafrance ★	1985	1986	1995	+ 0 50
1630	Eurocom ★	1795	1774	1800	+ 0 28
3040	Euromarché ★	3000	3000	2990	- 0 33
845	Europe n° 1 ★	890	875	868	- 2 47
85	Eurotunnel ★	76 45	75	74 80	- 2 16
1520	Exor ★	1585	1570	1587	+ 0 13
1350	Facom ★	1452	1450	1503	+ 3 51
1180	Fichet-Bauche ★	1215	1214	1220	+ 0 41
215	Finextel ★	212 50	212	212 50	....
440	Fives-Lille ★	478 20	485	482	+ 0 79
2280	Fromager. Bel ★	2419	2370	2351	- 2 81
1780	Gal. Lafayette ★	1950	1960	2070	+ 6 15
615	Gascogne ★	659	....	....	....
1830	Gaz et Eaux ★	1820	1818	1849	+ 1 59
820	Géophysique ★	876	876	884	+ 0 91
710	Gerland ★	790	784	785	+ 0 66
3480	Groupe Cité ★	3727	3735	3722	- 0 13
1800	Gr. Victoire	1793	....	....	....
900	– (certif.)	894	....	....	....
1480	GTM-Entrep. ★	1440	1440	1440	....
970	Guyenne-Gas. ★	1035	1042	1081	+ 4 44
450	Hachette ★	440	436	447 40	+ 1 68
1120	Havas ★	1140	1145	1145	+ 0 44
610	Hénin (La) ★	700	704	702	+ 0 28
1320	Hutchinson ★	1380	1380	1381	+ 0 07
340	Imétal ★	359	358	363 10	+ 1 14
255	Ingénico ★	264	261	262	- 0 76
6400	Inst. Mérieux ★	6390	6400	6380	....
530	Interbail ★	530	528	530	....
1720	Internationale ★	1723	1755	1720	- 0 17
1360	J. Lefebvre ★	1361	1376	1376	+ 1 10
1200	Labinal ★	1220	1219	1235	+ 1 23
2300	Lab. Bellon ★	2450	2450	2450	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1740	Lafarge-Coppée	1743	1740	1756	+ 0 75
1330	Lebon ★	1361	1350	1353	- 0 59
3860	Legrand ★	3979	3941	3970	- 0 23
2160	Legrand (DP) ★	2130	2120	2110	- 0 94
1400	Leroy-Somer ★	1513	1500	1520	+ 0 46
770	Locabail Im. ★	760	760	759	- 0 13
580	Locafrance ★	580	559	560	....
860	Locindus ★	856	855	853	- 0 35
515	Lochère ★	536	532	535	- 0 19
4320	L.V.M.H. ★	4531	4524	4535	+ 0 09
1850	Lyonn. Eaux ★	1891	1890	1896	+ 0 28
87	Maïs. Phénix ★	85 70	86	85 60	- 0 23
265	Majorette (Ly) ★	268	270	273	+ 1 87
450	Mar. Wendel ★	473 90	473	471	- 0 61
385	Matra ★	377 60	380	389	+ 3 02
4600	Merlin-Gerin ★	4650	4630	4699	+ 1 05
198	Metaleurop ★	216 90	219	228 70	+ 5 44
280	Métrologie Int. ★	279	279 90	279	....
177	Michelin	185 10	184	189	+ 2 11
1370	Midi (Cie)	1511	1510	1508	- 0 20
210	Midl. Bk SA ★	208 50	207	206	- 0 24
405	Min Salsig (Mo)	455	....	....	....
220	M.M.BM. ★	218 20	218 10	219	+ 0 37
138	Moulinex ★	149 50	150	151	+ 1
945	Navig. Mixte ★	1115	1131	1145	+ 2 69
186	Nord-Est ★	208	206	205 50	- 1 20
385	Norden (Ny)	391	....	....	....
805	Nouvelles Gal. ★	620	621	630	+ 1 61
900	Occid. (Gén.) ★	911	915	923	+ 1 32
1410	Omn.F.Paris ★	1595	1556	1620	+ 1 57
435	Olipar ★	454 10	454	455	+ 0 20
4450	Oréal (L') ★	4510	4610	4688	+ 1 25
500	Paribas	504	503	503	- 0 20
480	Paris-Réesc. ★	480	479	480	....
1290	Pechelbronn ★	1332	1340	1389	+ 4 28
320	Pechiney CIP ★	367	366	369 40	+ 0 65
225	Pechiney Int.	247 50	249 90	249 50	+ 0 81
475	Perhoet ★	504	500	504	....
1420	Pernod-Ricard ★	1525	1523	1538	+ 0 85
895	Peugeot S.A.	864	962	870	+ 0 62
505	Plastic Omn. ★	570	560	563	- 1 23
755	Pollet ★	785	775	783	- 0 25
1130	Présidell Sie. ★	1125	1140	1129	+ 0 36
720	Primagaz ★	759	756	757	- 0 26
780	Printemps ★	804	800	796	- 1
3770	Promodès ★	3840	3800	3813	- 0 70
810	Radiotechn. ★	629	620	618	- 1 75
151	Raff. D. Total ★	183	182 10	183 80	+ 0 49
4240	Redoute (La) ★	4201	4200	4150	- 1 21
535	R.-Poulenc CIP ★	587	587	588	+ 0 17
340	Rober Financ.	360 50	....	....	....
138	Rochette (La)	139	139	140	+ 0 72
1880	Roussel-Uclaf ★	2146	2165	2168	+ 0 98
3780	R. Impér. (Ly)	3990	3905	3950	- 1
174	Sade	184	....	....	....
1470	Sagem ★	1470	1493	1475	+ 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
685	Saint-Gobain	707	705	705	- 0 28
1360	St-Louis ★	1390	1390	1421	+ 2 23
2670	Salomon	3050	3000	3080	+ 0 98
378	Salvapar	811	....	....	....
1060	Sanofi ★	1100	1100	1090	- 0 91
760	S.A.T. ★	775	770	770	- 0 65
310	Saul-Chât (B) ★	332	325	329	- 0 90
760	Saupiquet (Ns)	852	....	....	....
835	Schneider ★	856	856	865	+ 1 05
73	S.C.O.A. ★	76 50	75	75 50	- 1 31
1040	S.C.R.E.G. ★	1060	....	....	....
1110	Seb ★	1060	1020	1028	- 4 81
480	Sefimeg ★	491	488	493	+ 0 41
1580	S.F.I.M. ★	1800	1790	1800	....
265	S.G.E. ★	271	271	278	+ 2 58
825	Silic ★	834	840	840	+ 0 72
575	Simco	597	597	600	+ 0 50
1150	Sk. Rossignol ★	1280	1275	1251	- 2 27
945	Sligos ★	1045	1044	1025	- 1 91
515	Société Génér.	524	521	523	- 0 19
148	Sodecco	146 50	....	....	....
180	Sodero (Na)	180	....	....	....
3610	Sodexho ★	3700	3700	3700	....
117	Sogenal (Hy)	118 50	....	....	....
370	Sogerap ★	410	409 90	410	....
2690	Somm.-Allib. ★	2817	2801	2795	- 0 78
1580	Source Perrier ★	1760	1750	1767	+ 0 40
940	Sovac ★	885	870	874	- 1 24
695	Spie-Batignol. ★	743	748	740	- 0 40
1100	Strafor ★	1169	1160	1150	- 1 63
370	Suez	367 50	368 20	379	+ 3 13
470	Synthélabo ★	490	488	488	- 0 41
205	Thomson-C.S.F.	199	199 50	200	+ 0 50
480	Total (CFP) ★	513	510	517	+ 0 78
95	– (certific.) ★	97	98 20	98	+ 1 03
1405	T.R.T. ★	1405	....	....	....
405	Truffaut (Fin.)	422	421	422	....
570	U.F.B.-Locab. ★	585	576	577	- 1 37
1150	U.I.C. ★	1136	1135	1132	- 0 35
605	U.I.F. ★	624	628	628	+ 0 64
950	U.I.S. ★	961	960	960	- 0 10
335	U.C.B. ★	326	323	322	- 1 23
785	Unibail ★	800	795	792	- 1
835	Valéo ★	914	915	915	+ 0 11
406	Vallourec ★	430 10	430 10	436 50	+ 1 49
390	Via Banque ★	435	419	427 20	- 1 79
1190	Zodiac	1259	1255	1230	- 2 30
835	Elf-Gabon ★	980	971	971	- 0 92
181	Amax Inc.	190 20	191	191	+ 0 42
240	Amer. Express	246 70	249	249	+ 0 93
250	Amer. Teleph.	266 50	262 50	262 50	- 1 50
157	Anglo Amer. C.	161 60	163 80	163 80	+ 1 24
465	Amgold	471 60	480	480	+ 1 60
350	Banco Santander	348	345	345 10	+ 0 03
1010	BASF (Akt)	1023	1015	1015	- 0 78
1040	Bayer	1063	1059	1059	- 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
78	Buffelsfont.	82 50	82 60	82 60	+ 0 12
260	Chase Manh.	258 50	254 30	254 30	- 0 33
105	Echo Bay Mines	107 90	108	108	+ 0 09
95	De Beers	100 50	101 20	101 26	+ 0 70
2250	Deutsche Bank	2306	2294	2294	- 0 52
1200	Dresdner Bank	1196	1182	1190	- 0 50
69	Driefontein Ctd	67 90	68 80	68 80	+ 1 33
780	Du Pont-Nem.	803	800	800	- 0 37
325	Eastman Kodak	320	330 50	330 50	+ 3 28
16	East Rand	15 05	15 25	15 25	+ 1 33
335	Electrolux	322	322	322	....
670	Ericsson	787	779	780	- 0 89
285	Exxon Corp.	284	298 10	286 10	+ 0 71
335	Ford Motors	356	355	355	- 0 28
55	Freegold	53 05	54 45	54 45	+ 2 64
153	Gencor	173	178	178	+ 2 89
370	Gén. Electr.	385 50	383 20	383 20	- 0 60
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
290	Gen. Motors	335	340	340	+ 1 49
185	Goldfields	151 50	150 70	150 70	- 0 53
87	GdMetropolitain	88 90	87 95	87 95	- 1 38
30	Harmony	30 65	30 70	30 70	+ 0 16
....	Hewlett-Packard	345	347	347	+ 0 58
78	Hitachi	72	71 50	71 50	- 0 69
1000	Hoechst Akt.	1022	1015	1014	- 0 78
139	Imp. Chemical	136 50	135 70	135 70	- 0 59
750	IBM	787	788	787	....
400	ITT	421 10	419 30	419 50	- 0 38
199	Ito-Yokado	200	206	206	+ 3
189	Mac Donald's	193	195 50	195 50	+ 1 30
113	Matsushita	109 50	108	108	- 1 37
480	Merck	493	488 50	488 50	- 0 91
505	Minnesota M.	520	510	510	- 1 92
350	Mobil Corp.	372 50	379 90	379 90	+ 1 99
270	Morgan J.P.	270	268 90	268 90	- 0 41
34020	Nestlé	34650	34620	34700	+ 0 14
1190	Nixdorf	1177	1185	1185	+ 0 68
140	Norsk Hydro	146 50	147 80	147 80	+ 0 89
131	Olivetti	128 70	129 80	129 80	+ 0 85
2000	Petrofina	2000	2000	2005	+ 0 25
1030	Philip Morris	1112	1115	1115	+ 0 27
124	Philips	133 50	137	137	+ 2 62
102	Placer Dome	106 80	106 20	106 20	- 0 26
475	Quilmès	498	491	491	- 1 41
370	Randfontein	375	377	377	+ 0 53
430	Royal Dutch	444	443	443	- 0 23
56	Rio Tinto Zinc	59 60	59 80	60	+ 0 67
32	Saat. & Saatchi	33	33	33	....
47	St Helena Co	47 70	48	48 10	+ 0 84
270	Schlumberger	301	300	300	- 0 33
44	Shell transp.	45 55	45 60	45 60	+ 0 11
2030	Siemens A.G.	2042	2055	2055	+ 0 64
400	Sony	401	399 50	399	- 0 50
56	Telefonica	55 95	55 30	55 30	- 1 16
275	T.D.K.	258	257 50	258 50	+ 0 19
61	Toshiba Corp.	57 60	56 60	56 60	- 1 22
475	Unilever	480	480	479	- 0 21
355	Unit. Techn.	378	372	372	- 1 59
530	Vaal Reefs	522	530	530	+ 1 53
490	Volvo	472	488 90	489	+ 3 60
225	West Deep	227	227 40	227 40	+ 0 18
435	Xerox Corp.	452	452	452	....
175	Yamanouchi	174	181	181	+ 4 02
3 25	Zambia Corp.	3 35	3 35	3 36	+ 0 30

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	123 45	2 580
9,80 % 78/93	102 10	1 530
10,80 % 79/94	105	0 089
13,25 % 80/90	103 03	3 486
16,20 % 82/90	102 26	10 519
16 % juin 82	104 95	3 945
14,60 % fév. 83	107 71	7 920
13,40 % déc. 83	116 80	9 545
12,20 % oct. 84	109 30	11 184
11 % fév. 85	115 14	5 987
10,25 % mars 86	109 15	5 032
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	110 33	2 822
OAT 9,80 % 1997	108 70	7 269
OAT 9,80 % 1996	108 38	5 907
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 25	1 628
CNB Paribas	102	1 628
CNB Suez	102	1 628
CNI janv. 82	101 21	1 629
PTT 11,20% 85	110 40	7 898
CFF 10,30% 86	108 50	5 841
CNE 11,50% 86	108 60	2 722
CNT 9% 86	99 80	3 365
CRH 10,90% déc. 85	111 15	6 746
C.N.C.A. T.P.	....	116
C.G.E. 6% janv. 89-90	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	3720	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 840

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1613
A.G.F. (St Cent.)	....	597
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	378
Astorg	....	....
Avenir Publicité	....	1592
Bain C. Monaco	....	570
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	376 70
Bénédictine	....	5070
B.T.P. (Compagnie)	....	101 10
Cniff	....	860
Cambodge	....	845 d
C.A.M.E.	....	170
Carbone-Lorraine	....	1068
Cm-Poclain	....	33
C.E.G.Frig.	....	460
Centen. Blanzy	....	6240
Cerabati	....	170
Champex (Ny)	154 90	....
C.I.C. (Financ. de)	....	218
C.I. Maritime	....	785
Cibam (B)	2000	....
Clause	....	1390
Cofradel (Ly)	....	1150
Cogifi	....	360
Comiphos	....	830
Cie Industrielle	....	....
Comp. Lyon-Alem.	....	465 60 o
Concorde (La)	....	1259
C.M.P.	....	15
Créd. Gén. Ind.	....	527
Cr. Universel (Cie)	....	640
Crédifal	....	145 90
Darblay S.A.	....	612
Degremont	....	480
Delalande S.A.	....	1582
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	4500
Didot-Bottin	....	1161
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	4057
E.C.I.A.	....	1982
Electro-Banque	....	348
Elf-Antargaz	....	1080
E.L.M. Leblanc	....	848 d
Ensil-Bretagne	....	314
Entrepôts Paris	....	873
Europ. Accumul.	....	74
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2805
Finalens	....	236
FIPP	....	287
Finac	....	1770
Foncière (Cie)	....	895
Fonc. Lyonnaise	....	682
Foncina	....	541
Forinter	....	1130
Fougerolle	....	829
France I.A.R.D.	....	343
France (La)	....	10200
Fram. Paul Renard	....	1270
GAN	....	1730
G.F.I.I.	....	259
Gaumont	....	825
Geraflm	....	324
Gévelot	....	500
Gr. Fin. Constr.	....	412 50
Gds Moulins Paris	....	841
G. Transp. Ind.	....	476
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindest	....	....
Immobail	....	417 30
Immobanque	....	....
Immob. Marseille	....	7020
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3055
Jaeger	....	249
Lambert Frères	....	419
Lille-Bonnières	....	1557
Loca-Expansion	....	280
Locafinancière	....	408
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1500
Louvre (Sté)	....	3545
Lucia	....	1899
Machines Bull	....	86
Magasins Uniprix	....	140 10
Magnant S.A.	....	72 90
Maritimes Part.	....	456 10
Métal Déployé	....	....
Mors	....	143
Navig. (Nat. de)	....	180 80
Nozal	....	414
Optorg	....	470 50
Oréal (L') C.I.	2150	....
Origny-Desvroise	....	1400
Palais Nouveauté	....	1148
Patrel Marcoux	....	758
Parfinance	....	224
Paribas-CP	379 90	....
Paris France	....	269
Paris-Orléans	....	284 d
Partecha	....	476
Patern. Risq. Div.	....	1700
Piper-Heidsieck	....	2200
P.L.M.	....	349
Porcher	....	692
Promodès	1535	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	5720
Rochefortaise S.A.	....	850
Rosario (Fin.)	....	600
Rougier et Fils	....	349
Raffineries (usine de)	....	....
Sucr	....	950
SAFAA	....	350
Safic-Alcan	....	840
SAFT	....	3150
Saga	....	241
Salins du Midi	....	551
Satam	....	158
Savoisienne (M)	350	....
SCAC	....	546
Senelle Maubeuge	....	485
S.E.P. (M)	174 60	....
Sdl	....	582 d
Siemar (Li)	....	....
Sinvim	....	380
Siph (Plant. Hévéas)	....	514
Sofal financière	....	799
Sofical	....	1145
Soffo	....	620
Soficomi	....	898
S.O.F.I.P. (M)	265	....
Sofragi	....	1655
Sopagri	....	163
Sophie-Bail	....	446
Soudure Autog.	....	981
Sovabail	....	631
Suez (Fin. del-CiP)	263	....
Stani	....	....
Taittinger	....	4079
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	600
Tour Eiffel	....	351
Ufiner S.M.D.	....	960
Ugine A. Chat. Gueug.	....	582
U.A.P.	....	532
U.T.A.	....	2560
Vicat	....	3330
Viniprix	....	1894
Vaux	....	148 70
Waterman S.A.	....	880
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	....
Akzo	420	....
Alcan Alum.	163 90	....
Algemene Bank	134 90	....
American Brands	520	....
Am. Petrofina	510	....
Arbed	1020	....
Asturienne Mines	197	....
Bco Pop Espanol	519	....
Banque Ottomane	2195	....
B. Régl. Internat.	36990	....
Br. Lambert	786	....
Canadian-Pacific	164 30	....
Chrysler corporation	175	....
CIR	28	....
Commerzbank	666	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	681	....
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1322	....
Glaxo	184 90	....
Goodyear	350	....
Grace and Co	248	....
GTE corporation	400	....
Honeywell Inc.	598	....
Johannesburg	1120	....
Kubota	52 50	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	39 80	....
Mineral-Ressourc.	100	....
Noranda	140	....
Olivetti	28 10	....
Pakhoed Holding	420	....
Pfizer Inc.	458	....
Procter Gamble	838	....
Ricoh Cy Ltd	55	....
Rolinco	339 90	....
Robeco	335	....
Rodamco	486	....
Saipem	12 50	....
Sema Group	37 30	....
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	155	....
Steel Cy of Can.	129 50	....
Tenneco	402	....
Thorn EMI	89 50	....
Toray Indust. Inc	44 50	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1335	....
West Rand	6 30	....
Whitman Corporation	210	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	320	....
Buitoni	900	....
Calciphos	200	199
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	400	....
Cogerfor	61	71 05 d
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	396 50	395
Gachot	165	....
Guy Degrenne	600	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	395	....
Pathé-Cinéma	215	....
Rorento N.V.	186	184 10
St-Gobain-Emballage	2080	....
Sema-Metra	373 20	378
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.E.P.R.	2850	....
S.P.R.	700	....
Sté Lecteurs du Monde	566	555
Ulimag	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 6/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1105 36	1078 40
Actilion	250 01	243 32
Actions France	585 16	564 01
Actions sélectionnées	898 94	873 69
Aedificandi	886 40	842 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1259 71	1228 99
A.G.F. 5000	687 12	670 36
A.G.F. ECU	1083 87	1062 84
A.G.F. Foncier	123 52	120 51
A.G.F. Interfonds	452	440 98
A.G.F. Invest	138 81	135 42
A.G.F. OBLIG.	1085 40	1089 95
A.G.F. Sécurité	10712 23	10712 23
Agfimo	704 39	687 21
Altefi	211 25	209 61
A.L.T.O.	180 19	173 68
Amméi-Gan	6829 91	6329 27
Amplitude	877 43	857 70
Arbitrages court terme	5566 58	5556 48
Associc	1158 93	1168 93
Atout Futur	379	368 54
Aurécic	1460 39	1446 98
Avenir C.I.C.	115 21	111 65
Avenir Alizés	1544 26	1513 98
Axa Europe	125 80	120 10
Axa Investissements	140 23	133 87
Axa Valeurs PER	137 18	130 95
Bred Associations	2583 12	2575 39
Capitacic	1033 24	1017 97
Capital Plus	1698 52	1698 52
Cardan-Flame	35 66	34 12
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comic	1051 75	1036 21
Comptavalor	5481 68	5463 50
Comptemetrals	113 25	109 85
Convertimmo	412 47	396 61
Credister	571 53	554 88
Crédit Mutuel Capital.	1020 30	1000 29
Diem	1123 64	1086 69
Drouot-France	926 84	884 81
Drouot-Investiss.	1242 04	1185 72
Drouot-Sécurité	263 22	251 28
Drouot-Sélection	147 98	141 27
Ecusic	1152 86	1135 82
Ecureuil Capitalisation	2066 77	2035 41
Ecureuil Investissement	410 95	398 98
Ecureuil Monépargne	51842 25	51842 25
Ecureuil Monétaire	33068 12	33068 12
Ecureuil Trimestriel	2029 03	2008 94
Elicash	2153288	2153288
Energia	277 84	265 24
Eparcic	2788 42	2788 42
Epancourt Sicav	4267 61	4266 97
Epargne Associations	24823 55	24386 22
Epargne-Capital	9652 55	9598 88
Epargne Court-Terme	534 34	534 34
Epargne Croissance	1797 10	1749
Epargne-Industr.	97 26	92 86
Epargne Inter	670 50	652 65
Epargne-J	54454 46	54454 46
Epargne Long-Terme	197 21	191 93
Epargne Monde	1490 46	1450 59
Epargne Première	12686 17	12681 73
Epargne-Oblig.	200 85	195 47
Epargne-Quatre	1112 24	1082 47
Epargne-Unie	1459 80	1407 04
Epargne-Valeur	481 62	468 63
Epsilon	1202 79	1190 88
Eurocic Leaders	1170 49	1136 40
Eurodyn	1276 24	1234 27
Euro-Gan	7122 48	6759 50
Fonsicav (div. par 10)	11086 36	11086 36
Foncival	288 60	279 62
France Avenir 4/4 Rer.	1 15	1 11
France-Gan	9654 23	9120 98
France-Garantie	268 44	267 90
France-Index Sicav	114 97	111 51
France-Investiss.	473 04	461 60
France-Obligations	460 94	455 38
Francic	504 68	489 98
Francic Pierre	116 57	113 17
Francic Régions	1278 34	1241 11
Fructi-Associations	27 97	27 97
Fructi-Epargne	30 11	29 39
Fructicapi	34 27	33 76
Fructicourt	110488 73	110488 73
Fructidor	243 93	240 33
Fructifrance	971 64	947 94
Fructimmo	32 19	31 40
Fructier	4326 60	4317 71
Fructi ECU	576 83	566 11
Fructi-Première	11014 56	10851 68
Futurobig	1172 61	1133 96
Gestilion	58638 35	58692 22
Gestion Associations	166 22	162 56
Horizon	1244 12	1207 88
Interépar	110588 27	107387 25
Interobig.	12377 72	11801 65
Intersélect France	561 23	544 88
Japacic	204 98	199 01
Jeune épargne	241 90	239 33
Laffitte-Amérique	264 33	252 34
Laffitte Europe	317 40	303 01
Laffitte-Expansion	318 58	304 13
Laffitte-France	382 39	365 05
Laffitte-Immobilière	274 98	262 49
Laffitte-Japon	455 64	434 98
Laffitte-Oblig.	143 78	137 24
Laffitte-Rend.	198 81	190 76
Laffitte-Tokyo	396 65	378 66
Latitude	5290 02	5282 10
Lion-Associations	11624 33	11624 33
Lion-Institutionnels	23661 88	23692 80
Lionplus	778 27	770 58
Lion Trésor	2168 61	2137 24
Livret Bourse Investis.	581 23	544 88
Livret portefeuille	777 07	764 44
Méditerranée	208 02	198 59
Mensuel CIC	10133 80	10032 46
Mondiale Investissem.	464 91	443 83
Monecic	5596 07	5596 07
Monelion	62278 72	62278 72
Moné J.	56732 98	56732 98
Mutualité Dépôts	10875 99	10654 67
Mutuelle Unie Sél.	169 86	162 61
Natio-Epargne	14136 22	13998 28
Natio-Epargne Trésor	6840 81	6827 16
Natio.-Court terme	219523	219523
Natio-Inter.	1269 02	1226 32
Natio.-Obligations	568 01	552 81
Natio.-Patrimoine	1582 61	1549 99
Natio.-Placements	65817 77	65817 77
Natio.-Revenu	1063 41	1042 98
Natio.-Sécurité	11853 12	11853 12
Natio.-Valeurs	888 71	845 46
Nippon-Gan	6528 59	6232 54
Nord-Sud Dévelop.	1242 92	1240 44
Norrandi	13261 48	13001 46
Obli Association	121 78	120 95
Oblicic Mondial	9371 57	9238 67
Oblicic Régions	1054 10	1038 52
Oblig. toutes catég.	155 80	153 60
Oblilion	1109 14	1098 18
Oblisécurité	10717 97	10717 97
Oraction	1323 76	1280 25
Orvalor	6193 61	5960 11
Paribas Epargne	16252 41	16218 97
Paribas Opportunités	133 48	128 02
Paribas Patrimoine	581 35	557 65
Paribas Revenu	92 24	91 33
Patrimoine Retraite	177 52	174 04
Pervalor	708 95	688 30
Phénix Placements	253 38	252 12
Pierre Investiss.	787 68	768 47
Placement A	1206 57	1182 91
Placement ct-terme	71966 85	71825 20
Placement J	56111 08	55889 09
Placement Premier	54077 82	53889 88
Pléiade	116 53	113 41
Première Obligations	10805 37	10794 58
Prévoyance Ecureuil	114 01	110 98
Pal/Association	22970 31	22970 31
Quartz	129 30	126 12
Rentacic	187 89	185 21
Revenus Trimestriels	5462 91	5398 92
Revenu Vert	1173 23	1155 89
St-Honoré Bio-aliment.	972 33	928 24
St-Honoré Global	295 15	281 77
St-Honoré Matignon Pl.	232 51	221 97
St-Honoré Pacifique	843	813 84
St-Honoré P.M.E.	584 82	558 82
St-Honoré Réel	11739 41	11691 64
St-Honoré Services	560 76	539 21
St-Honoré Technol.	877 39	837 52
Sécuricic	5504 83	5499 43
Sécuri Taux	10959 43	10959 43
Slcarden (Carden BP)	724 76	714 07
Sicav-Associations	1455 22	1453 04
S.F.I. fr. et ét.	769 84	737 71
Sicav 5000	444 52	432 62
S.I.G.	887 97	867 65
Silvafrance	720 14	700 87
Sivam	478 18	483 44
Sivarente	218 32	214 18
Sivinter	480 93	467 96
S.N.I.	1312 04	1273 83
Sogepargne	377	363 37
Sogevar	1211 71	1158 76
Sogintar	1516 53	1447 76
Soleil Investissement	582 87	556 25
Stratégie Actions	1282 52	1233 19
Stratégie Rendement	1168 14	1129 43
Technocic	1243 87	1207 45
Techno-Gan	8889 83	8577 40
Thesora	524 28	519 07
Transocéanic	93 69	91 84
Trésor Plus	1018 44	1008 36
Trésor Réel	11195 23	11195 23
Trésicic	109468 98	109468 98
Trilion	5354 81	5307 59
U.A.P. Investiss.	500 69	482 58
U.A.P. moyen terme	109 50	105 54
Uni-Associations	115 38	115 38
Unifrance	609 38	587 35
Unifoncier	1443 58	1391 40
Uni-Garantie	1384 73	1337 94
Uni-Régions	3368 17	3246 43
Unirente	2366 09	2278 82
Univer	190 23	190 23
Univers-Actions	1369 82	1315 11
Univers-Obligations	1840 15	1386 22
Valorem	818 58	801 52
Valorg	1899 15	1857 49
Valrel	41708 27	41697 43
Vauban	22952 67	22829 92

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 667	6 703	6 450	6 900
ECU	6 995	6 993	....	....
Allemagne (100 DM)	337 040	336 880	326 500	346 500
Belgique (100 F)	16 115	16 109	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	299 010	298 950	288 500	308 500
Danemark (100 krd)	86 900	86 760	83 500	91 500
Norvège (100 k)	92 590	92 630	88	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 325	10 354	9 950	10 800
Grèce (100 drachmes)	3 915	3 914	3 750	4 550
Italie (1 000 lires)	4 703	4 698	4 500	5
Suisse (100 f.)	390 710	390 120	378 500	400 500
Suède (100 krs)	100 060	100 090	96	104
Autriche (100 sch)	47 880	47 857	46 600	49 700
Espagne (100 pes.)	5 404	5 402	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	4 035	4 034	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 656	5 657	5 450	5 850
Japon (100 yens)	4 563	4 557	4 430	4 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	77600	77950
Or fin (en lingot)	77600	77450
Pièce française (20 fr)	445	445
Pièce française (10 fr)	370	395
Pièce suisse (20 fr)	453	453
Pièce latine (20 fr)	447	446
Souverain	567	562
Pièce de 20 dollars	2895	2880
Pièce de 10 dollars	1360	1352 50
Pièce de 5 dollars	860	902 50
Pièce de 50 pesos	2865	2855
Pièce de 10 florins	462	461
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 Le premier ministre polonais présente son gouvernement à Solidarité.
4 La reprise des négociations de Vienne.
5 Afrique du Sud : la courte victoire électorale de M. De Klerk.
7 Après l'annonce du plan anti-drogue américain.

POLITIQUE

8 M. Rocard a bon espoir que le débat interne soit maîtrisé.
— Le projet de budget pour 1990.
10 Les dissensions au sein de l'UDF.
— Les propos antisémites de M. Claude Autant-Lara.
— Communication.

SOCIÉTÉ

12 Carmel d'Auschwitz : Mgr Glemp sévèrement jugé dans l'hebdomadaire du PC polonais.
— Tennis : la défaite de Noah face à Becker.
14 Danièle Gilbert inculpée d'escroquerie.

CULTURE

23 Exposition : « Art italien 1900-1945 », à Venise.
— Cinéma : la rentrée des « majors » américaines ; le Festival de Deauville.
24 Musiques : le concours des jeunes chefs d'orchestre à Besançon ; Le jazz s'expose à Amsterdam.

ÉCONOMIE

28 Le « oui mais » de M. Kaspar au pacte de croissance de M. Rocard.
30 Le scandale des crédits de la BNL à l'Irak.
31 Le rapport annuel de la CNUCED.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 30
Carnet 27
Loto, Loterie 27
Météorologie 26
Mots croisés 26
Spectacles 25
Radio-télévision 26

TÉLÉMATIQUE

Tout sur la Bourse
3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde
3615 tapez LM

Le projet de budget du ministère de la justice

Le poids des prisons

Au cours d'une réunion exceptionnelle avec tous les syndicats — pénitentiaires, fonctionnaires de justice, magistrats, — M. Pierre Arpaillange devait présenter, jeudi 7 septembre, son projet de budget pour 1990. En légère augmentation par rapport à 1989 (on prévoit près de 17 milliards de francs, soit une progression de 7,06 % contre 6,24 % en 1989), ce budget est toujours grevé par le plan de construction de nouveaux établissements pénitentiaires lancé sous Albin Chalandon. Il tente, malgré ce handicap, de traduire la volonté du garde des sceaux de moderniser la justice.

Echaudé par les péripéties qu'il a vécues l'automne dernier — son budget avait été réservé à l'Assemblée nationale, rejeté par le Sénat, et l'hostilité affichée de M. Michel Charasse, ministre du budget, avait conduit à une explication entre les deux hommes dans le bureau de Michel Rocard, — M. Pierre Arpaillange a souhaité cette année prendre ses précautions et informer en priorité les syndicats de son projet de budget pour 1990.

Dans la lettre, datée du 25 août, qu'il a adressée aux syndicats, le ministre se déclare « *persuadé que la justice est à même de relever le défi de la modernisation* », mais souligne que « *celle-ci suppose la mobilisation de tous autour d'objectifs définis ensemble* ». La précision n'est pas inutile alors que les conflits de l'année dernière — personnels pénitentiaires, greffiers, fonctionnaires du casier judiciaire, personnels administratifs — ne semblent que provisoirement apaisés.

Dans une note confidentielle intitulée « *Esquisse de présentation politique* », le ministère de la justice, qui se veut à la fois « *ministère de la loi et ministère gestionnaire* », rappelle les « *difficultés rencontrées* » pour boucler son budget : « *L'héritage du précédent gouvernement, les impasses effectuées dans le budget 1989, les tensions sociales de l'automne dernier, les contraintes de l'exercice budgétaire 1990* » et... « *la lettre de cadrage du premier ministre* ».

Moderniser le service public et améliorer « *la qualité du service rendu aux citoyens* » sont les objectifs qu'on souhaite atteindre place Vendôme. Avec une enveloppe globale de près de 17 milliards de francs, le budget de la justice est en progression de 7,06 % contre 6,24 % en 1989. La création nette d'emplois s'élève à 2 131, dont 2 044 sont réservés à l'administration pénitentiaire. 711 millions de francs d'autorisations de programme (contre 351 millions en 1989) sont prévus.

L'automne pourrait être vif

Comme dans les deux précédents budgets, le poids de l'administration pénitentiaire se fait lourdement sentir : non seulement du fait de la construction échelonnée de 13 000 nouvelles places (16 nouveaux établissements, soit 8 450 places, doivent être livrés en 1990), mais aussi à cause des concessions accordées lors des deux conflits avec les surveillants. 58,70 millions de francs supplémentaires leurs sont attribués qui permettent de concrétiser les protocoles d'accord signés et doivent entraîner un « repyramidage » des postes, des améliorations indemnitaires et des conditions de travail. Inscrite dans les propositions du rapport Bonnemaison, une enveloppe de 2,1 millions de francs pour heures supplémentaires a été ouverte.

Les magistrats, de leur côté, devraient obtenir la parité indemnitaire avec leurs collègues juges administratifs sur une enveloppe de 24 millions de francs (contre 18 millions de francs en 1989 et 49 millions de francs en 1988). Les fonctionnaires de l'administration centrale toucheraient 6 millions de francs supplémentaires pour améliorer leur régime indemnitaire. Quant aux programmes d'équipement — gelés du fait du programme 13 000 depuis deux ans, — ils bénéficient de 350 millions de francs d'autorisations de programme qui « *correspondent à l'engagement d'un plan décennal axé sur la modernisation* ».

Pour le secteur judiciaire, un programme a été défini pour les trois prochaines années, avec une priorité pour les tribunaux des grandes villes, comme la création de la cité judiciaire de Lyon qui risque d'absorber la majorité des crédits. L'effort d'informatisation devrait se poursuivre (80 millions y sont consacrés, soit une progression de 63,2 %). L'administration centrale où 26 emplois (dont 16 à l'administration pénitentiaire) sont créés, voit son budget augmenter de 7,16 %, notamment du fait d'un effort accru de formation.

L'éducation surveillée, parent pauvre du ministère depuis plusieurs années, enregistre une progression de 13,7 % et 30 emplois y sont créés. Le budget, explique le ministère, « *traduit le souci d'adapter les moyens de l'éducation surveillée à l'évolution de ses missions, marquées notamment par la décentralisation de l'action sociale* ». Seize emplois de personnels socioéducatifs sont créés pour assurer les permanences d'orientation pénales instituées par la loi de juillet dernier relative à la détention provisoire, et destinées à trouver un substitut à l'emprisonnement.

Le garde des sceaux, au cours de sa rencontre avec quelque soixante-dix syndicalistes, prendra vite la mesure de leurs réactions. Déjà certains, notamment dans les milieux pénitentiaires, annoncent que l'automne pourrait être vif : l'amertume laissée par les conflits récents qui ne se sont jamais vraiment conclus par une victoire ou un échec, l'annonce sans concertation — et au mois de juillet — de la fermeture de vingt-cinq établissements pénitentiaires jugés vétustes par le ministère et l'exemple de la grogne des gendarmes et des policiers pourraient conduire à un nouvel échauffement des esprits.

AGATHE LOGEART.

Sur le vif

Juifs et gentils

On a un défaut, nous, les juifs : on croit toujours qu'on nous aime pas. On fait un complexe. De persécution. Mais alors là, maintenant, on aurait tort de se plaindre. Plein de gens qui n'ossient pas nous avouer leurs sentiments, pudeur, timidité, ne savent plus quoi inventer pour nous séduire, nous flatter. Ils multiplient les attentions, les mots tendres, les déclarations passionnées. C'est Mgr Glemp et l'épiscopat polonais, c'est Le Pen et ses fidèles, et Autant-Lara dans *Globe*. « Quand on me parle de génocide, je réponds : en tout cas, ils ont raté la mère Veil ». Adorable, non ?

Et Kadhafi, à Belgrade, qui s'inquiète : Vous êtes pas bien installés en Israël, vous êtes à l'étroit, l'été il fait une chaleur pas possible. Les gosses des voisins sont bruyants, envahissants, ils arrêtent pas de jouer au lance-pierres dans votre arrière-cour. C'est pas une existence, ça ! Qu'est-ce que vous diriez d'un bon bol d'air, un séjour aux sports d'hiver en Alaska ? Voyage payé pour deux millions de personnes. Igloos individuels, ski de fond, trekking, neiges éternelles.

Ça vous tente pas ? Et une visite guidée des pays baltes ? Vos ancêtres y ont séjourné longtemps. Ils en ont ramené d'excellents souvenirs. Tallin, Vilnius, Riga, en vols charter. Transfert à l'hôtel, avec vue panoramique sur des manifestations d'indépendance très folkloriques. Ou encore une tournée gastronomique de l'Alsace-Lorraine...

Quelle générosité ! Moi, quand j'ai entendu ça, j'étais gênée, je savais plus où me mettre : C'est vraiment très gentil, mais on peut pas accepter, on aurait peur de déranger. Du côté de Strasbourg, il reste encore pas mal de juifs. Pas la peine d'en rajouter. Le seuil de tolérance, c'est vite dépassé.

Non, si vous tenez absolument à nous reloger, pourquoi pas Auschwitz ? On connaît le chemin, en wagons plombés, *via* l'Allemagne, ça prend jamais que trois à quatre jours. On y a nos habitudes. Suffirait de remettre des douches, de brancher le gaz et de rallumer le four. Oui, je sais, c'est occupé, squatté par les sœurs du Carmel, embusquées derrière leur croix. Il y a peut-être un moyen de les déplacer, je vois d'ailleurs plus que celui-là : faire jouer contre elles la loi du retour.

CLAUDE SARRAUTE.

Indignation générale après les propos de M. Autant-Lara

En plus de M. François Léotard, (lire page 10), plusieurs personnalités ont réagi aux propos de M. Autant-Lara :

M. Giscard d'Estaing, a déclaré : « *Les propos attribués à un député européen, concernant Madame Simone Veil, inspirent le dégoût et la honte. Comme président du Groupe libéral, j'assure notre collègue Simone Veil de notre estime et de notre complète solidarité. Je demande, au président du Parlement européen, d'entreprendre les actions nécessaires pour assurer le respect auquel ses membres ont droit, et pour garantir la dignité de notre institution.* »

Jeudi matin, M. Alain Juppé a fait part de « *son sentiment d'indignation et de dégoût* », en ajoutant : « *On pourrait mettre cela sur le compte de l'âge, mais cela ne suffirait pas.* » Le secrétaire général du RPR estime que « *M. Autant-Lara, après d'autres dirigeants du Front national, exprime la permanence du racisme et de l'antisémitisme qui contribue à disqualifier définitivement ceux qui partagent ces sentiments.* »

« *J'aimerais mettre ces propos sur le compte d'une sénilité accélérée*, a déclaré, jeudi matin à Bruxelles, M. Jean-Pierre Cot. *Mais ce n'est pas possible, venant après les déclarations de Jean-Marie Le Pen sur le complot judéo-maçonnique.* » Le président du groupe socialiste du Parlement européen considère que *le Front national bagoue ouvertement les valeurs sur lesquelles notre Communauté est fondée. Le groupe des Droites européennes (1) en st comptable devant notre institution* ». M. Enrique Baron Crespo, président du Parlement, s'est dit « *horrifié* » par « *ces paroles* [qui] *relèvent de l'infamie* » et qui « *visent l'ancien président du Parlement européen et, à travers elle, tous ceux qui ont été victimes des atrocités de la deuxième guerre mondiale* »

Pour M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, « *ces propos, non seulement constituent une forme de basse délinquance qui tombe par là même sous le coup de la loi, mais disqualifient également tous ceux qui cherchent à asseoir leur action publique sur la diffusion d'une telle idéologie* ». Au nom de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), M. Alain Krivine a déclaré : « *Avec Glem, l'église polonaise a trouvé son Pie XII. Avec Autant-Lara, Le Pen a trouvé son Gœbbels. De bavures en détails, le Front national apparaît, à travers ses élus, comme une organisation nazie et doit être traitée comme telle.* »

« *Indigné* » par ces déclarations, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) annonce son itention de poursuivre M. Autant-Lara. Interrogé sur Europe 1, ce dernier a récusé, jeudi, « *les conditions de l'interview* » mais a refusé de démentir les propos que lui prête *Globe*. « *L'interview s'est passée dans les conditions les plus irrégulières qui soient. Ce monsieur* [le journaliste de *Globe*] *est un muffle, un provocateur probablement* ».

Le Front national, pour sa part, « *constate que l'interview de M. Claude Autant-Lara dans* Globe *n'a pas reçu l'aval de ce dernier. Il s'agit donc d'une provocation* », estime le mouvement d'extrême-droite. Interrogé par *le Monde*, Henri Elkaïm, auteur de l'interview, a indiqué qu'il avait eu deux conversations téléphoniques (qui ont été enregistrées), les 12 et 17 août, avec M. Autant-Lara auquel il avait décliné son identité ainsi que la destination de cet entretien à distance.

(1) M. Jean-Marie Le Chevallier, député européen et chef de cabinet de M. Le Pen, a indiqué, jeudi à Bruxelles, que M. Autant-Lara s'est démis de son mandat de membre du Parlement européen par lettre du 4 septembre. Cette démission « *ne sera effective que lorsqu'il aura accompli les formalités réglementaires* », fait-on savoir dans l'entourage de M. Baron, président du Parlement.

Tandis que la police italienne procédait à d'autres arrestations

Les cinq membres présumés des Brigades rouges interpellés à Paris ont été inculpés et écroués

Les cinq membres présumés des Brigades rouges italiennes, trois hommes et deux femmes, interpellés en début de semaine à Paris, ont été inculpés notamment d'association de malfaiteurs et écroués, mercredi 6 septembre, à Paris, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction.

Selon de bonnes sources, les enquêteurs auraient retrouvé au domicile de l'un des inculpés le texte original dactylographié de la revendication d'un attentat commis en 1987 par les Brigades rouges à Rome. Cette revendication concernait l'attaque, au mois de février 1987, d'un fourgon blindé par des terroristes du Parti communiste combattant (PCC), la branche internationale des Brigades rouges. Au cours de cette attaque, deux policiers italiens avaient été tués par les agresseurs qui avaient réussi à s'emparer de 2 milliards de lires (10 millions de francs).

D'autre part, trois Italiens soupçonnés d'appartenir aux Brigades rouges-PCC et un membre présumé du groupe terroriste palestinien Abou Nidal ont été arrêtés en Italie dans le cadre d'une opération menée en liaison avec celle conduite à Paris contre les Brigades rouges.

Les trois Italiens, Caterina Calia, vingt-neuf ans, Riccardo Antonini, trente-sept ans et Alberto Marino, trente-deux ans, appartiendraient, selon un haut responsable des carabiniers, à la même branche internationale des nouvelles Brigades rouges que les cinq personnes arrêtées à Paris.

Le membre du groupe Abou Nidal agissant en coordination avec les terroristes italiens a été identifié comme étant de nationalité jordanienne. Il s'agit de Hussein Hassan Khaled Thamer al-Birawi, vingt-neuf ans, militant de l'organisation palestinienne Fatah-Conseil révolutionnaire dirigée par Abou Nidal.

Extension de la grève à l'usine Peugeot de Mulhouse

Le mouvement de grève entamé le 5 septembre à l'atelier de carrosserie de l'usine Peugeot de Mulhouse (Haut-Rhin) s'est étendu à d'autres secteurs et l'on dénombrait dans la matinée du jeudi 7 septembre 1 200 salariés absents de leur poste parmi l'équipe du matin, selon la direction de l'établissement dont l'effectif est de 12 000 personnes. Les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC réclament une revalorisation des salaires de 1 500 francs par mois dont « *au moins 500 francs* » immédiatement. Ce premier conflit d'envergure que l'usine Peugeot de Mulhouse connaît depuis mars 1972 a fortement réduit la production des modèles de la gamme 205.

Les syndicats, qui évaluent à trois mille le nombre de grévistes, devaient organiser jeudi matin une manifestation à la sous-préfecture de Mulhouse. Une réunion exceptionnelle du comité d'établissement a été convoquée pour le 8 septembre.

● **Grève au Centre spatial de Kourou.** — Plus de cinq cents ouvriers des chantiers de Kourou (Guyane française) ont entamé au début de la semaine un mouvement de grève, paralysant les travaux de construction du nouveau pas de tir destiné à la future fusée européenne Ariane 5 et à la navette spatiale Hermès. Embauchés sous contrat par la firme Arispace (qui regroupe cinq entreprises européennes de travaux publics), les grévistes, parmi lesquels trois cents Brésiliens, protestent notamment contre leurs conditions de travail et de logement.

M. Marchais inaugurera la Cité internationale de la Fête de *l'Humanité*

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du PCF, a indiqué, mercredi 6 septembre, que la prochaine fête du quotidien communiste, qui se tiendra du vendredi 8 septembre au dimanche 10 septembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), sera placée sous le double signe « *du rassemblement et de la large ouverture* ».

Énonçant les temps forts de ce rassemblement, le dirigeant communiste a signalé que M. Georges Marchais prononcera un discours, samedi à 11 heures, à l'occasion de l'inauguration de la Cité internationale. Ce discours du secrétaire général du PCF sera suivi, le lendemain à 16 heures, par une intervention de M. Antoine Casanova, membre du bureau politique. M. Leroy a aussi souligné la présence des chanteurs Jacques Higelin et Charlélie Couture pour la partie artistique de la Fête de *l'Humanité*.

● **L'hommage de François Mitterrand à Georges Simenon.** — Le président de la République a adressé un télégramme à la famille de Georges Simenon : « *Les livres de Georges Simenon resteront les compagnons de générations de lecteurs de tous les continents. (...) Au confluent lui-même de plusieurs cultures, Georges Simenon nous laisse une œuvre qui est devenue patrimoine collectif de l'humanité.* »

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1989 a été tiré à 529 787 exemplaires

● **AFRIQUE DU SUD : 23 manifestants tués par la police au Cap, selon Mgr Tutu.** — Vingt-trois personnes ont été tuées par la police et plus de cent blessées mercredi soir 6 septembre et dans la nuit de mercredi à jeudi au cours de violentes émeutes dans plusieurs townships métisses et noires des environs du Cap, a affirmé jeudi l'archevêque anglican du Cap, Mgr Desmond Tutu. Il n'a pas été possible d'obtenir une confirmation de la police.

● **Nominations à l'Agence nationale de recherche sur le sida.** — M. François Gros, membre de l'Institut et du Collège de France, a été nommé, mercredi 6 septembre, président du conseil scientifique de l'Agence nationale de recherche sur le sida. Les professeurs Luc Montagnier (Institut Pasteur) et Pierre Louisot (unité INSERM 189) sont nommés vice-présidents du conseil scientifique, dont la mission est d'assister M. Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence.

A B C D E F G H

La relaxe de trois enfants accusés de viol

Le parquet de Bobigny fait appel

Le parquet du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a fait appel du jugement de relaxe prononcé le mercredi 29 juin à l'encontre de trois enfants mineurs accusés de viol, dont le plus âgé avait douze ans au moment des faits (*le Monde* du 5 juillet).

Ces jeunes garçons avaient été incarcérés deux jours durant à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis sur réquisition du parquet en janvier 1987. Le juge d'instruction, Mme Christine Coste-Floret, avait décidé de les incarcérer malgré les propositions des éducateurs du tribunal, qui envisageaient des mesures de placement.

SVM SCIENCE & VIE MICRO

GUIDE 1990 DE LA MICRO :

120 ORDINATEURS SUR MESURE

CHOISISSEZ LE VÔTRE.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DE SEPTEMBRE :

- Reportage : La première internationale des pirates informatiques.
- Lotus 1.2.3. version 3 arrive en France.
- Essai : IBM PS 2 transportable.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

هكذا من الاصل